

charles bettelheim

**la transition
vers
l'économie socialiste**

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul Painlevé - V^e
PARIS
1974

Avant-propos

Cet ouvrage est consacré à un ensemble de questions théoriques et pratiques dont l'importance grandit d'année en année et sur lesquelles, cependant, les études sont encore extrêmement rares. Le travail publié ici est essentiellement une synthèse de cours professée à l'École Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), d'articles divers et de réflexions formulées, notamment à l'occasion d'un séminaire dont j'assume la responsabilité à l'École Normale Supérieure.

Les problèmes étudiés font partie de ceux qui se trouvent au centre de préoccupations économiques, sociales et politiques d'une extrême actualité. Les analyses théoriques auxquelles ces problèmes peuvent donner lieu sont donc destinées à s'enrichir et à se diversifier en fonction même des développements réels à partir desquels ces analyses peuvent être élaborées. Ceci explique l'évolution de certaines formulations que l'on pourra constater dans des textes dont la rédaction s'étend sur une période d'environ quatre ans.

Ce qui fait l'unité des chapitres qui suivent, c'est qu'ils constituent le début d'une nouvelle réflexion critique portant sur des problèmes que l'on désigne couramment comme étant ceux de la « transition vers le socialisme ». On verra que cette expression est loin d'être adéquate à la réalité qu'elle prétend désigner. En effet, elle évoque un « mouvement en avant » dont l'aboutissement, en quelque sorte assuré, serait le socialisme. Or, ce qui, en fait, est ainsi désigné, c'est une période historique que l'on peut plus justement qualifier comme étant celle de « la transition entre le capitalisme et le socialisme ». Une telle période ne conduit pas de façon linéaire au socialisme ; elle peut y conduire, mais elle peut conduire aussi à des formes renouvelées du capitalisme, notamment au capitalisme d'Etat.

Que cette possibilité existe apparaît progressivement au cours des chapitres qui suivent ; mais elle ne fait l'objet d'une formulation explicite qu'au chapitre 6 (voir plus particulièrement à la p. 246) ; aussi la terminologie employée ici ne reflète encore que très partiellement cette conclusion.

La remarque qui précède a une portée générale. Elle concerne donc aussi d'autres expressions qui évoquent une certaine « linéarité historique ». Reconnaître cela, c'est évidemment s'engager, comme je le disais plus haut, dans la voie d'une nouvelle réflexion critique —

à peine esquissée ici — et qui devra porter sur un ensemble de notions couramment employées comme « économie socialiste », « planification socialiste », « propriété socialiste », etc. Certains résultats d'une telle analyse critique seront présentés dans un autre ouvrage, actuellement en préparation, et portant sur les structures des économies de transition (ce titre n'est sans doute pas définitif).

Il n'est pas inutile de souligner dès maintenant que les analyses critiques, qu'appellent les réalités ci-dessous désignées, et les concepts, à travers lesquels on s'est efforcé de les saisir, ne peuvent se limiter au seul niveau économique des diverses formations sociales, mais qu'elles doivent concerner aussi les niveaux politique et idéologique et les rapports de ces niveaux entre eux et avec celui de l'économie. Une telle démarche doit d'ailleurs conduire à soumettre aussi à une analyse critique certaines généralisations, opérées à divers moments, à partir de tel ou tel aspect de la réalité économique ou de la politique économique soviétiques ; par exemple certaines généralisations des arguments avancés par Lénine en faveur de la N.E.P.

C'est donc seulement le début d'une telle démarche que l'on trouvera ici. Par contre, on ne trouvera pas, sauf au chapitre 6, d'analyses portant sur le calcul économique et plus particulièrement sur le calcul économique à l'échelle sociale. Ces analyses ne pourront être présentées qu'après une réflexion critique sur les structures des économies en transition entre le capitalisme et le socialisme. On ne trouvera pas non plus, ici, d'analyses portant sur la République Populaire de Chine ; une telle analyse a été présentée antérieurement dans un autre ouvrage ; ce livre, qui contient des contributions d'autres économistes, collaborant également aux travaux du Centre d'Etudes de Planification Socialiste, a paru dans la collection « Economie et Socialisme » (1).

Ces textes ne constituent donc qu'un premier ensemble de réflexions suscitées par les progrès et les difficultés de la planification, ainsi que par les développements politiques et idéologiques que connaissent les pays socialistes. Ces réflexions sont soumises à une discussion, elle-même indispensable pour que se poursuivent utilement les recherches et les analyses qui, en portant sur les mutations en cours, en dégageront des enseignements théoriques et des résultats pratiques.

Charles BETTELHEIM
(Août 1967)

(1) Ch. Bettelheim, J. Charrière, H. Marchisio, *La construction du socialisme en Chine*. Collection « Economie et Socialisme », éd. F. Maspero, Paris, 1965. Réédition « Petite Collection Maspero », mars 1968.

Problématique de l'économie de transition

L'objectif fondamental de ce chapitre est l'étude des économies de transition et, donc, des problèmes posés par leur structure et par leur évolution.

Notre ambition serait d'aboutir, si possible, à l'élaboration scientifique d'un certain nombre de concepts essentiels à la connaissance des économies de transition et aux lois de développement auxquelles elles sont soumises. Il est évidemment impossible de dire si cette ambition pourra être satisfaite car, pour le moment, dans ce domaine, nous disposons surtout de descriptions et de « concepts pratiques ». Par « concepts pratiques » j'entends, comme Louis Althusser, des concepts qui sont encore dépendants dans leur formulation d'une problématique ancienne qu'il s'agit précisément de remplacer, parce qu'elle est encore incertaine d'elle-même, étant incertaine de son objet scientifique.

De tels concepts pratiques nous indiquent le lieu des problèmes à résoudre, au sein des problématiques anciennes et au niveau de la pratique théorique. Quand on n'y prend pas garde, ces concepts pratiques peuvent apparaître comme des solutions à des problèmes qu'ils ne font en réalité que désigner.

Les objets désignés par le terme « d'économie de transition » sont évidemment de ceux dont une appréhension scientifique est essentielle à la compréhension de notre temps, car celui-ci nous apparaît précisément comme une *époque de transition*.

Empiriquement, cette transition ou plutôt ces transitions se présentent à nous sous deux formes.

Une forme de transition radicale : la transition du mode de production capitaliste au mode de production socialiste, c'est-à-dire le passage d'un pays d'une période de l'histoire de l'humanité à une autre, par le bouleversement des rapports de production et des rapports de classe et par la substitution d'une machine d'Etat à une

autre, ayant un autre caractère de classe. Une forme de transition plus limitée, et au contenu beaucoup plus incertain, c'est-à-dire sous la forme de la transition d'économies et de sociétés hier soumises à la domination coloniale et qui sont entrées dans une période post-coloniale. Ce deuxième type de transition fait lui-même surgir les problèmes désignés par ces autres concepts de la pratique que sont les termes de « néo-impérialisme », « néo-colonialisme » et aussi de « socialisme spécifique ». Par ce dernier terme on entend généralement, à la fois, certaines réalités sociales et des concepts idéologiques qui les désignent comme, par exemple, « socialisme islamique » ou « socialisme bouddhique », etc. A l'égard de cette forme de transition, il est indispensable de procéder à une analyse qui ne se limite pas à la sphère idéologique mais qui mette à jour la nature des transformations qui s'opèrent réellement dans les rapports de classe et dans les rapports de production. Ce qui pose aussi la question de la nature de classe de l'Etat.

I. — État de la théorie

Notre tâche collective sera, d'abord, de mettre en œuvre les concepts pratiques dont nous disposons et d'interroger avec eux un certain nombre de réalités d'aujourd'hui, ceci dans le but de mieux connaître ces réalités et par là de transformer les concepts dont nous disposons en concepts scientifiques. J'entends, par là, des concepts s'articulant en une théorie qui permette de saisir les articulations des réalités sociales sur lesquelles porte notre recherche. Notre première obligation est donc d'examiner dans quelle situation théorique nous nous trouvons par rapport aux problèmes que je viens d'évoquer.

Pour cela, il faut nous reporter à l'état de la problématique marxiste. Je pense, en effet, que c'est grâce à la théorie de Marx que la transition peut être l'objet d'une théorie scientifique. C'est en mettant en œuvre les instruments conceptuels et les méthodes scientifiques que Marx a élaborées que les problèmes de la transition peuvent être posés et résolus de façon correcte.

Ici, je dois évidemment tout de suite répondre à l'objection selon laquelle Marx aurait non seulement posé les problèmes de la transition, et fourni les instruments conceptuels à partir desquels celle-ci peut être pensée, mais qu'il aurait aussi résolu théoriquement l'ensemble des problèmes, et donc, qu'il nous a déjà donné la théorie scientifique de la transition.

Essayer de répondre à cette objection est d'ailleurs le meilleur moyen de faire le point de l'état scientifique de notre problème.

A cet égard, je partirai d'un texte qui concerne directement notre question, à savoir, le texte de Louis Althusser intitulé « Sur la « moyenne idéale » et les formes de transition »¹.

¹ L. Althusser, E. Balibar, R. Establet : *Lire le Capital*, Paris, 1965, Ed. Maspero, Tome 2, pp. 179 à 185.

Dans ce texte, Louis Althusser formule quelques propositions qui sont de la plus grande importance pour notre propos.

J'énumérerai ces propositions dans l'ordre qui me paraît significatif, du point de vue du problème qui nous préoccupe ; cet ordre est quelque peu différent de celui dans lequel Althusser les présente :

Première proposition

Louis Althusser rappelle que, dans *le Capital*, Marx se propose d'étudier le « concept de la différence spécifique du mode de production capitaliste » et qu'il ne peut le faire que « sous la condition d'étudier en même temps *les autres modes de production*, comme types d'unité spécifique de *Verbindung* (c'est-à-dire de combinaison, C.B.) entre les facteurs de la production, mais aussi *les rapports des différents modes de production entre eux* dans le processus de constitution des modes de production »².

Deuxième proposition

Louis Althusser souligne encore que les textes de Marx sur l'accumulation primitive du capital constituent au moins la matière, sinon déjà l'esquisse, de la théorie du processus de constitution du mode de production capitaliste, c'est-à-dire des formes de transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste. Cette proposition signifie, évidemment, entre autres que ces textes de Marx (de même que ceux qui concernent les modes de production antérieurs au mode de production capitaliste) nous apportent *l'esquisse d'une théorie (de la transition)* mais pas encore — car ce n'était pas là l'objet principal du travail scientifique de Marx — cette théorie elle-même.

Cette situation de la théorie est mise en lumière par la contribution d'Etienne Balibar au même volume³.

Troisième proposition

Cette troisième proposition est étroitement liée aux précédentes.

L'objet théorique de Marx est le mode de production capitaliste dans sa *Kerngestalt* (c'est-à-dire dans sa « structure de noyau », C.B.) et les déterminations de cette *Kerngestalt*. Cela signifie que ce que Marx étudie ce n'est pas, par exemple, l'Angleterre capitaliste, qu'il prend souvent pour *illustration*, mais il étudie un *objet idéal*, défini en termes de connaissance, dans l'abstraction du concept. C'est ce que

² *Ibid.*, Tome 2, p. 182-183.

³ E. Balibar : « Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique », *ibid.*, Tome 2, p. 187 à 332.

Marx dit, lorsqu'il écrit : « La différence spécifique du système capitaliste se manifeste dans sa structure de noyau tout entière. »⁴

Cette différence spécifique est l'objet théorique de Marx. C'est pourquoi le mode de production capitaliste qu'il étudie est un mode de production à deux classes, différent de ce que nous montre, par exemple, l'illustration anglaise ou tout autre « illustration » que nous pourrions trouver, où existe réellement un bien plus grand nombre de classes. La différence spécifique étudiée par Marx n'est donc pas une moyenne empiriste mais le concept du mode de production capitaliste, ce qui en constitue l'essentiel.

Quatrième proposition

Il existe donc un « écart » entre le mode de production capitaliste dans la réalité de son concept et le système économique réel du capitalisme anglais, par exemple. Cet « écart » constitue ce que Louis Althusser appelle un « résidu réel »⁵, une « impureté »⁶ ou, comme il dit encore, ce qu'on peut « provisoirement appeler une survivance » au sein du mode de production capitaliste dominant en Grande-Bretagne⁶.

Cinquième proposition

Cette cinquième proposition concerne très directement notre projet.

« Cette prétendue « impureté » constitue un objet relevant de la théorie des modes de production : tout particulièrement de la théorie de la transition d'un mode de production à un autre, ce qui fait tout un avec la théorie du processus de constitution d'un mode de production déterminé... »⁶

Je voudrais, maintenant, présenter un certain nombre d'observations relatives au contenu des quatrième et cinquième propositions précédentes :

1. S'il me paraît vrai de dire que les prétendues « impuretés » « survivances », etc., constituent un objet relevant de la théorie des modes de production, je ne crois pas qu'ils puissent être *l'objet spécifique* de la théorie de la transition d'un mode de production à un autre. En effet, ces « impuretés » sont toujours présentes dans la réalité. Elles ne peuvent donc pas être considérées comme le *propre d'une étape de transition*, sinon nous devrions dire que le monde économique réel est toujours constitué par des économies en transition et par conséquent, le concept d'« économie de transition » perdrait toute spécificité.

⁴ K. Marx : *Le Capital*, Tome VI, p. 257.

⁵ *Ibid.*, p. 182.

⁶ *Ibid.*, p. 183.

Si nous voulons donner au terme « d'économie de transition » une signification spécifique — et cela me paraît indispensable — nous devons nous interroger sur le statut de ces « résidus » que l'on a tant de mal à qualifier, puisqu'on les désigne par toutes sortes de *métaphores*, telles que « impuretés », « survivances », etc., ce qui est le signe que ces objets ne sont pas encore pensés dans un concept scientifique. Surtout, nous devons, plus spécialement, nous poser la question suivante : n'est-ce pas plutôt une forme spécifique de coexistence ou de présence simultanée et d'interaction de plusieurs modes de production qui caractérise une économie de transition ? Ce qui conduit notamment à cette autre question : ces formes spécifiques de coexistence et d'interactions de plusieurs modes de production ne constituent-elles pas des modes de production spécifiques ?

Il ne s'agit pas d'élaborer dès maintenant les concepts scientifiques qu'appelle cette problématique mais de présenter quelques réflexions qui peuvent peut-être nous aider à trouver un chemin menant à l'élaboration de ces concepts. Ceci me conduit à présenter une deuxième observation.

2. Ce que nous appellerons pour le moment des « survivances » (expression qui fait penser à quelque legs d'un passé que l'histoire n'aurait pas eu le temps d'effacer) représente, en fait, les *produits* des structures dans lesquels ces prétendues « impuretés » ne sont pas des « survivances », car elles ne sont pas étrangères aux structures réelles dans lesquelles elles se trouvent. Au contraire, elles sont le résultat de l'ensemble des relations qui constituent ces structures, c'est-à-dire notamment du niveau propre de développement des forces productives, des inégalités du développement qui caractérisent ces forces et des rapports de production liés à ces inégalités de développement. Si nous pensons ces « impuretés » comme « survivances », c'est faute de saisir assez profondément les interconnexions des structures qui les produisent.

En fait, lorsque nous abordons l'étude d'une économie réelle — indépendamment de la notion même de transition — nous devons penser cette économie comme une *structure complexe à dominante*. Nous saisissons une telle structure comme une combinaison spécifique de plusieurs modes de production dont un est *dominant*. C'est ce mode de production dominant qui imprègne tout le système et qui *modifie* les conditions de fonctionnement et de développement des modes de production subordonnés.

En d'autres termes, par leur subordination même, ces « modes de production » sont *autres* que dans leur « pureté ». Marx, à ce propos, parle « d'étiollement » de ces modes de production.

Mais ce qui est vrai des modes de production subordonnés est vrai, réciproquement, du mode de production dominant dont les caractéristiques sont aussi en partie modifiées du fait même de son rôle dominant.

En définitive, chacune de ces structures complexes constitue non une simple juxtaposition de modes de production, mais une structure

complexe *unique*, un objet *unique*, doté de sa causalité structurale propre. En même temps, cette structure unique est soumise, en général, à la dominance d'une structure spécifique, qui correspond à celle d'un mode de production donné, par exemple le mode de production capitaliste. C'est pour cette raison que si, dans une structure complexe de ce type, comme la France du XIX^e siècle par exemple, on trouve de nombreux éléments structurels appartenant à d'autres modes de production que le mode dominant, l'on est cependant en droit de dire que cette structure correspond à celle d'une économie capitaliste.

Si la présence simultanée et l'interaction de plusieurs modes de production caractérisent n'importe quelle structure économique réelle, elles caractérisent aussi, bien sûr, une économie en transition, mais, dans ce cas, intervient un élément supplémentaire, qu'est le *mode de dominance* et les *modalités d'élimination* des structures non dominantes. C'est là un des problèmes que nous aurons à examiner.

Je voudrais illustrer l'observation que je viens de présenter en prenant l'exemple de la situation de l'Union Soviétique en 1918 et en 1921.

Dans son rapport sur l'impôt en nature, en date du 9 avril 1921, Lénine déclarait :

« Voyez... ce que nous observons en Russie sur le plan des rapports économiques réels. Nous observons au moins cinq systèmes ou régimes, ou structures économiques différents qui sont, en partant du bas : le premier, l'économie patriarcale : le foyer paysan travaille uniquement pour son compte ou bien est nomade ou semi-nomade ; ... le deuxième, c'est la petite économie marchande qui vend ses produits au marché ; le troisième est capitaliste, c'est l'apparition des capitalistes, du petit capitaliste privé ; le quatrième, c'est le capitalisme d'Etat et le cinquième, le socialisme. »⁷

Nous avons là un exemple typique d'une structure économique complexe, mais nous avons aussi un exemple d'économie en transition vers le socialisme, parce que, comme Lénine le souligne dans ce même rapport, la classe ouvrière détient le pouvoir d'Etat ainsi que « les fabriques, les usines, les transports et le commerce extérieur »⁸. Dans ces conditions, même un certain développement du capitalisme, soit sous la forme de concessions au capital étranger, concessions limitées et strictement contrôlées, soit sous la forme d'un certain progrès du capitalisme intérieur, peut ne pas modifier l'orientation prédominante en raison du caractère ouvrier de l'Etat et de la prise en main par celui-ci de ce que Lénine appelle les « hauteurs dominantes de l'économie ».

Je reviens, maintenant, aux problèmes posés par l'analyse de toute structure économique complexe. Pour analyser une telle structure, et surtout pour prévoir son développement, nous pouvons mettre en œuvre les connaissances dont nous disposons concernant les lois

⁷ V. Lénine : *Œuvres complètes*, Moscou, 1962, 4^e édition, p. 313.

⁸ *Ibid.*, p. 314.

de fonctionnement et de développement de chacune de ces « structures élémentaires ». Toutefois, il faut bien voir que cette méthode n'est qu'approximative. Sa faiblesse est d'assimiler à des modes de production indépendants des structures élémentaires qui n'ont d'existence « autonome » que dans la représentation que nous nous en faisons comme mode de production distinct, c'est-à-dire comme des modes de production qui, dans leurs concepts mêmes, sont des structures pures. C'est pourquoi les conclusions que nous pouvons tirer de telles démarches ne sont encore qu'approximatives. La constatation des divergences entre ces conclusions et la réalité devra éventuellement conduire à la construction conceptuelle d'une structure complexe à dominante dont la causalité structurale correspondra mieux à celle du système économique réel.

A ceci, je voudrais ajouter que le caractère « mixte » des structures et des systèmes réels n'est pas seulement un caractère « interne » aux différentes économies nationales, mais il est aussi et encore davantage, un caractère propre à l'économie mondiale. Car le développement des forces productives dans tout pays est en partie conditionné par les *rappports de production mondiaux*. Cela est visible surtout dans les pays dominés par l'impérialisme mais cela est vrai aussi dans les pays dominants. Cela signifie, donc, que l'économie mondiale elle-même constitue une structure complexe de structures complexes. Or, l'économie mondiale constitue la réalité sein de celle-ci que se « combinent » (dans plusieurs dimensions) les *modes de production* les plus divers et les *diverses économies nationales* qui sont des parties de cette totalité complexe.

Aussi, lorsqu'on étudie le fonctionnement d'une économie nationale particulière, où semble « dominer » un mode de production particulier, par exemple, l'économie de tel pays d'Amérique latine où domine sur place la grande propriété foncière, on ne doit pas — si l'on veut aboutir à des conclusions significatives — traiter cette économie en dehors de son *mode de relations avec les modes de production dominant à l'échelle mondiale*, car on ne peut comprendre cette économie nationale que si on la saisit comme une partie des rapports de production mondiaux. C'est donc en tant que structure intégrée, par exemple en tant que structure dominée par l'économie américaine, que peut être comprise la spécificité du développement de cette économie.

De même, les transformations de structures et les différents stades de transition qu'une économie nationale peut connaître ne peuvent être valablement analysés qu'en réinscrivant ces transformations de structure dans la totalité structurale mondiale. On comprend ainsi, notamment, que les stades de transition de chaque économie qui accomplit sa révolution socialiste puissent être qualitativement différents des stades « apparemment analogues », parcourus par les pays qui l'ont précédé dans la même voie. Il en est ainsi, non seulement pour des raisons internes à chaque économie, c'est-à-dire en raison du niveau particulier de développement de ses forces productives et

des inégalités de ce niveau de ce développement, en raison des caractères de classes propres à cette économie, etc., mais aussi parce que la totalité mondiale est elle-même transformée. A ce point de vue, la Révolution d'Octobre constitue le début d'une époque nouvelle non seulement pour l'économie russe mais aussi pour l'économie mondiale, dont la structure a été profondément transformée.

Ceci conduit à formuler la proposition suivante : avec le partage du monde par l'impérialisme s'était constitué un système économique mondial. La rupture de l'unité de ce système a commencé avec la Révolution d'Octobre. Depuis cette époque, l'économie mondiale est entrée dans une période de transition. Les caractéristiques de cette transition, ses phases spécifiques, doivent être étudiées comme un phénomène objectif comportant ses aspects nationaux et ses aspects internationaux. Une telle étude exige l'élaboration de concepts spécifiques. Pour le moment, nous ne disposons que de concepts pratiques, particulièrement pauvres, tels que ceux de « coexistence mondiale » ou de « lutte mondiale des deux systèmes ». De tels concepts ne font que signaler l'existence d'un problème, qui est celui des formes et des phases de la transition à l'échelle mondiale, ils ne permettent pas encore de le poser sur le plan scientifique. Ce qui fait la difficulté du problème, ce n'est pas seulement son ampleur et sa nouveauté ; c'est aussi la spécificité de cette transition mondiale qui implique des transformations politiques et idéologiques au niveau des différents Etats, car ce sont ces transformations qui, à l'intérieur de chaque Etat, modifient la dominance d'un mode de production. Ce sont elles, par exemple, qui ont fait qu'à Cuba, en quelques mois, l'économie du pays a cessé d'être dominée par le capital américain pour s'intégrer à l'économie socialiste mondiale et entrer dans la voie de la construction du socialisme. Le caractère directement national de telles transformations fait souvent perdre de vue le caractère international du processus de transition.

Après ces observations générales, je voudrais m'arrêter sur quelques points de terminologie, car à travers un effort de clarification de la terminologie, on peut s'acheminer vers une formulation plus rigoureuse des concepts.

II. — Propositions de terminologie

Lorsque l'on parle des problèmes de la transition ces termes évoquent ceux de passage d'un mode de production à un autre, de constitution d'un mode de production, de transformation d'un système économique, etc. Chacun de ces termes à son tour peut désigner des problèmes différents. Il est donc nécessaire d'articuler ces concepts les uns aux autres afin d'entrer dans la voie d'une élaboration théorique. A cette fin je proposerai la terminologie suivante :

Tout d'abord, je proposerai de parler de la théorie de la « constitution » d'un mode de production déterminé pour désigner la théo-

rie de la formation de certaines des *conditions* d'un nouveau mode de production, donc la théorie des origines de ce mode de production. C'est une telle théorie qui est présentée par Marx lorsque, dans son analyse de l'accumulation primitive du capital, il montre comment au sein du mode de production féodal, se sont constituées les *conditions* du mode de production capitaliste, et ceci par le jeu spécifique non seulement des structures économiques mais aussi des structures politiques comme, par exemple, l'intervention du pouvoir politique pour la promulgation et la mise en œuvre des lois agraires en Angleterre. Une même nécessité théorique exige aujourd'hui que l'on mette à jour les conditions du mode de production socialiste qui sont en voie de formation au sein du mode de production capitaliste (au sens où Lénine disait par exemple que « le socialisme se montre à toutes les fenêtres du capitalisme contemporain »).

La théorie de la constitution, au sein d'un mode de production, de certaines des conditions d'un autre mode de produit est donc aussi celle de la transformation et de la dissolution des rapports de production existants. Cette dissolution affecte toute la structure sociale, et pas seulement la structure de la production. Elle est caractérisée par des formes spécifiques d'intervention de la superstructure sur l'infrastructure.

Par opposition à la théorie de la constitution des conditions d'un nouveau mode de production, je dirai que la théorie du passage se situe à un autre niveau d'abstraction car elle concerne spécifiquement le passage *idéel* d'une structure de production à une autre structure de production. Il ne s'agit donc pas là d'un passage *historique*.

Ceci nous renvoie à la nature théorique même du mode de production, comme combinaison variée des éléments constitutifs de tout mode possible (les travailleurs, les moyens de production), combinaison qui s'effectue selon les deux relations (de propriété et d'appropriation réelle) qui appartiennent à la structure de tout mode de production.

Le caractère *idéel* des modes de production conçus à ce niveau d'abstraction, a pour conséquence que leur succession dans l'idée peut être différente de la transition réelle d'un système économique à un autre. Cette transition n'est en effet jamais la succession d'un mode de production à un autre, elle est toujours la transition d'un mode de production complexe à dominante à un autre mode de production complexe à dominante.

Cette sorte de succession n'est soumise à aucune linéarité car, ici, les différents niveaux de la *structure sociale tout entière* réagissent les uns sur les autres et peuvent créer les conditions d'une transition directe d'un mode de production dominant à un autre, alors que dans la série idéale ces modes de production ne se succèdent pas. On voit que la complexité même des structures sociales exclut toute linéarité.

Ainsi que je le rappelais tout à l'heure, cette complexité s'étend

à l'échelle mondiale, puisque chaque économie nationale, qui est elle-même un complexe de structures, constitue un *chaînon* soit dominé, soit dominant, au sein de l'économie mondiale, et les contradictions qui se développent dans un pays donné ne sont pas seulement des contradictions « internes », elles résultent aussi du mode d'insertion du pays considéré dans le complexe économique et politique mondial (d'où, notamment, le concept du « chaînon le plus

Donc, si nous pouvons concevoir des lois abstraites de passage d'un mode de production à un autre, nous ne pouvons affirmer aucune loi de succession linéaire historiquement nécessaire entre les modes de production dominants des systèmes sociaux complexes. Nous savons d'ailleurs que la dissolution d'un mode de production ne fait que créer les *conditions* de l'apparition d'un autre mode déterminé. Elle ne crée pas la nécessité de celui-ci, car cette nécessité s'inscrit dans les conditions de transformation d'une structure beaucoup plus complexe que la seule structure économique, à savoir dans les conditions de transformation de l'ensemble de la structure sociale et des superstructures politiques et idéologiques.

Ainsi, la dissolution du *mode de production* capitaliste ne crée la *totalité* des conditions de succession du mode de production socialiste que lorsque sont réunies aussi les conditions politiques et idéologiques de cette succession. Celle-ci peut donc avoir lieu plus ou moins tôt, selon la *structure des conjonctures* par lesquelles passe chaque formation sociale historique. Aussi, dans la totalité mondiale actuelle, des pays qui n'ont pas développé en leur sein le mode de production capitaliste ou qui l'ont à peine développé peuvent, du fait des contradictions internes et internationales, connaître une *conjoncture* qui leur permet de faire l'économie du développement en leur sein de ce mode de production et de passer directement à la construction du socialisme ; la République Démocratique du Vietnam est un exemple d'un tel processus.

Nous voyons ici qu'en plus d'une *théorie des origines* d'un mode de production donné, il y a la nécessité non seulement d'une *théorie du passage* (idéal), mais aussi d'une théorie de la *structure de la conjoncture* ouvrant la voie à une transition. Cette conjoncture est généralement celle de la collision d'un ensemble de contradictions qui donne à un moment de l'histoire, un caractère révolutionnaire, et qui provoque la restructuration d'une formation sociale, c'est-à-dire le remplacement d'une formation sociale par une autre. C'est alors que s'ouvre une période de transition qui peut être elle-même l'objet de la *théorie de la transition*.

Si nous nous plaçons au niveau des économies nationales, nous pouvons dire que la période contemporaine nous montre *deux types* principaux de transition :

— celle d'une économie antérieurement dominée par le capitalisme (même si le capitalisme *intérieur* y était faible ou pratiquement inexistant) à une économie évoluant vers le socialisme ; cette transition au sens strict implique un préalable : le passage du *pouvoir*

d'Etat à la classe ouvrière ou à une coalition des classes autrefois exploitées et au sein de laquelle la classe ouvrière joue le rôle dominant :

— le deuxième type de transition (de transition au sens large) est celui qui connaît une économie qui subissait la domination coloniale directe et qui entre dans une période post-coloniale.

Ce deuxième type de transition qui n'élimine pas les formes intérieures d'exploitation de l'homme par l'homme, implique une rupture beaucoup moins profonde avec le passé que la première, puisque fondamentalement la dominance antérieure ne se trouve pas abolie mais seulement modifiée. Elle ne se trouve pas abolie car un système qui maintient l'exploitation de l'homme par l'homme et dans lequel l'Etat n'est pas aux mains des travailleurs mais des classes exploiteuses doit, finalement, s'appuyer sur cette partie du système économique et politique mondial qui lutte pour le maintien des privilèges de classe et qui est donc politiquement solidaire de tout système d'exploitation.

Ainsi, ce sont, en définitive, les conditions économiques, sociales et politiques *internes* qui déterminent l'intégration d'un pays au système mondial capitaliste ou au système mondial socialiste.

Aussi, le terme « d'économie de transition », lorsqu'il désigne les économies post-coloniales semble pouvoir prendre deux significations :

1° Ce terme peut signifier, simplement, que la *forme* antérieure de dominance a été modifiée, sans que la nature de cette dominance ait été changée. Tel est le cas pour un pays comme l'Inde où le capitalisme d'Etat a été utilisé par la bourgeoisie indienne pour renforcer sa propre puissance. Mais les limites mêmes que le système économique existant oppose au développement de l'économie indienne ont finalement contraint la bourgeoisie indienne à se maintenir sous la dépendance du capital étranger.

2° Le terme d'économie de transition, appliqué à une économie post-coloniale où le pouvoir n'est pas passé aux mains des travailleurs, semble pouvoir être employé aussi pour désigner une situation d'équilibre momentané des forces des classes sociales en présence. Un tel équilibre, qui peut aboutir à des *coalitions de classes* (formelles ou non) est éminemment *instable*. Il ne peut pas constituer la base sociale d'un système économique ayant des lois spécifiques de développement. Une telle situation d'équilibre instable est par exemple, celle qu'a connue l'Indonésie jusqu'en septembre 1965. Je crois que dans de tels cas, on ne peut pas parler d'une « *économie de transition* » mais d'une « *situation de transition* », une telle situation est d'ailleurs généralement caractérisée, sur le plan économique, par une absence à peu près totale de développement.

Si nous acceptons, au moins provisoirement, la terminologie qui vient d'être proposée, nous dirons qu'au niveau d'un pays le problème théorique de l'économie de transition concerne la théorie d'un

mode de production complexe qui vient de se substituer à un autre mode de production complexe, à la suite d'une rupture de l'ancienne totalité structurée.

L'économie de la période de transition est donc celle du *lendemain d'une coupure*, c'est pourquoi la théorie de la transition n'est pas celle des origines mais celle des *commencements*. Au sens strict du mot, elle est la théorie des *commencements d'un nouveau mode de production*. Un de ses objets est constitué par le stade initial, ou plutôt par les problèmes de la période d'instabilité initiale, de cette période antérieure à ce que Marx appelle la « consolidation sociale du mode de production »⁹.

Le stade initial est celui où le sort de la nouvelle formation sociale n'est pas encore scellé ou bien celui où ce sort est encore incertain. Dans les deux cas ce stade correspond au « lendemain » d'une rupture avec un mode de production autrefois dominant ou à un ébranlement sérieux de l'ancienne dominance (cas de la période immédiatement postérieure à la « décolonisation » dans un pays autrefois colonisé). Bien entendu ce « lendemain » peut éventuellement couvrir un certain nombre d'années.

Cependant, les problèmes de l'économie de transition, tels que nous pensons les aborder ici, vont au-delà de cette phase d'instabilité initiale. Ils concernent, comme nous l'avons dit, non seulement le stade initial, comme premier stade de la période de transition, mais la phase de transition tout entière en tant que première phase d'une période historique. Par exemple, pour l'Union Soviétique, nous serons tout autant intéressés par les lendemains de la Révolution d'Octobre que par les périodes actuelles.

Ce qui constitue ensuite la « *phase de transition* » (au sens de la phase de transition entre le capitalisme et le socialisme par exemple) ce n'est plus le fait de l'instabilité ou de l'absence de dominance, c'est le fait d'une *inadéquation* encore relativement grande entre l'essentiel des nouveaux rapports sociaux, désormais dominants et les forces productives, ce qui signifie aussi un certain type de contradictions entre la forme de propriété et le mode réel d'appropriation. Dans ces conditions les nouveaux rapports sociaux ne dominent pas encore par leurs propres forces ; en d'autres termes, les conditions de la reproduction élargie de ces rapports sociaux ne sont pas encore données¹⁰.

⁹ K. Marx, *Le Capital*, T. VIII, p. 174.

¹⁰ On doit réfléchir aussi à une situation inverse, dans laquelle les anciens rapports sociaux ne peuvent plus dominer leurs propres forces, parce que désormais les forces productives débordent en quelque sorte les rapports de production dans lesquels ils doivent s'insérer. Cette situation serait celle de l'impérialisme à son stade final qui est obligé de recourir soit à des moyens de contrainte violents, soit à l'accroissement rapide des dépenses improductives (dépenses de guerre principalement, mais toute autre dépense visant à détourner une partie du fonds d'accumulation d'un emploi productif). Ce point sera à étudier à part.

Quand il existe une telle situation d'inadéquation entre les nouveaux rapports sociaux et les forces productives, la domination des nouveaux rapports sociaux ne peut être assurée que par des *médiations*, par exemple dans le cas de l'économie en transition vers le socialisme par le recours à ces deux médiations extrêmes que sont le recours au marché (exemple de la N.F.P.) ou le recours à la centralisation administrative (exemple des premiers plans quinquennaux). Ces médiations témoignent de la profondeur encore très grande des contradictions internes. Leur solution doit se trouver dans le développement des forces productives qui assurera l'adéquation entre les nouveaux rapports sociaux et les forces productives elles-mêmes : dans le cas de l'économie socialiste ce développement doit conduire à une intégration et une interdépendance suffisamment profonde des forces productives pour que le mécanisme du marché et le mécanisme de la centralisation administrative puissent être écartés et remplacés par une direction coordonnée de l'économie à travers des mécanismes originaux, au centre desquels se trouvera une planification de type nouveau.

Les observations qui précèdent appellent des précisions terminologiques complémentaires. Il semble justifié de réserver le terme de « phase » pour désigner les *deux grands moments du développement d'une formation sociale, à savoir* : 1° celle de *ses commencements*, c'est-à-dire la phase de la transition au sens strict qui est aussi celle d'une non-correspondance spécifique entre forces productives et rapports de production. C'est un point sur lequel je reviendrai. Et 2° la phase de la *reproduction élargie de la structure de production*, celle qui peut faire l'objet d'une analyse synchronique et qui est caractérisée par une dynamique propre.

Chacune de ces phases est caractérisée par une articulation spécifique des niveaux de la formation sociale et de leurs contradictions, donc par un certain type de développement inégal de ces contradictions. Au long d'une même phase, ce qui, à un moment donné, est une contradiction principale, devient une contradiction secondaire ou bien encore un aspect secondaire de la contradiction devient un aspect principal. Ces déplacements de contradictions rythment les différents *stades* d'une phase donnée ; ils sont marqués par des modifications dans les rapports entre les classes ou entre les différentes couches d'une même classe. C'est ainsi que Cronstadt et la crise économique qui l'a précédé, ont marqué un tel déplacement et ont obligé le P.C.B.R. à modifier sa politique économique. Lénine écrit à cette époque : « L'économie du printemps 1921 s'est transformée en politique : Cronstadt. »¹¹

Arrivé à ce point, nous voyons surgir deux ordres de problèmes :

1° Existe-t-il un découpage typique de la période de transition en *stades*, ayant des caractères spécifiques ? Si oui, 2°) quels rap-

¹¹ Lénine : *op. cit.*, Moscou, Tome 32, p. 347.

ports y a-t-il entre ces stades typiques et les périodes historiques par lesquelles sont passées les économies des pays socialistes ?

Ce sont là des questions auxquelles nous devons essayer de répondre.

III. — Caractéristique fondamentale de la période de transition

Cependant, nous devons dès maintenant donner un début de réponse à la question théorique suivante : si l'on considère l'ensemble de la phase de transition au niveau d'une économie nationale, existe-t-il un caractère commun à l'ensemble de la phase et qui justifie qu'on la considère comme *une* ?

Si on répond affirmativement à cette question, il en surgit une autre : au cas où existe un caractère *commun à l'ensemble* de la phase de transition d'un mode de production à un autre (ceci au sens strict du mot) des phases de transition différentes peuvent-elles aussi avoir des caractéristiques communes ? En d'autres termes, s'il existe une caractéristique fondamentale de la phase de transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste, une caractéristique semblable se retrouve-t-elle, sous une autre forme, c'est-à-dire avec d'autres modalités dans la phase de transition du mode de production capitaliste au mode de production socialiste ?

Pour répondre à cette question, le point de départ nous est évidemment fourni par les analyses relatives à la transition du mode de production féodal au mode de production capitaliste.

Comme Etienne Balibar l'a montré, la phase de *transition au capitalisme* a été caractérisée par une certaine forme de *non-correspondance* entre le mode d'appropriation formel et le mode d'appropriation réel.

Le mode d'appropriation *formel* de la phase de transition au capitalisme est déjà la forme capitaliste de la propriété, c'est-à-dire la séparation du travailleur de la propriété de ses moyens de production : par contre, le mode d'appropriation *réel* n'est pas encore le mode d'appropriation spécifique du capitalisme, c'est-à-dire la grande industrie.

Marx écrit à ce sujet :

« Le capital s'empare d'abord du travail dans les conditions techniques données par le développement historique. Il ne modifie pas immédiatement le mode de production¹² ».

Cette première phase, cette phase de la transition au capitalisme, c'est celle de la *manufacture*. La manufacture apparaît ainsi comme le *mode de production* de la phase de transition au capitalisme. Ce

¹² K. Marx : *Le Capital*, Tome I, p. 53, cité d'après la traduction refaite par E. Balibar.

qui caractérise ce mode de production, c'est que la manufacture ne fait que radicaliser à l'extrême ce qui était le caractère distinctif du métier artisanal, à savoir *l'unité* de la force de travail et du moyen de travail.

Ainsi, tandis que le rapport social de production introduit la *dissociation formelle* entre le travailleur et ses moyens de production, le procès de travail maintient *l'unité*.

La *non-correspondance* entre le rapport social de production et le procès de travail est donc caractéristique de la période de transition au capitalisme.

Cette non-correspondance est abolie ensuite, par la révolution industrielle, dont le développement a précisément été rendu possible par la subsumption formelle du travail au capital.

La révolution industrielle, c'est-à-dire le développement des forces productives que ce développement implique brise *l'unité* du travailleur et de ses moyens de production. Ceux-ci cessent d'être *individuels*, ils deviennent *collectifs*. Dès lors, il y a *séparation* du travailleur et de ses moyens de travail aussi bien sur le plan du procès de travail, que sur le plan des rapports sociaux de production. Il y a donc *apparition d'une correspondance*, de ce qu'Etienne Balibar appelle une *homologie* entre les formes de l'appropriation. Avec la grande industrie, la subsumption du travailleur au capital n'est plus seulement formelle, elle est réelle, selon la formule de Marx¹³.

Comme on le sait, cette *homologie* recouvre en même temps une *contradiction*, à savoir la contradiction qui oppose la propriété *privée* des moyens de production et le caractère *social* des forces productives.

Pour en revenir à la période de transition au capitalisme, on voit donc que celle-ci est caractérisée par *une certaine forme de non-correspondance*. Celle-ci s'exprime aussi comme un *décalage chronologique*. Il s'agit du décalage chronologique dans la formation des différents éléments de la structure : le capital comme « rapport social »... existe avant et indépendamment de la subsumption « réelle », c'est-à-dire de la forme spécifique ... de (la) relation (d'appropriation réelle) correspondant au mode de production capitaliste¹⁴.

La question à laquelle nous sommes maintenant appelé à répondre est la suivante : la période de transition au socialisme est-elle caractérisée aussi par une non-correspondance et par un « décalage chronologique », le décalage étant lui-même appelé à se terminer par la victoire d'un nouveau type de révolution industrielle, c'est-à-dire par la prédominance de forces productives ayant des caractéristiques correspondant aux nouveaux rapports sociaux de production ? Cette prédominance elle-même pouvant précisément être acquise grâce à l'apparition préalable des rapports de production socialistes, c'est-à-dire grâce à un certain type de « décalage chronologique » ?

¹³ K. Marx : *Le Capital*, Tome I, p. 535.

¹⁴ Cf. E. Balibar, *op. cit.*, Tome 2. p. 228-229.

A cette question, je crois que l'on peut répondre par l'affirmative, en avançant les propositions suivantes, qui exigent bien entendu d'être approfondies. Il semble que la forme spécifique de la « non-correspondance » de la phase de transition au socialisme soit la suivante : le mode de propriété est formellement — pour les principaux moyens de production — celui de la société tout entière, tandis que le mode d'appropriation réel est encore celui des collectifs limités de travailleurs, car c'est seulement au niveau de ces collectifs que s'effectue l'appropriation réelle de la nature¹⁵.

Le décalage chronologique propre au mode de production de transition vers le socialisme serait donc aussi la constitution d'un mode d'appropriation formelle qui « précède » le mode d'appropriation réelle correspondant.

La base matérielle de cette non-correspondance apparaît dès lors comme constituée par la nature des forces productives qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce qu'on appelle précisément encore « l'entreprise » ou la « firme » socialiste ; c'est-à-dire d' « entreprises » ou de « firmes » auxquelles il faut reconnaître un certain degré d'autonomie, précisément parce qu'elles sont le cadre de l'appropriation réelle de la nature. Cependant, dès maintenant, le développement des forces productives dans certaines branches, notamment dans la production d'électricité, dans la grande industrie chimique (sous la forme des grands combinats) montre l'apparition d'un mode d'appropriation réelle, susceptible d'être dominé au niveau de la société tout entière. Lorsque cette évolution sera achevée pour l'essentiel, c'est-à-dire lorsque ces forces productives de type nouveau seront les forces productives dominantes, il y aura *homologie* entre le mode d'appropriation et le mode de propriété, il y aura superposition du pouvoir juridique et de la capacité effective et la phase de la transition sera terminée. Il semble que l'on puisse dire dès maintenant que cela suppose un développement très ample de l'automation, de l'intégration technique et des formes de gestion sociale à distance.

En partant de ce qui précède, nous voyons que ce qui caractérise la phase de transition dans son ensemble, ce n'est pas principalement l'instabilité de l'ordre social nouveau, ni l'absence de dominance des nouveaux rapports de production, c'est le fait d'une non-correspondance encore relativement grande entre les nouveaux rapports sociaux, désormais dominants, et la nature de l'essentiel des forces productives.

Plus dans un pays donné le niveau local de développement des forces productives est faible, plus est grande la non-concordance dont nous venons de parler. C'est en ce sens que Lénine, parlant de la situation soviétique de 1921, déclarait : « *la base économique du socialisme n'existe pas encore* »¹⁶.

¹⁵ Ce sont là des points que j'ai essayé d'analyser *infra* dans le chap. III « Les cadres sociaux-économiques et l'organisation de la planification sociale » et dans le chap. II « Formes et méthodes de la planification socialiste en fonction du niveau de développement des forces productives ».

¹⁶ V. Lénine, *Œuvres complètes*, Moscou, Tome 32, p. 346.

Un tel décalage entraîne d'importantes conséquences du point de vue de l'articulation des différents niveaux de la structure sociale. Cette non-correspondance implique, en effet, un efficace spécifique du niveau politique. D'autre part, tant qu'il existe une situation d'inadéquation entre les nouveaux rapports sociaux et la nature des forces productives, le fonctionnement du système économique ne peut être assuré que par des médiations spécifiques. Par exemple, dans le cas de l'économie en transition vers le socialisme, le recours à ces médiations que sont le capitalisme d'Etat, le marché (exemple de la N.E.P.) et la forte centralisation administrative (par exemple au cours des premiers plans quinquennaux).

Ceci me paraît très important lorsque l'on étudie les superstructures politiques de la période de transition, notamment les formes de la démocratie et le rôle de l'appareil administratif. C'est précisément pourquoi Lénine a insisté sur la notion des « bases économiques » du « dépérissement de la bureaucratie » et sur les problèmes de ce qu'il appelait la « lutte contre le bureaucratisme »¹⁶.

Je pense que c'est en partant de la notion de *non-correspondance* entre le mode d'appropriation formelle et le mode d'appropriation réelle et en tenant compte du *degré* et des *formes spécifiques* de cette non-correspondance que l'on doit aborder les problèmes qui se posent aux différents stades de l'économie de transition vers le socialisme et que l'on peut essayer de construire une théorie des stades. Ce qui permettra, notamment, de voir que selon les pays, c'est-à-dire selon le *degré initial* de non-correspondance et les *formes spécifiques* de cette non-correspondance, la période de transition peut être plus ou moins longue et, surtout, qu'elle peut être marquée par un rôle radicalement différent selon les pays de l'appareil bureaucratique et donc *par* des formes différentes de la démocratie socialiste.

Au niveau économique, c'est le degré et les formes spécifiques de la non-correspondance qui doivent être pris en compte pour poser correctement les problèmes du rôle du marché et de la monnaie, du rôle (actuellement si discuté en Union Soviétique) des relations directes entre les entreprises socialistes, des formes d'organisation de l'agriculture, des modifications à apporter aux mécanismes mêmes de la planification, etc.

Tous ces problèmes sont, à la fois, des problèmes économiques et des problèmes politiques. Leur solution met en cause les rapports entre les classes ou les rapports entre les différentes couches d'une même classe, les rapports entre le « sommet » et la « base », etc...¹⁷ En d'autres termes, il s'agit de mettre à jour des contradictions engendrées par un certain type de non-correspondance. De telles contradictions non convenablement traitées peuvent prendre un caractère antagoniste, ou de contradictions secondaires devenir contradiction principale. Par exemple, si le problème de la petite production paysanne

¹⁷ V. Lénine, *ibid.*, p. 346.

n'est pas correctement traité, cela peut conduire soit au recul des forces productives de l'agriculture (ce qui s'était passé avant la promulgation de la N.E.P.), soit à un rôle tellement accru du marché que le développement des rapports de production socialistes peut être gravement compromis (ce qui s'est produit en Yougoslavie).

Pour en terminer avec ces remarques relatives à la période de transition vers le socialisme, on doit encore faire une observation concernant l'ampleur et la nature de la *coupure* qui séparera la phase de *transition* au socialisme de sa phase de développement ultérieure. Il est évident que cette coupure sera encore plus profonde que celle qui sépare la phase de transition de la dernière phase du capitalisme. On voit, dès maintenant, que cette coupure signifiera la fin de la séparation entre travail manuel et travail intellectuel, et de la séparation entre travail d'exécution et travail de direction, c'est-à-dire la fin de subdivisions encore importantes au sein de la classe ouvrière elle-même.

Après ces remarques relatives à la transition vers le socialisme, je voudrais revenir rapidement sur quelques problèmes relatifs aux économies sorties de la période coloniale. Ici, il importe de poser la question de la spécificité de ces économies de transition.

Un des caractères spécifiques de cette transition est que l'aspect *principal* de leur situation actuelle ne résulte pas du développement *interne* de leur structure économique passée, c'est-à-dire d'un progrès interne de leurs forces productives qui les aurait fait évoluer d'un stade à un autre. Au contraire, les forces productives de ces pays étaient généralement stagnantes. Aussi leur situation post-coloniale est dominée par la *rupture* d'une dépendance politique. Cette rupture amorce la mise en place de possibilités nouvelles, par des interventions spécifiques du niveau politique sur le niveau des structures de production.

De même que l'événement de la rencontre de ces sociétés colonisées avec les sociétés capitalistes occidentales a, selon l'analyse de Balibar, appartenu à la diachronie de ces sociétés, parce qu'elle déterminait une transformation de leur mode de production¹⁸, de même l'événement de la rupture de la dépendance tend à déterminer (brutalement ou lentement) une transformation du mode de production. Comme dans toute transition de cette sorte, on assiste à un mode spécifique d'intervention de l'Etat, du droit et de la force politique sur le mode de production. Le développement rapide des interventions de l'Etat, la promulgation de plans de développement, la nationalisation d'entreprises de production ou de commerce extérieur, sont des illustrations de ces irruptions multiples au niveau des structures économiques. Ce qui distingue ces interventions de la transition vers le socialisme, c'est qu'elles émanent non pas d'un appareil d'Etat, qui serait celui de la classe ouvrière, ou d'une coalition de classes dirigée

¹⁸ E. Balibar, *op. cit.*, Tome 2, p. 314.

par la classe ouvrière, mais d'un appareil d'Etat qui maintient et défend les privilèges de classes économiquement dominantes : ici, ce qui joue le rôle déterminant ce sont les contradictions entre certains investissements et les intérêts étrangers, et non pas directement les contradictions sociales.

J'ajouterai encore qu'en ce qui concerne les économies sorties de la période coloniale, nous aurons à étudier essentiellement ce qui apparaît à nos yeux comme un stade initial mais qui n'est peut-être, après tout, que le stade final de l'ancien mode de production, c'est-à-dire une dissolution qui devrait alors aboutir à une transition réelle ; par contre, en ce qui concerne les économies socialistes, nous aurons à étudier plusieurs stades de la période de transition. Ce sera le cas, en particulier, pour l'économie soviétique, dont la phase de transition écoulée peut déjà être subdivisée en un certain nombre de stades spécifiques ayant chacun des caractères socio-économiques, et donc aussi politiques, distincts.



Ainsi, ce que nous nous proposons d'étudier, ce sont essentiellement les problèmes de ces deux types d'économies de transition qui caractérisent le monde d'aujourd'hui :

1. Les problèmes des *économies ayant accompli une révolution socialiste*, c'est-à-dire dans lesquelles se posent les problèmes de la construction du socialisme.

Bien sûr, il n'est pas dans nos objectifs d'étudier l'ensemble de ces problèmes. Il est certainement plus fructueux de donner la priorité à ceux d'entre eux pour lesquels on a des raisons de penser qu'ils posent les questions théoriques les plus fondamentales. Parmi elles, plus spécialement la place de la production marchande simple et même de la petite production capitaliste dans les premiers stades d'une économie évoluant vers le socialisme. C'est là une des questions qui ont été posées très clairement au moment de la formulation de la N.E.P.

Une autre question est celle des formes de transition de la production marchande simple à la coopération. Ici, nous retrouvons en particulier le cas de la collectivisation de l'agriculture en Union Soviétique, mais on doit aussi examiner d'autres modalités de transformation de l'agriculture, notamment celles qui ont été pratiquées en Chine.

Une autre question est celle des formes de médiation nécessaires pour dominer efficacement les contradictions qui peuvent naître de la non-correspondance entre mode d'appropriation formelle et mode d'appropriation réelle. Il faut s'interroger, notamment, sur le rôle progressif que ces contradictions peuvent avoir, c'est-à-dire sur la façon dont elles peuvent pousser en avant les forces productives et sur les conditions qui doivent être remplies pour qu'il en soit bien ainsi.

Les questions posées par l'articulation des problèmes de planifi-

cation et des problèmes de gestion de l'économie auront aussi à être examinées, notamment à travers l'expérience de Cuba et les discussions qui ont lieu dans ce pays.

Lorsqu'on approfondit ces questions, il apparaît qu'elles ont un contenu fondamentalement théorique et c'est ce contenu qu'il faut essayer de dégager, en analysant les évolutions historiques récentes et les réflexions théoriques déjà formulées sur ces évolutions.

2. Les problèmes des économies post-coloniales. Parmi les questions que pose l'évolution de ces pays, je mentionnerai celle du rôle et de la signification du capitalisme d'Etat. Il y a lieu, en particulier, d'analyser les différences spécifiques qui séparent ce capitalisme d'Etat de celui qui se développe sur la base du capitalisme de monopole, dans les grands pays impérialistes. Il y a lieu de s'interroger aussi sur les différences spécifiques qui séparent le capitalisme d'Etat de pays qui, comme l'Inde, sont dominés par une puissante bourgeoisie industrielle et le capitalisme d'Etat qui s'est établi dans des pays aux forces productives très peu développées et où existe seulement une très petite bourgeoisie, essentiellement paysanne et marchande, ce qui est le cas, par exemple, du Mali et du Cambodge.

Enfin, il est indispensable d'étudier les nouvelles structures du capitalisme, pour la double raison que l'étude de ces structures est certainement pleine d'enseignement pour la compréhension de certains des problèmes qui se posent aux économies socialistes elles-mêmes et que, d'autre part, l'évolution récente du capitalisme comporte de profondes répercussions sur l'évolution possible des économies post-coloniales. C'est ici, notamment, que surgit le problème désigné par le concept pratique de « néo-colonialisme ».

Tels sont, pour le moment, les principaux thèmes que nous nous proposons d'aborder. D'autres sont prévus, mais je crois qu'il est préférable de commencer à travailler ensemble sur les thèmes qui ont déjà été arrêtés avant d'essayer de définir avec plus de précision les thèmes que nous aborderons ultérieurement, ainsi que l'ordre dans lequel ceux-ci pourront être abordés.

Exposé introductif au séminaire de l'Ecole Normale Supérieure (Paris), sur : « Les problèmes de la transition ».

Décembre 1965.

Les cadres socio-économiques et l'organisation de la planification sociale*

I. — Vue d'ensemble sur le mode d'organisation des économies planifiées actuelles

La réalité de l'économie socialiste planifiée est une réalité plus complexe que l'image que l'on pouvait essayer de s'en faire avant toute expérience.

Cette économie ne comporte pas seulement une instance centrale, qui serait l'unique centre de décisions sociales, et qui élaborerait un plan tellement détaillé que les unités de production ou de distribution seraient réduites à un rôle purement technique, qui consisterait à exécuter, de façon stricte, les *ordres* reçus d'une instance centrale, qui aurait tout prévu et tout calculé.

En fait, le plan élaboré centralement, aussi détaillé qu'il soit, ne fixe aux unités de production qu'un nombre limité de tâches ayant un caractère obligatoire (c'est ce qu'on appelle souvent les « indices » ou « indicateurs » obligatoires). Une marge d'initiative, plus ou moins large, est ainsi laissée aux unités de production et de distribution.

Par conséquent, ces unités ne sont pas de simples subdivisions techniques de ce qu'on aurait pu concevoir comme un « trust d'Etat unique ». On sait, d'ailleurs, que cette expression de « trust d'Etat

* Ce texte a été rédigé par l'auteur à partir des notes et réflexions sur un cours fait en 1963-64 à l'École Pratique des Hautes Etudes (VI^e Section), Paris (Sorbonne).

¹ Les abréviations retenues sont les suivantes : V.E. = *Voprossy Ekonomik*. S.W. = *Sowjetwissenschaft*. P.E. = *Problèmes Économiques du Socialisme en U.R.S.S.* E.G. = *Ekonomitcheskaïa Gazeta*. S.N.Kh. = *Soviet Narodove Khoziaïstvo* (Sovmarkhoz ou Conseil de l'Économie Nationale).

unique » avait été employée par Boukharine, dans son livre *L'économie de la période de transition*.

Dans ce livre, Nicolas Boukharine soutenait que, dans une « économie sociale organisée », il n'y avait plus de place pour la science économique mais seulement pour une administration directe des choses. On sait, aussi, que cette vue n'a pas été acceptée par les autres dirigeants soviétiques ; Lénine, notamment, l'a considérée comme utopique et comme exprimant une position « ultra-gauche ».²

Dans la pratique de l'économie planifiée actuelle, les unités de production ne sont pas de simples unités techniques mais des *sujets économiques*, qui, par conséquent, prennent des *décisions* et auxquels il a fallu reconnaître une marge d'initiative et de responsabilité qui en fait aussi des *sujets juridiques*.

Ces sujets juridiques sont, comme tels, des sources de droits et d'obligations. Ils ne sont pas soumis seulement aux obligations que leur impose le plan mais ils sont soumis aux obligations qu'ils contractent.

Les produits qui passent d'une unité économique à une autre ne sont pas, en général, répartis en vertu d'*ordres administratifs*, la plus grande partie de ces produits circulent en vertu d'actes d'*achat* et de *vente* qui donnent lieu à des *paiements*.

Il y a donc, le plus souvent, non répartition des produits mais circulation de *marchandises* ; il y a une *monnaie* et des *prix*, c'est-à-dire (au moins apparemment) des *catégories marchandes*, d'où aussi un système de comptabilité en prix, un système de calcul monétaire et des salaires différenciés, ainsi qu'un système *financier* et un système de *crédit* avec un réseau *bancaire* d'Etat qui peut effectuer des prêts à échéances plus ou moins lointains.

Telle est la description que l'on peut faire de toutes les économies planifiées actuellement existantes, qu'il s'agisse de celles où les forces productives sont les plus développées, comme en Union Soviétique

² Dans une note écrite en marge du livre de N. Boukharine, Lénine remarque que la définition donnée par celui-ci de l'économie politique (Science de l'économie sociale reposant sur la production de *marchandises*, i.e. science d'une économie sociale non organisée...) nous fait « reculer d'un pas par rapport à Engels », qui, on le sait, a défini l'économie politique au sens large, comme la « science des conditions et des formes sous lesquelles les diverses sociétés humaines ont produit et échangé et, sur cette base, ont distribué leurs produits ».

Pour notre sujet, cet aspect de la discussion à laquelle le livre de N. Boukharine a donné lieu est évidemment fort important. Les appréciations portées par Lénine sur ce livre n'ont d'ailleurs pas été toutes aussi négatives que l'ont affirmé quelques années plus tard divers commentateurs. On trouvera certaines de ces appréciations dans *Zamechaniye na knigu N. Bukharina « Ekonomika Perexhodnova Perioda »*, 2^e édition, Moscou, 1932 (cf. aussi le Tome XI des œuvres de Lénine, édition 1928).

On trouvera également un commentaire de cette discussion et de ses prolongements (donc avec de nombreuses autres références) dans A. Kaufman « The origin of the Political Economy of Socialism », in *Soviet Studies*, janvier 1953, p. 243 sq. Cf., aussi, Ronald L. Meek *Studies in the Labour Theory of Value*, Londres, 1956, notamment p. 256-267.

ou en Tchécoslovaquie, ou de celles où l'agriculture joue encore un grand rôle, et où les forces productives sont relativement peu développées, comme en Chine ou en République Démocratique du Vietnam.

Cette réalité complexe, cette combinaison de la propriété de l'Etat socialiste et de la planification sociale, d'une part, et des catégories marchandes (ou du moins de leur apparence), d'autre part, peut sembler en contradiction avec certaines des descriptions anticipées de la société socialiste présentées par Marx ou par Engels.

II. — Quelques textes de Marx et d'Engels

Je ne veux pas parler ici des textes les plus anciens de Marx et d'Engels, comme ce discours du 15 février 1845 où Engels déclarait :

« Dans la société communiste, il sera facile de connaître la production et la consommation. Comme l'on sait ce dont chacun a besoin en moyenne, il est facile de calculer ce dont un certain nombre d'individus a besoin et comme alors la production ne sera plus entre les mains de quelques producteurs privés mais dans les mains de la Commune et de son administration, ce sera un rien de régler la production sur les besoins ». (MEGA late Abteilung, Band 4, S. 372).

car ces textes sont antérieurs à l'élaboration du socialisme scientifique. Je me référerai donc à quelques textes ultérieurs.

Je rappellerai, notamment, que dans la *Critique du programme de Gotha* (rédigé en 1875) Marx écrit, entre autres :

« Au sein d'un ordre social communautaire, fondé sur la propriété commune des moyens de production, les producteurs n'échangent pas leurs produits ; de même, le travail incorporé dans les produits n'apparaît pas davantage ici comme *valeur* de ces produits... puisque désormais, au rebours de ce qui se passe dans la société capitaliste, ce n'est pas par la voie d'un détour mais directement que les travaux de l'individu deviennent partie intégrante du travail de la communauté ». (Cité d'après la publication des Editions Sociales, Paris, 1950, p. 23).

Dans cette même *Critique du programme de Gotha*, Marx précise qu'il a en vue non la société communiste développée mais la société communiste telle qu'elle vient de sortir de la société capitaliste. C'est pour cette même société, donc pour cette économie de transition, qu'il prévoit que chaque travailleur recevra, en contrepartie de son travail, non un salaire en monnaie mais un « bon constatant qu'il a fourni tant de travail (défalcation faite du travail effectué pour les fonds collectifs) et avec ce bon il retire des stocks sociaux d'objets de consommation autant que coûte une quantité égale de son travail » (*ibid.*, p. 23).

D'après ce texte, il n'y aurait plus, dans la société socialiste, même à ses débuts, ni marchandises, ni valeur, ni monnaie ni, par conséquent, prix et salaires.

C'est la même idée que Marx avait déjà formulée dans *le Capital* et qu'un an environ plus tard Engels reprend dans *l'Anti-Dühring*, notamment lorsqu'il écrit :

« Par la prise de possession sociale des moyens de production, la production marchande cesse... » (cité d'après l'édition Costes, T. III, Paris, 1933, p. 51).

Il y a donc, au moins apparemment, contradiction entre le fonctionnement effectif des économies socialistes que nous connaissons aujourd'hui³ et les analyses de Marx et d'Engels.

III. — La nature des problèmes à examiner

Si l'on admet que la réalité des économies socialistes actuelles correspond à des *exigences objectives*, imposées par le fonctionnement et le développement de ces formations sociales⁴ et non à des « déformations » par rapport à un « modèle idéal » (que Marx et Engels se sont toujours refusés à présenter) il est nécessaire de s'interroger sur les raisons qui expliquent la contradiction, au moins apparente entre cette réalité et certaines des analyses de Marx et d'Engels.

Cela est d'autant plus indispensable que le bon ou le mauvais fonctionnement de l'économie planifiée est évidemment influencé, de façon décisive, par les formes données à l'organisation de cette économie, donc par le rôle reconnu aux unités de production, aux échanges entre ces unités, à la monnaie, aux prix, etc.

Sur un autre plan, le rôle revenant aux catégories marchandes dans les économies planifiées actuelles n'est pas sans influencer profondément les comportements, les attitudes, et, plus généralement, les superstructures idéologiques. Pour cette raison, aussi, on ne peut donc négliger de s'interroger sur les raisons du maintien, au moins apparent, des catégories marchandes.

Par ailleurs, les changements fréquents d'organisation qui ont lieu dans les différents pays socialistes (notamment, ces dernières années, en Union Soviétique), les hésitations et les fluctuations (vers plus ou moins de centralisme ou plus ou moins d'autonomie laissée

³ Si l'idée que les catégories marchandes sont appelées à disparaître dès la première phase de la société socialiste était généralement admise par les marxistes avant la Révolution d'Octobre, on sait que Lénine a été un des premiers à renoncer à cette conception et à souligner l'importance du calcul économique au niveau même des unités de production (cf. notamment, Lénine, *op. cit.*, 4^e édition, Vol. 33, p. 160 et 161, en russe).

⁴ C'est là, précisément, ce que nous admettons.

aux entreprises) que ces changements traduisent, font apparaître que la mise au point de l'organisation la meilleure, c'est-à-dire la mieux adaptée au niveau de développement et à la nature des forces productives actuelles ainsi qu'aux exigences de la construction de la société socialiste, ne peut pas être considérée ayant été pleinement réalisée (bien que ce soit à travers de tels changements que ces exigences s'expriment).

Les hésitations mêmes de la pratique indiquent que l'on connaît actuellement un stade de recherches qui comporte une forte proportion d'empirisme. Ceci ne veut pas dire, bien sûr, que les considérations théoriques soient absentes des recherches actuelles, mais les hésitations de la pratique nous montrent que ces considérations théoriques ne constituent pas encore un corps assez fortement structuré pour être capable d'orienter avec précision la recherche des formes optimales d'organisation.

Il faut donc nous interroger aussi sur les considérations théoriques généralement admises et voir dans quelle mesure il est possible de pousser un peu plus loin les analyses qui les sous-tendent.

Une telle réflexion est étroitement liée à une réflexion sur la structure des plans et sur les moyens de leur mise en œuvre.

Par « structure des plans » j'ai en vue, notamment, la nature des grandeurs dans lesquelles sont fixés les objectifs des plans (grandeurs physiques et grandeurs autres que physiques), le degré de détail jusqu'auquel on descend dans la fixation de ces objectifs et la nature des indicateurs du plan qui sont obligatoires pour chaque entreprise.

Par « moyens de mise en œuvre des plans », j'ai en vue, notamment, le rôle respectif des ordres administratifs, du calcul économique et des divers instruments de direction de l'économie.

Bien entendu, pour le moment, je n'aborderai ces différents problèmes que sous leur aspect le plus général.

Pour commencer, je dirai quelques mots des raisons les plus évidentes de la contradiction apparente entre le mode d'organisation et de fonctionnement actuels des économies planifiées et certaines des formulations de Marx et d'Engels, formulations qu'ils ont toujours avancées avec la plus grande prudence et qu'ils se sont toujours refusés à présenter comme des anticipations.

Parmi les raisons les plus évidentes du maintien des catégories marchandes au sein des économies socialistes actuelles, il faut mentionner l'existence dans ces économies de plusieurs formes de propriété.

IV. — La diversité des formes de propriété sur les moyens de production

On sait que dans *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* Staline a présenté une réfutation de la thèse selon laquelle il

y aurait contradiction entre l'existence d'une production marchande en U.R.S.S. et le texte précédemment cité d'Engels, texte où celui-ci déclare que « par la prise de possession sociale des moyens de production la production marchande cesse... »

Staline observe que, dans ce texte, Engels ne précise pas s'il s'agit ou non de la prise de possession par la société de *tous les moyens de production* et il note justement que, dans un autre passage de l'*Anti-Diihring*, Engels parle de la prise de possession de « tous les moyens de production » (cf. Edition Costes, Tome III, p. 68).

Staline en tire la conclusion que, pour Engels, la disparition de la production marchande supposait l'expropriation de *tous les moyens de production du pays* (ce qui n'a eu lieu ni en U.R.S.S. ni dans aucun autre pays socialiste). Staline ne se montre d'ailleurs pas sûr que la production marchande pourrait effectivement disparaître même si tous les moyens de production étaient nationalisés, du moins dans les pays où le commerce extérieur continue à jouer un grand rôle.

On doit noter, en effet, qu'après avoir observé qu'il n'y a qu'en Angleterre qu'il serait possible, selon lui, étant donné la forte concentration de la production agricole, de nationaliser *tous les moyens de production* et, donc, d'éliminer la production marchande, Staline ajoute aussitôt :

« Je fais abstraction ici de l'importance qu'a pour l'Angleterre le commerce extérieur, avec sa part énorme dans l'économie nationale britannique. Je pense que c'est seulement après avoir étudié la question qu'on pourrait définitivement décider du sort de la production marchande en Grande-Bretagne au lendemain de la prise du pouvoir par le prolétariat et de la nationalisation de tous les moyens de production ». (J. Staline, *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, édition du P.C.F., Paris, 1952, p. 12).

Je reviendrai ultérieurement sur cette remarque de Staline.

Quoi qu'il en soit, Staline fait observer (*op. cit.*, p. 13) qu'Engels n'a pas répondu, et n'a d'ailleurs pas cherché à répondre, à la question : que devient la production marchande dans un pays où *seulement une partie des moyens de production* est suffisamment concentrée pour pouvoir être expropriée tandis qu'une autre partie des moyens de production, essentiellement dans l'agriculture, est tellement morcelée entre des propriétaires producteurs qu'il n'est pas possible d'envisager l'expropriation de ces derniers.

Après avoir posé cette question, Staline indique que Lénine y a répondu, notamment dans deux textes : celui sur l'impôt en nature et celui sur la coopération.

Cela est vrai, même si, dans ces textes, Lénine a répondu à cette question dans des termes qui ne sont pas exactement ceux employés par Staline.

Je crois qu'il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse :

En effet, dans le résumé présenté par Staline (*op. cit.*, p. 14) des thèses de Lénine sur la coopération et sur la suppression de l'impôt

en nature (Rapport présenté par Lénine au X^e Congrès du P.C. (B.R.), intitulé *Rapport sur la substitution de l'impôt en nature aux réquisitions*, 15 mars 1921), les *kolkhoz* sont placés, en quelque sorte, au centre de l'analyse. Or :

1^o Lorsque Lénine a défendu la thèse des *échanges marchands*, il pensait évidemment non pas aux *kolkhoz*, qui n'existaient pratiquement pas à l'époque, mais aux *paysans individuels*, en particulier aux paysans moyens. Il le dit d'ailleurs expressément lorsqu'il écrit :

« Il faut que satisfaction soit donnée à la paysannerie moyenne », et lorsqu'il ajoute que cette satisfaction ne peut être donnée que par « une certaine liberté d'échange » (V. Lénine, *L'alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie*, Moscou, 1957, p. 742 et 743).

2^o Lorsque Lénine parle de la coopération, il n'a pas seulement en vue, ni même principalement en vue, les coopératives de *production* (c'est-à-dire les *kolkhoz*) mais aussi, et surtout, les coopératives commerciales (d'achat et de vente). Cela ressort clairement de ce qu'il dit des magasins coopératifs et de son affirmation que pour être un bon coopérateur il faut être « un marchand civilisé » (*ibid.*, p. 828 et 829).⁵

Bien que la deuxième remarque n'ait pas une importance primordiale pour le sujet principal de notre discussion actuelle, je pense qu'il fallait la formuler pour, au moins, deux raisons :

a) Parce que, depuis la collectivisation des années 1928-1929, l'idée léniniste de développement des coopératives a été associée de façon unilatérale à l'idée de développement des *kolkhoz*, ce qui n'était pas la conception de Lénine, pour qui le développement des coopératives embrassait *toutes les formes de coopération* et :

b) Parce que Lénine a attribué une très grande importance aux coopératives dans le cadre de la construction du socialisme.

On sait qu'il a écrit notamment :

« Le régime des coopératives civilisées, quand les moyens de production appartiennent à la société et que le prolétariat a triomphé de la bourgeoisie comme classe, c'est le régime socialiste » (*ibid.*, p. 830)⁵.

Après cette parenthèse, nous pouvons revenir à l'essentiel de l'argument de Staline : si la production marchande subsiste sous la dictature du prolétariat, c'est :

1^o Parce que tous les moyens de production n'ont pas été nationalisés (et ils ne l'ont pas été parce qu'ils n'étaient pas tous mûrs pour l'être), et donc,

2^o Qu'il existe, à côté de la propriété d'Etat, une propriété *kolkhoziennne* et que les *kolkhoz* ne se séparent de leurs produits qu'à travers des *échanges*, c'est-à-dire sous forme de *marchandises*.

⁵ Citation empruntée au texte de Lénine intitulé : *De la coopération*.

On doit ajouter, de la même façon, que l'existence d'une production privée, fournie par les artisans individuels et surtout par les kolkhoziens sur leurs parcelles individuelles, constitue une autre raison d'être de la production marchande, des échanges, de la monnaie, etc.

Tout ceci revient à dire que, dans les économies planifiées actuelles, il n'y a pas prise de possession par l'Etat de *tous* les moyens de production et que c'est pour cette raison que les catégories marchandes subsistent.

Cette explication me paraît juste, mais elle ne me semble pas suffisante.

En effet, cette explication nous permet de comprendre pourquoi il y a *production marchande en dehors du secteur d'Etat*, et pourquoi il y a *circulation marchande à la périphérie de ce secteur*, lorsque le secteur d'Etat vend ses produits aux autres secteurs ou aux consommateurs ou qu'il achète des produits aux autres producteurs, mais cette explication ne permet pas de comprendre le *maintien des catégories marchandes à l'intérieur du secteur d'Etat*.

Pourquoi, à l'intérieur de ce secteur d'Etat, les entreprises procèdent-elles à des achats et à des ventes ? Pourquoi écoulent-elles leur production à un certain prix ? Pourquoi effectuent-elles des opérations monétaires ? etc. C'est à ces questions que l'argument de la coexistence de plusieurs formes de propriété ne semble pas pouvoir répondre.

C'est ce problème qu'il nous faut donc examiner maintenant.

V. — Les catégories marchandes à l'intérieur du secteur d'Etat

Nous examinerons, d'abord, les explications qui ont été fournies du maintien des catégories marchandes à l'intérieur du secteur d'Etat. Ici, encore, nous trouverons une formulation particulièrement élaborée de ces explications dans l'ouvrage de Staline *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*

Ces explications semblent pouvoir se résumer de la façon suivante :

1. — Le caractère marchand d'une partie de la production du secteur d'Etat

Le secteur d'Etat écoule, en fait, une partie de ses produits comme des marchandises et, par conséquent, une partie de sa production continue à être une *production marchande*, sur laquelle la *loi de la valeur* conserve un rôle *régulateur*, au moins dans certaines limites.

a) La principale et la première catégorie de produits qui deviennent ainsi des marchandises sont les produits destinés à la consommation personnelle. C'est ainsi que Staline écrit :

« Le fait est que, chez nous, les produits de consommation nécessaires pour couvrir les dépenses de forces de travail dans le processus de la production sont fabriqués et sont réalisés en tant que marchandises soumises à l'action de la loi de la valeur. Là, précisément, la loi de la valeur exerce son action sur la production ».
(*Op. cit.*, p. 18).

b) En second lieu, même certains moyens de production continuent à être écoulés comme des marchandises, ce sont les moyens de production vendus à l'extérieur (cf. *ibid.*, p. 45). Les moyens de production ainsi exportés deviennent effectivement des marchandises.

J'ai déjà signalé, tout à l'heure, le fait que Staline se demandait si, pour un pays comme l'Angleterre, où le commerce extérieur joue un rôle très important, la production marchande ne devrait pas être maintenue, même si tous les moyens de production étaient nationalisés.

Je laisserai de côté, pour le moment, le problème posé par l'influence du commerce extérieur sur le maintien de la production marchande. Il s'agit, d'ailleurs, d'un problème qui a une importance théorique considérable, car, à travers lui, se trouve posée la question suivante : la disparition complète de la production marchande ne suppose-t-elle pas aussi la réalisation du socialisme à l'échelle mondiale et une véritable planification internationale ?

Pour l'instant, c'est le caractère marchand de la production des objets de consommation qui retiendra notre attention.

Je rappellerai, tout d'abord, qu'après avoir indiqué que les objets d'usage personnel sont écoulés comme des marchandises, Staline ajoute :

« Cela étant, l'autonomie financière et la rentabilité, le prix de revient, les prix, etc. ont aujourd'hui une importance d'actualité dans nos entreprises. C'est pourquoi nos entreprises ne peuvent, ni ne doivent, se passer de la loi de la valeur. » (*Ibid.*, p. 18.)

L'argument ainsi présenté me paraît faible. Et cette faiblesse apparaît sous deux aspects au moins :

1° En premier lieu, il faudrait expliquer pourquoi les objets de consommation sont *vendus* contre de la monnaie et ne sont pas *distribués* contre des biens, comme le prévoyait Marx dans la *Critique du Programme de Gotha*. Tant que l'on n'a pas fourni cette explication, on ne fait que *déplacer* le problème, on ne le résout pas.

2° En second lieu, même si on admet momentanément l'explication du maintien de la production marchande par le fait que les objets de consommation personnelle sont vendus, il ne semble pas que cela permette de comprendre pourquoi à l'intérieur du secteur d'Etat les moyens de production sont *achetés* et *vendus* et ont un prix, etc.

Staline a bien vu cette difficulté ; aussi, il a formulé une deuxième explication.

2. — Les nécessités du calcul

Cette deuxième explication se trouve dans la partie des *Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* intitulée : « Réponse au camarade Alexandre Ilitch Notkine ». En effet, dans cette partie de l'ouvrage (p. 44), Staline pose la question :

« Pourquoi... parle-t-on de la valeur des moyens de production, de leur prix de revient, de leur prix de vente, etc. ? »

Et il répond :

« ... Cela est nécessaire pour les calculs, pour le règlement des comptes, pour établir le caractère rentable ou déficitaire des entreprises, pour vérifier et contrôler ces dernières. » (*Op. cit.*, p. 44.)

Il est clair que cette deuxième explication n'est pas non plus satisfaisante, car la vraie question est précisément de savoir pourquoi les calculs doivent être effectués à l'aide des catégories marchandes et pourquoi ils ne sont pas effectués directement en temps de travail ?

Si les calculs doivent être effectués à travers les catégories marchandes, c'est certainement que celles-ci ont une certaine réalité. A quoi, en effet, pourraient servir des calculs effectués à travers des catégories qui n'exprimeraient pas une certaine réalité ?

C'est là le fond de la question, et on n'y a pas répondu en se bornant à observer, comme le fait Staline, que le contenu des catégories marchandes n'est plus le même que dans le cadre du capitalisme.

Il est évident, en effet, que ces catégories ne recouvrent pas les mêmes rapports sociaux, mais il n'en reste pas moins qu'elles existent, qu'elles ont une réalité, qu'elles ne sont pas une « pure forme » comptable et que ce qu'il faut expliquer, c'est cette existence.

Il est d'autant plus nécessaire d'expliquer cette existence que, d'une part, celle-ci peut sembler ne pas avoir été prévue par la théorie et que, d'autre part, l'explication que l'on donnera aidera, en principe, à traiter ces catégories comme l'expression de phénomènes réels, ayant une existence objective (d'où découlent également des exigences objectives) et non comme des « commodités de calcul », que l'on pourrait donc manipuler arbitrairement.

Il y a plus important encore : la mise à jour de la raison d'être des catégories marchandes dans l'économie planifiée actuelle constitue une étape nécessaire à la mise en place des conditions effectives

de la disparition de ces catégories marchandes dans une étape ultérieure, étape qui est considérée comme le but ultime vers lequel les plans économiques actuels doivent acheminer les économies planifiées.

Avant d'examiner ce qui me semble constituer les fondements de l'existence des catégories marchandes dans les économies planifiées actuelles, y compris au sein du secteur d'État, je pense qu'il est utile de rappeler brièvement certaines des conséquences qui ont été tirées, ou qui peuvent être tirées, des analyses qui se trouvent dans *Les Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*

Je pense qu'il est utile, aussi, de noter certaines réflexions qui se trouvent dans cet ouvrage et qui peuvent être de nature à nous aider dans la formulation d'une réponse à la question posée.

3. — Les conditions de disparition des catégories marchandes d'après « Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S. »

Tout d'abord, en ce qui concerne les conditions de disparition des catégories marchandes, on doit noter que dans l'ouvrage de Staline, l'accent est mis sur la nécessité de la disparition préalable des deux secteurs principaux de l'économie socialiste actuelle. Ainsi, Staline écrit :

« ... Lorsqu'au lieu des deux principaux secteurs de production Etat et kolkhoz, il se formera un seul secteur englobant toute la production et investi du droit de disposer de tous les produits de consommation du pays, la circulation des marchandises avec son « économie monétaire » disparaîtra comme un élément inutile de l'économie nationale » (*Op. cit.*, p. 16).

De ceci, Staline tire la conclusion suivante, qui rejoint celle des fondateurs du marxisme :

« Dans la seconde phase de la société communiste, la quantité de travail dépensée pour fabriquer les produits ne se mesurera plus par des voies détournées, au moyen de la valeur et de ses formes, comme c'est le cas pour la production marchande, mais directement et immédiatement par la quantité de temps, le nombre d'heures dépensées pour fabriquer les produits. En ce qui concerne la répartition du travail, celle-ci ne se réglera pas entre les branches de production par la loi de la valeur qui aura perdu sa force à ce moment, mais par l'accroissement des besoins de la société en produits. Ce sera une société où la production se réglera par les besoins de la société et le recensement des besoins de la société acquerra une importance de premier ordre pour les organismes de planification » (*Op. cit.*, p. 20-21.)

A ces deux citations, j'en ajouterai une troisième extraite du même ouvrage.

Dans le chapitre intitulé « Des erreurs du camarade L.D. Iarochonko », Staline énonce ce qu'il considère comme les « trois conditions essentielles préalables » du passage au communisme.

Ces conditions sont, selon lui, la croissance prioritaire de la production des moyens de production, un essor culturel de la société assurant à tous ses membres un développement personnel multilatéral, et qui mettrait fin à l'actuelle subordination à la division du travail, et la disparition par étapes de la propriété kolkhozienne à laquelle se substituera une propriété nationale ce qui permettra, dit-il, je cite :

« De substituer à la circulation des marchandises, également par étapes graduelles, un système d'échange des produits, afin que le pouvoir central ou un autre centre social économique quelconque puisse disposer de tous les produits de la production sociale dans l'intérêt de toute la société. » (*Op. cit.*, p. 56).

4. — Discussion des thèses précédentes

De ces citations, on voit se dégager les idées suivantes, concernant les conditions et les conséquences de la disparition des catégories marchandes :

a) Cette disparition a, notamment, pour condition la disparition de la division de la production en deux secteurs : secteur d'Etat et secteur kolkhozien et l'élévation progressive de la propriété kolkhozienne au niveau de la propriété nationale.

b) Toutefois, cette condition, si elle est nécessaire, n'est pas en elle-même suffisante, il faut, en outre, qu'apparaisse un « *centre social économique* » qui « puisse disposer de tous les produits de la production nationale dans l'intérêt de la société », si bien qu'un système « d'échange des produits » se substituera à la « circulation des marchandises ».

(En fait, il semblerait préférable, dans ce cas, de parler d'un *système de répartition des produits* plutôt que d'un système d'échange.)

c) Ces conditions étant réalisées, la catégorie valeur disparaît, car « la quantité de travail dépensée pour fabriquer les produits ne se mesurera plus par des voies détournées... » mais directement et immédiatement. La loi de la valeur aura donc « *perdu sa force* » et la « production se réglera par les besoins de la société ».

Ceci nous conduit à nous poser les questions suivantes :

1^{re} question : si la condition essentielle de la disparition des catégories marchandes est la création « d'un centre social économique » capable de disposer de tous les produits dans l'intérêt de la société, la disparition de la production kolkhozienne, bien que constituant une condition nécessaire à la naissance d'un tel centre, pourrait ne pas être forcément une condition suffisante. En effet, on peut se demander, en outre, s'il ne faudrait pas aussi que *certaines conditions*

soient réalisées, concernant le fonctionnement de l'ensemble du secteur national unique.

2^e question : quelle est la racine des difficultés qu'il y a à substituer une comptabilité en temps de travail à la comptabilité en valeur ? Est-ce une difficulté technique ? Est-ce une difficulté sociale ?

Dans ce cas, cette difficulté est-elle liée seulement à l'existence de deux secteurs de production ou n'est-elle pas liée également, et plus profondément, au fait que la connaissance ou le recensement *a priori* des besoins s'effectuent encore de façon très importante et qu'une grande partie des besoins n'est connue qu'*a posteriori*, et encore fort mal ?

Dans ce cas, on comprendrait qu'il est impossible, pour le moment, de déterminer *a priori*, de façon rigoureuse, le temps de travail socialement nécessaire à la production des différents produits.

Ce que l'on peut mesurer, non sans difficulté, c'est le temps de travail *effectivement dépensé*, mais celui-ci n'est pas automatiquement égal au temps de travail socialement nécessaire. En effet, ce dernier dépend, d'une part, d'une *évaluation correcte des besoins* (sinon une partie du travail dépensé peut ne correspondre à aucun besoin) et, d'autre part, d'un *choix correct des techniques de production* (sinon le temps de travail dépensé pouvait ne pas être socialement nécessaire).

Il semble que ce soit là le vrai problème. On est d'autant plus amené à le penser aujourd'hui, que les techniques de mesure du temps de travail *effectivement dépensé* pour les différentes productions ont accompli de très grands progrès, grâce à l'utilisation à cette fin, au cours de ces dernières années, des tableaux de relations intersectorielles. Il faut citer, ici, notamment, les travaux de pionnier de l'économiste hongrois Csikos-Nagy et ceux, plus récents, de l'économiste soviétique Ivanov (voir notamment son article : « Question de la détermination de la grandeur de la valeur » dans *Vestnik Statistiki*, n° 2-1963 et l'article traduit en allemand dans *Sowjetswissenschaft*, n° 10-1963).

Si une des raisons ultimes et essentielles du maintien de la production marchande ne se trouve pas dans les problèmes posés par la mesure de la quantité de travail *effectivement dépensée* mais dans les problèmes posés par la mesure *a priori* du temps de travail *socialement nécessaire*, pour que cette mesure soit possible l'existence d'un centre social de décisions est sans doute nécessaire, mais ce qui rend possible le fonctionnement effectif d'un tel centre, c'est que se soient constituées les conditions objectives d'une évaluation *a priori* des besoins de la société et des modalités selon lesquelles ces besoins peuvent être satisfaits au mieux par l'ensemble du travail social.

S'il en est ainsi, on doit dire que c'est lorsque, et parce que, la société sera devenu capable de régler en pleine conscience sa production sur ses besoins (c'est-à-dire de dépenser la force de travail social « *en parfaite connaissance de cause* », selon la formule de

Marx)⁶, que les catégories marchandes disparaîtront, et non pas l'inverse, à savoir que ce serait la disparition des catégories marchandes qui permettrait à la société de régler sa production sur ses besoins.

En posant le problème de cette façon, on est donc conduit à dire :

a) Que la racine du maintien de la production marchande et des catégories marchandes est l'absence d'un centre social économique effectivement capable de disposer de tous les produits et de régler rigoureusement la production sur les besoins de la société ;

b) Que cette absence est liée, en première instance, à l'existence de plusieurs formes de propriété ;

c) Qu'au-delà de cette diversité des formes de propriété (et la sous-tendant) *c'est le niveau actuel de développement des forces productives*, développement encore insuffisant, qui fait obstacle à ce qu'un centre social économique puisse effectivement disposer, en pleine connaissance de cause, de tous les produits et régler véritablement la production sur les besoins de la société.

L'observation des conditions objectives de fonctionnement du secteur d'Etat dans les pays à économie planifiée indique que, *même dans ce secteur, un centre unique ne parvient pas à un tel pouvoir de disposition et à un tel réglage*, d'où, précisément, la nécessité d'une certaine autonomie des entreprises, la nécessité de doter ces entreprises de certains pouvoirs de disposition, d'une certaine liberté de manœuvre, d'où les règles de la comptabilité économique, l'économie monétaire au sein du secteur d'Etat, les catégories marchandes, etc.

Arrivé à ce point, on doit cependant se poser deux questions :

a) Est-ce qu'avec la dernière formulation à laquelle nous sommes arrivés, nous ne prenons pas *l'effet pour la cause* ? Ou plus concrètement, n'est-ce pas parce qu'on a *donné* aux entreprises *certaines pouvoirs* qu'il n'existe pas de centre social réellement capable de régler la production sur les besoins ?

b) Est-ce que l'analyse qui précède ne revient pas à mettre en question l'appréciation de Marx et d'Engels, selon laquelle *avec la prise de possession sociale de tous les moyens de production la production marchande cesserait*.

Ces deux questions sont intimement liées, les réponses que je vais essayer de formuler seront donc, elles aussi, étroitement liées entre elles.

⁶ Cf. *Le Capital* (T. I, édit. Costes, p. 65), le terme « en parfaite connaissance de cause » a été employé pour traduire l'expression allemande « selbst bewusst » qui peut se traduire aussi par « en pleine conscience ».

VI. — Étatisation, socialisation et prise de possession sociale des moyens de production

Il faut commencer par la question la plus fondamentale. Cette question est évidemment la suivante : devrait-on ne plus admettre que la production marchande cesse avec la prise de possession sociale de tous les moyens de production ?

Pour ma part, il me paraît qu'on doit répondre négativement à cette question.

La production marchande suppose des conditions sociales données, c'est-à-dire des producteurs produisant de façon plus ou moins indépendante. Quand ces conditions sociales cessent d'exister, c'est-à-dire *lorsqu'il y a pleinement prise de possession sociale de tous les moyens de production, il ne peut plus y avoir de production marchande.*

Mais alors, dira-t-on, comment concilier cette affirmation avec les analyses précédentes ? N'y a-t-il donc aucune leçon à tirer de l'expérience des économies planifiées ? N'y a-t-il aucune conclusion nouvelle qui émerge de cette immense *praxis* sociale représentée par plusieurs décennies de planification ?

Bien sûr, il y a des conclusions à tirer de cette expérience. Mais ces conclusions ne peuvent être tirées que si l'on manie des outils appropriés pour analyser cette expérience, c'est-à-dire des concepts correctement élaborés. Précisément, c'est la confrontation de l'expérience pratique de la planification et de notions qui n'ont pas toujours été définies avec une rigueur suffisante⁷ qui doit nous permettre de mieux affiner nos concepts et, grâce à cela, de mieux comprendre l'expérience elle-même et la portée réelle de certaines des analyses de Marx et d'Engels.

Au cours des développements qui suivent, je n'emprunterai pas la voie trop longue et inutilement complexe qui consisterait à présenter d'abord une analyse des expériences des économies planifiées, puis, à partir de ces analyses, à formuler, d'une façon plus rigoureuse, les concepts permettant d'interpréter ces expériences.

Je me limiterai à la deuxième démarche, c'est-à-dire que je chercherai à reformuler de façon plus précise certains concepts, puis à interpréter certains textes, à partir de cette reformulation, c'est ainsi que je m'efforcerai à tenir compte des expériences pratiques (c'est-à-dire à travers une analyse concrète que je ne développerai pas ici).

Nous commencerons donc par relire quelques textes à la lumière de l'expérience, afin d'essayer de clarifier les concepts et d'unifier leur interprétation.

⁷ Sans doute parce qu'elles ne pouvaient pas l'être sans référence à la *praxis* sociale.

1. — La portée sociale de la propriété d'État

Il me paraît nécessaire, tout d'abord, de situer le texte de Engels sur la « prise de possession sociale des moyens de production » et de l'éclairer, à la fois, à l'aide de son contexte et de l'expérience pratique.

Avant de développer l'idée qu'avec « la prise de possession sociale des moyens de production » la production marchande cesse (*op. cit.*, p. 51) Engels a montré :

a) Que le caractère social des forces productives modernes pousse inexorablement à leur socialisation, c'est-à-dire à l'apparition de formes sociales de propriété de ces forces productives. Il observe qu'à l'intérieur même du capitalisme, ces formes sociales de propriété sont représentées par les sociétés par actions et par la propriété d'État. Mais, étant donné que l'État capitaliste, qui représente officiellement la société, ne représente, en fait, que la classe dominante, Engels dit, dans un texte que j'ai déjà cité :

« L'État propriétaire des forces productives n'est pas la solution du conflit (entre le caractère social des forces productives et la propriété privée) mais il renferme le moyen formel, l'anse par où peut être saisie la solution ». (*Anti-Dühring*, Tome III, édit. citée, p. 44).

b) Engels a montré, aussi, que « lorsque le prolétariat s'empare de la puissance de l'État... (il) transforme tout d'abord les moyens de production en propriété de l'État » et il ajoute (*ibid.*, p. 46) :

« La prise de possession des moyens de production au nom de la société (c'est moi qui souligne, C.B.) est en même temps son dernier acte caractéristique d'État. L'intervention du pouvoir d'État dans les rapports sociaux devient superflue dans un domaine après l'autre et entre ensuite d'elle-même en sommeil. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction d'opérations de production. L'État n'est pas « aboli » ; il meurt » (*Ibid.*, p. 47).

Si on réfléchit sur ces textes, et si on essaye de les éclairer à partir des leçons de la *praxis sociale*, on voit que ce qu'Engels dit, c'est que lorsque l'État dirigé par le prolétariat « prend possession des moyens de production », il le fait « au nom de la société ». *ce qui n'est pas la même chose que la prise de possession par la société.*

C'est ultérieurement, au fur et à mesure que l'État dépérit, et que l'administration des choses remplace le gouvernement des personnes, que s'effectue vraiment la prise de possession des moyens de production *par la société*, qui s'administre elle-même.

Si on comprend ainsi le texte de Engels, on comprend aussi que la production marchande ne « cesse » pas brusquement, comme pouvait le suggérer l'interprétation selon laquelle la prise de possession par l'État équivaldrait à la prise de possession sociale, mais qu'elle dépérit avec le progrès même de la prise de possession sociale, puis-

que cette prise de possession constitue un phénomène qui se réalise sur une période historique, en même temps que le dépérissement de l'Etat.

Lorsqu'on pose le problème dans ces termes, on voit que la propriété de l'Etat prolétarien sur les moyens de production, ce n'est pas encore la prise de possession directe par la société, mais c'est l'étape qui y achemine, à condition que d'autres étapes suivent (d'où, notamment, l'importance, pour toute une période historique, de la dictature du prolétariat, afin d'assurer que l'Etat agisse effectivement dans l'intérêt des travailleurs et que le maintien des catégories marchandes, de la monnaie, etc., ne redonne pas naissance à des formes nouvelles d'exploitation de l'homme par l'homme).

Ceci conduit à établir une distinction entre étatisation (même par un Etat ouvrier) et socialisation. C'est le point que j'examinerai maintenant.

2. — Étatisation, socialisation, domination sociale des forces productives

La distinction entre étatisation et socialisation n'a pas toujours été faite avec rigueur, et il existe un certain nombre de textes où un mot est employé à la place de l'autre. Pourtant, la distinction s'impose entre, d'une part, l'étatisation, ou la nationalisation (qui constituent des *actes juridiques*) et, d'autre part, la socialisation, qui implique une *capacité sociale* de comptabiliser et de répartir les moyens de production et les produits.

Lénine a particulièrement insisté sur cette distinction dans un texte bien connu *Sur l'infantilisme de « gauche » et les idées petites-bourgeoises* (voir les *Œuvres complètes* de Lénine, Tome 27, Paris, Moscou, 1961, p. 337 et suivantes).

Dans ce texte, Lénine attaque vigoureusement ceux des communistes qui, en mai 1918, demandaient ce qu'ils appelaient « la socialisation la plus résolue ».

Voici ce que Lénine écrivait à ce propos :

« Chers « communistes de gauche », quelle surabondance de résolutions... et quelle insuffisance de réflexion ! Que veut dire cette « socialisation la plus résolue ? »

« On peut être résolu ou irrésolu en matière de nationalisation ou de confiscation. Mais aucune « résolution » fût-elle la plus grande qui soit, ne suffit pour assurer le passage de la nationalisation et des confiscations à la socialisation. Toute la question est là précisément... Les déboires des « communistes de gauche » viennent précisément de ce qu'ils ne voient pas le trait essentiel de la « situation actuelle », du passage des confiscations (pour lesquelles un homme politique doit surtout faire preuve de résolution) à la socialisation (qui exige des révolutionnaires *d'autres* qualités).

« Hier, il fallait essentiellement nationaliser, confisquer, battre et achever la bourgeoisie et briser le sabotage avec le maximum de

résolution. Aujourd'hui, il n'est que les aveugles pour ne pas voir que nous avons nationalisé, confisqué, brisé et démoli *plus que nous n'avons réussi à comptabiliser*. Or, la socialisation diffère de la simple confiscation précisément en ceci qu'on peut confisquer avec la seule « résolution » sans être compétent en matière de recensement et de répartition rationnelle de ce qui a été confisqué, *tandis qu'on ne peut socialiser à défaut de cette compétence.* » (*Op. cit.*, p. 348-349).

Dans ce texte, Lénine oppose la forme juridique (la propriété) aux rapports de production concrets qui sont des rapports sociaux.

Ce sont ces rapports qui permettent ou non de passer de l'étatisation à la socialisation, selon qu'ils permettent ou non à la société ou à ses organes de comptabiliser et de répartir rationnellement, c'est-à-dire efficacement, les moyens de production et les produits.

La propriété d'Etat est une *condition nécessaire* à la socialisation *au niveau de l'Etat* (ce qui n'est pas encore la socialisation au niveau direct de la société), mais elle ne constitue pas à elle seule une condition suffisante. Pour qu'il y ait socialisation au niveau de l'Etat, il faut que celui-ci ait la *capacité de disposer effectivement et efficacement des moyens de production et des produits*. Sans cette *capacité*, il y a nationalisation sans socialisation. Une telle capacité résulte d'un *développement historique*, elle est liée au développement même des forces productives (qui englobent les hommes eux-mêmes et le niveau de leurs connaissances) et à la transformation corrélative des rapports de production.

J'aurai à revenir ultérieurement sur différents aspects du problème de la plus ou moins grande adéquation du *pouvoir* juridique de disposer de certains moyens de production à la *capacité* effective de disposer de ces moyens de production. On sait que ce qui compte, en dernière instance, c'est la capacité concrète et non le « pouvoir » abstrait.

Il est bien évident qu'à partir d'une même propriété de l'Etat sur des moyens de production (c'est-à-dire à partir d'une même forme juridique), bien des degrés de capacité concrète de mise en œuvre de ces moyens de production sont possibles. Aussi, ce n'est qu'à partir d'un niveau suffisant de capacité qu'il y a domination réelle de la société, ou, en son nom, de l'Etat sur les moyens de production et donc prise de possession sociale effective. C'est seulement quand la prise de possession sociale, dont parle Engels, atteint un degré et un niveau suffisants que la société peut répartir le travail social en pleine connaissance de cause et que les catégories marchandes peuvent disparaître.

La construction de la société socialiste est donc un processus historique au cours duquel la *planification* commence par être une *direction sociale* des forces productives (à travers une socialisation effective plus ou moins complète de ces forces), pour devenir une *domination sociale* sur ces forces (ce qui conduit à la disparition complète de la production marchande).

Le fait, explicitement reconnu par Lénine, que l'étatisation ne coïncide pas automatiquement avec la socialisation, au sens d'une « direction sociale » effective des moyens de production étatisés (et, donc, à plus forte raison, au sens d'une domination sociale sur ces moyens de production) est amplement confirmé par les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans à l'intérieur même du secteur d'Etat des économies socialistes actuelles. Les succès obtenus dans cette mise en œuvre et les difficultés rencontrées montrent, précisément, que les conditions objectives d'une domination sociale réelle sur les forces productives sont seulement en voie de formation, d'où la nécessité de reconnaître une relative liberté de manœuvre soit aux unités de production du secteur socialiste d'Etat, soit à certains « ensembles économiques » qui constituent ce que l'on peut appeler des *sujets économiques*.

Il faut souligner, ici, que la non-coïncidence entre nationalisation et direction sociale effective apparaît très clairement lorsqu'on considère la nationalisation du sol du point de vue de ses conséquences sur la direction sociale des forces productives de l'agriculture.

En Union Soviétique, par exemple, la nationalisation du sol a eu lieu dès la Révolution d'Octobre, mais *l'exploitation du sol* (c'est-à-dire, en fait, la mise en œuvre pratique des forces productives de l'agriculture) a longtemps été assurée principalement par les paysans individuels⁸.

Dix années après la Révolution d'Octobre (au lendemain de la collectivisation réalisée au cours du premier plan quinquennal), l'exploitation de la plus grande partie du sol a été assurée principalement par les kolkhoz, c'est-à-dire non pas par l'Etat ou par des organismes relevant directement de lui, mais par des collectivités de paysans-travailleurs.

Aussi l'effort de l'Etat soviétique en vue de diriger les forces productives de l'agriculture a pris, successivement ou simultanément, des formes diverses : plans de production des kolkhoz, ratifiés par les organes d'Etat, rôle directeur des S.M.T., plans de commercialisation des productions agricoles, utilisation des « leviers économiques » (c'est-à-dire, notamment, du système des prix). A l'heure actuelle, c'est essentiellement de façon indirecte que l'Etat soviétique essaye de diriger l'agriculture kolkhozienne. Je reviendrai sur ce point dans un instant.

En outre, encore aujourd'hui, la production obtenue sur les parcelles individuelles n'est que très indirectement et très imparfaitement l'objet d'une direction sociale, bien que la terre de ces parcelles individuelles soit également propriété d'Etat.

⁸ La superposition d'une propriété collective ou communautaire et d'une production individuelle (familiale) ou personnelle peut s'observer, bien entendu, dans divers systèmes économiques en voie de transition, notamment lors du passage des formes communautaires primitives à l'exploitation familiale.

S'il en est ainsi, ce n'est pas, bien entendu, en raison du faible intérêt économique que présenterait la production des parcelles individuelles (la contribution de ces parcelles à la consommation globale est loin d'être négligeable), mais parce que la *nature même des forces productives mises en œuvre* sur ces parcelles ne permet pas une direction sociale effective et *directe* de leur utilisation.

A un degré plus faible (c'est-à-dire avec une possibilité de direction sociale plus grande), cela est vrai, aussi, des forces productives des kolkhoz : c'est cela qui explique la renonciation à l'effort, jamais couronné de succès, d'une planification *directe* de la production kolchozienne et l'essai de diriger *indirectement* celle-ci, à travers les plans de commercialisation et la combinaison d'une direction technico-administrative (c'est à quoi correspond la création, en mars 1962, des directions kolkhozo-sovkhoziennes de production)⁹ et de l'utilisation croissante des « leviers économiques » (à travers, notamment, les remaniements du système des prix agricoles, remaniements intervenus à plusieurs reprises depuis 1953).

Ainsi, on voit que ce qui, au-delà de la propriété d'Etat (qui est la condition de départ et de base d'une véritable planification), est également nécessaire à la direction sociale *directe* des forces productives, c'est un *développement suffisant de ces dernières qui entraîne un caractère suffisamment social de ces forces*. Tant que ce développement n'est pas suffisant, la propriété d'Etat peut rester *en partie* un cadre juridique vide. Selon la formule de Marx, dans la *Critique du Programme de Gotha* :

« Le droit ne peut jamais être plus élevé que l'état économique de la société et que le degré de civilisation qui y correspond ».
(*Op. cit.*, Editions Sociales, p. 25)

Ceci signifie, notamment, que si les règles de droit promulguées ne correspondent pas à l'état économique de la société, ces règles restent, en partie, ou provisoirement, sans effet, ou que leur effet n'est pas celui qui était attendu. On est en présence, ici, d'un aspect de la loi de correspondance ou de non-correspondance nécessaire entre les rapports de production et le caractère des forces productives.

Si cette correspondance est assurée, les rapports de production ne font pas obstacle au développement des forces productives. Si cette correspondance n'est pas assurée, s'il y a contradiction entre les rapports de production et le caractère des forces productives, ces dernières ne se développent pas aussi rapidement qu'elles le pourraient techniquement, elles se développent de façon irrégulière, à travers une succession de périodes de développement lent et de périodes de développement plus ou moins rapide et, éventuellement, même, de périodes de stagnation.

⁹ 960 en mars 1962, puis 1.500 environ à partir de novembre 1962.

Précisément, un des problèmes essentiels du développement de l'économie planifiée est d'assurer l'adéquation la plus complète possible entre les rapports de production et le caractère des forces productives. C'est grâce à cette adéquation, consciemment recherchée, que l'Etat socialiste, qui est maître des « hauteurs dominantes » de l'économie, c'est-à-dire qui a éliminé la propriété privée des moyens de production sociaux, peut assurer la direction d'ensemble des forces productives, une reproduction élargie à l'échelle souhaitée et la *préparation* des conditions d'une *domination sociale complète* des forces productives, domination qui sera définitivement assurée par la disparition des catégories marchandes et de l'Etat lui-même.

3. — Adaptation des formes de propriété au degré de développement et au caractère des forces productives

Si la planification socialiste est possible, c'est, fondamentalement, parce que les forces productives modernes ont un caractère social et que l'Etat socialiste les traite conformément à leur nature. C'est en ce sens qu'Engels écrivait :

« Quand on traitera... conformément à leur nature enfin reconnue les forces productives actuelles, à l'anarchie de la production sociale se substituera une réglementation sociale systématique de la production en raison des besoins de la communauté ainsi que de chaque individu. » (*Anti-Dühring*, *op. cit.*, Tome III, p. 45).

a) *La nature plus ou moins sociale des forces productives*

Traiter les forces productives conformément à leur nature, c'est, d'abord, reconnaître le *degré de socialisation réelle* des différentes forces productives ; c'est, ensuite, adapter les formes de propriété et les rapports de production (c'est-à-dire les formes prises par les rapports entre les producteurs individuellement et collectivement) au degré de socialisation, toujours plus poussé, des forces productives. C'est, donc, *reconnaître certaines exigences objectives* et se conformer à elles. Si on ne s'y conforme pas, on est incapable de diriger socialement le développement et l'utilisation des forces productives.

La première exigence qui doit être satisfaite pour assurer une planification sociale, l'exigence la plus fondamentale, est constituée par la prise de possession par l'Etat, au nom de la société, de tous les moyens de production et d'échange qui ont effectivement un caractère social.

Le caractère plus ou moins social d'un processus de production et, donc, des moyens de production qui sont mis en œuvre par lui, est essentiellement lié à deux types d'évolution :

1° L'origine de plus en plus sociale des moyens de production mis en œuvre dans ce processus de production ;

2° La destination de plus en plus sociale des produits sortant de ce processus de production.

Il faut entendre par « origine de plus en plus sociale » des moyens de production mis en œuvre dans un processus de production donné, le fait que ces moyens de production proviennent d'un nombre croissant de branches de l'économie. Ainsi, primitivement, l'agriculture, par exemple, se suffit plus ou moins à elle-même, c'est-à-dire que le nombre des moyens de production d'origine autre qu'agricole (ou à l'échelle de l'exploitation agricole d'origine autre que l'exploitation elle-même) qu'elle utilise est très limité. Mais, progressivement, l'agriculture fait appel, pour sa propre production, à des moyens d'origines de plus en plus diverses : outillages, machines, carburants, matériel électrique, électricité, engrais, insecticides, herbicides, etc. Il en est de même dans chaque branche d'industrie, qu'il s'agisse des industries extractives et, bien entendu plus encore, des industries de transformation, et dans chaque unité de production.

La socialisation croissante des forces productives se manifeste donc notamment par le fait que chaque branche fait appel à des moyens de production ayant des origines de plus en plus diverses. Ce processus est la contrepartie de l'approfondissement de la division du travail et de la spécialisation croissante des activités économiques. C'est cette socialisation du travail qui constitue la base objective de la planification et qui la rend, à la fois, possible et nécessaire, en raison de l'*interdépendance* croissante des divers processus élémentaires de production.

Il est actuellement possible de mesurer, plus ou moins, à l'aide de divers coefficients, le degré de socialisation (sous l'angle qui vient d'être défini) des diverses productions dans un certain nombre de pays.

Par exemple, si nous considérons l'utilisation, directe et indirecte, par l'agriculture de produits industriels, nous voyons que pour une valeur de la production brute de 1.000 la consommation de produits industriels par l'agriculture est de 61 en Italie, de 78,3 en France, de 88,8 en U.R.S.S., de 89,9 en Angleterre, et de 108,7 aux Etats-Unis¹⁰. Pour les exploitations agricoles d'avant-garde, les coefficients d'imput industriels seraient évidemment beaucoup plus élevés.

Bien entendu, ces pourcentages sont influencés par le niveau relatif des prix industriels et agricoles ; ils n'en sont pas moins significatifs.

L'analyse plus détaillée des industries qui participent aux consommations productives de l'agriculture est également très intéressante. On voit, notamment, que sur une valeur de la production brute de l'agriculture égale à 1.000 l'agriculture américaine consomme pour 4,4 de produits provenant de l'industrie mécanique et l'agriculture soviétique pour 27,8 ; par contre, la consommation de produits venant

¹⁰ Ces chiffres concernent diverses années de la période 1950-1960. Ils sont cités d'après l'article de L. Berri et J. Shwikow, intitulé : « Comparaison des structures de production en U.R.S.S. et dans d'autres pays (sur la base des bilans intersectoriels) » (V.E., n° 1, 1963, traduit in S.W., n° 8, 1963, p. 818 et suivantes, chiffres tirés du tableau de la page 826).

des industries chimiques est de 21,1 aux Etats-Unis et de 7,7 en Union Soviétique (toujours pour 1.000 de production brute agricole).

Par « destination de plus en plus sociale des produits », il faut entendre notamment le fait que les produits qui sortent d'un processus de production sont destinés, en général, à un nombre croissant d'utilisateurs, ceci soit directement, soit indirectement.

Ce phénomène comporte des aspects divers, notamment les suivants :

A. — Chaque branche de production travaille directement ou indirectement pour un nombre croissant d'autres branches. Ceci n'est qu'un autre visage de l'approfondissement de la division sociale du travail. Ainsi, l'industrie chimique qui, lorsqu'elle apparaît comme sphère distincte de production, ne travaille en premier lieu que pour un petit nombre d'autres industries, voit se multiplier progressivement le champ d'utilisation de ses produits. Aujourd'hui celui-ci est quasi universel. Il s'étend à l'agriculture, aux industries extractives, aux industries métallurgiques (notamment au traitement des métaux), etc. Si on tient compte des *utilisations indirectes*, on voit qu'à l'heure actuelle chaque branche de production travaille pratiquement pour toutes les autres branches et subit donc aussi les répercussions de toutes les variations qui peuvent avoir lieu dans n'importe quel secteur de l'économie.

Pour illustrer le degré de répartition des produits d'une branche d'industrie à travers les autres branches d'activité, on peut utiliser aussi différents coefficients.

Par exemple, on peut utiliser à cette fin le « coefficient d'utilisation productive » (au sens de consommation intermédiaire) des produits des diverses activités. Calculé en prix à la production, on peut voir que 63,5 % de la production de l'agriculture soviétique sont destinés à une consommation intermédiaire contre 71,3 % aux Etats-Unis ou 54,6 % en Hongrie (45,2 % en Yougoslavie).

Dans le même but de mise à jour du degré de socialisation de la production (au sens actuellement en discussion de ce mot), on peut étudier les chiffres relatifs au degré d'utilisation par les diverses industries des produits de chaque industrie (voir sur ce point le tableau de la page 832 de la traduction en allemand de l'article cité en note à la page 24).

Comme l'écrivent L. Berri et J. Schwikow dans l'article précédemment cité :

« Une comparaison de la structure des productions à l'aide des bilans intersectoriels permet de mettre à jour les caractéristiques importantes de la structure des productions de différents pays, caractéristiques qui sont avant tout déterminées par le niveau de développement de la technique et de la division sociale du travail... » (*Ibid.*, p. 832-33).

B. — La destination de plus en plus sociale des produits se manifeste également sous une autre forme, ceci lorsqu'on examine la *dimension de la collectivité desservie par une unité de production*.

Avec le progrès des forces productives, cette dimension va généralement (mais pas nécessairement) en croissant. Ainsi, elle peut être successivement locale, micro régionale, régionale, nationale ou internationale.

La nécessité de la propriété de l'Etat sur certains moyens de production est d'autant plus forte que ces moyens de production sont utilisés dans des activités (ou dans des unités économiques) plus fortement intégrées à la division sociale du travail, soit par la nature même des moyens de production qui y sont mis en œuvre, soit par la destination des produits.

b) Le degré de socialisation des forces productives et les niveaux et les formes de la propriété des moyens de production

Si la propriété d'Etat ou la nationalisation est nécessaire à la direction sociale des forces productives, pour tous les moyens de production qui sont fortement intégrés à la division sociale du travail ou qui desservent les besoins d'une collectivité nationale ou internationale, par contre, en règle générale, c'est à des niveaux moins élevés qu'il est nécessaire que se situe la propriété sociale sur les moyens de production plus faiblement intégrés à la division sociale du travail ou qui desservent les besoins d'une collectivité plus réduite que la collectivité nationale.

L'analyse des grandes expériences de la construction du socialisme montre que ces « niveaux moins élevés de la propriété sociale » sur certains moyens de production peuvent correspondre à la propriété d'organes régionaux ou locaux du pouvoir d'Etat, à la propriété d'instances politico-administratives locales (conseils municipaux par exemple) ou, à un niveau encore moins élevé, à diverses formes de propriété coopérative.

Lorsque la socialisation des forces productives est très faible, comme dans les petites exploitations paysannes non mécanisées et dans la production artisanale, le passage à des formes sociales de propriété (nationalisation, création de coopératives artisanales, etc.) peut, s'il est opéré sans changements techniques importants, ne correspondre à aucune nécessité économique objective. Lorsqu'il en est ainsi, décider de ce passage peut ne pas aider au progrès des forces productives, ni même à une meilleure direction de ces forces ou à une meilleure utilisation courante de celles-ci (quelquefois, au contraire, on constatera — à la suite du passage à des formes de propriété qui ne correspondent pas au degré de socialisation réelle des moyens de production — un recul de l'efficacité économique avec laquelle ces moyens de production sont utilisés).

Bien entendu, lorsqu'il s'agit de décider de transformations dans les rapports de propriété, les *critères économiques ne sont pas les seuls* à devoir être pris en considération, surtout dans les périodes où les contradictions de classes prennent des formes aiguës. Par exemple, il

peut être nécessaire pour la consolidation des bases sociales de l'Etat socialiste, de nationaliser des moyens de production qui, d'un point de vue étroitement économique, n'appelleraient pas une telle nationalisation. Les exigences politiques passent alors avant les exigences économiques, car, en fait, la consolidation du pouvoir de l'Etat socialiste est la condition même des réalisations économiques ultérieures et la garantie du caractère socialiste de ces réalisations.

D'autre part, on doit souligner que la nationalisation, ou des formes inférieures de propriété sociale, peuvent être indispensables, malgré le caractère faiblement socialisé de certains moyens de production, si l'on veut satisfaire aux *exigences du développement ultérieur de l'économie socialiste*. Ceci concerne notamment les problèmes suivants :

A. *Le problème de l'introduction rapide de techniques nouvelles*, notamment dans l'agriculture. Ainsi, les exploitations agricoles paysannes n'offrent généralement pas un cadre favorable à la mécanisation ou à l'introduction de mesures agrotechniques nouvelles. Par conséquent, le passage à une agriculture moderne peut exiger l'introduction préalable de formes collectives de propriété : celles-ci constituent alors le cadre indispensable au progrès à venir des forces productives dans le sens du socialisme.

On doit évidemment examiner de près quelles sont les formes concrètes de propriété collective effectivement requises pour l'introduction de certaines techniques. Ainsi, il n'est pas dit que la collectivisation des terres soit, dans tous les cas, le meilleur moyen d'assurer *l'utilisation collective des moyens mécaniques de production*.

On doit aussi examiner de près le problème du *rythme* de passage à des formes collectives de propriété : si ce rythme est beaucoup plus rapide que celui auquel peuvent être introduites, *en fait*, des techniques nouvelles, on risque de créer un cadre juridique qui sera longtemps inadéquat à la nature des forces productives. Les conséquences économiques négatives d'une telle inadéquation peuvent être multiples.

Outre ces considérations économiques, les considérations sociales et politiques ont évidemment une importance décisive dans ce que l'on peut considérer comme un rythme correct de passage à des formes collectives de propriété. Parmi ces considérations, il faut mentionner, notamment, le degré d'acceptation de ces formes par les intéressés, les incidences d'un rythme donné de transformation des rapports de propriété sur les rapports de force entre les classes sociales, etc.

Pour revenir aux aspects plus directement économiques du problème, on notera qu'une meilleure utilisation des moyens de production existants, par voie de spécialisation, de regroupement des unités de production, peut aussi constituer une raison déterminante dans la transformation profonde des formes de propriété. Il peut en être ainsi, par exemple, pour le passage de la production artisanale individuelle à la production artisanale coopérative ou pour le passage de

la petite production capitaliste privée à la formation d'entreprises mixtes (où se trouvent associés des moyens de production apportés par l'Etat et des moyens de production apportés par des capitalistes privés) ; dans d'autres cas, la nationalisation sera le seul moyen d'assurer la meilleure utilisation des moyens de production existants.

Dans tous ces cas, les formes concrètes que devront prendre les nouveaux rapports de propriété, ainsi que les modalités de passage d'une forme de propriété à une autre et les rythmes auxquels ces nouveaux rapports de propriété devront être introduits, ne pourront être décidés qu'à la suite d'une prise en considération minutieuse d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et politiques.

On sait que le passage de formes *privées* de propriété à des formes *collectives* peut être assuré par d'autres voies que celles de la nationalisation, d'une part, et de la formation de coopératives, d'autre part. En réalité, les voies par lesquelles le secteur privé et surtout le secteur capitaliste peuvent, sur une certaine période, être progressivement *transformés* en secteur socialiste, ou être absorbés par lui, sont extrêmement nombreuses. Les différentes expériences historiques, notamment les expériences concernant les différentes formes de *capitalisme d'Etat* réalisées en Chine de 1949 à 1957, sont particulièrement riches, et le cycle de ces expériences est certainement loin d'être achevé.

D'une façon générale, on peut penser que le rôle croissant de l'économie des pays socialistes dans l'économie mondiale permet de réaliser des modalités nouvelles et de plus en plus souples de transformation des secteurs privé et capitaliste et d'absorption de ceux-ci par le secteur socialiste.

B. — *La mobilisation d'un fonds d'accumulation suffisant* pour assurer le développement ultérieur de l'économie socialiste peut constituer une autre raison déterminante du passage à un rythme relativement rapide à des formes de propriété sociale qui sont « en avance » sur le caractère social des moyens de production.

Dans un certain nombre de cas, la nationalisation ou la collectivisation constituent les *seules modalités possibles de mobilisation du surplus économique* qui se forme dans certains secteurs de l'économie. Toutefois, si les transformations dans les rapports de propriété devaient trop anticiper sur le degré de socialisation des forces productives, et s'il existe d'autres formes possibles et plus efficaces de mobilisation du surplus (telles que les impôts, l'utilisation des prix à des fins de redistribution du produit net, et même les emprunts, etc.), il peut ne pas être recommandé de modifier les rapports de propriété de façon par trop anticipée, car, ce faisant, on peut parfois réduire l'efficacité avec laquelle les moyens de production sont utilisés et donc, finalement, réduire le montant absolu du surplus économique (si bien que, même si une *fraction* plus grande de celui-ci est mobilisée, il se peut que le *montant absolu* disponible à des fins sociales ne soit pas plus grand qu'avant ; il peut même arriver qu'il soit plus

faible qu'avant, en dépit d'une baisse éventuelle de la consommation de certaines couches sociales).

C. — *Le plein emploi des forces de travail* peut aussi exiger le passage à des formes de propriété sociale, car cette dernière constitue parfois un cadre indispensable au développement d'un travail collectif et à une redistribution du revenu courant au prorata du travail fourni. C'est à cela qu'a correspondu, sur le plan économique, le développement rapide des coopératives en Chine, en 1956-57, puis le développement des communes populaires en 1958. Ainsi ont pu être créées les conditions d'une division technique du travail que rendait à la fois nécessaire et possible l'existence d'un excédent *relatif* de main-d'œuvre agricole.

Pour en terminer avec ces remarques sur les transformations des rapports de propriété, je pense qu'il est très important de souligner encore les deux points suivants :

1° Le caractère de plus en plus social des forces productives étant appelé à s'affirmer avec le développement même de ces forces, il est indispensable que les rapports de propriété et l'ensemble des règles juridiques soient tels que soit assurée la *possibilité d'une appropriation de ces forces à un niveau social de plus en plus élevé*.

D'où la grande signification qui peut revenir aux possibilités de *fusion* des unités économiques coopératives ou de création d'*unités intercoopératives* (comme, par exemple, les unions interkolkhoziennes) seules capables, à partir d'un certain moment, de mettre en œuvre les moyens de production modernes dont les coopératives sont appelées à disposer.

D'où, surtout, l'importance décisive qui peut revenir à la propriété d'Etat, même sur des moyens de production qui n'ont *pas encore* un caractère pleinement social, car, comme cela a déjà été observé précédemment, cette propriété prépare le cadre à l'intérieur duquel ce caractère social pourra pleinement se développer, ceci dans des conditions beaucoup mieux adaptées au progrès de la planification et au dépérissement ultérieur des catégories marchandes que le cadre coopératif. Ce dernier, en effet, laisse subsister, ou même renforce, la propriété de *collectivités relativement réduites* sur certains moyens de production ; or, ces collectivités peuvent éventuellement faire obstacle au respect des *intérêts sociaux d'ensemble*, et cela avec d'autant plus de force que ces collectivités ont un caractère principalement économique et qu'elles sont plus amples et disposent de ressources plus considérables.

Aussi, la question de l'élévation progressive de la propriété coopérative au niveau de la propriété nationale, ou de ce qu'on appelle « la propriété du peuple tout entier », est une question qui se pose nécessairement à un certain stade de développement des forces productives.

La façon dont cette question pourra être traitée, sans susciter des contradictions sociales inutiles, n'est pas encore clairement résolue. Il n'est pas sûr que la formation d'unions interkolkhoziennes,

même si celle-ci est actuellement souhaitable, apporte une réponse complète à cette question.

La fusion progressive d'organismes d'Etat et d'organismes coopératifs, en un *complexe productif unique* est, peut-être, davantage susceptible d'apporter une solution. La création en Union Soviétique des directions kolkhozo-sovkhoziennes pourrait marquer une étape vers une solution de ce genre, mais il faut dire, tout de suite, que cette création n'a pas été décidée avec une telle perspective en vue, mais seulement afin de résoudre certains des problèmes urgents de l'agriculture soviétique.

Une autre voie par laquelle peut s'opérer le passage de la propriété restreinte de producteurs à la propriété nationale, peut être celle des communes populaires chinoises. En effet, les communes populaires ne sont pas des coopératives élargies, ce sont des *organes politiques et administratifs*, c'est-à-dire des *organes locaux du pouvoir d'Etat* qui peuvent donc se transformer en organes locaux de l'*administration nationale des forces productives*.

De toute façon, je ne veux pas, pour le moment, m'arrêter longuement sur les questions qui surgissent ici. Je veux souligner l'existence de contradictions possibles, et dans certains cas inévitables, entre la propriété d'une collectivité réduite de *producteurs* et les intérêts de l'ensemble de l'économie nationale.

Une manifestation courante de telles contradictions se fait jour au niveau de la politique des prix d'achat par les organes d'Etat des produits des coopératives. C'est un point sur lequel j'aurai à revenir.

Une parenthèse peut être ouverte ici pour signaler qu'un problème analogue à celui qui vient d'être mentionné peut surgir également lorsque des droits de *disposition ou de contrôle d'une certaine ampleur* sont accordés à des collectivités économiques restreintes (par exemple, au collectif représenté par les travailleurs d'une usine) sur *des moyens de production ayant un caractère pleinement social ou appelés à prendre assez rapidement un tel caractère*.

En effet, lorsque des droits de disposition et de contrôle sont institutionnalisés en faveur d'une collectivité restreinte de producteurs (ce qui a lieu, notamment, lorsqu'une telle collectivité peut décider de ce qu'elle produit, de ce qu'elle investit, des prix auxquels elle vend, des revenus qu'elle consomme, etc.), de tels droits peuvent faire surgir l'*équivalent* d'une sorte de propriété d'un collectif restreint, même si, théoriquement, les moyens de production sur lesquels ces droits s'exercent sont propriété nationale.

C'est en tenant compte de ce problème que doit être abordée la question des comités de gestion (notamment tels qu'ils existent en Yougoslavie) ou d'autres formes d'organisation qui peuvent faire naître une *contradiction nouvelle* entre le caractère social de certains moyens de production (qui sont le résultat du travail de très nombreuses branches de la production sociale et dont les produits sont, à leur tour, destinés à des branches très variées de cette production) et les droits de disposition et de contrôle accordés sur ces moyens de

production aux collectifs de travailleurs (c'est-à-dire à des collectivités réduites), qui sont appelés à mettre en œuvre ces moyens de production.

On doit noter, ici, qu'avec les progrès de la productivité du travail, avec les progrès de l'automatisation et des techniques électroniques, il peut arriver que des moyens de production qui représentent une somme considérable de travail *social* soient mis en œuvre par un groupe de travailleurs extrêmement restreint en nombre.

2) D'autre part, et c'est le second point sur lequel il nous faut revenir, si la mise en place de formes de propriété qui « anticipent » très largement sur le caractère pleinement social à venir de certaines forces productives est bien souvent nécessaire (en vue d'assurer le développement même de ces forces, en vue de garantir le caractère socialiste du développement économique et donc de permettre une mobilisation plus aisée du surplus économique, etc.) il n'en reste pas moins qu'il peut en résulter une certaine *inadéquation des formes de propriété à leur contenu*, dans la mesure où des forces productives non encore pleinement sociales sont appropriées soit par une collectivité, soit par l'Etat (au nom de la société).

Ce dernier point, à lui seul, exigerait une analyse assez minutieuse. A première vue, du moins, une telle analyse concerne les problèmes d'organisation intérieure du secteur socialiste appartenant à l'Etat.

En fait, ces questions débordent les simples problèmes d'organisation. Elles portent sur les *rapports de production réels*, sur la nature des *sujets économiques* dont l'ensemble constitue le secteur socialiste appartenant à l'Etat, et elles obligent donc à poser à nouveau, sous un autre angle, le problème du rôle des catégories marchandes à l'intérieur de la société socialiste, à un stade donné de sa construction ou de son développement.

Nous revenons ainsi aux problèmes posés antérieurement, celui de la nature des rapports qui s'établissent entre les producteurs ou les collectifs de producteurs (ce qui constitue l'aspect fondamental des rapports de production)¹¹ et celui de la nature des sujets économiques et juridiques au sein du secteur socialiste appartenant à l'Etat.

4. — Les rapports de production au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste

A un certain degré de développement des forces productives et de maturation de leur caractère social, les rapports entre les différentes unités de production cessent de pouvoir se nouer seulement (com-

¹¹ L'expression « rapports de production » est employée ici au sens général où Marx l'a utilisée lorsqu'il considère « la distribution des membres de la société entre les différents genres de production » comme la « subsumption des individus sous des rapports de production déterminés » (cf. Karl Marx, *Contribution à la Critique de l'Economie Politique*, Ed. Giard, 1928, p. 327).

me c'est le cas, aujourd'hui encore, dans de nombreux secteurs de la production) au jour le jour, et une fois achevées certaines opérations de production. Dès lors, ces rapports doivent être soit prédéterminés, au moins pour l'essentiel (et par conséquent prévus d'avance et réglés par un *plan*), soit déterminés couramment par un *centre social de décisions*.

Dans l'un ou l'autre cas, il n'est plus nécessaire ni même possible qu'entre les unités de production s'établissent seulement des liaisons directes mais irrégulières (à travers lesquelles s'affirme déjà le caractère social du travail fourni en leur sein). Les liaisons entre unités de production doivent dès lors ou bien être prévues (elles sont alors réglementées d'avance par le plan) ou bien être décidées et programmées à un échelon plus élevé que les unités de production. Celles-ci deviennent ainsi les cellules d'une *division technique* du travail.

Dans l'une ou l'autre de ces deux éventualités, le travail effectué à l'intérieur de chaque unité de production peut prendre un caractère *directement social*, au sens où il correspond, au moment même où il est fourni, à un besoin social dont l'ampleur est véritablement calculée à l'avance.

Lorsqu'il en est ainsi, la *destination des produits est prédéterminée de façon socialement consciente*. Les « unités de production » ne sont plus à ce moment que des organes techniques de la division du travail, et non plus des centres de décisions économiques. En d'autres termes, la division technique du travail s'élève à un degré supérieur.

Par contre, tant qu'il n'en est pas ainsi, les diverses unités de production continuent à fournir des produits dont la destination et l'utilisation ne sont déterminées d'avance qu'avec un assez fort degré d'incertitude. C'est cela, notamment, qui oblige à reconnaître à ces unités de production une certaine liberté de manœuvre. Cette « liberté de manœuvre » n'est, en effet, que la contrepartie d'une *prévision sociale insuffisante*. Elle exprime l'impossibilité de fait dans laquelle se trouve encore la société, ou certaines de ses instances, de régler toute la production sociale « en pleine connaissance de cause ».

Comme je l'ai déjà indiqué, c'est, à mon avis, cette situation qui explique la survivance nécessaire, pendant toute une période, des catégories marchandes, et l'existence de *sujets économiques distincts* au sein même du secteur d'Etat de l'économie socialiste.

Avant d'analyser de plus près la portée des faits ci-dessus indiqués, et les conditions objectives de leur disparition, il faut mettre en lumière l'existence dans les économies socialistes actuelles de trois catégories de phénomènes qui, en quelque sorte, semblent préfigurer ou annoncer les formes de disparition de sujets économiques doués d'une certaine autonomie.

a) *Les obligations planifiées d'achat et de vente*

Le premier de ces phénomènes se situe au niveau même de la planification. Il apparaît lorsque le plan économique ne se limite pas à fixer les objectifs de *production* qui devront être atteints par les

différentes branches de l'économie ou par les différentes unités de production, mais fixe à chaque entreprise non seulement le détail quantitatif et qualitatif des tâches de production qu'elle doit remplir mais aussi, et surtout, ses sources d'approvisionnement et la destination de ses produits.

Cette dernière pratique est très répandue en Union Soviétique et dans les pays socialistes d'Europe et, lorsqu'elle existe, elle réduit le rôle des contrats passés entre entreprises à celui d'instrument d'exécution d'un plan de répartition des produits ou de concrétisation de certains aspects mineurs des obligations imposées par le plan¹².

En réalité, cette pratique peut avoir, me semble-t-il, deux significations contraires :

1° Dans certains cas, cette pratique est la conséquence d'une situation de pénurie relative (c'est-à-dire d'un mauvais ajustement des ressources et des besoins).

Dans une telle situation, la totalité de la demande portant sur la production courante, telle que cette demande serait exprimée par les entreprises utilisatrices (peu importe qu'il s'agisse d'entreprises de production ou d'entreprises de commercialisation) au niveau donné des prix, de leurs propres ressources financières et des tâches qu'elles ont à accomplir, aurait tendance à dépasser l'offre. Lorsqu'il en est ainsi et que, pour une raison quelconque, on se refuse à modifier un des facteurs précédemment mentionnés (niveau des prix, volume des ressources financières, ampleur des tâches à accomplir), une *répartition administrative s'impose*. Cette répartition administrative peut être prévue par le plan, ou bien faire l'objet de décisions administratives distinctes du plan proprement dit, mais prises en vertu de celui-ci.

Quelles qu'en soient les modalités, la mise en œuvre d'une répartition administrative réduit au minimum la « liberté de manœuvre » des unités de production, et réduit aussi à peu de chose la portée pratique des contrats passés entre ces unités de production. Cependant, une telle situation, qui résulte elle-même d'une pénurie relative, ne peut être considérée comme préfigurant la disparition de sujets économiques dotés d'une certaine autonomie et la disparition corrélative des catégories marchandes. En effet, cette situation ne résulte pas d'un essor ample et harmonieux des forces productives, mais, au contraire, d'un développement encore faible et insuffisamment harmonieux des forces productives.

2° Dans d'autres cas, par contre, la répartition centralisée de certains produits ne traduit pas une insuffisance des quantités disponibles de ces produits mais elle résulte du fait que seule une instance

¹² On trouvera un exposé en français des conditions de conclusion et d'exécution des contrats en Bulgarie, au niveau des organisations de commerce socialiste, dans l'article du Dr. Ivan Vlahov (Sofia) : « Le système des contrats des organisations commerciales socialistes » in *Bulletin du Centre National pour l'étude des Etats de l'Est*, n° 3, 1963 (Bruxelles), p. 229 et suivantes.

centrale est en mesure d'apprécier *de quelle façon sera assurée la meilleure utilisation sociale des produits considérés.*

On peut citer comme exemple de tels cas, l'allocation centralisée des ressources d'investissement et de certains biens d'équipement, lorsque cette allocation ne peut être effectuée d'une façon optimale qu'en tenant compte d'un ensemble de facteurs tels que le rythme de développement à venir des différentes unités de production (dont certaines peuvent appartenir à des branches de production extrêmement diverses). Un autre exemple est celui des calculs exigés par la répartition spatiale optimum des unités de production à créer. Le rôle d'une instance centrale est décisif dès qu'il faut tenir compte de facteurs qui sont en dehors de « l'horizon » économique de chaque unité de production prise en particulier et qui échappent, par conséquent, aux possibilités de calcul économique qui serait effectué au niveau d'une unité prise isolément.

Lorsqu'il en est ainsi, on se trouve effectivement dans une situation où les catégories marchandes et l'autonomie relative des unités de production ont cessé (du moins pour les opérations considérées) d'être l'instrument adéquat d'expression, même indirect, des *besoins sociaux*. Dans une telle situation les besoins sont, et ne peuvent être que directement saisis et exprimés, sans recours aux catégories marchandes.

Toutefois, on peut se demander si, dans ce cas, le recours à la répartition administrative constitue bien la technique de répartition la mieux adaptée, ou si ce recours ne correspondrait pas plutôt à l'application à ces cas de pratiques issues de situations de pénurie.

Il existe, en effet, d'autres formes de répartition centralisée que la répartition purement administrative. Ces formes ont un caractère moins rigide que cette dernière et elles sont d'ailleurs souvent employées. Sans vouloir insister trop longuement sur cet aspect des choses, je pense utile de donner les quelques indications suivantes :

Une répartition centralisée de certains moyens de production peut être réalisée, par exemple, par la création d'une *centrale d'achat et de vente* de tous les produits d'une certaine nature.

La répartition centralisée qui est effectuée de cette façon peut avoir un caractère économique et non pas administratif. Ainsi, la centrale d'achat et de vente peut être chargée en vertu du plan :

1. De passer commande aux différentes unités de production des produits qu'elle est chargée de « répartir », ces commandes sont alors passées conformément au plan, tant en ce qui concerne les spécifications que les délais ;

2. Les unités de production qui, en vertu du plan, auront à utiliser les produits en question passeront, de leur côté, commande de ces produits à la centrale.

Celle-ci peut, ainsi, tenir une comptabilité à jour de la répartition effective des produits dont elle a la gestion et, éventuellement, elle peut modifier l'ordre dans lequel les utilisateurs recevront livrai-

son, afin de tenir compte de l'évolution concrète de la situation, notamment de la capacité effective de tel ou tel utilisateur d'installer un équipement donné à un moment donné.

De cette façon peut se trouver rompue la liaison directe qui s'établit sans cela entre un fournisseur déterminé et un utilisateur déterminé. Une telle liaison directe qui présente de gros avantages dans certains cas (personnalisation des responsabilités, adaptation de la qualité des produits aux exigences des utilisateurs, etc.) peut aussi présenter de gros inconvénients du point de vue du contrôle social sur la répartition et l'utilisation d'un certain nombre de produits. Ce type de liaison directe peut avoir notamment pour conséquence qu'un utilisateur qui aurait dû être prioritaire souffre de retards dus au fait que son fournisseur a livré plus rapidement un autre utilisateur. De même, un tel type de liaison directe peut avoir pour conséquence qu'un fournisseur (qui satisfait ainsi son contrat) envoie un équipement à un utilisateur qui, en pratique, n'est pas encore en mesure d'installer immédiatement cet équipement.

Bien entendu, l'existence de centrales d'achat et de vente ne signifie pas qu'il soit nécessaire pour celles-ci de recevoir elles-mêmes matériellement livraison des produits dont elles assurent la répartition : tantôt, il peut en être ainsi : tantôt, par contre, les centrales peuvent se borner, au moment voulu et compte tenu des circonstances, d'indiquer à telle unité de production avec laquelle elle a passé un contrat d'avoir à fournir certains produits à telle unité utilisatrice¹³. Le contrôle de la qualité des livraisons peut alors être assuré par la centrale qui est responsable vis-à-vis de l'utilisateur de cette qualité ainsi que du respect des délais de livraison et des diverses spécifications.

L'intervention du système bancaire peut aussi, de son côté, assurer d'une façon non directement administrative le *respect des normes de répartition centralement fixées*. Ceci se fait en attribuant à chaque unité de production utilisatrice de certains produits *des crédits qui ne sont utilisables que pour l'acquisition de ces produits*. Lorsqu'il en est ainsi, pour tout ce qui fait l'objet d'une telle « affectation de crédits », les entreprises utilisatrices ne peuvent se procurer les produits en question que dans les limites des crédits correspondants. Ceci

¹³ Le Dr. Vlahov, dans l'article précédemment cité, appelle ceci le « transport en transit ». Décivant le rôle analogue assumé par les entreprises commerciales de gros du secteur socialiste, comme intermédiaires entre les producteurs et le commerce de détail, il écrit :

« Dans les rapports contractuels entre les entreprises de production et celles du commerce, un grand rôle est dévolu au transport en transit ; car il n'est pas nécessaire de livrer réellement les marchandises dans les dépôts des organisations du commerce de gros. Celles-ci présentent aux entreprises de production des listes de répartition des marchandises avec indication des réceptionnaires (quantités, assortiments et délais de livraison), et les normes minima de transport en transit » (article cité, p. 238).

revient à retirer momentanément à une partie de l'argent en circulation son rôle d'équivalent général.

On notera, d'ailleurs, que, de toute façon, le rôle d'équivalent général de la monnaie est fortement réduit à l'intérieur du secteur socialiste d'Etat, tel qu'il fonctionne en Union Soviétique, par le fait que l'utilisation des fonds circulants détenus, en monnaie, par les différentes entreprises est subordonnée aux exigences mêmes du plan économique.

Par le mécanisme des « affectations de crédits », le système bancaire est utilisé comme un instrument de mise en œuvre relativement souple d'un plan de répartition de certains produits arrêté centralement. Dans ce cas, cependant, l'entreprise utilisatrice peut conserver le choix de son fournisseur, de la date à laquelle elle demandera à être livrée et, éventuellement, de certaines autres caractéristiques de la commande qu'elle passe. Dans certaines circonstances l'existence de telles libertés de choix pour les entreprises utilisatrices peut être essentielle à une gestion efficiente de l'économie.

Lorsqu'une telle liberté de choix est nécessaire et qu'on lui substitue arbitrairement une répartition centralisée (pour laquelle les forces productives ne sont pas encore mûres), on peut aboutir à de véritables gaspillages de ressources : produits arrivant trop tôt ou trop tard dans les entreprises utilisatrices (qui n'ont pas de moyens de refuser les produits qui leur sont envoyés par une administration centrale ou qui ne peuvent pas obtenir l'accélération des envois décidés au centre), erreurs dans les spécifications, etc.

On peut noter que l'on peut recourir à l'utilisation du système bancaire, en tant qu'agent de contrôle de l'exécution d'un plan de répartition établi centralement mais réalisé de façon souple, même lorsqu'il s'agit de répartir des produits relativement rares. C'est là une méthode qui peut être très supérieure, en raison même de sa souplesse, à une méthode purement administrative. En effet, elle permet, sans manipulation des prix (qui dans certains cas pourrait être inopérante) d'assurer un ajustement de la demande globale à l'offre globale.

Il peut être utile d'illustrer ce qui précède. Par exemple, si, dans un pays donné, au cours d'une certaine période, la demande d'engrais a spontanément tendance à dépasser l'offre (cette offre étant limitée par les capacités de production et d'importation), on peut chercher à limiter cette demande de différentes façons :

1° Par des décisions prises au niveau des catégories marchandes ; par exemple, on élèvera les prix auxquels les engrais sont vendus aux unités utilisatrices.

Dans une vue faussement abstraite des choses, ce serait « toujours » la méthode économiquement la plus efficace, car elle limiterait l'emploi des engrais aux seuls utilisateurs capables d'en tirer le maximum d'accroissement de la production (c'est-à-dire d'utiliser de façon avantageuse des engrais même très chers). En fait, il n'en est pas nécessairement ainsi, car les utilisateurs sont loin d'être toujours capa-

bles de prévoir sérieusement l'accroissement de récoltes et de recettes qu'ils peuvent obtenir grâce à l'emploi d'une certaine quantité d'engrais. Dans de telles conditions, une hausse des prix des engrais limitera la demande émanant des unités gérées par les administrateurs les plus prudents, ou les plus pusillanimes et elle n'aura que peu d'effet sur la demande émanant de ceux qui ne se soucient pas beaucoup de rentabilité. On n'aura donc pas atteint une utilisation plus efficiente des engrais et, en outre, il faudra peut-être, afin de limiter suffisamment la demande, hausser les prix à des niveaux qui n'ont plus aucun rapport avec les coûts de production. Il pourra en être ainsi, notamment, au début d'une période de développement accéléré, lorsqu'une partie importante des cadres n'a pas encore une idée très précise du calcul économique et des conditions dans lesquelles il peut être effectué.

2° En procédant à une répartition centralisée non administrative, c'est-à-dire de caractère technico-économique. Dans ce cas on attribuera, par exemple, à chaque unité de production, sur la base d'une appréciation économique et technique plus ou moins fondée (une telle appréciation peut être formulée, notamment, par un centre régional de gestion ou par un service technique de l'agriculture qui aura étudié les accroissements de rendement obtenus au cours d'une période récente dans les différentes unités de production à la suite de l'utilisation d'engrais), des crédits spécialement affectés à l'achat d'engrais, ceci dans des conditions telles que la totalité de ces crédits soit égale à la valeur totale des engrais distribués aux prix auxquels ils sont fournis aux unités utilisatrices.

3° En procédant à une répartition administrative. Dans ce cas, on exigera, par exemple, de chaque unité de production qu'elle formule d'avance une demande à une instance administrative. Celle-ci après examen de chaque cas, attribuera à chaque unité de production une quantité d'engrais donnée. Cette dernière procédure ne peut être efficace que si l'administration en charge des fonctions de répartition dispose de connaissances techniques suffisantes pour assurer une répartition optimale et est en mesure de répondre rapidement aux demandes qui lui sont formulées.

Par contre, s'il n'en est pas ainsi, c'est-à-dire si la répartition n'est pas assurée par un organisme technique compétent, mais par un appareil bureaucratique, on a beaucoup de chances d'aboutir à une semi-paralyse administrative, en multipliant les instances appelées à prendre des décisions. Ainsi, à Cuba, en 1963, les demandes d'engrais devaient passer par sept à huit instances administratives, et celles-ci pouvaient mettre jusqu'à onze mois avant de répondre aux demandes qui leur étaient adressées. Bien entendu, les réponses ainsi formulées, après consultation de diverses instances souvent fort éloignées des unités utilisatrices, pouvaient ne plus avoir aucun rapport avec les besoins objectifs de ces unités.

Dans les différents cas où la répartition des produits cesse de dépendre des choix des utilisateurs, que ce soit pour des raisons de

« pénurie » ou que ce soit pour des raisons liées à la recherche d'une allocation sociale optimale de certains produits¹⁴, on voit se substituer à une répartition des ressources à travers le marché (répartition qui peut subsister d'une façon limitée à l'intérieur même du secteur socialiste, dans les limites assignées par le plan, si bien que ce marché n'est plus un marché « libre » mais est socialement contrôlé), soit une répartition technico-économique, soit une répartition administrative.

Dans l'un ou l'autre de ces deux cas, le rôle des catégories marchandes s'estompe ainsi que le rôle de l'autonomie relative des unités de production. La liaison entre ces deux phénomènes se trouve ainsi encore une fois confirmée, tandis que se manifestent les conditions de leur disparition historique, à savoir : l'apparition de la possibilité et de la nécessité d'un calcul social prévisionnel efficace, c'est-à-dire d'un calcul qui puisse porter non seulement sur les *quantités* globales des différents produits devant être fournis au cours d'une certaine période, mais aussi sur les *qualités* que doivent présenter les produits et sur le *moment* et le *lieu* de leur utilisation la meilleure.

Toutefois, ainsi qu'il a été dit précédemment, les cas que nous venons d'évoquer ne constituent qu'une des catégories de phénomènes préfigurant la disparition de sujets économiques dotés d'une certaine autonomie, et, donc, des catégories marchandes telles qu'elles continuent à se manifester encore à l'intérieur du secteur d'Etat de l'économie socialiste.

b) La gestion économique centralisée de certaines branches de la production

Une possibilité de calcul économique efficace, à un niveau social relativement élevé (par opposition au calcul économique effectué au niveau d'une *unité de production*), apparaît à l'heure actuelle dans certaines branches de l'économie. Il en est ainsi des branches qui fournissent des produits homogènes ou des produits pouvant faire l'objet de spécifications précises, notamment lorsque ces produits proviennent d'*unités de production organiquement liées entre elles*. Dans de tels cas, les différentes unités de production peuvent faire l'objet d'une gestion en grande partie ou même totalement centralisée et assurée par des moyens électroniques. Cette gestion centralisée, effectuée sur une base technico-économique (donc non administrative), constitue une des formes de dépérissement des catégories marchandes.

Les exemples les plus importants d'une évolution de ce genre sont constitués par la gestion centralisée d'un réseau de centrales électriques interconnectées, tel celui qui fonctionne dans la partie européenne de l'Union Soviétique ou tel celui qui a été mis en place entre les centrales électriques de Pologne, de République Démocratique Allemande, de Tchécoslovaquie et de Hongrie. Dans ces deux cas, une

¹⁴ Le premier cas implique une dégénérescence momentanée de certaines des fonctions de la monnaie, tandis que le second manifeste le dépassement de l'utilité sociale de la monnaie, c'est-à-dire le début de son dépérissement.

machine électronique centrale fonctionne auprès d'un dispatching qui règle l'activité des différentes usines. A tout instant, l'activité de chaque unité de production est donc déterminée *directement* par les besoins socialement reconnus, dans le cadre d'une gestion économique optimale du réseau. Dans les conditions actuelles, ceci ne signifie d'ailleurs pas qu'au niveau du mode de « reconnaissance » des besoins sociaux les catégories marchandes aient déjà entièrement disparu.

En effet, les *prix* auxquels le courant est vendu aux consommateurs, notamment aux usines utilisatrices d'électricité, peuvent constituer un des facteurs déterminants de la demande de courant. Toutefois, ces prix étant eux-mêmes fixés socialement, peuvent en principe être tels que la demande soit déterminée, globalement et dans sa structure, par les besoins socialement reconnus. En fait, la maîtrise du mécanisme des prix et le comportement des agents économiques et des consommateurs ne sont généralement pas encore si bien maîtrisés que la structure de la demande s'identifie entièrement à la structure de ce que seraient les besoins socialement reconnus. On peut d'ailleurs penser que lorsqu'une instance sociale sera véritablement à même de déterminer avec précision l'ampleur des différents besoins sociaux, il ne sera plus nécessaire de passer par le mécanisme des prix pour assurer la satisfaction correcte de ces besoins.

Si le cas de la gestion centralisée d'un ensemble d'usines productrices d'électricité constitue l'exemple le plus important de disparition de la relative autonomie des différentes unités techniques de production, il n'est cependant pas le seul. La gestion économique centralisée d'un ensemble de raffineries de pétrole ou la gestion économique centralisée d'un parc de wagons et de locomotives, à l'échelle de tout un pays, constituent d'autres exemples de gestion d'un grand nombre d'unités techniques (raffineries, gares, centres de triage, etc.) qui ne disposent pas d'autonomie économique (précisément parce que celle-ci ne permettrait pas une gestion efficace) ou qui ont perdu une partie de cette autonomie et qui ne participent donc pas, de ce point de vue, à des échanges marchands. Ces unités cessent, en effet, de participer à des échanges marchands dès lors que les produits dont elles ont besoin leur sont *livrés* à la suite de calculs effectués centralement (même si, avant qu'une livraison soit définitivement décidée, les unités de production sont consultées par l'instance centrale sur l'opportunité de cette livraison) et que les produits qu'elles *fournissent* font également l'objet d'ordres de répartition. Dans de tels cas, il n'y a plus achats et ventes mais circulation de produits et de signes monétaires¹⁵.

¹⁵ La signification de cette circulation de signes monétaires se révèle au-delà du champ que nous étudions actuellement, lorsque l'instance économique qui a reçu ces signes monétaires peut les utiliser comme monnaie, c'est-à-dire procéder à des achats qui ne résultent pas strictement de décisions prises à un autre niveau qu'elle-même.

Bien entendu, lorsque des produits sont fournis gratuitement par une instance centrale à des unités de production relevant d'elle mais continuent à être « achetés » par cette instance centrale, c'est seulement le niveau auquel se situent les échanges marchands qui se trouve déplacé.

Un tel changement de niveau peut cependant avoir une importance considérable, et ceci pour diverses raisons. Je ne mentionnerai ici que celles qui me paraissent les plus importantes :

1° Le changement du niveau auquel se situe la participation des échanges marchands peut aboutir à réduire (parfois de façon drastique) le nombre de participants aux échanges au sein du secteur d'État de l'économie socialiste. Lorsque le changement *quantitatif* atteint une certaine ampleur, il a une portée *qualitative* : il signifie, en fait, une réduction considérable de l'importance sociale des catégories marchandes. En particulier, lorsque dans une *branche d'activité donnée*, il ne subsiste plus qu'un *seul sujet économique*, cela peut signifier que le calcul économique ne s'effectue plus qu'au niveau de la branche et non plus au sein de celle-ci.

2° Un tel changement de niveau de la participation aux échanges marchands peut permettre un calcul *ex post* extrêmement précis des quantités de travail *effectivement* dépensées par unité de production. Ce calcul est, en effet, alors beaucoup plus aisé que celui qui peut être effectué lorsque existe un nombre considérable de sujets économiques fournissant le même genre de produits, mais s'approvisionnant dans des conditions différentes et difficiles à bien connaître.

3° Un tel changement de niveau permet aussi de faire coïncider, de mieux en mieux, le temps de travail *effectivement* dépensé avec celui qui est *socialement nécessaire* pour satisfaire les besoins sociaux.

En effet, lorsqu'un produit (ou une catégorie de produits) donné est fourni par *un seul sujet économique* et que, d'autre part, les conditions objectives sont réunies pour que ce sujet économique *domine* réellement l'activité des unités techniques qui lui sont subordonnées, ce sujet économique peut utiliser de façon *optimale* la capacité de production des unités techniques subordonnées, si bien que l'on peut dire qu'il y a pratiquement égalité entre le travail *effectivement dépensé* et le travail *socialement nécessaire*.

Bien entendu, cela suppose un développement des forces productives tel que la domination par un sujet économique unique des diverses unités techniques qui lui sont subordonnées soit une domination *réelle* et non une domination *apparente*, comme l'est, par exemple, une « domination » administrative de caractère bureaucratique. En effet, ce genre de « domination », précisément parce qu'elle ne repose pas sur une intégration économique véritable, aboutit à des décisions arbitraires, qui sont le résultat d'une ignorance inévitable des conditions concrètes de fonctionnement des différentes unités subordonnées et des exigences qui en découlent.

Tout essai de « domination » de l'activité d'unités de production (non réellement et organiquement liées) par une instance purement administrative ne peut qu'aboutir à une mauvaise utilisation des forces productives et, par conséquent, à un gaspillage du temps de travail requis pour obtenir un certain volume de production. Dans de tels cas, le temps de travail effectivement dépensé est supérieur à celui qui est socialement nécessaire, ceci en raison d'une mauvaise organisation, c'est-à-dire d'une inadéquation des rapports juridiques aux rapports de production réels.

4° Enfin, et surtout, l'apparition d'un sujet économique unique au niveau d'un certain nombre de branches importantes rend possible un *calcul social prévisionnel* beaucoup plus précis que celui qui est réalisable quand existe une multitude d'unités de production. A travers une telle évolution, on voit se réaliser les conditions objectives d'une planification qui ne s'identifie plus seulement à une *direction* sociale des forces productives (ce qui constitue déjà un changement décisif par rapport à une économie de marché, puisque cela représente un saut du règne de la nécessité à celui de la liberté, selon l'expression d'Engels), mais qui s'identifie, de plus en plus, à une *maîtrise* sociale totale des forces productives.

Il faut bien prendre garde, cependant, et ceci doit être répété, que l'apparition d'un sujet économique unique au niveau d'une branche de l'économie nationale suppose que soient réalisées des *conditions objectives* bien déterminées (sur lesquelles je reviendrai, à nouveau, en analysant la notion de « sujet économique »). Si l'on prétend anticiper sur ces conditions objectives, en créant un sujet juridique qui ne s'identifie pas un sujet économique, loin de faire apparaître les conditions d'une maîtrise des forces productives, on risque de prendre même le moyen de les diriger. En effet, dans ce cas, on cherche à placer le niveau auquel des décisions économiques sont prises ailleurs que là où sont *effectivement connues* et les conditions dans lesquelles ces décisions pourront être appliquées et les conséquences concrètes qui pourront découler de ces décisions. Aussi, au lieu de mettre en place une organisation qui permet d'agir en connaissance de cause, on met en place une organisation qui condamne à agir, au moins en partie, de façon aveugle.

Cela dit, il est évident (ainsi que je l'ai déjà indiqué dans un autre contexte) que certaines mesures juridiques peuvent, si elles sont accompagnées (ou si elles sont suivies) de *transformations techniques adéquates*, créer des conditions susceptibles d'accélérer de façon socialement satisfaisante la réduction du nombre des sujets économiques, et donc la sphère d'action des catégories marchandes.

Cependant, en règle générale, les mesures juridiques susceptibles d'accélérer la réduction du nombre des sujets économiques ne s'identifient pas à la création d'une seule entreprise d'Etat au niveau d'une branche *tant que les conditions objectives d'une telle création ne sont pas données*. Par exemple, à Cuba, au Ministère des Industries, la création de « Consolidados », gérant toute une branche d'industrie,

n'a donné que des résultats médiocres, chaque fois que les conditions n'étaient pas réunies pour gérer un grand nombre d'unités à partir d'un centre de décision unique ayant un caractère économique.

Dans le même sens, les pouvoirs *d'intervention* dans la gestion des unités de production qui ont pu être donnés à une certaine époque aux *trusts soviétiques* ou aux directions principales des Ministères (*Glavki*) ont très souvent nui à une bonne gestion économique, du moins chaque fois que les *conditions objectives* n'étaient pas mûres pour faire de cette gestion centralisée, ou de cette intervention centrale dans la gestion courante des entreprises, une possibilité réelle et une nécessité économique, et non une pure mesure administrative¹⁶.

Une voie qui, dans certains cas, peut conduire à la réduction progressive du nombre des sujets économiques est constituée par la création, au niveau de chaque branche (à l'échelle nationale ou régionale, selon les cas), d'une centrale de vente de produits de la branche¹⁷.

Dans une première étape, un tel organisme peut se limiter à centraliser toutes les commandes de produits de la branche et à répartir ces commandes entre les différentes unités de production, en tenant compte de leur capacité de production, de leurs charges de travail, de leurs coûts de production, de leur localisation, etc. Pour remplir une telle tâche de façon socialement utile, c'est-à-dire non bureaucratique, il est nécessaire qu'une telle centrale ne soit créée que lorsque existent des conditions telles que cette centrale puisse *effectivement connaître* les caractéristiques des différentes unités auxquelles elle passe commande et les conditions dans lesquelles ces commandes pourront être exécutées. Pratiquement, ceci suppose soit qu'il existe seulement un petit nombre d'unités relativement homogènes¹⁸, soit qu'existent des moyens de mémorisation et de calcul électronique centralisés, c'est-à-dire, en général, un niveau déjà élevé de développement des forces productives.

Lorsqu'il n'en est pas ainsi, l'introduction prématurée d'une forme d'intégration, même du type qui vient d'être évoqué, au lieu de jouer

¹⁶ Sur les trusts soviétiques et les *Glavki*, voir notamment mon livre *L'Économie Soviétique* (Paris, 1950, p. 122 et 126).

¹⁷ Ce type d'organisation correspond en partie aux « *Sbytes* » et aux « *Prombazy* » soviétiques (cf. *op. cit.*, p. 230 à 232).

¹⁸ Ce type d'intégration se réalise à l'heure actuelle en U.R.S.S. à l'échelle régionale par la formation des « firmes soviétiques » comprenant un certain nombre d'entreprises de même type, dont la plus importante assume la direction de l'ensemble. En règle générale, la constitution d'une telle « firme » est soumise à l'agrément du Sovnarkhoz dont dépendent les entreprises. Selon les cas, l'intégration ainsi réalisée est plus ou moins complète. Elle peut même aboutir à la naissance d'un sujet économique-juridique nouveau qui se substitue aux entreprises qui existaient antérieurement. La « firme » ainsi constituée peut, finalement, assumer les fonctions qui revenaient antérieurement à un Département de Branche de Sovnarkhoz. Lorsqu'il en est ainsi, une hiérarchie économique-technique a remplacé une hiérarchie administrative (cf. *infra*, p. 144).

(Sur les « firmes soviétiques », voir, notamment, l'article de V. Kamenetzky « Les firmes soviétiques, résultats et perspectives », in *V.E.* 5/1964, p. 62).

un rôle économique utile, présente un caractère administratif et contribue non pas à *concentrer les responsabilités* et les décisions mais à les diluer au sein d'un appareil bureaucratique. Cela peut rendre très difficile ou même impossible le calcul économique. Il en est ainsi, par exemple, lorsque l'autonomie financière des unités de production est arbitrairement supprimée ou limitée.

Par contre, lorsque des centrales d'achat ont été constituées sur des bases techniques saines, ces centrales peuvent éventuellement devenir, aussi, à partir d'un certain moment, c'est-à-dire sur la base d'un nouveau progrès des forces productives, des centres de fourniture de matières premières ou de produits intermédiaires aux unités dont elles coordonnent l'activité. Elles peuvent alors se transformer progressivement en *centrales de gestion*.

A la limite, les unités de production qu'elles gèrent peuvent cesser d'être des sujets économiques pour ne plus constituer que les « *départements techniques* » d'un ensemble économique complexe intégré. Dans un tel cas, on est en présence d'un type de *centralisation fonctionnelle* profondément différent d'une *centralisation bureaucratique*. Cette centralisation fonctionnelle peut d'ailleurs laisser, en ce qui concerne certaines décisions, un champ d'initiative relativement large aux différents « collectifs de travail » ou « départements techniques » qui composent cet ensemble économique complexe intégré. C'est aussi un problème sur lequel je reviendrai.

Telle semble donc être une des voies par lesquelles peut se préparer la disparition des catégories marchandes au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste. Cette voie est analogue à celle de la « concentration horizontale » au sein de l'économie capitaliste¹⁹.

Une autre voie par laquelle peut s'opérer la disparition progressive des catégories marchandes est celle de l'intégration verticale, que l'on a aussi appelé parfois « concentration verticale ».

c) *L'intégration verticale des activités économiques*

La socialisation des forces productives se développe de façon complexe. Elle implique, notamment, que chaque branche d'activité dépende de plus en plus de toutes les autres pour son fonctionnement et que, de façon réciproque, les produits de chaque branche soient de plus en plus destinés (directement ou indirectement) à toutes les autres branches, ou à la collectivité nationale ou internationale. Chaque branche se trouve ainsi insérée dans une « trame » de plus en plus étendue et diversifiée de relations avec d'autres branches.

¹⁹ Au sein de cette économie, cette voie est marquée, notamment, par la *fusion des entreprises*, par l'apparition des comptoirs de vente et d'achat ainsi que de centres de gestion. Mais la propriété capitaliste et les intérêts contradictoires des propriétaires privés apportent de constantes limites à une évolution dans ce sens, ou bien, lorsque cette évolution s'effectue, elle s'opère au seul profit d'un groupe financier particulièrement puissant et pas nécessairement à une échelle économiquement efficace.

A la base d'un tel développement, se trouve un approfondissement constant de la division du travail. A cet approfondissement correspond, le plus souvent, une *spécialisation* elle-même de plus en plus poussée de chaque unité de production.

Cependant, cette spécialisation, selon son degré et sa forme, peut entraîner deux sortes de conséquences apparemment contradictoires.

Une de ces conséquences peut être qu'un sujet économique, ou même une seule unité physique de production (par exemple, une usine), parvient finalement à couvrir les besoins d'une large collectivité de consommateurs, qu'il s'agisse de consommation finale ou de consommation productive (c'est d'ailleurs surtout dans la production d'équipements que la spécialisation peut être poussée si loin que, même à l'échelle mondiale, *une seule unité de production* est capable de fournir un équipement donné, il en est ainsi, par exemple, dans le domaine de la production de certains ensembles électroniques, de certaines rotatives d'imprimerie, locomotives, avions, etc.). Dans ce cas, donc, un seul sujet économique fournit des produits à un grand nombre de consommateurs.

Une autre conséquence de la spécialisation peut être, au contraire, qu'une unité physique de production se spécialise au point de ne plus couvrir que les besoins d'un *seul utilisateur*, c'est-à-dire d'une autre unité physique de production²⁰. Lorsqu'il en est ainsi, il y a *intégration de l'activité de la première unité à l'activité de la seconde*. Dès lors, ce sera cette dernière qui déterminera entièrement le volume et les caractéristiques de la production de la première. Celle-ci tend, désormais, à ne plus être un sujet économique autonome. Elle devient, de plus en plus, un *département technique* d'un ensemble intégré qui la dépasse. A un certain moment, lorsque l'ensemble intégré appartient à un seul propriétaire, les produits provenant des unités situées en amont n'ont plus à être vendus, ils circulent vers le département utilisateur. La sphère de fonctionnement des catégories marchandes se trouve ainsi réduite.

La formule du « combinat » soviétique fournit un exemple d'un tel processus d'intégration verticale.

Sous une autre forme, les *sovnarkhoz* s'orientent vers des modalités souples d'intégration, lorsqu'ils réalisent une *coopération organique* entre des unités de production complémentaires se trouvant sous leur autorité.

L'intégration verticale, on le sait, a pris une grande ampleur dans l'économie capitaliste. Elle s'y manifeste dans toutes les branches d'industrie (automobile, sidérurgie intégrée aux activités minières,

²⁰ Du point de vue des relations qu'une unité de production entretient avec le « reste » de l'économie (relations qui, sur la base de la propriété d'Etat, ont une importance décisive pour le maintien ou la disparition des catégories marchandes), le fait qu'une unité de production écoule la totalité de ses produits auprès d'une centrale d'achat *unique* peut — si cette organisation n'a pas un caractère artificiel — avoir des conséquences très proches de l'intégration d'une unité de production à une autre unité de production.

industries chimiques, etc.). Ce processus s'étend maintenant, aussi, à l'agriculture et il tend à transformer profondément les rapports entre l'agriculture et l'industrie.

Au sein de l'agriculture capitaliste, les exemples deviennent de plus en plus nombreux d'unités d'élevage (notamment avicole) qui, en *amont*, s'intègrent la reproduction des animaux, la production des aliments pour ces animaux, et la transformation industrielle de ces aliments et qui, en *aval*, s'intègrent l'abattoir et le traitement des sous-produits (ou sont intégrées à ces activités). Ces phénomènes d'intégration ont des bases techniques qui en déterminent les formes et les limites. Ainsi pour l'élevage de poulets, c'est l'abattoir qui, pour le moment, est « l'unité de production » à laquelle s'intègrent et à laquelle sont subordonnées les autres activités. C'est cette unité, aussi, dont la taille détermine celle de l'*ensemble intégré*.

Ce « chaînon technique » peut lui-même être dominé par un « chaînon économique » plus décisif. Il en est ainsi lorsqu'un ensemble d'abattoirs (et des unités d'élevage qu'ils dominent) dépend lui-même d'une chaîne commerciale qui détermine en partie le volume de la consommation et de la production, en pratiquant une politique donnée des prix de vente aux consommateurs et d'achat aux producteurs. L'implantation géographique des différents « chaînons techniques » sera alors déterminée par une stratégie économique donnée, et elle conduira à structurer l'espace environnant sur une base technico-économique, les distances entre chaque « chaîne technique » et ses fournisseurs pouvant être plus ou moins programmées.

Des phénomènes analogues apparaissent aussi dans la conserverie de lait, de fruits, de légumes, etc. Dans ces activités, l'usine de conserves tend à structurer et à dominer une grande partie de l'espace environnant.

Les formes concrètes prises par de tels phénomènes d'intégration capitaliste sont fort diverses. Dans certains cas, les unités productrices de « matières premières » appartiennent à l'usine de transformation (qui peut appartenir elle-même à une chaîne de distribution). Dans d'autres cas, pour le moment les plus fréquents, la fourniture de « matières premières » continue à être assurée par des exploitants agricoles, juridiquement indépendants. En fait, même dans ce cas, la *gestion réelle* des unités agricoles est progressivement *intégrée* à celle de l'unité industrielle. C'est celle-ci qui détermine d'avance la quantité de produits qu'elle devra recevoir, la qualité de ces produits, les dates et les rythmes de livraison, c'est elle qui, bien souvent, livrera à ses fournisseurs les matières premières qu'ils transformeront et qui, en général, assurera même l'*encadrement technique* des unités agricoles (tout au moins de la partie de ces unités qui travaille pour elles).

Il y aurait évidemment à rechercher si la séparation de la *propriété* des exploitations agricoles et de la *propriété* de l'usine pour laquelle ces exploitations travaillent (séparation qui signifie qu'on est en présence d'une *intégration de type contractuel*), est l'expres-

sion, sur la base de la propriété privée de certaines exigences techniques (représentées, par exemple, par les exigences de rotation des cultures) ou si elle représente simplement une méthode utilisée par le capital industriel pour se décharger des risques agricoles et accroître ses profits en jouant sur les prix payés à des exploitations agricoles rendues de plus en plus dépendantes.

On peut noter aussi que, dans de nombreux pays tropicaux, les centrales sucrières forment un *ensemble organique* avec les champs de cannes, soit que les centrales soient propriétaires de tout ou partie des champs, soit qu'elles soient liées aux propriétaires des champs de cannes par des contrats de culture. Quand de tels ensembles organiques existent, cela permet une « programmation » globale minutieuse des opérations de production²¹.

Bien entendu, il arrive aussi (et le résultat final est techniquement le même) qu'un ensemble d'exploitants agricoles crée, sous forme coopérative, une unité industrielle destinée à assurer la transformation de leurs produits. Il y a alors intégration verticale à partir de l'amont.

Bien que, pour le moment, l'intégration verticale (reliant organiquement l'agriculture à l'industrie) ait encore pris assez peu d'ampleur dans les pays socialistes (où la formule des « combinats agro-industriels » a cependant été étudiée et même essayée à plusieurs reprises)²², ce phénomène d'intégration semble correspondre aux exigences du développement des forces productives modernes et, par conséquent, devoir constituer aussi une des voies grâce auxquelles s'effectuera le dépérissement d'un nombre croissant de sujets économiques ainsi que le dépérissement corrélatif du champ d'action des catégories marchandes.

Par contre, comme je l'ai déjà indiqué, les *sovnarkhoz* s'efforcent de promouvoir une *coopération organique* entre certaines des unités *industrielles* fonctionnant sous leur autorité. Une telle coopération peut aboutir aussi à certaines formes d'intégration verticale.

De même, en U.R.S.S. (et dans d'autres pays socialistes) l'intégration horizontale ou verticale des activités économiques peut se développer à partir d'accords passés directement entre différentes entreprises industrielles. Il est même admis que dans certains cas de tels accords peuvent faire naître une personnalité juridique nouvelle (c'est le cas avec ce qu'on appelle la « firme soviétique »)²³. Une telle personnalité juridique correspond, en général, à un nouveau

²¹ La dissolution de telles unités organiques qui est intervenue à Cuba, au lendemain immédiat de la Révolution, a été un des facteurs de baisse de la production de sucre. Depuis 1963, on tend à rétablir une unité d'organisation par l'intermédiaire d'une Commission Nationale du Sucre et de Commissions régionales et locales.

²² En Roumanie, il existe actuellement de tels combinats agro-industriels qui intègrent en une unité économique complexe la culture, l'élevage, des usines de conserves, des usines d'aliments du bétail et même des magasins de vente.

²³ Cf. note 17, *supra*.

sujet économique qui tend à restructurer techniquement et économiquement les activités des entreprises qui l'ont constituée.

Au total, quelles que soient les modalités de l'intégration des activités économiques, celle-ci correspond à un ensemble de transformations économiques et techniques qui tendent à réduire progressivement le nombre des sujets économiques et, corrélativement, le champ d'action des catégories marchandes.

Schématiquement, ces transformations se présentent essentiellement sous trois formes que j'appellerai :

1° *L'intégration unilinéaire* qui correspond à l'entrée d'une unité de production dans une « filière » à l'intérieur de laquelle elle perd toute autonomie économique. L'activité de cette unité est alors entièrement commandée par les besoins de l'unité de « tête » (c'est-à-dire de l'unité qui réalise ou qui écoule les produits de l'unité intégrée).

2° *L'intégration multilinéaire* qui correspond à l'affiliation de plusieurs unités de production à une autre unité économique. Cette dernière peut assurer soit des opérations de transformation, soit des opérations de transport ou de répartition et être seule en contact avec le « reste » de l'économie soit pour écouler les produits de l'ensemble intégré, soit même, à la fois, pour écouler ces produits et pour fournir à l'ensemble intégré les produits dont il a besoin.

Ceci peut aboutir à créer les conditions de la *gestion* à partir de l'unité de « tête » (ou « unité terminale ») des unités affiliées, que celles-ci fournissent toutes une même sorte de produits, ou qu'elles fournissent chacune des produits complémentaires (comme c'est le cas, par exemple, d'usines automobiles qui reçoivent certaines pièces de « fournisseurs » qui leur sont exclusivement attachés).

3° *La multi-intégration*. Celle-ci correspond à l'affiliation régulière de plusieurs unités de production à plusieurs unités d'utilisation qui absorbent la totalité de la production des unités affiliées. Tel peut être le cas d'exploitations agricoles se livrant à la polyculture et qui écoulent chaque catégorie de produits auprès de transformateurs différents mais dont chacun contrôle la partie qui le concerne de l'activité productive de ces polyculteurs²⁴.

²⁴ Un problème important, mais qu'il ne m'est pas possible d'aborder pour le moment, est celui des limites de l'intégration des activités en un complexe économique productif donné. Pour ne formuler qu'une rapide observation sur ce sujet, je dirai qu'il n'y a intégration économique que dans la mesure où l'ensemble des activités intégrées satisfait une même fonction économique ou technique et se complètent les unes les autres.

En d'autres termes, la limite de l'intégration économique est déterminée par la spécificité des fonctions à remplir. Le test de cette spécificité est le coût auquel une activité donnée s'accomplit. Il s'agit donc de savoir si une fonction intégrée se trouve réalisée non à un moindre coût social qu'une fonction non intégrée. La notion d'intégration économique conduit à celle de « maître d'œuvre ». Le maître d'œuvre d'un ensemble économique intégré est constitué par le *chânon fonctionnel essentiel* de cet ensemble, c'est-à-dire par l'activité à laquelle les autres activités sont subordonnées.

Plutôt que de parler de « multi-intégration », il serait peut-être préférable d'employer l'expression « d'intégration ramifiée » ou « d'intégration en réseaux », afin de mettre en lumière le fait que l'intégration dont il s'agit s'effectue en *plusieurs directions* et selon des lignes qui se *recoupent éventuellement* à divers niveaux. Il est possible que ce type d'intégration « en réseaux » corresponde le mieux, pour le moment, à la nature des forces productives modernes dans certains secteurs.

Le secteur où ce type d'intégration semble, pour l'instant, devoir trouver une place particulièrement importante est celui de l'industrie chimique. Dans cette industrie, les différentes unités de production doivent entretenir nécessairement entre elles des rapports étroits et *réciroques*. Pour s'en convaincre il suffit de voir l'ampleur prise, dans l'économie capitaliste, par les grandes sociétés productrices de produits chimiques. On connaît l'exemple de la société Du Pont de Nemours, aux États-Unis. Le chiffre d'affaires de cette société est de l'ordre de 2 milliards de dollars et elle emploie environ 150.000 personnes²⁵.

En Allemagne, les trois grandes firmes chimiques (Bayer, Badische Anilin, Hoechst) ont chacune un chiffre d'affaires de l'ordre de 600 à 700 millions de dollars. Elles emploient chacune environ 50.000 personnes et effectuent chaque année des investissements de près de 100 millions de dollars.

En France, où cette forme de concentration de l'industrie chimique est beaucoup moins poussée, il existe néanmoins deux firmes chimiques puissantes : Rhône-Poulenc, avec un chiffre d'affaires de plus de 200 millions de dollars et « Produits Chimiques Pechiney-Saint-Gobain » qui vient immédiatement après, avec un ensemble productif de 17 usines et de 2 centres de recherches, le tout employant 11.500 personnes et fournissant, dans certains domaines (chlore, acide sulfurique, superphosphates) les deux cinquièmes ou plus de la production française, et même plus de la moitié dans certaines branches (par exemple, le chlorure de polyvinyle).

Les établissements ou les filiales relevant de grandes sociétés de cette sorte entretiennent entre elles des rapports réguliers et dispo-

L'intégration d'un certain nombre d'activités en un *complexe économique* fait d'un tel complexe, au sein d'une économie socialiste, le responsable collectif de l'accomplissement d'un ensemble de tâches. Ce que le plan définit, ce sont les tâches de ce complexe et les conditions générales externes de leur réalisation, les conditions internes relèvent de la gestion même du complexe ; cette gestion peut éventuellement s'accomplir à travers une hiérarchie fonctionnelle de responsabilités.

²⁵ Ceci ne suffit pas à placer cette société parmi les toutes premières sociétés américaines du point de vue de leur chiffre d'affaires ou du personnel employé. Ainsi, la General Motors a réalisé, en 1963, un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de dollars, en employant 640.000 personnes et investissant en cours d'année (dépenses d'équipement) 647 millions de dollars. La valeur nette de l'équipement au 31-12-1963 était évaluée à 3 milliards et le fonds de roulement net à 3,7 milliards de dollars.

sent de *services communs* pour de nombreux achats et de nombreuses ventes.

Tant du point de vue du *fonctionnement courant* des unités de production que de l'*utilisation des services de recherches* et de la politique d'investissement, ceci aboutit à constituer en un *sujet économique unique* un vaste ensemble productif. Bien entendu, certaines des unités de production affiliées à un tel ensemble sont moins intégrées à celui-ci que d'autres et conservent, par conséquent, une personnalité économique et juridique distincte. C'est le cas, par exemple, des « filiales » d'un certain nombre de grands trusts de l'industrie chimique capitaliste. En partie, le maintien de ces personnalités juridiques correspond à des compromis entre groupes financiers, à une division des risques et à la recherche d'avantages fiscaux.

Dans une économie socialiste, les raisons de la survivance de la personnalité juridique des unités de production intégrées à un ensemble technico-productif sont évidemment moins nombreuses que dans l'économie capitaliste, mais il peut arriver, cependant, que ces raisons existent aussi, et que l'intégration ne soit alors que partielle, laissant à un certain nombre de sujets économiques leur « personnalité propre » mais avec des fonctions réduites.

À une étape ultérieure d'intégration, dans le cadre de l'économie socialiste, une partie croissante des unités de production est appelé à perdre son caractère de *sujet économique*, tout en conservant une certaine *personnalité* économique ou sociale à l'intérieur de l'ensemble. Cette personnalité économique ou sociale peut être caractérisée, notamment, par la capacité des unités de production de prendre certaines décisions économiques subordonnées (et généralement soumises à la *ratification* des organes responsables de la gestion d'ensemble du *complexe intégré*).

Les diverses formes d'intégration, lorsqu'elles se développent dans une économie socialiste, peuvent donc donner naissance à un nombre relativement réduit de « grands complexes économiques productifs » d'importance internationale, nationale, régionale ou locale, dont les différentes parties peuvent être assujetties à une *planification technique interne*. Ceci réduit, de plus en plus, le nombre d'unités qui sont en contact irrégulier ou occasionnel les unes avec les autres et rend de plus en plus faciles les ajustements *a priori* des activités productives. Ceci fait passer le plan du stade de la *direction* des forces productives (saisies au niveau des *branches d'activité* considérées comme des *ensembles statistiques* ou *administratifs* subdivisés en un certain nombre de *sujets économiques*) au stade de la *domination* des forces productives saisies au niveau de *grands complexes économiques* ayant un caractère *fonctionnel*.

Telles sont les bases objectives des transformations profondes qui s'opèrent dans les rapports de production, c'est-à-dire dans les rapports qui s'établissent entre les producteurs.

L'intégration croissante des activités productives constitue le prolongement de l'*interdépendance* des activités qui se développe ra-

pidement déjà avec le capitalisme, et qui a fait naître la base objective de la première étape de la planification. Dans le cadre du socialisme, cette intégration se réalise dans le secteur d'Etat et dans le secteur coopératif, auxquels s'incorpore peu à peu, à travers des modalités diverses, ce qui a pu subsister à une certaine époque du secteur privé.

Les « formes » juridiques à travers lesquelles l'intégration des activités économiques s'effectue peuvent être très diverses. Il peut s'agir des formes précédemment mentionnées ou d'autres : accords entre coopératives, accords entre coopératives et entreprises d'Etat, fusions d'entreprises d'Etat, etc. Notre propos n'est pas de nous interroger sur ces formes juridiques, mais seulement sur l'influence de ces transformations sur la planification.

En bref, on peut dire qu'à la suite de ces transformations, lorsque celles-ci ont pris une ampleur suffisante, la planification économique peut vraiment devenir, au stade de la production, la *détermination des besoins courants des consommateurs individuels, des collectivités et des « complexes économiques productifs »*, et l'affectation de tâches précises correspondant à ces besoins à chacun des complexes productifs.

Bien entendu cette affectation de tâches précises ne peut être pleinement efficace que si elle repose sur une connaissance centrale des capacités et des conditions de fonctionnement de ces complexes productifs.

Lorsqu'il en est ainsi, le caractère irrégulier (qui exige des ajustements imprévisibles) entre la production et la consommation peut disparaître complètement et le problème de la recherche, par chaque sujet économique, de ses « fournisseurs » ou de ceux qui absorberont ses produits disparaît aussi.

La *socialisation* des moyens de production devient *complète* quand le nombre des sujets économiques est assez réduit et que leur activité et leur développement peuvent être véritablement soumis à une *maîtrise sociale*, c'est-à-dire lorsque la société peut véritablement utiliser l'ensemble des forces productives en pleine connaissance de cause, en vue de la satisfaction des besoins reconnus par elle.

L'automatisation de la production et l'introduction d'outils de gestion électroniques fournissent la base matérielle qui permet de définir, avec de plus en plus de précision et d'exactitude, les *moyens* à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins sociaux, mais la détermination précise de ces besoins eux-mêmes, pour autant que ceux-ci naissent en dehors de la sphère de la production, implique la réalisation de conditions sociales et institutionnelles qui sont seulement en voie de formation et qu'il serait donc prématuré de vouloir définir dès maintenant en détail.

C'est au moment où la société aura atteint une *pleine maîtrise* de ses forces productives et saura déterminer pleinement ses besoins, que les catégories marchandes deviendront inutiles ; ceci ne peut être

conçu que comme le résultat d'un processus historique consciemment mené vers une telle fin.

Au cours des développements qui précèdent, les termes de « sujets économiques » et de « sujets juridiques » ont été utilisés. Le contexte même dans lequel ces termes ont été employés a éclairé leur signification d'une façon suffisante pour les besoins de l'analyse. Il nous faut cependant nous arrêter, dès maintenant, sur ces expressions, afin de nous efforcer de les définir avec davantage de précision, ce qui n'aurait pu être fait plus tôt.

5. — Sujet économique et sujet juridique

Si nous admettons les analyses qui précèdent, nous sommes conduits à conclure qu'au niveau actuel de développement des forces productives, on est encore très loin de se trouver dans une situation où « le pouvoir central ou un autre centre social économique quelconque » (selon la formule utilisée par Staline dans *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, à l'avenir signalé par le sigle P.E., p. 56) serait en mesure « de disposer de tous les produits de la production sociale dans l'intérêt de la société » (*ibid.*, p. 56).

Selon les analyses précédentes, il en est ainsi non seulement en raison (comme on l'admet en général) de l'existence de différentes formes de propriété (Etat, kolkhoz, parcelles individuelles, etc.) mais en raison de l'*inégal développement* des forces productives dans les différents centres de production, de l'*hétérogénéité des conditions de production* existant dans chacun de ces centres, du *degré encore faible d'intégration* de ces centres, des conditions imparfaites de transmission des informations de la périphérie vers les instances centrales, des problèmes complexes de la mémorisation des informations, etc. Ce sont tous ces faits qui expliquent que *même au sein d'un secteur d'Etat unique*, on ne peut concevoir l'intervention efficiente, et donc socialement utile, d'un « centre social économique » unique dans toutes les décisions.

Dans ces conditions, on comprend qu'au sein même du secteur d'Etat, des sujets juridiques doivent être constitués, qui sont habilités à prendre un certain nombre de décisions.

Ce qui rend nécessaire et ce qui justifie la création de sujets juridiques de cette sorte, c'est que cette création constitue, en fait, *la reconnaissance d'un sujet économique*, c'est-à-dire d'un *centre de décisions économiques* tel qu'*aucune autre instance ne serait capable de prendre de décisions socialement plus efficaces que ce sujet économique*.

Par contre, si le sujet juridique (c'est-à-dire doté de certains pouvoirs) n'est pas un véritable sujet économique, c'est-à-dire s'il ne correspond pas à une instance au niveau de laquelle des décisions économiques efficaces peuvent être prises, sa création n'est en général pas socialement justifiée. Lorsqu'il en est ainsi, l'intervention d'un tel sujet juridique aura le plus souvent pour effet de perturber

le processus de production, de distribution et de reproduction élargie. Dans des conditions de non-coïncidence des sujets économiques et des sujets juridiques, les objectifs recherchés par le plan économique ou par les instances économiques en général, ou bien ne pourront pas être atteints, ou bien, ne pourront l'être que dans des conditions de relative inefficacité, c'est-à-dire à un coût social relativement élevé et avec des retards.

Les problèmes qui surgissent ici sont principalement les suivants :

a) Le problème de la détermination des sujets économiques réels, afin d'assurer l'adéquation des sujets économiques et des sujets juridiques.

b) La mise au point, entre les sujets économique-juridiques, de types de liaisons juridiques telles qu'elles correspondent aux exigences des relations concrètes de production entre ces sujets économique-juridiques et aux exigences d'un développement planifié de l'ensemble de l'économie.

c) La détermination de la nature des décisions pouvant et devant être prises par les différents sujets économique-juridiques ou par les différentes instances sociales.

Ce sont certains aspects de ces problèmes que j'examinerai maintenant brièvement.

a) *La détermination des sujets économiques*

La détermination des sujets économiques réels ne peut être que le résultat d'une analyse concrète. Au cours d'une telle analyse, les concepts eux-mêmes peuvent s'affiner, sous le double jeu d'un approfondissement théorique et d'une vérification effectuée dans le champ de la pratique sociale.

L'analyse doit viser, tout d'abord, à mettre en lumière à quel niveau peuvent être prises les décisions économiques courantes les plus efficaces du point de vue de l'économie nationale.

A un très faible degré de développement du caractère social des forces productives, le sujet économique de la sphère productive peut correspondre à un travailleur isolé (paysan individuel, artisan, etc.).

A un degré de développement un peu plus poussé, qui correspond notamment au stade de la coopération simple et aux premières manifestations de la division technique du travail, ce chaînon correspond à l'activité d'un « collectif de travailleurs » encore relativement peu nombreux.

Enfin, à un niveau de développement plus élevé, ce chaînon peut correspondre à l'activité d'un collectif de travailleurs plus ou moins vaste. Dans l'économie moderne, un tel collectif peut parfois compter des milliers ou des dizaines de milliers de travailleurs groupés dans un complexe économique unique. En général, un tel collectif de vaste dimension est caractérisé par une forte *structuration interne*.

Dans les deux premiers cas, la détermination du niveau auquel le sujet économique se situe est relativement facile. Il en est autrement dans le dernier cas, notamment, lorsqu'il y a :

1° Propriété d'Etat d'un ensemble complexe de moyens de production mis en œuvre par de *nombreux collectifs de travailleurs* (car il s'agit alors de déterminer quelles sont les *combinaisons de collectifs* qui correspondent à différents sujets économiques) ;

2° Forte structuration interne de certains de ces collectifs, dont les parties peuvent apparaître comme des sujets distincts, et

3° Forte interdépendance de l'activité de ces collectifs.

C'est vraiment ici que le problème se pose : « où se situent les sujets économiques réels » ? C'est ce cas complexe que nous examinerons²⁶.

Si nous partons de l'analyse qui précède, nous dirons que le niveau auquel le sujet économique se situe varie selon le degré même de *développement* des forces productives, selon les *caractères* des forces productives mises en œuvre dans les différents secteurs ou dans les différentes branches de l'économie et selon la *nature des décisions* ayant à être prises, puisque c'est le recours au critère de l'efficacité sociale possible des décisions qui permettra aussi de déterminer quels sont les différents sujets économiques réels. Si nous prenons à nouveau l'exemple de la production d'énergie électrique, nous voyons que celle-ci peut être fortement structurée, c'est-à-dire dépendre de nombreuses usines ayant chacune sa « personnalité physique », mais nous voyons aussi qu'une gestion centralisée de l'ensemble des usines électriques d'un pays, même vaste, peut être assurée lorsque ces usines

²⁶ On doit souligner que les rapports de propriété privée font très souvent obstacle à la naissance d'un sujet économique, alors que les forces productives sont mûres pour cette naissance. Cela est particulièrement visible dans le cadre du capitalisme, où les *limites des entreprises* sont déterminées par les *rapports de propriété*, si bien que des entreprises appartenant à des propriétaires différents (des sociétés par actions par exemple) mais qui *constituent potentiellement un sujet économique unique* continuent à fonctionner indépendamment les unes des autres.

Les « fusions » d'entreprises viennent parfois mettre fin à de telles situations.

La présence de mêmes administrateurs dans les conseils d'administration de diverses sociétés qui forment ensemble un sujet économique potentiel unique peut constituer, aussi, une *tentative* pour surmonter les difficultés résultant des obstacles mis par la propriété privée à la naissance d'un sujet économique (bien entendu, cette présence réciproque — ce qu'on appelle « les liens personnels » — peut correspondre à des raisons tout à fait différentes de celles qui sont évoquées ici).

Dans d'autres cas, la nationalisation, dans le cadre du capitalisme, peut être le seul moyen de surmonter les obstacles que la propriété privée oppose à la naissance d'un sujet économique unique, alors que celle-ci constitue une nécessité objective ; dans le cas de l'économie française, la formation de la S.N.C.F., de l'E.D.F., du Gaz de France, des Houillères de France correspond, semble-t-il, à une telle situation.

Dans le cadre du socialisme, aussi, des règles juridiques peuvent s'opposer momentanément à la naissance d'un sujet économique. Il en a été ainsi, en Union Soviétique, lorsque des usines qui auraient dû fonctionner d'une façon intégrée, par exemple dans le cadre d'une coopération organique, relevaient de différents ministères centraux qui s'opposaient à cette coopération. C'est ce que l'on a appelé le problème du « *cloisonnement administratif* ». Il faut ajouter que la réorganisation territoriale entreprise avec la création des *sovnarkhoz* a fait surgir un certain nombre de cas de « *cloisonnements régionaux* ».

sont interconnectées et qu'a été mis au point un système de transmission rapide des informations (provenant des différentes centrales vers le centre) et de retransmission des instructions élaborées centralement vers les différentes centrales.

Dans un tel cas, le *sujet économique*, c'est-à-dire le « *complexe productif* » au niveau duquel les décisions économiques les plus efficaces peuvent être prises, est constitué par l'ensemble de la *branche* produisant et distribuant l'électricité. Les différentes centrales ne constituent, par rapport à ce sujet économique, que des *départements techniques* au niveau desquels aucune décision économique véritablement efficace ne peut être prise, puisque c'est, au contraire, centralement que l'on peut décider, sur la base d'une programmation et de calculs assurés par des machines électroniques, quelles sont les usines qui doivent être mises en route à tel ou tel moment et quelles sont les usines dont l'activité doit être ralentie ou suspendue.

De même, nous avons vu que l'industrie du raffinage du pétrole peut aussi, bien qu'à un degré moindre, être gérée centralement (à l'échelle d'une vaste région ou d'un petit pays). En effet, ici encore, la gestion la plus efficace de l'ensemble des raffineries peut être assurée par un centre qui tient compte des besoins à satisfaire dans les différentes parties du pays et qui détermine, compte tenu des circonstances variables, les points vers lesquels le pétrole brut doit être acheminé et raffiné, puis les points vers lesquels les produits raffinés doivent être distribués. Dans ce cas, également, le sujet économique peut se confondre avec une branche d'industrie donnée.

Par contre, dans les activités qui ne présentent pas les caractéristiques précédentes, il est nécessaire de déterminer concrètement à quel niveau se situent les sujets économiques réels, c'est-à-dire ceux *disposant de la capacité effective d'utiliser avec efficacité des moyens de production donnés*.

Selon les circonstances, ce niveau correspondra soit à un établissement industriel (c'est-à-dire à une usine), soit à un ensemble d'usines ou bien *spécialisées*, ou bien *liées entre elles d'une façon relativement rigide et permanente* par les fournitures qu'elles ont à effectuer les unes aux autres. Un cas particulièrement important est celui où il y a *intégration technique* de différentes unités de production et, par conséquent, naissance, au niveau du « *complexe intégré* » (qui, nous l'avons vu, peut prendre la forme d'un combinat, par exemple), d'un *sujet économique spécifique*.

Dans le cas des activités agricoles, le niveau auquel se situe le sujet économique réel correspond, dans l'état actuel des forces productives, à un collectif de travail généralement beaucoup moins étendu que dans l'industrie en raison, notamment, du grand nombre de variables dont il faut tenir compte pour assurer une production agricole efficace, de l'ampleur des fluctuations auxquelles ces variables sont soumises et, *the last but not the least*, en raison du caractère encore prépondérant de l'action humaine *individuelle* directe (y compris au niveau de l'observation) dans la production agricole.

Les remarques qui précèdent sont essentiellement destinées à illustrer la façon dont se pose le problème de la détermination des sujets économiques auxquels (à un niveau donné de développement des forces productives et pour des caractéristiques données de ces forces) il est nécessaire de donner une personnalité juridique, en vue de permettre à ces sujets d'utiliser avec le maximum d'efficacité les moyens de production qui sont à leur disposition.

Bien entendu, c'est l'élaboration d'une théorie du sujet économique qui est à effectuer. Pour le moment, on est encore assez loin d'une telle élaboration et les décisions qui sont prises en vue de doter certains collectifs de travail de la personnalité juridique comportent une large part d'empirisme.

En l'absence d'une théorie pleinement élaborée du sujet économique de la sphère productive au sein de l'économie socialiste, on peut dire, tout d'abord, que le sujet économique constitue le lieu où se nouent des relations multiples et irrégulières avec diverses unités de production, de distribution et (ou) de consommation. C'est la multiplicité et l'irrégularité de ces relations qui appellent des choix économiques et qui font d'un collectif de travailleurs un sujet économique.

En d'autres termes, le sujet économique constitue un des chaînons fondamentaux d'une division du travail qui n'est pas encore entièrement organique. Pour cette raison, c'est à ce niveau que doivent être prises les décisions économiques courantes et assumées les obligations qui leur correspondent. Pour cette raison, il est nécessaire de doter chaque sujet économique de la personnalité juridique et de moyens financiers propres, ce qui lui permet de s'insérer de façon souple (ce qui ne veut pas dire indépendamment du plan économique) dans le processus de la division sociale du travail.

Les graves défauts d'un système qui mutilé le sujet économique des fonctions qui seules lui permettent d'assumer de façon cohérente les tâches de la production et de la reproduction élargie dans lesquelles il est impliqué ont été amplement mise en lumière par toutes les expériences négatives d'une gestion administrative de l'économie.

Une telle gestion administrative aboutit, précisément, à faire opérer des choix par une instance autre que le sujet économique, instance qui ne dispose pas des informations dont celui-ci dispose et qui ne peut pas prendre effectivement à sa place les responsabilités que celui-ci doit assumer.

Une telle gestion administrative aboutit à la bureaucratisation de l'économie, à une vision de plus en plus faussée de la réalité. Elle introduit dans l'élaboration des plans des facteurs subjectifs d'autant plus grands que les choix sont effectués à un niveau plus éloigné des sujets économiques, d'où des obstacles croissants pour la formulation même d'une politique économique d'ensemble cohérente.

A la lumière de ces remarques, il apparaît que l'attribution de certains pouvoirs juridiques à un sujet économique (pouvoirs qui peu-

vent en faire un sujet juridique) et la nature de ces pouvoirs doivent dépendre :

1° De la nature des décisions à prendre et, notamment, du champ social plus ou moins vaste qu'elles concernent.

2° Du nombre de variables techniques et économiques qu'il est nécessaire de prendre en considération en vue d'obtenir une solution économiquement satisfaisante, du point de vue de l'économie nationale. Le nombre de ces variables doit être considéré au moins sous deux aspects :

D'une part, le complexe économique auquel est reconnue la personnalité juridique ne doit pas être si étendu que le nombre des variables ou des informations dont il faut tenir compte au niveau de ce complexe soit tel que, pratiquement, il soit impossible de prendre une décision reposant sur un examen correct et suffisant des variables ou des éléments d'information. C'est, notamment, une considération de cet ordre qui peut rendre nécessaire la délimitation d'une unité économique agricole, en tant que sujet économique et juridique, à une taille éventuellement inférieure à celle qui pourrait être considérée comme optimale du point de vue de l'utilisation de certains moyens matériels de production. D'où, par exemple, la superposition qui a existé à un certain moment en U.R.S.S. de kolkhoz relativement petits et de S.M.T. desservant plusieurs kolkhoz.

D'autre part, il faut que le complexe économique auquel des pouvoirs de décision sont reconnus soit *assez ample pour qu'il ait effectivement à sa disposition un nombre suffisant d'informations et de pouvoirs de décision*²⁷, car c'est à cette condition qu'il peut gérer de façon efficiente, du point de vue de l'économie nationale, les forces productives qui sont dans son champ d'action.

A cet égard, on peut dire, par exemple, que l'attribution d'un pouvoir de décisions distinct à chaque centrale électrique créerait une situation dans laquelle le sujet juridique ne disposerait ni des informations ni des pouvoirs de décision lui permettant d'utiliser les formes productives de la façon la plus efficiente à l'échelle nationale.

Toutefois, cet aspect des choses ne peut être pris en considération que si le fait de reporter à un niveau supérieur les pouvoirs de décision ne fait pas apparaître un sujet juridique qui est incapable de *maîtriser pratiquement* l'ensemble des facteurs sur lesquels il devrait s'appuyer pour prendre des décisions satisfaisantes et pour *faire*

²⁷ On doit noter, en passant, que cette exigence implique que pour un niveau donné d'interdépendance économique il est impossible de descendre utilement au-dessous d'un niveau donné de décentralisation. Ceci se relie à l'impossibilité de « condenser » toutes les informations nécessaires à des décisions socialement utiles dans un système de prix qui serait tel que toutes les décisions micro-économiques coïncideraient toujours avec les décisions macro-économiques.

Ceci est la contrepartie du fait que les conséquences de certaines décisions sont sous l'étroite dépendance d'autres décisions ayant à être prises *simultanément* (caractère complémentaire de certaines décisions). C'est là un problème complexe sur lequel je reviendrai en traitant du rôle des prix dans l'économie planifiée.

appliquer ces décisions de façon efficace. *Ce qui, en effet, caractérise l'existence d'un sujet économique, c'est précisément sa capacité de maîtriser un ensemble de forces productives.*

Ces diverses observations conduisent, déjà, à faire apparaître la nécessité de reconnaître, dans certains cas, l'existence d'une *hiérarchie de sujets économique-juridiques dotés chacun de pouvoirs distincts selon la nature des décisions à prendre.*

C'est ainsi, par exemple, que la gestion centralisée d'un ensemble de centrales électriques ne peut porter que sur les problèmes d'approvisionnement de ces centrales et du rythme de l'ampleur de leurs opérations courantes. Par ailleurs, les décisions d'investissement sont à prendre à un autre niveau, plus élevé (où l'on peut tenir compte des diverses exigences du développement économique et social général) et, par contre, au niveau de chaque centrale, considérée individuellement, devront être prises les décisions relatives à l'*organisation intérieure du travail*, au recrutement, à l'entretien du matériel, etc. Bien entendu, ces dernières décisions, elles-mêmes auront à intervenir dans le cadre de directives et d'une réglementation d'ensemble. Ceci laisse donc subsister, au niveau de chaque centrale, soit un « sujet économique » aux fonctions extrêmement réduites, soit un collectif de travail ayant une certaine « personnalité sociale ».

1° *Structuration interne des sujets économiques et collectifs de travail.*

Les notions de « *structuration interne* » du sujet économique et de « *collectif de travail ayant une personnalité sociale* » seraient aussi à approfondir. Essayer de le faire ici serait m'éloigner de l'objet principal de la recherche actuelle. Je me limiterai donc à évoquer certains des problèmes que ces notions font surgir.

Le problème de la « *structuration interne* » est, notamment, celui de l'existence, au sein d'un sujet économique donné, de différents *collectifs* de travail.

Certains de ces collectifs ont une base technique « permanente » (ils conservent leur personnalité sociale tant que le processus technique n'est pas modifié), tel est le cas des différents ateliers d'une usine.

D'autres collectifs de travail ont une base technique temporaire, telles les équipes chargées de l'accomplissement d'une tâche occasionnelle, momentanée, ou saisonnière et qui disparaissent une fois cette tâche accomplie.

La personnalité sociale d'un collectif ne peut s'affirmer que si la tâche à accomplir par lui présente un minimum de durabilité. Dans des conditions données, cette personnalité sociale peut déboucher sur une « personnalité économique ». Il en est ainsi lorsque cette personnalité sociale constitue un *chaînon d'initiative et de contrôle économique et social* nécessaire à une division efficiente du travail. Le fait qu'un collectif de travail ait une « personnalité économique » n'en fait pas automatiquement un « sujet économique », il en est ainsi, notamment, si ce collectif n'est pas dans une situation qui lui permette

d'exercer une maîtrise véritable sur certaines forces productives et si son fonctionnement exige simplement qu'il effectue des *choix subordonnés* ou secondaires, tels que ceux qu'appelle la réalisation d'objectifs donnés *dans des conditions* fixées par une instance supérieure.

Sans nous arrêter sur cette question, on doit cependant souligner que le problème des *collectifs de travail*, de leurs pouvoirs, de leurs capacités d'initiatives et de la nature du contrôle économique et social qui peut et doit s'exercer sur eux en vue d'une planification efficace est un problème beaucoup plus complexe qu'il peut paraître à première vue.

Dans l'agriculture soviétique, par exemple, cette question se relie à celle de la *structuration interne des kolkhoz*, et, notamment, du rôle de la *brigade de travail* et de sa *dimension optimale* (dimension évidemment variable selon la *nature des moyens de production dont la brigade dispose* et selon le degré général de développement des forces productives).

La base technique de la brigade de travail (qui, dans certains cas, est articulée autour d'un groupe de tracteurs) constitue un des éléments qui influencent très fortement la dimension réelle d'un tel collectif de travail. Mais la question se pose, aussi, des conditions dans lesquelles chaque brigade peut avoir une certaine *permanence*, en étant, par exemple (comme il est suggéré par D. Mouratov) *responsable pendant toute une année de certaines terres*²⁸. Finalement, c'est, semble-t-il, le problème des conditions d'une *responsabilité précise et d'une initiative collective* (sur la base d'une certaine technique) qui est le problème fondamental ; ce problème se situe au niveau des *rapports entre les membres du collectif* et des rapports de celui-ci avec d'autres collectifs, c'est-à-dire au niveau des *rapports de production concrets*.

Des problèmes analogues se posent aussi, évidemment, à l'intérieur des sovkhoz. Ceux-ci peuvent être subdivisés en « *ateliers* » et en « *sections* » ayant une certaine permanence et dont la dimension « optimale » est également à déterminer.

Ici, encore, se trouve soulevé un problème d'une extrême complexité, surtout dans l'agriculture, à savoir le problème de la « *dimension optimale* » des *collectifs de travail*.

L'analyse théorique permet de définir la nature des problèmes soulevés ici, mais l'instrument décisif pour apporter une réponse concrète à une question concrète sera la mise en œuvre du *calcul économique*. Bien entendu, le calcul économique ne fournira une réponse correcte que si le problème est d'abord posé dans des termes théoriques significatifs.

Un tel calcul économique doit permettre de comparer l'*efficacité* de diverses modalités d'organisation. Il faut souligner que l'efficacité d'un type donné d'organisation comporte des aspects nombreux. Il est

²⁸ Cf. *Voprossy Ekonomiki* de février 1962, p. 114 sq.

nécessaire, notamment, de distinguer entre l'efficacité à court terme (c'est-à-dire au niveau de l'utilisation *courante*, plus ou moins économique, des moyens de production disponibles) et l'efficacité à plus long terme. Dans l'agriculture, par exemple, celle-ci se manifeste, notamment, par l'influence qu'exerce un type donné d'organisation sur la conservation ou l'amélioration des caractéristiques des sols. Plus généralement, cette efficacité se manifeste par l'influence qu'exerce un type donné d'organisation sur la capacité des collectifs de travail à s'adapter aux innovations ou, même, à les promouvoir, etc.

Le problème est donc beaucoup plus complexe qu'il semble au premier regard²⁹.

Bien entendu, le problème de la dimension optimale ne concerne pas seulement les collectifs de travail de base mais aussi les sujets économiques constitués par plusieurs collectifs de travail. Là encore, c'est dans l'agriculture que le problème apparaît dans toute sa complexité. Dans l'industrie, en effet, les *bases techniques* des dimensions des collectifs de travail sont déterminées d'une façon beaucoup plus visible par certains facteurs matériels : par exemple, la dimension optimale des hauts fourneaux ou des trains de laminoirs détermine très largement la combinaison des autres facteurs matériels de production qui doivent, techniquement, leur être associés et, par conséquent, la dimension des *sujets économiques* qui géreront un ensemble

²⁹ Dans son livre intitulé *Sovkhoz, kolkhoz ou le problème du communisme*, Ed. du Seuil, Paris, 1964, René Dumont, qui se prononce en faveur de l'organisation au sein des kolkhoz de brigades de travail réduites, individualisées, dotées de moyens de production permanents et de l'autonomie financière, écrit à ce sujet :

« Si... les travailleurs étaient directement intéressés aux résultats économiques globaux de leurs petits groupes, (ils) chercheraient à combiner l'efficacité immédiate du travail, la réduction de sa pénibilité et les investissements de détail les plus vite productifs.

« L'amélioration des multiples outils à main, de la houe perfectionnée à la brouette, celle des manipulations et des terrassements ne serait plus aussi négligée. Dans chaque chantier, les maillons à très basse productivité de la chaîne de travail seraient étudiés par les intéressés eux-mêmes. Ils rechercheraient l'harmonisation de l'équipement d'ensemble, au lieu de pousser plus la mécanisation de quelques fragments au détriment des autres, ce qui est finalement plus coûteux. » (*Op. cit.*, p. 242).

La proposition de René Dumont reviendrait à reconnaître à des brigades de travail réduites le caractère de « sujet économique ». Le degré de maîtrise sur les forces productives qui est possible à un tel niveau ne semble cependant pas suffisant pour que l'on puisse considérer la brigade comme un véritable sujet économique. Par contre, elle peut certainement avoir une « personnalité économique » et constituer, comme nous le verrons plus loin, un *échelon de la comptabilité économique*. De toute façon, le recours au calcul économique et à des expériences diverses est nécessaire pour déterminer le niveau auquel se situe la personnalité économique d'un collectif de travail et celui auquel se situent les sujets économiques, ainsi que les dimensions optimales des uns et des autres.

D'une façon générale, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture, donne lieu à une importante discussion actuellement en Union Soviétique ; le numéro de février 1964 de *Planovoï Khoziaïstvo* se fait, notamment, l'écho de cette discussion.

technique donné. Cependant, comme je l'ai déjà fait observer, il se peut que ce qui apparaît comme une dimension optimale à un niveau purement matériel, pose des *problèmes de coordination* tels que la taille *économiquement optimale* ne se confonde pas avec la taille *techniquement optimale*.

Dans l'agriculture la question se trouve encore compliquée par la dispersion des activités dans l'espace, par les problèmes de rotation de cultures, d'utilisation suffisamment intensive des machines à emploi saisonnier, etc.

La question des cadres disponibles (et ceci est évidemment vrai aussi pour l'industrie ou toute autre activité économique) peut également exercer une action sur ce qui, à *un moment donné*, peut constituer la dimension optimale de certains sujets économiques. Ceci représente un aspect extrêmement important de la question.

Ainsi, en Union Soviétique, lors du défrichement des « terres vierges », c'est en partie le problème des cadres agricoles qui a poussé à constituer des *sovkhos* géants (109.000 hectares en moyenne au Kazakhstan). Aussi, à la suite de l'accroissement du nombre des cadres agricoles, a-t-il été décidé de réduire cette dimension moyenne (cf. la discussion au C.C. du P.C.U.S. de février 1964).

De même, à Cuba, la dimension des *Granjas del Pueblo*, bien que trop vaste pour une gestion efficiente, a été imposée par l'insuffisance numérique des cadres. C'est la même raison qui a été invoquée pour ne pas accorder aux *Granjas del Pueblo* l'autonomie financière et pour ne l'accorder, en 1963, qu'aux seules *Agrupaciones básicas* (qui groupent plusieurs *Granjas*). Il est prévu de doter ultérieurement chaque *granja* de la personnalité juridique et de l'autonomie financière³⁰.

Les problèmes de la structuration interne des *communes populaires* en Chine sont évidemment de même nature que les problèmes évoqués ci-dessus. On sait que la personnalité économique et juridique a été reconnue aux *brigades* de travail (c'est-à-dire aux anciennes coopératives) et aussi aux *équipes* de travail constituées à l'intérieur des brigades.

Ainsi, dans l'article du *Quotidien du Peuple* du 21 décembre 1960, intitulé : « La propriété à trois échelons basée sur la propriété de la brigade et le système fondamental de la commune populaire à l'heure actuelle », on peut lire :

« Pour déployer l'esprit d'initiative dans la production, utiliser pleinement et rationnellement la terre et le temps, le droit d'administration et de gestion doit appartenir à la brigade. Le plan de production de la commune doit avoir pour base les plans de production de la brigade et de l'équipe. La répartition des différentes techniques, les objectifs de production et les dispositions techni-

³⁰ Sur ces questions, voir, notamment, l'article de Carlos Rafael Rodriguez : « El nuevo camino de la agricultura cubana » (*Cuba Socialista*, novembre 1963, p. 71 à 98).

ques doivent être soumis à la discussion des masses et être établis par la brigade et l'équipe après discussion en commun. En un mot, dans cette affaire, les membres de la commune sont les maîtres. La commune a seulement le droit de faire aux brigades et aux équipes des propositions d'après le plan d'Etat, d'équilibrer et d'ajuster leur plan en cas de besoin. Mais il est interdit de décider subjectivement les superficies des différentes cultures, d'accroître les objectifs de production, de fixer sans souplesse les dispositions techniques, en ne tenant pas compte des conditions réelles et en ne demandant pas leur avis aux brigades et aux équipes. »

Commentant le paragraphe ci-dessus cité du *Quotidien du Peuple* Liou Jo-Chin, dans une étude parue dans la revue *Jingli Yanjiu*, revue de l'Institut d'Economie de l'Académie des Sciences de Chine, écrit que ce texte

« a mis en lumière les rapports qui existent entre les plans des différents échelons de la commune populaire. Autrement dit, le plan de production de la commune populaire doit avoir pour base le plan des brigades et le plan de la brigade celui des équipes » (c'est-à-dire du collectif de travail le plus réduit, et le plus proche des problèmes concrets et pratiques).

Le plan doit être décidé par les *membres de la commune*, et non par les échelons supérieurs, d'en haut et de manière rigide.

L'auteur ajoute que le texte précédent

« fait comprendre aussi que, maintenant, le plan agricole ne peut être qu'un plan indirect et non pas un plan direct. Puisque l'échelon de la commune ne peut faire que les propositions aux brigades et qu'il ne doit pas fixer de façon rigide les objectifs de production, il est évident que l'Etat peut encore moins fixer directement aux communes populaires un plan de production et des dispositions techniques unifiées et concrètes, comme il le fait pour les entreprises qui sont propriété du peuple tout entier. Au contraire, le plan agricole doit être établi de bas en haut, c'est-à-dire en partant de l'équipe, puis de la brigade et de la commune et échelon par échelon ; le plan d'Etat doit avoir pour base le plan des équipes (bien entendu, les différents échelons de la commune doivent organiser leur production en s'inspirant du plan d'Etat et en tenant compte des conditions locales et saisonnières ; au moment de l'élaboration du plan, ils doivent prendre en considération les besoins de l'Etat et les tâches fixées par l'Etat). C'est seulement ainsi que le plan agricole pourra être parfaitement appliqué, que l'on pourra donner libre cours à l'initiative des masses et que la production pourra prendre un grand essor, réaliser et dépasser le plan de production agricole. » (Cité d'après *Etudes Economiques*, n° 143, p. 63. On peut se reporter aussi à l'article de Chou Ti-Chin : « Le système fondamental des communes populaires à l'étape actuelle », in *Etudes Economiques*, n° 134).

La détermination de la nature et de la dimension des collectifs de travail est donc importante pour des raisons nombreuses : efficacité et réalisme des plans élaborés au niveau des collectifs, efficacité de la mise en œuvre, degré d'initiative des membres du collectif, contrôle social interne (c'est-à-dire *autodiscipline* du groupe), contrôle social externe (notamment, contrôle sur la quantité, la qualité et le coût de la production).

Ceci fait surgir, comme je l'ai déjà indiqué en passant, le problème du *calcul économique interne*, c'est-à-dire du calcul économique au niveau des différents collectifs de travail. Ce calcul ne s'identifie évidemment pas avec l'autonomie financière dont peuvent être dotés les *sujets économiques*. Il devra sans doute subsister même après la disparition des catégories marchandes³¹.

³¹ On sait que le calcul économique interne est pratiqué depuis longtemps à l'intérieur de l'industrie soviétique. C'est une décision du Comité Central du Parti Communiste (Bolchevik) de l'Union Soviétique, en date du 5 décembre 1929, qui a souligné, pour la première fois de façon officielle, l'importance du calcul économique interne au niveau des ateliers et des départements des entreprises industrielles. Le calcul économique interne s'accompagne, bien entendu, de l'élaboration de *plans internes* pour les ateliers et les départements considérés.

La mise au point des formes pratiques sous lesquelles peut être utilisé le calcul économique interne est d'ailleurs fort complexe. Ceci apparaît clairement lorsqu'on analyse les discussions qui ont lieu sur ce thème en Union Soviétique. Ainsi, dans le Manuel intitulé : « *Ekonomika Socialisticekikh Promychlelnikh Predpriaty* », (Moscou, 1956), on peut lire :

« On doit signaler les essais « erronés » d'introduire mécaniquement, au niveau des départements des entreprises, le contenu et les formes des rapports du calcul économique tel qu'il se pratique entre les entreprises.

« L'expérience des entreprises industrielles montre que les formes du calcul économique interne à l'usine doivent se distinguer de façon sensible des formes du *calcul économique de l'entreprise*. Les ateliers, les départements, les divisions et les brigades constituent seulement des subdivisions de l'entreprise, ces subdivisions participent au procès global de la production de l'entreprise, c'est pourquoi elles ne peuvent pas apparaître en qualité d'unités indépendantes du calcul économique. Elles n'apparaissent pas dans les rapports économiques avec les autres entreprises, les banques, les organismes financiers..., par conséquent, pour les ateliers, les divisions et les brigades, il n'est pas nécessaire de conclure des accords économiques avec d'autres entreprises, de posséder un compte en banque propre, d'acheter des matières premières et de vendre la production finie, d'obtenir des crédits bancaires et des moyens financiers budgétaires, de tenir la comptabilité de leur activité sous la forme d'un bilan départemental exprimant des bénéfices et des pertes. » (*Op. cit.*, p. 314).

(Sur les problèmes du calcul économique interne des usines, on consultera aussi Ja. J. Kokhan : *L'organisation du calcul économique intérieur aux usines* (en russe), Moscou, 1964.)

En ce qui concerne l'entreprise capitaliste, on sait que si les départements techniques ne s'y voient pas accorder l'autonomie financière, les formes de gestion s'orientent vers la tenue de *bilans prévisionnels* et *ex-post* internes.

On doit noter aussi que, dans l'économie socialiste, l'établissement d'un *éche-lon de calcul économique* peut ne pas toujours correspondre nécessairement à un collectif permanent de travail. Ainsi, à Cuba, la tentative a été faite, dans certaines *Granjas* (*Granja Unidad* de la province de La Havane) de tenir la comptabilité des entrants et des sortants par *champ*, ceci alors qu'il n'y avait pas une équipe permanente affectée au travail de chaque champ.

Les développements qui précèdent font également surgir le problème de la liaison entre la qualité du travail au niveau du collectif et la rémunération des membres de celui-ci.

Ainsi, dans l'organisation actuelle des sovkhoz, les salaires versés à chaque travailleur sont, en général, essentiellement calculés sur la base du travail effectué *individuellement*, d'où (la comptabilité étant tenue au niveau de l'ensemble du sovkhoz) la complexité de cette comptabilité et la difficulté de tenir compte concrètement de la qualité du travail fourni par chacun. Par exemple, dans un rapport du 25 décembre 1959, Nikita Khrouchtchev a signalé un sovkhoz dans lequel la rémunération du travail avait exigé l'établissement de 15.000 fiches et documents contenant, au total, 1.800.000 données ce qui, finalement, dit-il, « ne permet pas d'assurer un calcul et un contrôle effectivement juste ».

La rémunération au *niveau du collectif du travail* correspondrait souvent davantage à la *nature collective du travail*, la répartition individuelle de la rémunération effectuée au collectif devant ensuite s'effectuer à l'intérieur de celui-ci, selon des normes socialement définies. Bien entendu, ceci suppose atteint un degré élevé d'*autodiscipline* et d'*auto-contrôle*, c'est-à-dire de conscience politique. Si ceci n'est pas donné, on n'échappe pas à la nécessité d'un contrôle administratif, quelles que soient ses faiblesses.

Pour en terminer avec ces remarques sur les collectifs de travail, il faut souligner que lorsque ceux-ci sont suffisamment stables et que leur personnalité sociale est correctement définie, ils peuvent et doivent constituer (comme le montrent les développements qui précèdent) un *niveau essentiel de la préparation des plans et du contrôle de leur exécution*, d'où, encore, l'importance d'une *structuration interne correcte* des sujets économiques.

Ces diverses observations font donc apparaître qu'au sein du secteur productif de l'économie socialiste les sujets économiques sont en général des sujets ayant une structuration interne (structuration qui deviendra probablement de plus en plus complexe avec la croissance de la taille des sujets économiques et avec les progrès de l'intégration). L'existence même de cette structuration interne rend souvent difficile la distinction entre un sujet économique et un collectif de travail ayant une personnalité sociale.

Sur ce point, j'ajouterai encore que lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau auquel se situe un sujet économique réel, il est très important de prendre en considération les délais de transmission des informations ainsi que d'élaboration et de notification des décisions. Il faut, notamment, prendre en considération d'une part, le délai maximum qu'on peut laisser s'écouler entre l'apparition d'un problème et la réponse qui doit lui être donnée et, d'autre part, le temps qui s'écoule nécessairement à un stade donné d'organisation et de circulation des informations, entre le moment où ce problème apparaît et celui où une solution peut lui être donnée (ce temps varie, évidemment, selon le niveau auquel les décisions sont prises).

Ceci revient à reconnaître, ici encore, que la détermination du sujet économique se trouve conditionnée en partie par les possibilités de transmission des informations, par les possibilités de mémorisation de ces informations et par les possibilités de traitement de celles-ci en vue d'aboutir à des décisions, toutes choses liés au développement des forces productives. Là, encore, l'expérience et le calcul économique fourniront des réponses concrètes. On doit noter à ce propos que le recours aux *techniques de simulation* doit, dans un certain nombre de cas, permettre d'éviter des expériences trop nombreuses, trop longues et trop coûteuses³².

De ce point de vue, la dimension des sujets économiques, leur organisation interne et leurs liaisons externes apparaissent en partie subordonnées aux techniques de collecte des informations, de codification, de transmission, d'agrégation et d'interprétation de ces informations. Parmi ces « informations » figurent évidemment aussi les décisions économiques ou techniques susceptibles d'être prises à différents niveaux. Cette remarque implique que les progrès effectués dans le domaine des techniques de l'information peuvent avoir des conséquences pratiques considérables sur la dimension des sujets économiques réels et le niveau auquel il est possible de prendre des décisions socialement utiles.

Si, au stade maintenant atteint de ces réflexions, nous essayons de formaliser certaines des conclusions auxquelles il semble possible que l'on puisse arriver pour le moment, je dirai, notamment, ceci :

Dans l'économie socialiste actuelle, il existe des unités de production ou de distribution qui ont le caractère de sujets économiques. Ces unités de production sont des centres d'appropriation de la nature par l'homme ou de répartition des produits de cette appropriation. Elles constituent le cadre d'une division technique du travail systématiquement organisée.

Dans la mesure où les différents centres d'appropriation ou de distribution ne sont pas reliés entre eux d'une façon *organique*, ou à la suite de décisions pouvant être prises en pleine connaissance de

³² L'utilisation des techniques et des machines des installations électroniques de simulation est évidemment appelée à prendre une importance croissante au cours des années à venir. Elle doit permettre de prendre des décisions efficaces sur des problèmes comportant un très grand nombre de variables, sans avoir recours à des expériences effectives, en se limitant à des expériences « simulées ».

Pour illustrer le type de problèmes que les techniques de simulation permettent de résoudre, je citerai le cas de l'organisation de la circulation aérienne. Pour l'ensemble de l'Europe occidentale, on prévoit actuellement la mise en place d'un simulateur de contrôle aérien. Celui-ci aura pour tâche de définir les trajets qui, en 1970, devront être suivis par les six cents et quelques avions qui à ce moment-là sillonneront régulièrement le ciel de l'Europe occidentale et de définir la localisation des installations au sol ainsi que les procédures à mettre en œuvre pour assurer l'atterrissage et le décollage de cette flotte aérienne. Le simulateur permettra de suivre les effets des différentes combinaisons possibles d'installations au sol et de relations entre celles-ci et les avions en vol. Un tel simulateur exige un cerveau électronique équipé de plus de 100.000 transistors.

cause par une instance économique supérieure, ces unités représentent des chaînons d'une division locale du travail et constituent des sujets économiques qui ont à déterminer, chacun, les conditions de leurs relations avec les autres sujets économiques, ceci dans les limites fixées par les objectifs du plan et par les différentes réglementations mises en œuvre en vue d'assurer une bonne coordination de l'activité des sujets économiques³³.

Comme nous l'avons vu, chacune de ces unités de production ou de distribution peut éventuellement être subdivisée en « collectifs de travail ». Ceux-ci ont entre eux des rapports qui sont déterminés par la nature des techniques mises en œuvre, dans la mesure même où ces collectifs de travail n'ont pas la nature de sujets économiques.

Ce qui caractérise, en effet, un sujet économique (par opposition aux collectifs de travail qui ne sont pas des sujets économiques), c'est notamment le fait que les produits qui résultent du processus de production effectué au sein d'un sujet économique peuvent être affectés à des usages multiples et alternatifs ne pouvant pas faire l'objet d'une prévision détaillée et socialement utile, tandis que les produits qui sortent d'une unité technique ou d'un collectif de travail n'ayant pas le caractère de sujets économiques sont destinés à des usages déterminés, ou pouvant être socialement déterminés à l'avance, de façon efficace.

C'est pourquoi, comme cela a déjà été dit, le niveau auquel s'effectue la distinction entre sujet économique et collectif de travail varie dans le temps. Ce niveau dépend du développement même des forces productives, y compris, évidemment, du nombre et de la compétence des cadres, du degré de conscience et de discipline sociale, des possibilités de collecte et de transmission des informations, ainsi que des possibilités de calcul prévisionnel dont la société dispose. Le développement des forces productives modifie ainsi le niveau auquel il y a ou non détermination technique complète ou détermination sociale prévisionnelle détaillée et utile des besoins et des usages à venir possibles des différents produits sortant d'un processus de production.

Une des caractéristiques du sujet économique, c'est qu'il constitue un collectif de travail (ou un complexe de collectifs de travail) au niveau duquel doivent être prises des décisions économiques.

Par opposition aux décisions techniques (exigées par la mise en œuvre efficace d'une technique donnée en vue de la réalisation d'objectifs donnés) les décisions économiques déterminent la nature et l'ampleur des relations variables susceptibles de s'établir entre des unités économiques ; par là même, les décisions économiques déterminent aussi les usages qui seront faits des produits à utilisations multiples possibles.

Lorsque le sujet économique se confond avec une unité de production, les décisions économiques qui peuvent être prises à son niveau

³³ Le problème des organismes chargés de cette coordination sera abordé un peu plus loin.

concernent essentiellement les utilisations qui seront faites soit des produits fournis par d'autres sujets économiques et qui sont susceptibles d'entrer dans le processus de production que cette unité assume, soit des produits sortant du *processus de production dominé par le sujet économique considéré*.

Par contre, lorsque le sujet économique est chargé essentiellement de fonctions de répartition, de distribution ou de gestion, les décisions économiques qu'il peut prendre concernent les utilisations qui seront faites de produits sortant d'un processus de production réalisé par d'autres sujets économiques.

De toute façon, les décisions économiques sont celles qui établissent directement ou indirectement des rapports entre unités économiques, lorsque ces rapports ne sont pas entièrement déterminés par la nature même des processus techniques. Bien entendu de telles décisions économiques ne relèvent pas seulement des sujets économiques.

Ceci me conduit à revenir sur un point qui a été précédemment soulevé, à savoir la nécessité, à un stade donné de développement des forces productives, de reconnaître qu'il peut exister *pour un même domaine mais pour des types de décisions différents* plusieurs sujets économiques ou instances administratives hiérarchiquement subordonnés et dont la décision sera prépondérante selon la nature des problèmes à résoudre.

2° Hiérarchie économique et subordination administrative ou politique.

La subordination d'une instance de décision à une autre peut correspondre soit à une véritable *hiérarchie technico-économique* (comme lorsque l'on est en présence de certains types d'intégration verticale), soit à une *subordination administrative ou politique*.

Selon les cas, l'existence d'une subordination administrative est l'expression d'une nécessité sociale ou traduit, au contraire, une faiblesse de l'organisation économique générale. Dans ce dernier cas, elle aboutit à confier à une instance administrative le soin de prendre des décisions économiques qui seraient mieux prises au niveau d'un collectif de travail ; ceci peut conduire à une bureaucratisation de l'économie³⁴.

³⁴ Il est évident qu'une déformation bureaucratique de l'économie peut se produire aussi lorsqu'au sein d'un sujet économique complexe la responsabilité de prendre certaines décisions est confiée à des instances économiques inutilement élevées dans la hiérarchie et moins bien placées que des instances moins élevées pour prendre des décisions pleinement efficaces.

A l'inverse, si la responsabilité de prendre des décisions est confiée à des instances d'un rang insuffisamment élevé pour qu'elles soient en mesure de tenir compte de toutes les informations nécessaires ainsi que du caractère complémentaire de certaines décisions (cf. note 27 de la page 82), il en résultera une certaine « dislocation économique ».

La dislocation économique ou la bureaucratisation de l'économie aboutissent l'une et l'autre à une baisse d'efficacité (par rapport à ce qui pourrait être atteint dans d'autres conditions), c'est-à-dire à une *mauvaise coordination* entre les décisions ou à une mauvaise adaptation des moyens et des objectifs.

Bien entendu, la distinction entre subordination économique et subordination administrative ne se situe pas au niveau des règles de droit mais au niveau des caractéristiques concrètes des instances en présence. Si l'instance supérieure est partie intégrante d'un collectif de travail ou d'un complexe de collectifs de travail, sa domination peut être l'expression de la subordination des instances inférieures à une véritable hiérarchie économique : sinon, elle constitue une instance administrative ou politique.

Dans une économie socialiste, la subordination des sujets économiques à des instances administratives ou politiques peut être le résultat de situations différentes.

Tantôt, cette subordination correspond étroitement aux exigences d'un développement planifié de l'économie dans le sens du socialisme. Dans ce cas, elle exprime les conditions concrètes de formulation des priorités sociales et de la mise en œuvre de la politique économique. Ce type de subordination doit, notamment, assurer l'élaboration des décisions qui doivent être prises au niveau social le plus élevé. Tel est le cas des principales décisions relatives aux investissements, aux prix, aux options techniques fondamentales et au choix de développements régionaux.

Tantôt, cette subordination est seule en mesure d'assurer, au moins approximativement, la coordination des activités courantes des sujets économiques, par exemple en raison de l'insuffisance de formation des dirigeants placés à la tête de certains des sujets économiques.

Tantôt, cette subordination ne fait qu'interférer avec les décisions que les sujets économiques devraient prendre, parce qu'ils seraient le mieux placés pour le faire. Dans ce dernier cas, il y a substitution partielle ou totale d'une *gestion administrative* à une *gestion économique*. Cette substitution peut être rendue inévitable, pour un temps, soit par des exigences politiques (nécessité de nationalisations rapides et à grande échelle, économie déséquilibrée par un effort militaire ou par des agressions économiques), soit par des erreurs d'organisation, soit par des erreurs de politique économique (par exemple, une politique des prix qui provoque des « pénuries » rendant indispensable une répartition administrative des produits).

Quand la gestion administrative tend à s'étendre au-delà des exigences objectives de la planification et du développement de l'économie, elle prend un caractère *bureaucratique*. Elle se détache de la réalité. Elle opère avec lenteur et souvent à contre sens.

Lorsqu'il en est ainsi, les sujets économiques réels peuvent réagir en créant leurs propres circuits de circulation des informations significatives et en suivant des règles de décisions économiques qui ne correspondent que très partiellement aux décisions prises au niveau de l'appareil bureaucratique, en partie afin de passer outre aux insuffisances et à l'incapacité de celui-ci.

Il peut exister alors deux images de la vie économique, celle que l'on peut percevoir au niveau des sujets économiques et celle qui est élaborée au niveau de l'appareil bureaucratique, et afin de satisfaire

aux exigences de celui-ci. Cette dernière image peut parfois être déformée au point de constituer un véritable mirage. Lorsqu'il en est ainsi, et que ce « mirage bureaucratique » sert de point de départ à l'élaboration des plans, ceux-ci ont de moins en moins prise sur l'évolution économique réelle.

Même en dehors de l'existence d'instances administratives, le fait qu'il existe une hiérarchie économique de sujets a pour conséquence que certains sujets sont appelés à prendre des décisions qui interfèrent directement avec l'activité d'autres sujets. Une telle interférence doit, en principe, toujours s'effectuer dans des conditions telles que les fonctions et la responsabilité de chacun des sujets soient clairement délimitées. S'il n'en est pas ainsi, l'efficacité de l'ensemble et les possibilités de contrôle seront fortement réduites.

2° Sujets économiques, instances planificatrices et ordres administratifs.

Un trait caractéristique fondamental d'une économie planifiée est, évidemment, que les différents sujets économiques, quel que soit leur niveau dans la hiérarchie à laquelle ils appartiennent, ont tous leur activité subordonnée aux décisions d'un *centre de planification nationale*, ou des instances planificatrices régionales, sectorielles ou fonctionnelles qui dépendent elles-mêmes, en principe, de ce centre national.

Pour le moment, un tel centre n'est pas un véritable sujet économique, car il ne maîtrise pas *directement* l'ensemble des forces productives, il en assume techniquement la *direction sociale* au nom du pouvoir politique auquel il est lui-même subordonné.

C'est à travers une *socialisation* de plus en plus complète des forces productives que cette *direction sociale* pourra progressivement être remplacée par une *domination sociale directe*. A ce moment, le centre de planification tendra à devenir lui-même un sujet économique véritable. D'ailleurs, à ce moment, les liens entre collectifs de travail seront profondément modifiés puisqu'une domination sociale complète et directe des forces productives entraînera la disparition de la production marchande et tendra à transformer les rapports entre les anciens sujets économiques à quelque chose d'analogue aux rapports des collectifs de travail au sein d'un sujet économique.

Cependant, dans l'état actuel des choses, la direction sociale des forces productives, telle qu'elle est assumée par le centre de planification, se concrétise par l'élaboration, au niveau de ce centre, d'un certain nombre de décisions (ce centre ne fait évidemment qu'*élaborer* les décisions, car celles-ci sont *prises* par les instances politiques).

Les décisions élaborées à ce niveau sont, en principe, celles qui *déterminent toute l'orientation de l'économie nationale*. Elles concernent la reconnaissance ou l'évaluation des besoins sociaux et la proportion dans laquelle ces besoins seront satisfaits (pour autant que peut intervenir une évaluation *a priori*). Ces décisions concernent, également, le mode de satisfaction des besoins sociaux, compte tenu

des exigences des équilibres économiques globaux et sectoriels sur différents horizons de temps. Elles concernent, donc, les principaux objectifs quantitatifs et qualitatifs de la *production* et les principaux *investissements*. Elles concernent également le choix des principales techniques et la détermination du système des prix et des revenus. C'est là, à l'heure actuelle, le contenu fondamental de la *planification économique*.

Les décisions de planification, pour être efficaces, doivent constituer des ensembles homogènes et suffisamment exhaustifs. Elles constituent alors des *plans*. Si la *participation des sujets économiques à l'élaboration de ces plans* est indispensable pour en assurer le caractère réaliste, la *subordination des sujets économiques aux objectifs* fixés par le plan est, à son tour, indispensable pour faire de ces plans autre chose que l'expression d'une velléité.

La subordination des sujets économiques au plan se fait par la voie de la notification de certains objectifs à chacun des sujets économiques, par la réglementation économique et par le maniement de « leviers économiques ». Par ce dernier terme, il faut entendre l'utilisation des instruments que le maintien des catégories marchandes permet encore de manipuler : prix, monnaie, crédit, etc.

Il faut fortement souligner que les décisions prises en ce qui concerne le maniement des « leviers économiques » ne peuvent pas être arbitraires ou, si elles le sont, elles seront vaines ou rendront vaines certaines des autres décisions impliquées par le plan, même lorsque celles-ci ont un caractère en principe obligatoire. Des décisions arbitraires peuvent donc réduire considérablement l'efficacité d'ensemble du système économique. Aussi, si dans l'état actuel des choses un certain nombre de décisions doivent, pour être adaptées à la réalité, *relever* des sujets économiques de base (par exemple, des unités de production), ces décisions ne pourront elles-mêmes avoir une véritable efficacité que si les calculs faits par ces sujets économiques sont effectués dans des *prix « économiquement significatifs »* (le sens précis de cette expression restant à déterminer par ailleurs). Par conséquent, si les prix imposés par les instances supérieures ne sont pas « économiquement significatifs », l'efficacité des décisions prises à la base pourra être faussée et ces décisions pourront conduire à des résultats qui ne sont souhaités ni par les unités de production ni par le centre de planification.

La subordination des sujets économiques à des *ordres* express (spécifiques) ou à une *réglementation* donnée est du ressort d'une *hiérarchie administrative*. Celle-ci peut être constituée soit par les différents échelons de l'organisme de planification (tel est le cas lorsque, outre un organisme central de planification, existent des organismes régionaux, locaux, sectoriels, etc., chargés de faire respecter, en les précisant, les objectifs du plan par les entreprises qui leur sont subordonnées), soit par une administration économique proprement dite, elle-même responsable vis-à-vis du pouvoir central et des organismes de planification.

L'administration économique peut elle-même être plus ou moins centralisée. Elle peut être constituée par des Ministères économiques, par des organismes chargés de la répartition de certains produits, ou par des organismes à compétence régionale (comme c'est le cas actuellement en Union Soviétique pour une partie de l'industrie, qui est dirigée par les « Conseils de l'économie nationale »).

Comme cela a déjà été dit, si le rôle d'une telle administration économique s'étend à des tâches qui peuvent être assumées de façon socialement plus efficiente par les sujets économiques eux-mêmes, l'on risque d'aboutir à une bureaucratisation de l'économie.

A cet égard, il faut se garder de l'illusion fréquente selon laquelle la *déconcentration des organismes d'administration économique* équivaudrait à la mise en place d'une *hiérarchie fonctionnelle* de sujets économiques.

Une telle déconcentration peut bien éliminer certains des défauts résultant d'une centralisation administrative verticale, elle ne peut pas être confondue avec une organisation économique fonctionnelle qui place l'essentiel des pouvoirs de *gestion courante* au niveau des sujets économiques.

Conçue comme un *substitut* à une organisation économique fonctionnelle, la déconcentration de l'administration économique risque même souvent d'alourdir encore le poids d'un appareil bureaucratique, appareil éloigné de la production et qui fait *écran entre le centre politique et les sujets économiques. Lorsqu'il en est ainsi, le centre politique qui doit pouvoir planifier, est condamné à n'avoir qu'une vue partielle incorrecte et même déformée de la vie économique réelle, qui, elle, se déroule dans les unités de production.* La qualité de la planification peut s'en trouver gravement affectée.

Lorsque les relais administratifs ne sont pas chargés seulement de tâches de réglementation et de contrôle, mais prennent aussi des décisions de *gestion*, cela peut aboutir à créer des organismes chargés de fonctions qui seraient mieux remplies par les sujets économiques eux-mêmes. Le rôle positif des instances administratives est, essentiellement, en général, un rôle de contrôle, de coordination et d'aide aux unités de production et non d'interférence dans leur activité.

Même limitée à un rôle de contrôle, l'activité des instances administratives peut prendre un caractère bureaucratique, c'est-à-dire détaché des impératifs de la réalité économique et sociale. Il en est ainsi fréquemment lorsque ces instances administratives ne sont pas elles-mêmes soumises à un strict contrôle politique et social. Ce contrôle peut faire obstacle à une déformation bureaucratique, s'il est exercé, à la fois, par un *parti politique dirigeant*, animé par la volonté de construire le socialisme, et par des *organes du pouvoir populaire* émanant directement de la localité ou de la région à l'intérieur de laquelle se développe l'essentiel de l'activité des sujets économiques soumis à ce contrôle. Lorsque l'activité de certains sujets économiques concerne l'ensemble d'une nation, ou un espace multinational, c'est seulement

à ce niveau qu'un contrôle politique peut s'exercer de façon démocratique, et non pas de façon bureaucratique.

Au cours des développements qui précèdent, nous avons essayé de mettre en lumière quelques-unes des caractéristiques essentielles des sujets économiques ainsi que les liaisons *hiérarchiques* qui peuvent s'établir soit entre les sujets économiques, soit entre les instances administratives et les sujets économiques.

Il nous faut dire quelques mots maintenant des relations contractuelles entre sujets économiques.

b) *Les relations contractuelles*

Les décisions qu'un sujet économique-juridique peut prendre et qui concernent un *autre sujet économique indépendant* n'ont ni la forme d'ordres ni la forme d'une réglementation. De telles décisions ne peuvent être unilatérales, elles doivent s'inscrire dans des contrats. Les relations contractuelles, par opposition aux relations de subordination, sont donc celles qui peuvent unir divers sujets économique-juridiques relativement indépendants les uns à l'égard des autres.

Les contrats auxquels participent les sujets économique-juridiques peuvent avoir des contenus extrêmement différents. Ce n'est pas le lieu, ici, d'en tenter l'analyse, je me bornerai donc à des indications très générales.

1) *Les contrats d'achat et de vente.*

Pour autant que les différents sujets économiques (même faisant tous partie du secteur d'Etat d'une économie socialiste) ont un *pouvoir de disposition* à l'égard de certains produits, les décisions qu'ils prennent de se séparer de ces produits ou d'en acquérir certains revêtent, en général, une forme contractuelle (les contrats de vente et d'achat). Ces contrats assurent une forme de circulation différente de celle qui résulte d'ordres de transfert de produits (tels les ordres qui assurent la circulation des produits à l'intérieur d'une usine et qui sont imposés par une instance supérieure à une instance inférieure). Cette forme de circulation est le corollaire de l'autonomie relative des divers sujets économique-juridiques.

Nous avons vu, cependant, que lorsque le plan a prévu d'avance la destination ou l'origine de certains produits, les contrats d'achat ou de vente (qui ne font alors que superposer une obligation contractuelle aux obligations nées du plan) ont un caractère en partie formel : ils ne sont plus vraiment l'expression d'une autonomie relative des sujets économique-juridiques. Toutefois, bien que de tels contrats soient inclus en vertu du plan, ils constituent, ainsi que le paiement du prix spécifié, la *condition* de l'aliénation des produits vendus par un sujet économique et acquis par un autre. Ces contrats manifestent donc la survivance de l'*échange marchand*. Celui-ci est encore rendu nécessaire par l'impossibilité où se trouvent les instances administratives de formuler avec une précision suffisante et de façon prévisionnelle toutes les directives relatives aux conditions de circulation des

produits. Ce qui ne peut être formulé par les directives, doit l'être par les contrats, par exemple en ce qui concerne les *spécifications* ou les *dates* de livraison, etc. La combinaison de tâches planifiées et d'obligations contractuelles se manifeste ainsi par ce qu'on appelle les « contrats planifiés ».

II) *Les contrats de travail.*

Les contrats de travail constituent la forme juridique à travers laquelle un sujet économique de la sphère de la production ou de la distribution décide d'employer un travailleur et à travers laquelle celui-ci s'engage à travailler pour un sujet économique donné. Dans l'économie socialiste planifiée, les conditions et les conséquences de cet engagement réciproque sont largement déterminées par le plan, par la réglementation et par les conventions collectives de travail (sur lesquelles il n'est pas possible de nous arrêter ici). Un tel engagement constitue la forme juridique concrète à partir de laquelle les travailleurs participent à la répartition entre eux d'une partie du produit social consommable.

Dans le secteur des coopératives de production, il n'existe évidemment pas de tels contrats de travail entre la coopérative et ses membres : ce sont les organes dirigeants de la coopérative qui assument des tâches à chacun et déterminent les conditions de répartition du produit collectif disponible.

III) *Les contrats de crédit.*

Le contrat de crédit est celui par lequel un sujet économique (une unité de production par exemple) décide d'emprunter auprès d'un autre sujet économique (une banque nationalisée dans les économies planifiées socialistes actuelles). Les conditions de ce contrat sont également soumises à une réglementation sociale et, en outre, *l'objet même d'un tel contrat est très souvent défini par le plan.*

Lorsqu'il en est ainsi, la *décision* réelle a été prise à un niveau supérieur (par exemple, par l'instance de planification qui répartit de cette façon une partie du fonds social d'accumulation). Le contrat, alors, *donne essentiellement corps à des ordres* adressés aux deux parties contractantes ; néanmoins, les obligations concrètes naissent de ce contrat, car il fournit le cadre à l'intérieur duquel des *précisions* importantes sont données concernant les conditions de réalisation du prêt et son utilisation.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'un emprunt effectué « hors plan », on est en présence d'une décision relativement autonome prise par deux sujets économiques (celui qui emprunte et celui qui prête) agissant à l'intérieur d'une réglementation d'ensemble. La place qui peut revenir à cette forme de répartition du fonds social d'accumulation a été très discutée. On admet généralement que les emprunts « hors plan » ne peuvent avoir qu'une place limitée dans une économie planifiée. En effet, la répartition du fonds d'accumulation détermine dans une large mesure le rythme et les formes mêmes du développement

économique, c'est-à-dire ce qui est l'*objet fondamental de la planification sociale*.

Néanmoins, si, au niveau actuel de développement des forces productives, des emprunts « hors plan » peuvent encore être nécessaires, cela tient à l'impossibilité où l'on est, pour le moment, de prévoir de façon assez précise toutes les transformations techniques qui seraient socialement avantageuses et qui requièrent pour être mises en œuvre que soit utilisée une fraction du fonds d'accumulation. Lorsqu'il serait socialement désavantageux d'attendre qu'un nouveau plan soit élaboré pour réaliser certaines transformations techniques particulièrement efficaces, on recourt à la procédure des emprunts « hors plan ».

Il n'est pas sans importance de noter que le contrat par lequel une unité de production emprunte à la banque peut être la source d'une subordination économique partielle de la première à la seconde, car la banque peut alors contrôler les conditions effectives d'emploi des fonds.

On peut se demander si, pendant toute la phase de construction du socialisme où l'économie monétaire joue encore un grand rôle, la *fonction de contrôle* de la banque d'Etat ne fournit pas le moyen le plus souple de subordonner les unités de production aux décisions du centre, ceci d'une façon plus efficace que l'utilisation d'un appareil économique-administratif hiérarchique. On peut rappeler ici ce que Lénine a écrit :

« Une seule banque d'Etat... avec des succursales dans chaque canton, dans chaque usine, constituerait déjà les neuf dixièmes de l'*appareil socialiste*. Ce serait la *comptabilité nationale*, le recensement national de la production et de la répartition, comme le *squelette de la société socialiste* ». (Tome 21 des *Œuvres complètes*, p. 317, édition d'avant-guerre).

IV) *Les contrats de coopération.*

Enfin, les décisions prises par les sujets économiques et s'inscrivant dans des contrats, peuvent prendre aussi, nous l'avons vu (cf. *supra*, p. 43, note 3 et p. 48-49), la forme d'accords de coopération.

On peut penser que le processus d'élimination des échanges et des catégories marchandes passera en partie par de tels accords de coopération interentreprises susceptibles de faire naître de nouveaux sujets économiques et juridiques capables d'absorber les sujets qui les ont créés. Cependant, ce processus d'*intégration contractuelle* ne peut servir utilement au développement des forces productives que s'il reflète les transformations réelles dans la nature des forces productives et dans leur degré de socialisation.

c) *La nature des décisions devant être prises par les différents sujets économiques et instances sociales*

La nature des décisions pouvant être prises par les différents sujets économique-juridiques et par les diverses instances sociales et qui

affectent d'autres sujets économiques et d'autres instances sociales, est étroitement liée à la nature des relations qui doivent s'établir entre eux.

Dans la mesure où les relations qui s'établissent entre différents collectifs de travail, divers sujets économiques ou différentes instances sociales sont des relations de *subordination hiérarchique*, les décisions que prend l'instance supérieure à l'égard de l'instance inférieure sont essentiellement de deux types : la réglementation et l'ordre.

La *réglementation* constitue un ensemble de décisions qui fixe un cadre (donc des limites) à l'activité des sujets subordonnés. Elle implique l'autonomie de décisions du sujet subordonné à l'intérieur de la réglementation décidée par l'instance supérieure. Plus cette réglementation est poussée et détaillée, moins le sujet a d'autonomie.

La réglementation (émanant des organes chargés de l'élaboration du plan ou de l'administration chargée de sa mise en œuvre) intervient lorsque la prévision peut avoir un caractère général. Dans un tel cas, il est possible à l'instance supérieure de s'appuyer sur cette prévision pour déterminer, une fois pour toutes (c'est-à-dire jusqu'à changement des conditions), l'orientation de certaines des décisions des sujets économiques. Il peut en être de même, au sein d'un sujet économique complexe, à l'égard des sujets économiques subordonnés ou des collectifs de travail.

Lorsque la prévision ne peut pas avoir un caractère général, l'instance supérieure peut déterminer certaines actions du sujet hiérarchiquement subordonné en lui donnant un *ordre spécifique*.

Ainsi, dans les économies planifiées actuelles, les principaux objectifs à atteindre au cours d'une certaine période par les divers sujets économiques sont fixés par le plan. A l'égard de ces sujets économiques, les tâches fixées par le plan constituent des ordres. Eventuellement, certaines des conditions dans lesquelles ces objectifs doivent être atteints (par exemple, l'utilisation de telle ou telle technique) font aussi l'objet d'ordres explicites. Par contre, d'autres conditions de réalisation des objectifs, qu'il serait inefficace de chercher à déterminer à distance, font l'objet de décisions prises par chaque sujet économique, dans les limites fixées par les décisions réglementaires et par l'action des « leviers économiques » mis en œuvre en vertu du plan d'ensemble.

Il est important de rappeler ici que les divers collectifs de travail ou unités techniques (les ateliers, par exemple), dont l'ensemble constitue un sujet économique, reçoivent essentiellement des *ordres* émanant d'une instance économique interne au sujet et responsable soit de la direction générale de celui-ci, soit de la direction d'un de ses chaînons constitutifs. C'est dans ce cadre que les collectifs de travail ont à prendre des *décisions techniques*.

Les décisions sont dites « techniques » lorsqu'elles concernent un processus de production dont l'*objectif et la nature* sont déjà entièrement fixés par l'instance dirigeante.

Un collectif de travail qui n'a plus à décider que des seules con-

ditions matérielles de déroulement des opérations qui lui sont confiées n'a plus de personnalité économique. Bien entendu, les décisions techniques comportent aussi, en général, la prise en considération d'une *efficience économique*, mais, pour tout collectif qui n'a à prendre que des décisions techniques, le *cadre de calcul* de son efficience économique est entièrement et strictement déterminé du dehors.

L'intégration croissante en un sujet économique complexe des activités de différentes unités de production (faisant partie d'une même branche homogène ou d'une chaîne d'unités se commandant techniquement les unes les autres) conduit à la perte de la personnalité économique de ces unités qui, peu à peu, ne fonctionnent plus que selon des ordres venant d'une direction centrale, ordres qu'elles auront à accomplir à l'intérieur d'une réglementation d'ensemble. Les décisions prises par ces unités seront donc, de plus en plus, des décisions purement techniques.

En un sens, l'apparition de sujets économiques hiérarchiquement subordonnés, lorsque cette subordination hiérarchique n'est pas arbitraire mais correspond au caractère et au degré de développement des forces productives, peut être considérée comme un phénomène de transition, les unités subordonnées étant appelées à se transformer en collectifs de travail sans personnalité économique.

d) *Les différents types de hiérarchie*

Une hiérarchie sera dite « administrative » lorsque les collectifs de travail qui occupent une place subordonnée dans cette hiérarchie ne forment pas avec l'instance dirigeante un tout organique ayant le caractère d'un sujet économique complexe.

Dans ce cas, l'instance dirigeante est une instance administrative ou politique et les collectifs de travail subordonnés restent des sujets économiques ayant donc, en principe, à prendre des décisions économiques qui les font entrer en relations avec d'autres sujets.

Comme cela a été dit, la subordination des sujets économiques de la sphère productive ou de la sphère de la distribution à des ordres administratifs ou politiques correspond à une nécessité de l'économie planifiée. C'est à travers cette subordination administrative et politique que s'imposent les *priorités du développement social*, le respect des *besoins sociaux* reconnus par le plan et la *coordination a priori* des diverses activités dont l'interdépendance peut faire l'objet d'une prévision sociale.

Par contre, lorsque la subordination administrative s'étend au-delà de ce qui est socialement utile et nécessaire et qu'elle tend à substituer des relations de subordination administrative à des relations économiques qui seraient mieux adaptées aux exigences mêmes du développement économique planifié, on assiste à une déformation bureaucratique de l'économie et à une baisse de l'efficience, au niveau de la planification ou au niveau de la gestion ou au niveau des deux types d'activités.

A la limite, un sujet économique-juridique peut être placé dans

une situation telle qu'il perd en fait toute autonomie et donc qu'il n'est plus un *vrai* sujet juridique (même s'il en conserve l'apparence). La seule personnalité juridique réelle est alors celle de l'instance supérieure. Au cas où celle-ci n'est pas un véritable sujet économique (celui-ci se trouvant à un niveau inférieur parce que c'est à ce niveau seul que pourrait s'exercer une véritable maîtrise sur les forces productives), il peut y avoir inadéquation des conditions économiques et des conditions juridiques de fonctionnement de l'ensemble « sujet juridique-sujets économiques ».

Nous avons déjà noté qu'une telle inadéquation des rapports juridiques aux rapports de production concrets peut provoquer la paralysie plus ou moins complète des sujets économiques, le gaspillage ou la sous-utilisation des ressources dont la société dispose et le fonctionnement des sujets économiques en violation de la réglementation (qui cesse alors, en partie, d'être effective).

Dans ce dernier cas, les efforts déployés par l'instance supérieure en vue d'appliquer à tout prix une réglementation inadéquate peuvent conduire à la prolifération d'un appareil bureaucratique et à un contrôle à la fois de plus en plus détaillé et de moins en moins réel sur l'économie (qui fonctionne, en partie, en violation des règles formulées et, donc, en quelque sorte, « clandestinement »). Les actes accomplis en violation des règles ne sont pas déclarés, si bien que le recensement même des activités et de leurs résultats devient en partie illusoire : à plus forte raison en est-il ainsi, dans ce cas, des *prévisions*.

Lorsque l'inadéquation des règles juridiques et des rapports de production concrets dépasse certaines limites, l'image de l'économie que les différentes instances sociales saisissent et présentent à l'autorité politique peut être profondément déformée. Dès lors, l'autorité politique est conduite, pour autant qu'elle s'appuie sur les documents fournis par les instances sociales et non sur une connaissance plus directe de la réalité, à se laisser guider, selon l'expression précédemment utilisée, par une sorte de « mirage bureaucratique », ce qui ne peut conduire qu'à une grave absence de maîtrise de la réalité économique.

Les risques de voir se former un tel « mirage » sont d'autant plus grands que l'organisation administrative connaît une structure verticale fortement hiérarchisée, alors que l'économie est encore loin d'être caractérisée tout entière par une intégration verticale organique. Quand il en est ainsi, la hiérarchie verticale est essentiellement *bureaucratique*, dans le sens où cette hiérarchie comporte une répartition de fonctions *administratives* qui ne correspond pas à une répartition des fonctions *économiques*, telle qu'elle serait requise par la nature et le développement des forces productives. Dès lors, à la conscience de la réalité économique tend à se substituer une conscience administrative, bureaucratique, subjective et mystificatrice.

En effet, dans ce cas, il y a, d'un côté, les sujets économiques réels, les travailleurs, les relations de production sans cesse variables

et les contradictions réelles. De l'autre côté, il y a un appareil administratif qui manipule des documents écrits, des rapports, des chiffres, des statistiques. Plus l'on monte dans cette hiérarchie administrative et plus ces documents, ces rapports, ces chiffres deviennent synthétiques et peuvent devenir abstraits au mauvais sens du mot.

Bien entendu, la synthèse et l'abstraction sont nécessaires à la direction générale, mais il y a de fausses synthèses et de mauvaises abstractions, telles sont celles qui sélectionnent les traits secondaires d'une réalité complexe au lieu de sélectionner les traits essentiels, c'est-à-dire ceux qui permettent d'agir efficacement sur cette réalité.

Or, dans la montée progressive des documents et des informations, à travers un appareil administratif structuré selon sa logique propre et non selon la logique de l'organisation économique, la sélection qui s'opère entre les diverses informations est facilement déterminée par ce qui est attendu ou souhaité par l'instance supérieure. Celle-ci, en effet, est appelée à juger l'instance inférieure sur ses « réalisations ». Or, dans un cadre administratif, ces réalisations sont principalement « saisies » à travers des rapports écrits. Ainsi, à mesure que des « informations » de ce type montent, ces « informations » se trouvent progressivement appauvries de ce qui constitue les aspects négatifs de la situation, c'est-à-dire, précisément, de ce qui en constitue un élément essentiel, ce sur quoi il faut pouvoir agir pour pouvoir aller de l'avant.

Bien entendu, lorsqu'il existe une organisation politique fortement structurée et armée sur le plan théorique et que celle-ci est, de son côté, capable d'assurer un autre cheminement et une autre sélection des informations, les défauts d'un tel système peuvent, en partie, être compensés. Ces défauts n'en restent pas moins très graves, car il est inévitable que le poids des « informations » sélectionnées à travers un appareil bureaucratique centralisé pèse très lourdement sur la nature des décisions prises, et il en est d'autant plus ainsi que l'organisation administrative se substitue aux sujets économiques réels.

A partir d'un certain point, au lieu de disposer d'une organisation économique efficace, comportant une répartition entre tâches économiques et tâches administratives, on ne dispose plus que d'une organisation bureaucratique centralisée, ce qui est contraire, à la fois, aux nécessités d'une gestion économique (qui exige des relations fonctionnelles multiples) et aux nécessités d'un véritable centralisme démocratique (qui exige que circulent dans les *deux sens*, de bas en haut et de haut en bas, les informations, les critiques et les suggestions).

Une autre raison qui explique qu'un appareil de gestion administrative de l'économie (quand il établit des relations *hiérarchiques verticales*, alors que sont nécessaires des relations économiques horizontales) peut être une source constante d'illusions bureaucratiques est que ce type d'organisation aboutit à un *cloisonnement entre les unités de production*. Or, ce cloisonnement ne correspond pas, en général, aux formes actuelles de la division du travail. Celle-ci exige, au contraire, le plus souvent, des liaisons multilatérales. Lorsque

l'économie est ainsi administrativement cloisonnée, les unités de production sont traitées comme les rouages de base d'un mécanisme qui fonctionnerait verticalement et pourrait être dirigé à partir d'un centre unique, alors qu'en fait, chacune de ces unités de production, pour autant qu'elles constituent des sujets économiques, constitue des lieux où se nouent et doivent se nouer des relations horizontales avec d'autres unités de production. La substitution de relations administratives et hiérarchiques à des relations économiques directes comporte ainsi de nombreuses conséquences négatives du point de vue de l'appréhension et, donc, de la maîtrise de la réalité.

Parmi les conséquences les plus fréquemment observées, il faut citer l'attention plus grande donnée aux quantités physiques produites par les différentes branches de l'économie qu'aux qualités de ces productions, car celles-ci sont destinées à des utilisateurs relevant d'autres instances administratives.

Dans une économie gérée de façon surtout administrative et centralisée, l'observation confirme qu'on tend à se préoccuper principalement des quantités physiques à fournir des différents produits et très peu des conditions dans lesquelles ces produits seront utilisés et des relations qui doivent s'établir entre les différentes unités de production pour assurer un acheminement satisfaisant des produits.

Dans la mesure où les relations entre sujets économiques s'effectuent mal, précisément en raison d'une centralisation administrative, l'*effet économique* réel de l'existence de différentes quantités physiques de produits peut être tout à fait différent de l'effet attendu. Il importe, en effet, non seulement de disposer de quantités données d'engrais, d'insecticides, de tracteurs, de pièces de rechange, etc., mais il importe aussi, et au moins autant, que *chaque unité de production* reçoive au *moment voulu* ces différents produits dans la *quantité* et la *qualité requises par elle*.

S'il n'en est pas ainsi, l'effet économique de l'existence éventuelle *globale* des différents produits peut être sans aucune commune mesure avec l'effet escompté par des calculs abstraits et qui ne tiennent pas compte des *conditions concrètes dans lesquelles chaque unité de production est ravitaillée par les autres*. Lorsque ces conditions concrètes ne correspondent pas aux exigences de la production de *chaque unité* mais sont déterminées par des rouages bureaucratiques inadaptés, l'effet économique d'un approvisionnement global donné peut être nul ou presque nul ou, en tout cas, insignifiant.

D'une façon générale, l'inadéquation d'une structure administrative hiérarchique et des ordres qui en émanent aux exigences de fonctionnement de l'économie peut résulter soit d'une non-reconnaissance des sujets économiques réels, soit de la superposition à ces sujets économiques réels d'une administration économique centralisée elle-même inadaptée aux rapports réels de ces sujets économiques, soit d'une réglementation trop minutieuse et de caractère bureaucratique, soit, au contraire, d'une réglementation insuffisamment précise et détaillée et qui laisse aux différents sujets juridiques un champ

de décisions plus vaste que celui à l'intérieur duquel ils peuvent opérer en connaissance de cause. Cette dernière situation, aussi, peut conduire à un gaspillage et à une sous-utilisation des ressources.

Une utilisation efficiente maximale des ressources ne peut donc être obtenue que s'il y a adéquation de l'organisation et de la réglementation aux exigences de fonctionnement de l'économie.

Au niveau de chaque sujet économique, cette adéquation est atteinte lorsque le sujet économique dispose de pouvoirs juridiques lui permettant de prendre des décisions à l'intérieur du champ où ces décisions peuvent être prises *en pleine connaissance de cause quant à leurs conditions de mise en œuvre, au contrôle de leur exécution et à la prévision de leurs répercussions futures*. L'ampleur de ce champ est déterminée principalement par le degré de développement des forces productives et par leur degré de socialisation.

Les décisions qui sortent du champ pouvant être dominé par un sujet économique et qui exigent une prévision ou une action concernant l'activité future de plusieurs sujets économiques non encore suffisamment intégrés pour être dominés par un sujet économique supérieur doivent nécessairement relever soit d'une instance administrative, soit du fonctionnement des catégories marchandes.

Ainsi, lorsque les activités de différents sujets *ne sont pas intégrées* mais sont seulement *interdépendantes*, les décisions à prendre concernant ces activités relèvent soit du domaine de la planification directe, c'est-à-dire des ajustements *a priori* (lorsque la prévision peut être suffisamment précise) réalisés à travers une réglementation générale ou des ordres spécifiques, soit du domaine des relations marchandes, ceci lorsqu'une prévision précise n'est pratiquement pas possible. Dans les situations intermédiaires, et qui concernent un champ qui dépasse celui pouvant être directement dominé par un sujet économique, les catégories du plan et celles du marché auront à être combinées, les catégories du marché pouvant elles-mêmes être manipulées par les instances planificatrices (c'est ici que se place, notamment, la planification des prix et des revenus qui doit faire l'objet d'un chapitre ultérieur).



Au cours des développements qui précèdent ont été laissés de côté tout un ensemble de problèmes liés à la *prise de décisions* au niveau des sujets économiques ou des instances qui les contrôlent. Ces problèmes (qui exigeraient d'être longuement analysés en eux-mêmes) sont ceux notamment des *mécanismes* permettant d'aboutir à une décision *efficace*, ceux de la constitution des *organes* chargés de la prise des décisions au sein de chaque sujet économique ou de chaque instance économique, ceux du *mode de désignation* des mem-

bres de ces organes, etc.³⁵. Ceci nous éloignerait trop de notre thème principal, qui est celui de la détermination des sujets économique-juridiques, de la nature des rapports qui doivent nécessairement s'établir entre eux au stade actuel de développement des forces productives, et, enfin, de l'incidence, sur certains aspects de l'*élaboration* et de la *mise en œuvre* des plans, de l'existence de catégorie marchandes et de sujets économiques. C'est ce dernier point qu'il nous faut examiner maintenant.

³⁵ Un point essentiel et qui ne doit jamais être perdu de vue me paraît être, ici, que dans le cadre d'une économie planifiée, chaque sujet économique-juridique de la sphère productive ne constitue qu'un *chaînon* de la division du travail, et un chaînon *destiné à être de plus en plus subordonné à un sujet plus vaste* (au fur et à mesure des progrès de la socialisation des forces productives) dont il tend à devenir ainsi, peu à peu, un département technique.

Dans ces conditions, la mise en place d'organes de décision élus au niveau de chaque unité de production ne peut être, en général, qu'une mesure retardant la socialisation complète des moyens de production et pouvant même y faire obstacle et vider de son contenu la propriété *nationale* de ces moyens de production, en substituant, *en fait*, à cette propriété celle d'un *groupe restreint* de travailleurs. Lorsqu'il en est ainsi, on entre non pas dans la voie de la construction du socialisme mais dans la voie de la dégénérescence des conditions mêmes de la planification sociale.

Il faut souligner, en outre, que lorsque le but de la production n'est plus le profit mais la consommation, le contrôle social essentiel sur l'activité productive semble devoir s'effectuer de plus en plus au niveau de la consommation, c'est-à-dire de l'évaluation des besoins sociaux.

Dans ces conditions, des propositions visant à instaurer un contrôle exercé principalement par les producteurs *en tant que tels* ne peuvent que retarder l'adaptation de la production à sa finalité, c'est-à-dire aux besoins sociaux.

Bien entendu, ceci n'exclut pas le contrôle des producteurs sur les conditions de la production et leur participation active à l'amélioration de celle-ci. Mais cette amélioration n'a de signification qu'en fonction des *besoins sociaux à satisfaire*, aussi l'essentiel est-il que le fonctionnement des différentes unités de production soit conditionné par l'ampleur et la nature des besoins socialement reconnus.

On doit ajouter, d'ailleurs, qu'avec le développement même des forces productives, le temps consacré par chacun à l'activité de production ira en se réduisant, alors qu'ira en s'accroissant le temps consacré à la consommation et aux loisirs. Ceci, aussi, fait apparaître que c'est au niveau de l'organisation de la consommation que doivent se développer des formes nouvelles de contrôle social sur la production elle-même.

Par conséquent, au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste, la nomination, par une instance représentant l'ensemble de la société, d'un directeur responsable de la gestion de chaque sujet économique-juridique apparaît comme le procédé qui est le mieux adapté aux exigences d'une socialisation croissante des forces productives, puisque cette socialisation fait de chaque sujet économique un simple rouage d'une division du travail appelée à satisfaire les besoins de la société.

Bien entendu, encore une fois, le fait qu'à la tête de chaque sujet économique se trouve un directeur responsable, nommé par le pouvoir d'Etat ou par toute autre instance sociale ayant la direction générale du développement et de l'utilisation des forces productives, n'exclut, en aucune façon, que les travailleurs de chaque unité économique soient consultés sur toutes les décisions qui les concernent, qu'ils soient pleinement informés de la marche de l'unité dans laquelle ils travaillent et qu'ils aient la possibilité de faire le maximum de suggestions et de propositions concernant le plan de cette unité de production ; mais le *pouvoir de décision* ne saurait être *atomisé*, sauf à détruire les bases mêmes de la construction du socialisme et de la planification.

6. — Quelques problèmes de planification liés à l'existence de sujets économiques

L'existence de sujets économiques de la sphère productive dotés d'une relative autonomie de décision, fait évidemment surgir un nombre considérable de problèmes du point de vue de l'élaboration des plans et du point de vue de leur mise en œuvre. Je n'aborderai ici que certains de ces problèmes.

a) Rôle des sujets économiques dans l'élaboration des plans

Pour faire apparaître des plans résultant de l'existence d'une multiplicité de sujets économiques, il suffit de considérer le cas inverse, celui où l'on n'est pas en présence d'une *diversité* de sujets économiques, mais seulement d'un certain nombre de départements techniques fonctionnant au sein d'un sujet économique unique.

Dans un tel cas, une fois fixés les objectifs du sujet économique, les tâches des différents départements techniques qui le constituent, et les moyens nécessaires à la réalisation de ces tâches, peuvent, pour l'essentiel, être fixés *a priori*, moyennant un certain nombre de *calculs*. En d'autres termes, les principales tâches des départements tech-

Dans les très grandes unités de production comme, par exemple, un combinat chimique ou un combinat sidérurgique employant des dizaines de milliers de travailleurs, disposant de mines, de hauts fourneaux, de laminoirs, de fonderies, de moyens de transport intérieurs, etc., c'est, semble-t-il, essentiellement au niveau des *collectifs de travail de base* que la participation des travailleurs à l'élaboration du plan et aux suggestions utiles à sa réalisation peut s'effectuer de la façon la plus efficace. A ce niveau, peuvent également être constitués des comités de production, d'innovation, etc., auxquels participent les travailleurs manuels, les cadres techniques et les dirigeants de l'entreprise.

Dans les unités de production où la localisation des forces productives est encore limitée, dont la production ne peut pas être fixée de façon précise par le plan et dans lesquelles, par conséquent, la socialisation du travail s'effectue encore essentiellement à travers l'échange (comme c'est le cas dans les coopératives de production), il en va autrement que dans les grandes unités de production du secteur d'Etat. Dans de telles unités, la désignation du dirigeant de l'entreprise coopérative par le collectif de travailleurs ne risque pas de faire obstacle à la stricte subordination de l'activité de ces unités aux objectifs du plan, puisque cette subordination, de toute façon, ne peut être que partielle.

Pour revenir aux unités de production qui font partie du secteur d'Etat, il faut dire que le contrôle que les producteurs doivent exercer sur ces unités de production est un contrôle qui revient à *l'ensemble des producteurs* et non pas seulement aux groupes restreints de travailleurs qui produisent au sein de chacune de ces unités de production considérée isolément. Ce contrôle de l'ensemble des producteurs sur l'ensemble des unités de production du secteur d'Etat pose le problème de la démocratie politique, et donc des structures démocratiques de l'Etat. C'est un tout autre problème que celui de l'organisation intérieure des différentes unités de production ; nous nous éloignerions beaucoup de notre propos en essayant de l'examiner ici.

De toute façon, le fonctionnement démocratique de l'Etat et du parti dirigeant constitue la condition d'une véritable planification socialiste qui doit subordonner les objectifs du plan et les moyens de sa réalisation aux intérêts d'ensemble des travailleurs et de la société.

niques peuvent se déduire des objectifs du sujet économique, compte tenu des caractéristiques techniques proprement dites des différents collectifs de travail que ce sujet englobe³⁶.

Il en est tout autrement lorsqu'on a affaire à un sujet économique appelé à prendre des décisions économiques courantes. Ces décisions ont donné naissance à des relations plus ou moins régulières entre lui et un nombre plus ou moins grand d'autres sujets économiques. Dans ce cas, les conditions dans lesquelles le plan peut prévoir les activités de chacun des sujets économiques considérés sont tout à fait différentes : on ne peut passer par voie de déduction des objectifs à atteindre par un ensemble de sujets économiques aux tâches à réaliser par chacun d'eux.

Dans cette situation (c'est-à-dire lorsqu'il y a pluralité de sujets économiques), il est nécessaire — pour aboutir à des plans à la fois réalisables par chaque sujet économique et économiquement les plus avantageux — non seulement de consulter les collectifs de travail et de susciter leurs initiatives, mais aussi de faire participer activement les différents sujets économiques à l'élaboration même des plans.

I. Les procédures de consultations et de participation.

C'est cette situation qui donne toute son importance, sa portée et sa signification à la procédure qui consiste à préparer un projet de plan central, à faire « descendre » les projets de plan vers les sujets économiques qui sont appelés à les modifier, puis à faire « remonter » les projets modifiés vers le centre de planification. Il ne s'agit pas seulement là d'une technique de calcul³⁷ ou d'un mode de réunion d'informations significatives, mais d'un mode spécial d'élaboration d'un plan, mode imposé par la nécessité (en vue d'une haute efficacité sociale) d'une prise en considération de la situation économique spécifique et concrète des différents sujets.

A un degré plus faible de socialisation des forces productives que celui qui caractérise l'industrie moderne, c'est-à-dire pour les secteurs où cette socialisation est relativement peu développée, la préparation du plan ne peut même pas encore s'effectuer par une descente de projets de plans suivis de remontée. Elle doit prendre la forme de l'élaboration centrale d'un simple cadre directif transmis aux différents sujets économiques. Ceux-ci élaborent, alors, sur cette base, leur propre projet de plan. Ce sont ces projets qui montent ensuite

³⁶ Bien entendu, une connaissance approfondie de ces caractéristiques et des possibilités qu'elles recèlent n'est possible qu'en étroite consultation avec les membres de ces collectifs et en stimulant leurs initiatives. Aussi L. M. Gatovski, résumant les travaux d'une table ronde consacrée à « Cybernétique et Planification » (cf. V.E. n° 6 de 1964) a-t-il raison de souligner qu'« aucune optimisation centralisée du plan et aucune automatisation de la direction ne réduisent l'importance de l'initiative locale... » (p. 95).

³⁷ Comme dans le cas de la planification à deux niveaux proposée par Kornai et Liptak.

vers le centre, lequel effectue éventuellement les ajustements nécessaires, dans un dialogue constant avec les sujets économiques. Comme nous l'avons vu précédemment, c'est de cette façon que sont préparés en Chine les plans de production des équipes et des brigades de travail au sein des communes populaires et les plans des communes populaires elles-mêmes.

On doit observer que, dans un nombre croissant de pays socialistes, et notamment en Union Soviétique³⁸, les plans de production annuels des entreprises industrielles du secteur d'Etat lui-même sont en partie élaborés de cette façon, c'est-à-dire en partant des projets de plans préparés *par chacune des entreprises*, dans le cadre des prévisions de développement économique général. Ces prévisions générales résultent soit d'un plan de développement perspectif, soit des directives élaborées centralement pour une période plus courte que le plan perspectif.

On pourrait s'étonner du fait que des modes d'élaboration du plan qui accordent un rôle plus considérable aux différents sujets économiques *succèdent* à des modes d'élaboration qui avaient réduit à peu de chose le rôle de ces mêmes sujets économiques. On pourrait se demander si la façon dont évoluent les modes d'élaboration des plans n'apporte pas un démenti aux conclusions des analyses précédentes, puisque l'on constate, en fait, qu'alors que les forces productives des pays socialistes se sont accrues, et que leur caractère social s'est affirmé, un rôle plus grand qu'auparavant est accordé aux sujets économiques dans la préparation des plans.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent une telle évolution, et qui font que celle-ci ne dément pas les conclusions de l'analyse précédente, en dépit du fait qu'elle semble se dérouler en un sens inverse de celui que suggérerait une application mécanique des conclusions de cette analyse. Sur ce point, je me bornerai à énumérer rapidement quelques-unes des raisons qui expliquent ce type d'évolution :

1° Le passage rapide d'un mode de production à un autre, les déséquilibres et les tensions économiques engendrés par ce passage et par l'ampleur des efforts d'accumulation ont, pendant un certain temps, créé une situation qui rendait momentanément impossible l'attribution à chaque sujet économique de toutes les marges d'initiative, de décision ou de suggestion qui correspondaient au degré réel de développement des forces productives :

2° L'inexpérience des dirigeants des entreprises, des cadres et des travailleurs rendait également impossible, pendant toute une période, une initiative plus large des sujets économiques et leur participation plus ample à l'élaboration des objectifs du plan ;

3° Ce qui avait été une nécessité d'une étape de transition momentanée (nécessité au-delà de laquelle on est d'ailleurs parfois allé), a ensuite été conçu comme un mode d'organisation répondant au niveau

³⁸ Cf. J. Vernes : « Plans, bénéfices et primes en U.R.S.S. », *Economie et Politique*, décembre 1963, p. 48 sq.

déjà atteint des forces productives, d'où, pendant un temps, la tendance que l'on a pu constater à traiter les forces productives comme si elles avaient atteint un degré de socialisation qu'elles n'avaient pas atteint en réalité.

En fait, une fois surmontés les problèmes de la phase de transition initiale, les inconvénients profonds de modalités d'élaboration du plan qui n'étaient pas adaptées au niveau de développement des forces productives (même après que celles-ci eussent progressé) ont rendu nécessaire une révision de ces modalités d'élaboration, ceci dans le sens d'une plus large autonomie et davantage d'initiative et de pouvoir de suggestion revenant aux sujets économiques.

Ce processus aura certainement à être ultérieurement inversé, du fait même de la socialisation de plus en plus grande des forces productives. Cependant, si l'on admet les analyses précédentes, on doit admettre aussi que ce renversement du processus sera appelé à s'effectuer essentiellement grâce à la réduction du nombre des sujets économiques et à la transformation d'une partie importante d'entre eux en simples départements techniques de sujets économiques complexes.

II. Quelques facteurs qui influencent le contenu du projet de plan préparé par une entreprise.

Il faut noter que le contenu de la première ébauche du plan de l'entreprise (qui aura une influence très importante sur le plan définitif) est fortement influencé par les *critères* qui serviront ultérieurement à apprécier la gestion de l'entreprise et, éventuellement, à fixer le montant d'une partie de la rémunération de la direction, des cadres et des travailleurs.

Par exemple, si les primes aux entreprises ou aux cadres sont accordées sur la base (ou en tenant compte) de la proportion dans laquelle le plan de chaque entreprise a été réalisé ou dépassé, il est à peu près inévitable (dans la mesure où la motivation de ceux qui sont responsables de la préparation du plan de l'entreprise repose sur des considérations de gain ou même de prestige) que la première ébauche du plan de l'entreprise se situe à un niveau « sous-optimal », car c'est cela qui permettra à l'entreprise de dépasser facilement son plan. C'est d'ailleurs là, dans la mesure où le critère de *dépassement du plan* a été souvent, et continue à être, un des critères d'appréciation de la qualité de la gestion, un phénomène très fréquent, d'où l'existence au sein des entreprises de « réserves » de capacités de production inutilisées.

De même, en ce qui concerne les prix de revient, si une partie des primes est accordée sur la base de l'obtention par l'entreprise de prix de revient plus faibles que ceux qui étaient prévus par le plan, l'entreprise aura tendance, au moment de l'élaboration de la première ébauche de son plan, à évaluer ses prix de revient planifiés à un niveau supérieur à celui qui peut être effectivement atteint.

Pour les raisons précédentes, on a parfois proposé qu'une partie

des primes soit accordée non pas sur la base du *dépassement du plan* mais sur la base des *progrès proposés par le plan de l'entreprise par rapport aux résultats de l'année antérieure*, ceci bien entendu à condition que le plan ainsi proposé soit ultérieurement réalisé (c'est le sens d'une des propositions de Liberman, en ce qui concerne l'attribution de primes sur la base des *bénéfices planifiés* tels que l'entreprise les propose elle-même). L'inconvénient de cette mesure peut être qu'en cours d'année chaque sujet économique se limite à la réalisation des objectifs qu'il s'était préalablement fixés, même s'il peut les dépasser, afin de se constituer, en quelque sorte, une « réserve » de propositions de progressions planifiées l'année suivante.

Ceci montre que la marge d'initiative et de liberté de manœuvre qui doit être accordée à chaque sujet économique (précisément parce qu'il est le seul à bien pouvoir connaître ses propres capacités de production) est de nature à faire surgir des contradictions entre l'intérêt du sujet économique et l'intérêt collectif. Ce sont là des contradictions objectives dont on doit s'efforcer de limiter l'ampleur, non seulement par des mesures d'organisation, mais aussi par le développement de la conscience politique qui seule est susceptible de faire sentir à chaque collectif que les intérêts sociaux doivent passer avant les intérêts d'un groupe limité.

Dans la pratique, il appartient aux instances sociales supérieures aux sujets économiques de contrôler — mais ce n'est pas là une tâche aisée — dans quelle mesure les initiatives ou les propositions émanant des sujets économiques coïncident ou non avec l'intérêt social général.

En Union Soviétique, lorsque la première ébauche du plan de l'entreprise est transmise au sovnarkhoz celui-ci doit vérifier si le sujet économique n'a pas maintenu des « réserves » cachées lui permettant de dépasser le plan. Bien entendu, dans cette recherche, le sovnarkhoz a le plus souvent tendance à partir des résultats acquis l'année précédente et à les majorer plus ou moins mécaniquement d'un certain pourcentage, afin que le total des plans d'entreprises aboutisse à être équivalent aux objectifs régionaux ou nationaux. Cette façon de faire, officiellement déconseillée, entraîne de nombreux inconvénients : elle tend à faire du plan de l'entreprise non pas le résultat d'une évaluation objective de ses possibilités mais le résultat d'un compromis entre sa propre évaluation, généralement prudente, et l'évaluation plus ambitieuse, mais pas nécessairement mieux fondée, de l'instance sociale supérieure.

b) Le degré de précision et le caractère plus ou moins obligatoire des plans d'entreprise

L'existence de sujets économiques dotés, nécessairement, d'une certaine autonomie, réduit évidemment le *degré de précision* qui peut être donné aux prévisions des plans.

Aussi, dans la mesure où l'activité d'un sujet économique est en

partie déterminée par les activités des autres sujets économiques, il est vain de vouloir définir en détail, avec précision, tous les aspects de l'activité à venir de chaque sujet économique.

La situation est évidemment différente lorsqu'il s'agit du *chiffrage des objectifs globaux*, pour lequel une assez grande précision peut être atteinte. Ce qui est en cause et pose des problèmes, au niveau actuel de développement des forces productives, c'est l'effort visant à effectuer une répartition précise *a priori* de tous ces objectifs entre les différents sujets économiques. Dans les conditions présentes, une telle répartition *a priori* a bien peu de chances d'être la répartition optimale³⁹.

En outre, même au niveau de l'élaboration des plans d'ensemble, c'est-à-dire des objectifs globaux, certains *aspects qualitatifs* de la production doivent aujourd'hui encore être laissés de côté. Par exemple, le plan peut bien prévoir le nombre de paires de chaussures qu'il faudra produire pendant une année ; il ne peut pas prévoir, de façon socialement utile, les modèles de chaussures qui devront être produits, et encore moins le nombre des paires de chaque modèle et la répartition de telle production spécifique entre les différentes usines. Toute tentative pour entrer dans de tels détails se solde inéluctablement par la fabrication de produits qui ne sont pas ceux qui sont les plus demandés, et donc par un gaspillage du travail social. Il en serait de même si l'on prétendait prévoir de façon très détaillée la production des différents types d'outillage. Lorsque la diversification de ceux-ci est considérable et correspond à une grande diversité des conditions de production et d'utilisation, on est obligé de laisser aux accords entre entreprises un rôle important dans la spécification et la destination des productions.

Les objectifs et les tâches fixés par le plan à chaque entreprise, à l'heure actuelle, en Union Soviétique, sont essentiellement les suivants (en ce qui concerne les entreprises industrielles) :

— *Montant de la production* : évalué en unités physiques (par grandes catégories de produits) ou en valeur, en prix actuels.

— *Montant des investissements* avec leur destination : construction et équipements nouveaux, opérations de modernisation et grosses réparations.

— *Principales modifications techniques* (celles-ci correspondent à des objectifs *minimaux*) : machines à installer, nouveaux processus à mettre en œuvre, etc.

— *Normes techniques* concernant l'utilisation des matériaux, de l'énergie et la réduction de la consommation des produits intermé-

³⁹ Bien entendu, par suite des progrès mêmes des forces productives et de l'utilisation des moyens de calcul électronique, on est en droit de penser que ces difficultés seront surmontées dans un avenir pas trop éloigné, au moins pour certaines branches d'activité dans les pays socialistes les plus industrialisés, mais elle signifie qu'à ce moment le caractère des « sujets économiques » des unités de production fonctionnant dans ces branches d'activité sera déjà en voie de dépérissement.

diaires (ces normes représentent des *maxima*, en ce sens que la qualité de la gestion de l'entreprise est appréciée en fonction d'une réduction de ces consommations par rapport aux prévisions).

— *Nombre d'ouvriers et d'employés* par grandes catégories et montant des salaires à payer : ces évaluations correspondent à des *maxima* que l'entreprise doit s'efforcer de ne pas dépasser et, si possible, de ne pas atteindre ; bien entendu, les salaires individuels sont fixés sur la base des tarifs officiels.

— *Prix de revient unitaire des produits* (il s'agit, ici, d'objectifs *maxima*).

— *Prix de vente des produits* — ceux-ci sont obligatoires et les prix effectifs ne peuvent être ni inférieurs ni supérieurs aux prix fixés. Il n'en va autrement que pour certains produits nouveaux ou fabriqués en petite série ou même en exemple unique. Les prix pratiqués dans ces cas doivent être calculés selon certaines règles et doivent être approuvés par une instance administrative.

— *Bénéfice minimum*, celui-ci résulte du rapprochement des prix de revient et des prix de vente et correspond, en général, à une marge de 2 à 5 % calculée sur la base du prix de revient.

Comme on le voit, certains des objectifs ainsi fixés par le plan ont un caractère *obligatoire* absolu, c'est le cas en général des prix de vente ; d'autres représentent, au contraire, des valeurs *minimales* à atteindre et, si possible, à dépasser, c'est le cas des chiffres de production et des modifications techniques ; d'autres représentent des *maxima* que l'entreprise doit s'efforcer, si possible, de ne pas atteindre, c'est le cas des normes techniques d'utilisation de produits intermédiaires et des normes d'emploi de main-d'œuvre par unité de produit.

Le fait que certains des objectifs constituent un *maximum* ou un *minimum* à ne pas franchir ou à ne pas atteindre correspond à l'existence de *limites* à l'intérieur desquelles l'entreprise peut agir, ce qui concrétise en partie sa liberté de manœuvre.

Un problème essentiel est évidemment que ces limites soient fixées de façon telle qu'à l'intérieur de celles-ci l'entreprise puisse élaborer un programme optimal de production.

Un autre problème est que le programme optimal en question ne le soit pas seulement pour l'entreprise mais le soit aussi à l'échelle sociale. Ce sont là des problèmes qui relèvent plus spécialement des conditions du calcul économique et de la planification au niveau de l'entreprise.

Cependant, il faut indiquer dès maintenant que la liberté de manœuvre dont le sujet économique est nécessairement doté pose des problèmes importants en ce qui concerne la politique des prix.

Comme le notait Oskar Lange, dans un article publié en 1957⁴⁰ :

⁴⁰ Oskar Lange : « Comment je me représente le modèle économique polonais ? » (en allemand), in *Polen von Herte*, 1^{er} février 1957.

« A l'heure actuelle, il se produit souvent un conflit entre la rentabilité de la production d'un certain assortiment et le besoin social de cet assortiment. Les entreprises manifestent de façon variable la tendance à produire l'assortiment le plus rentable bien que socialement moins nécessaire. Cette contradiction est le résultat d'une formation des prix erronée qui va à l'encontre de la loi de la valeur. Grâce à cette formation des prix convenable, les assortiments socialement les plus nécessaires devraient être, en même temps, les plus rentables. S'il en était ainsi, l'entreprise socialiste, partant de la rentabilité de sa production, réaliserait automatiquement aussi ses tâches sociales et économiques. »

La citation précédente soulève de nombreux problèmes relatifs à la politique des prix. Je n'ai pas l'intention de discuter, pour le moment, de ces problèmes⁴¹.

L'intérêt de cette citation, en ce qui concerne notre propos, est en particulier, de montrer de quelle façon il est possible de chercher à résoudre une des *contradictions qui peuvent apparaître entre les diverses tâches du plan*, par la mise en œuvre d'une certaine politique des prix, celle qui est proposée dans ce texte, permettant en principe de donner à l'entreprise la directive de rechercher par priorité les productions les plus rentables, les prix étant fixés en considération des priorités sociales elles-mêmes.

En liaison avec ce qui précède, il est nécessaire aussi de formuler certaines remarques concernant, d'une part, les propositions qui ont été formulées en Union Soviétique, en vue de réduire le nombre des tâches obligatoires du plan et, d'autre part, certaines contradictions ou faiblesses actuelles du calcul économique et de la planification au niveau de l'entreprise.

Un des inconvénients qui se manifestent lorsqu'il existe un nombre trop grand de tâches obligatoires, pour une entreprise donnée, c'est, ainsi que cela a déjà été indiqué, les *contradictions* qui peuvent surgir entre la réalisation de telle tâche et la réalisation de telle autre.

C'est en vue de réduire au minimum de telles possibilités de contradictions que l'économiste soviétique Lieberman a proposé les modifications suivantes, en ce qui concerne l'établissement des plans au niveau des entreprises⁴².

⁴¹ Bien que ces problèmes soient depuis quelques années l'objet d'une attention particulière en Union Soviétique, ils sont encore loin d'être résolus. Ainsi, lors d'une réunion du S.M.Kh. de l'U.R.S.S. où a été examinée (au printemps de 1964) l'activité des *sovmarkhov des raïons* de Kharkov et de la Volga centrale, il a été constaté que bien que les entreprises industrielles de ces *raïons* eussent dépassé globalement leurs plans de production et d'autres objectifs fixés sous forme d'indicateurs technico-économiques (normes de consommation de produits intermédiaires, productivité, etc.), plus de 40 % de ces entreprises n'avaient pas rempli leurs tâches du point de vue de la *nomenclature* de la production ; de ce fait, « l'économie nationale n'a pas obtenu de grandes quantités de machines électriques, de compresseurs, de wagons de marchandises, de pièces de rechange et d'outillage destiné aux mines ». (Cf. *V.E.*, 6/1964, p. 94).

⁴² Cf. l'article de J. Vernes dans *Économie et Politique*, décembre 1963, « Plan, bénéfices et primes en U.R.S.S. », p. 48 sq.

1° Décider que les plans d'entreprise, après accord et approbation des objectifs concernant le *volume et l'assortiment de la production*, seront *entièrement établis par les entreprises elles-mêmes*, qui auraient ainsi le choix des moyens à mettre en œuvre.

2° Afin de garantir que les entreprises fassent preuve de conscience envers l'Etat et soient matériellement intéressées à produire le plus efficacement possible, créer un seul fond servant au paiement de toutes les catégories « d'encouragements matériels », le montant de ce fonds serait fonction de la *rentabilité*, c'est-à-dire du bénéfice rapporté aux fonds productifs.

3° Fixer, à l'échelon central, des normes à long terme formant une échelle d'encouragements, ces encouragements seraient fonction de la rentabilité atteinte par les diverses branches et groupes d'entreprises se trouvant approximativement dans les mêmes conditions naturelles et techniques.

4° Renforcer et améliorer la planification centralisée en ne fixant certaines tâches obligatoires (chiffres de contrôle) qu'aux seuls sovnarkhoz. Supprimer la pratique de la répartition des tâches entre les diverses entreprises par les sovnarkhoz d'après le « niveau atteint » par celles-ci. Obliger les sovnarkhoz, sur la base d'une *analyse économique*, à vérifier, apprécier et améliorer les plans établis par les entreprises elles-mêmes, sans modifier pour autant les échelles de rentabilité qui servent de base à l'attribution des primes d'encouragement aux entreprises.

(*Observation* : Ces deux dernières catégories de propositions visent, d'une part, à calculer une rentabilité différentielle, établie à l'échelle nationale, selon la situation dans laquelle se trouvent les diverses entreprises ou les divers groupes d'entreprises et, d'autre part, à n'attribuer aux entreprises des primes que si elles réalisent à la fois leur norme de *rentabilité* et les *objectifs* de leur plan, objectifs revus sur une base objective par les sovnarkhoz.)

5° Etablir les modalités d'utilisation des fonds de primes alimentés par les bénéfices de l'entreprise de façon à élargir les droits des entreprises sur l'utilisation du fonds à des fins d'encouragement individuel et collectif.

(*Observation* : Ceci ne concerne donc plus les modalités d'*attribution* des primes mais leurs modalités d'*utilisation*. C'est à ce niveau qu'intervient réellement « l'intéressement matériel » alors qu'au niveau antérieur il s'agissait plutôt d'indices permettant de « mesurer l'efficacité » de la gestion.)

6° Poser le principe d'une fixation souple des prix des nouveaux articles, de telle sorte que les produits les plus rentables le soient et pour les producteurs et pour les consommateurs, c'est-à-dire soient rentables à l'échelle de toute l'économie⁴³.

⁴³ Ceci correspond aux propositions de Lieberman dans la *Pravda* du 9 septembre 1962.

(*Observation* : La dernière proposition vise à aider à la pénétration du progrès technique en favorisant, notamment, du point de vue de la rentabilité les entreprises qui fabriquent des produits nouveaux, plus avantageux pour l'économie nationale. Il est évident, en effet, que si la rentabilité des produits nouveaux reste la même que celle des produits anciens alors que la gestion des entreprises est évaluée (et que les primes sont accordées) sur la base de la rentabilité, les entreprises n'ont généralement pas d'intérêt à introduire des productions nouvelles, d'autant plus qu'à ses débuts le lancement d'une nouvelle production peut être la source de difficultés nombreuses et d'une baisse momentanée de rentabilité.)

c) *Quelques contradictions ou faiblesses de la pratique actuelle du calcul économique et de la planification au niveau de l'entreprise*

1. *Les investissements à fonds perdus.*

La pratique soviétique actuelle comporte, notamment, l'attribution à *fonds perdus* à chaque sujet économique des ressources nécessaires à ses investissements nouveaux. En d'autres termes, lorsque les investissements sont inscrits dans le plan, en vue de la réalisation de certains objectifs, l'entreprise ou le sujet économique reçoit du système bancaire les fonds nécessaires à la réalisation de ces investissements *sans avoir d'obligations de remboursement ni d'obligations de versement à la banque d'un intérêt quelconque* (il en est, en principe, autrement lorsqu'il s'agit d'investissements « hors plan »).

Cette pratique introduit une certaine contradiction dans le fonctionnement d'une entreprise, considérée comme un sujet économique doté d'une relative autonomie de gestion.

En effet, tandis que chaque entreprise doit *acheter* les matières premières et les produits intermédiaires dont elle a besoin et que, par conséquent, ses achats s'inscrivent dans ses prix de revient (ce qui doit, au moins en principe, l'inciter à éviter tout gaspillage de produits intermédiaires), elle reçoit, par contre, en quelque sorte « gratuitement » ses fonds d'investissements⁴⁴. Ceci peut avoir (et a souvent) pour conséquence de l'inciter à demander des fonds d'investissements plus considérables que ceux dont elle a effectivement besoin. Elle peut, en particulier, être poussée à un tel comportement afin de se constituer de futures « réserves » d'accroissement de production ou de réduction des prix de revient.

Dans ces conditions, l'investissement n'est pas soumis aux mêmes règles de calcul économique que la gestion courante, ce qui ne tend

⁴⁴ Ce n'est que par l'intermédiaire des « normes d'amortissement » (normes généralement faibles) que l'immobilisation de fonds d'investissements par une entreprise entraîne éventuellement une certaine augmentation de ses prix de revient.

pas à assurer qu'au niveau de chaque entreprise les fonds d'investissements soient utilisés de la façon la plus satisfaisante.

Bien entendu, le contrôle exercé sur chaque sujet économique par les instances sociales supérieures doit éviter, en principe, le gaspillage des fonds d'investissements.

Cependant, dans la mesure où il y a un *déséquilibre* entre les règles qui déterminent l'action du sujet économique, au niveau de l'utilisation des *ressources courantes*, et celles qui déterminent son action au niveau de l'utilisation des *fonds d'investissements*, et que les premières seules correspondent à sa qualité de sujet économique, alors que les secondes aboutissent à le traiter comme un simple département technique, des distorsions et des gaspillages apparaissent plus ou moins inévitables.

Aussi, est-il de plus en plus fréquemment proposé, en Union Soviétique et dans d'autres pays socialistes, d'abandonner le principe de l'attribution gratuite des investissements aux entreprises, comme contraire aux principes de l'autonomie de gestion. L'adoption de cette proposition signifierait que l'entreprise aurait à rembourser le fonds d'investissements qui lui a été attribué et éventuellement, aussi (c'est du moins une des propositions de l'académicien Nemchinov), qu'elle aurait à verser au budget de l'Etat une certaine somme représentant un *pourcentage donné de la valeur du fonds d'investissements immobilisé en son sein*. Ce versement constituerait une partie du prix de revient de l'entreprise. La justification de cette manière de faire serait que la notion actuelle de coût (c'est-à-dire de prix de revient sans charge de « capital ») serait une « catégorie » de la reproduction simple, puisqu'elle n'inclut que les frais courants, l'amortissement et un faible « bénéfice ». Selon l'académicien Nemchinov (*E.G.*, en russe, numéro du 27 avril 1963), chaque entreprise doit être capable de recréer, à une échelle élargie, ses conditions particulières de travail, grâce à une « rentabilité » suffisante de ses investissements.

Ceci pose des problèmes importants de calcul économique au niveau de l'entreprise, problèmes qui devront être discutés dans un autre contexte.

II. *Le caractère annuel des plans.*

Une autre contradiction résulte de la pratique actuelle qui consiste à élaborer des plans *annuels* d'entreprise. Le caractère annuel du plan peut, en effet, faire obstacle à la pénétration du progrès technique. Cela a été dit : une entreprise qui introduit des innovations qui seront fructueuses au bout de plusieurs années peut, pendant les premières années de mise en place de ces innovations, réaliser des performances médiocres, qui feront juger sévèrement sa gestion courante.

Les discussions actuellement en cours dans les pays socialistes, montrent qu'il y a là un frein sérieux à la pénétration des innovations

dans les entreprises. Il est actuellement proposé de faire disparaître ce frein, en introduisant des modalités d'évaluation de la gestion qui déborderaient le cadre annuel.

III. Les indices quantitatifs.

Enfin, une autre faiblesse de la pratique actuelle résulte du caractère essentiellement quantitatif des objectifs. De tels objectifs quantitatifs sont évidemment les plus faciles à mesurer, mais leur poursuite peut aboutir à négliger les aspects qualitatifs de la production. Ainsi, des entreprises qui veulent réaliser un certain volume de production et qui le font difficilement sont souvent amenées à tolérer une baisse de la qualité de leur production, afin d'accroître, en quelque sorte artificiellement (ou plutôt apparemment), la productivité du travail. Dans ces conditions, la société peut ne recevoir de l'entreprise que des services en fait inférieurs à ceux que fournirait un volume de production plus réduit mais de qualité plus grande (soit parce qu'une partie de la production est inutilisable, soit parce que les produits ont une durabilité plus faible).

Il a souvent été proposé, afin de remédier à cet état de choses, de multiplier les cas dans lesquels sont établis des contacts directs entre les entreprises fournisseuses et les entreprises utilisatrices, celles-ci étant les plus intéressés, en principe, à contrôler la qualité des produits qui leur sont fournis. En même temps que des liaisons directes seraient établies, il est considéré comme souhaitable que celles-ci puissent être rompues par l'entreprise utilisatrice (en cas de négligence sur la qualité). Celle-ci pourrait se mettre alors en rapport avec de nouveaux fournisseurs, lesquels lui procureraient éventuellement des produits de meilleure qualité.

Il n'est pas certain que l'on n'attribue pas à cette forme de « souplesse » dans les relations entre entreprises des mérites qui ne sont pas réels. D'une part, il n'est pas dit que l'entreprise utilisatrice puisse toujours repérer à temps l'insuffisance de qualité des produits qui lui sont fournis et, d'autre part, dans une situation où chaque entreprise fonctionne à pleine capacité, il n'est pas facile pour une entreprise utilisatrice de trouver un nouveau fournisseur⁴⁵.

En réalité, il serait probablement préférable de charger une *instance sociale* d'un contrôle sur la qualité des productions, ceci en établissant des normes qualitatives qui, si elles ne sont pas respectées, feront considérer que certaines productions bien qu'ayant été fournies matériellement n'ont pas de valeur économique ou n'ont qu'une valeur économique réduite (ceci pose le problème d'une fixation des prix qui tiendrait compte de l'*utilité sociale* des produits. Ce problème exige d'être examiné en lui-même).

⁴⁵ L'objection selon laquelle l'autorisation de cette pratique bouleverserait les prévisions des plans n'a qu'une valeur en grande partie formelle ; c'est le non-respect des normes qualitatives (même s'il n'est pas mesuré) qui bouleverse en réalité les prévisions des plans.

d) Méthodes utilisées par les organes de planification pour fixer les objectifs de production

Les méthodes utilisées par les organes de planification en vue de fixer les objectifs de production même *globaux* se trouvent aussi affectées par l'existence de sujets économiques.

Du fait de l'existence de sujets économiques dotés d'une certaine autonomie, du fait de l'existence qui en résulte des catégories marchandes, du fait aussi de l'existence des formes monétaires de répartition de la partie du revenu national consommable individuellement, les organes centraux de planification sont obligés, pour fixer les objectifs des plans de production, de mettre en œuvre une assez grande diversité de méthodes.

Pratiquement, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, une fois les objectifs fondamentaux de l'activité économique d'une période ont été définis de façon globale et provisoire par les organes centraux de planification, les objectifs des plans courants de production doivent être fixés progressivement par ces mêmes organes centraux (ou leurs prolongements régionaux ou sectoriels) sur la base des méthodes suivantes :

I. Elaboration de prévisions globales de plus en plus détaillées, s'appuyant sur des projections économiques et techniques et orientées par des choix politiques et sociaux.

II. Confrontation et ajustement aux objectifs fondamentaux des prévisions ou des propositions *des sujets économiques et des collectifs sociaux*.

Si ces prévisions et ces propositions ont été élaborées dans le cadre des objectifs fondamentaux, les ajustements doivent pouvoir s'effectuer sans remaniement trop profond des projets initialement définis par les organes de planification, cependant, il est évident que ces ajustements aboutissent à incorporer dans les objectifs globaux eux-mêmes des propositions élaborées de façon décentralisée.

Les propositions et les prévisions dont il s'agit, émanent, à la fois, des sujets économiques chargés de tâches de production ou de tâches de répartition (organismes commerciaux) et des collectifs sociaux ayant en charge tel ou tel secteur de la consommation collective.

Le rôle des organismes de planification ne se limite évidemment pas à additionner ces propositions et ces prévisions, mais consiste bien à les confronter et à *les ajuster*. Ces ajustements, qui font intervenir en principe les priorités sociales, s'effectuent dans un dialogue permanent avec les différents sujets économiques.

L'expérience montre d'ailleurs que la capacité des sujets économiques à prévoir leurs besoins futurs, même sur une période relativement courte, n'est pas toujours suffisante pour que les projets de plans émanant d'eux aient un caractère utile. Cela est particulièrement vrai au début de la mise en œuvre d'une politique de planification, lorsque ceux qui sont à la tête des différents sujets économi-

ques sont encore relativement inexpérimentés. Dans ce cas, il appartient aux organismes centraux de planification de procéder à des prévisions concernant les besoins des sujets économiques et techniques de caractère global et en utilisant des coefficients techniques et des tableaux de relations intersectorielles.

Il faut souligner encore que les prévisions statistiques globales peuvent être souvent plus significatives que les prévisions effectuées au niveau de chaque sujet économique. Aussi, la tendance fréquemment observée, qui consiste à demander à chaque sujet économique un très grand nombre de prévisions concernant ses besoins futurs peut conduire à écraser inutilement les organes centraux de planification sous une multitude d' « informations » de faible intérêt, ou même démunies de signification réelle, ceci peut être la source de graves erreurs ou, en tout cas, de pertes considérables, lorsqu'on essaye d'utiliser de telles « informations » ou propositions.

Par exemple, dans certains pays socialistes, on a demandé à certaines époques aux différentes fermes d'Etat de prévoir d'une année sur l'autre quels seraient leurs besoins en pièces détachées, en petit outillage agricole et même en vis et en clous. La plupart du temps, les prévisions ainsi effectuées et additionnées se révèlent beaucoup plus éloignées de la réalité que celles qui résultent de l'application de normes statistiques. Bien entendu, ces normes statistiques ne permettent pas de prévoir de combien de clous ou de vis chaque ferme d'Etat aura besoin individuellement, mais cela n'a aucune importance, du moment que les clous et les vis nécessaires sont disponibles dans le pays et que chaque sujet économique dispose des *moyens financiers* pour les acheter, dans les limites de ses besoins réels, auprès d'organismes commerciaux d'Etat fonctionnant eux-mêmes avec une certaine souplesse.

III. Enfin, dans un certain nombre de cas, les prévisions des organismes de planification peuvent être élaborées sur la base de *sondages statistiques détaillés* effectués auprès d'un certain nombre de sujets économiques ou de collectifs sociaux ou même de consommateurs individuels. Des enquêtes par sondage bien faites apportent souvent des informations beaucoup plus significatives que de longs questionnaires distribués à des milliers d'unités de production qui les remplissent plus ou moins bien.

e) *Méthode d'exécution des plans*

Bien évidemment, les *méthodes d'exécution* des plans sont très intimement liées à l'existence de sujets économiques dotés d'une certaine autonomie. Il existe, en fait, une différence fondamentale entre les méthodes d'exécution d'un programme de production intérieur à un sujet économique et les méthodes d'exécution des plans par des sujets économiques relativement autonomes.

Au point de vue théorique, ce qu'il est important de souligner c'est qu'au niveau des méthodes d'exécution des plans, il est néces-

saire de tenir compte du fait que l'existence de sujets économiques, dotés d'une relative autonomie, implique la superposition de *macro-décisions*, prises au niveau des instances centrales, et de *micro-décisions* économiques, prises au niveau des sujets économiques. Dans la mesure où les micro-décisions prises par un sujet économique concernent un *autre sujet économique*, elles ne peuvent par leur nature même, se réaliser en mettant en œuvre des ordres⁴⁶, ceci signifie qu'un rôle important doit forcément être joué par les *contrats conclus entre les sujets économiques*.

On peut, ici encore, citer l'article précédemment mentionné d'Oskar Lange, où celui-ci écrit :

« Les relations des entreprises socialistes les unes avec les autres devraient, en principe, reposer sur un système de conclusion de contrats directs, qui prendrait la place du système actuel de répartition par en haut. Une répartition par en haut ne devrait être conservée que dans les cas exceptionnels où les phénomènes de pénurie concernant certains articles, notamment certaines matières premières, ne pourraient pas être éliminés par l'élévation des prix parce que la réalisation du plan économique exige des moyens plus sélectifs qu'une simple politique des prix. »⁴⁷

Ces conclusions d'Oskar Lange appellent toutefois une remarque complémentaire. Cette remarque concerne le fait que le développement même de sujets économiques structurés a pour conséquence l'extension de *formes de répartition internes à ces sujets*. Ces formes n'ont plus ni un caractère administratif, ni un caractère contractuel : elles ont un caractère technique.

J'ajouterai, encore, que les liaisons contractuelles entre sujets économiques ne peuvent avoir toute la souplesse requise que si sont créés au sein du secteur d'Etat un nombre suffisant d'*organismes commerciaux* chargés de la *gestion des stocks* de produits intermédiaires et de produits finis

En effet, si chaque sujet économique décide du moment auquel il procédera à des achats de certains produits, ainsi que des spécifications de ces produits, il est indispensable, pour la continuité même du processus de production, qu'il existe des stocks sociaux suffisants des différentes catégories de produits. D'autre part, il est également indispensable à une utilisation correcte de l'accumulation sociale que les stocks disponibles n'excèdent pas les besoins effectifs. Ceci pose le problème d'une gestion correcte des stocks. La solution de ce

⁴⁶ Bien entendu, les micro-décisions qui ne concernent qu'un sujet économique pris isolément peuvent se présenter sous la forme d'ordres émanant de la direction de ce sujet, ou d'un organe dirigeant une partie de ce sujet, et s'adressant à un collectif de travail, ou même à un travailleur déterminé, mais il s'agit là d'ordres qui relèvent du fonctionnement *interne* du sujet et qui ont donc un caractère technique.

⁴⁷ *Poland von Heute*, 1-2-1957, article cité, p. 11.

problème est d'une extrême importance : elle conditionne, dans une large mesure, un fonctionnement courant efficient de l'ensemble du système économique.

Dans les pays socialistes, on s'est orienté vers des essais de solution du problème de la gestion des stocks par la mise en œuvre de « normes » de stocks. Ces normes sont imposées aux entreprises, qui ne doivent ni dépasser certaines quantités ni laisser tomber leurs stocks au-dessous d'un certain minimum.

En fait, la fixation de telles normes manque généralement de souplesse. Le plus souvent, on ne peut déterminer de cette façon le volume des stocks dont peuvent avoir besoin de véritables sujets économiques (la situation est différente lorsqu'il s'agit des départements techniques fonctionnant au sein d'un sujet économique).

La gestion optimale des stocks sociaux constitue un problème économique spécifique. La solution requiert la mise en œuvre de calculs précis et l'utilisation de méthodes de programmation.

La réalisation de telles tâches appellera fréquemment l'intervention soit d'un département commercial au sein d'un sujet économique complexe, soit d'un organisme commercial d'Etat chargé de la gestion de produits déterminés.

Sans avoir le temps d'insister sur ce problème, il est utile de souligner que la gestion des stocks se répercute sur le rythme même de réalisation des plans de production. C'est ici que surgissent un ensemble de problèmes liés à ce qu'on peut appeler la « programmation de l'exécution du plan », problèmes qui ne peuvent être examinés immédiatement, car cela nous éloignerait du centre de nos propos actuels.

Conclusion

En résumé, d'après les analyses qui précèdent, le maintien du rôle des *catégories marchandes* au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste et l'*existence de sujets économiques distincts* au sein de ce secteur sont liés au niveau actuel de développement des forces productives et au caractère plus ou moins social de ces forces selon les branches de l'économie et même, à l'intérieur des diverses branches, selon les unités de production.

Si l'existence de sujets économiques distincts est une existence objective, qui a sa racine dans un certain niveau de développement des forces productives et qui se trouve seulement *confirmée* par le droit (qui, lui, ne peut *créer* que des sujets juridiques), on comprend que des *échanges puissent et doivent* avoir lieu entre les sujets économiques dont l'ensemble constitue le secteur d'Etat de l'économie socialiste.

On comprend aussi que, par contre, avec le progrès du caractère social des forces productives, un nombre croissant d'unités de production soient appelées à devenir de simples unités techniques entre

lesquelles les produits pourront circuler conformément à un plan préétabli sans, par conséquent, qu'il y ait échange de marchandises.

C'est en ce sens que, dans *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* Staline a pu parler de la « substitution à la circulation des marchandises... par étapes graduelles (d') un système d'échange des produits » (*Problèmes Économiques...*, *op. cit.*, p. 56).

Lorsque le nombre des sujets économiques qui subsistent dans la sphère productive est suffisamment réduit et que les conditions mêmes de leur fonctionnement sont suffisamment régularisées pour qu'il soit possible de prévoir, avec assez de précision, leurs besoins en produits fournis par d'autres sujets économiques, le passage de ces produits d'un sujet économique à un autre peu vraiment s'effectuer d'une façon socialement organisée et selon un plan préétabli. Dès lors, les sujets économiques deviennent progressivement les organes socialement maîtrisés d'une division du travail qui est à la fois technique et sociale. A la limite, les sujets économiques perdent leur caractère de sujet, pour ne plus être que des rouages, non autonomes, de la division du travail.

Ainsi, l'existence de catégories marchandes au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste est-elle liée au fait qu'au niveau actuel de développement des forces productives les sujets économico-juridiques doivent disposer d'une certaine marge d'*initiative* afin que le système économique d'ensemble puisse fonctionner de façon efficace.

Plus précisément, à ce niveau de développement, il est nécessaire que les initiatives prises par certains collectifs de travail correspondent non seulement à des décisions *techniques* mais aussi à des décisions *économiques*. En d'autres termes, certaines de ces décisions doivent porter, en partie, sur les objectifs pour lesquels sont utilisés les moyens de production dont disposent les sujets économiques et sur les relations que les sujets économiques établissent entre eux en vue de l'acquisition ou de l'aliénation de certains des moyens de production ou de certains des produits, ceci afin de réaliser le plan dans les meilleures conditions possibles.

C'est donc parce qu'il est nécessaire, pour un fonctionnement efficient de l'économie, que certains collectifs de travail puissent prendre des décisions économiques que ces collectifs constituent des *sujets économiques*. Cette même nécessité signifie que, dans l'économie planifiée actuelle, doivent comme cela a été souligné, se superposer non seulement des macrodécisions économiques et des micro-décisions techniques mais aussi des macrodécisions techniques et des microdécisions économiques.

Au niveau actuel de développement des forces productives, cette nécessité est liée aux limitations encore considérables des possibilités d'*estimation prévisionnelle des besoins sociaux*, notamment des besoins qui naissent dans la sphère même de la production, et à l'in-

perfection, encore également très grande, de l'évaluation *a priori* du temps de travail qui *doit* être consacré à l'obtention des différentes sortes de produits.

Ce sont, notamment, ces limitations et ces imperfections qui font qu'il est impossible de prévoir dans le cadre du plan économique d'ensemble la répartition précise des forces de travail la plus efficiente, les quantités exactes de produits qui seront effectivement disponibles et la répartition précise à donner à ces produits.

C'est, donc, pour ces diverses raisons qu'une marge d'initiative doit être laissée aux différents sujets économiques. Cela revient à dire qu'en certaines limites, fixées par le plan lui-même et par les diverses autorités juridiques, les différents sujets économiques doivent nécessairement se comporter, jusqu'à un certain point, comme des producteurs plus ou moins « indépendants ».

Autrement dit, dans l'état actuel des choses, ce que Marx appelait « l'interconnexion du travail social » ne se manifeste pas seulement à travers le plan mais aussi, et encore, jusqu'à un certain point, à travers l'échange des produits du travail. (On sait que l'expression « interconnexion du travail social » a été employée par Marx, en particulier dans sa lettre bien connue à Kugelmann, en date de juillet 1868.)

S'il existe des sujets économiques et si ceux-ci doivent nécessairement, comme tels, être dotés d'une certaine marge d'initiative économique, cela signifie qu'au niveau actuel de développement des forces productives les initiatives de certains collectifs de travail portent non seulement sur l'usage que les sujets économiques font des moyens de production qui leur sont affectés en vue de la réalisation de certains objectifs déterminés, mais aussi sur l'utilisation ou la non-utilisation, par voie d'acquisition, de certains moyens de production, notamment, et surtout, de certains objets de travail.

Une bonne détermination des conditions juridiques de fonctionnement des sujets économiques de la sphère productive suppose que l'on s'efforce de mettre en lumière ce que sont les fondements économiques du droit de ces sujets à l'utilisation ou à la non-utilisation de certains moyens de production et les fondements économiques de leurs droits à disposer des produits obtenus, c'est seulement ainsi que l'on pourra déterminer d'une façon conforme aux intérêts sociaux l'étendue et les limites nécessaires de ces droits.

On sait, par exemple, qu'au moment où Staline a publié son ouvrage, *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, il a noté qu'en dépit du fait que les *moyens de production* dont disposaient à l'époque les kolkhoz (terres et machines) *appartenaient à l'Etat*, le produit de la production kolkhozienne était la *propriété* des différents kolkhoz. Il en est ainsi, disait-il, notamment, parce que la terre est utilisée par les kolkhoz « *comme si* » elle était leur propre propriété, bien que les kolkhoz n'aient le droit ni de la vendre ni de l'acheter ni de la louer ni de l'hypothéquer. En pratique, dans la situation qui existait alors (et qui a changé depuis dans le

sens d'un accroissement des pouvoirs des kolkhoz, à la suite de la vente à ceux-ci des machines dont ils se servent), les kolkhoz disposaient seulement d'une sorte de *droit d'usage productif* sur les moyens de production tandis qu'ils étaient *propriétaires* des produits.

En ce qui concerne les entreprises d'Etat en U.R.S.S., celles-ci disposent aussi d'un *droit d'usage productif* sur les moyens de production qui leur sont attribués. Ce droit d'usage productif est beaucoup plus limité dans ses effets que celui dont bénéficient les kolkhoz, car ces entreprises appartiennent elles-mêmes à l'Etat et leur intégration à la division sociale du travail est beaucoup plus complète que celle des kolkhoz.

Le point qui doit être souligné dans cette conclusion, c'est que la nature et l'ampleur des droits « d'usage productif » dont jouissent les kolkhoz et les entreprises d'Etat ne peuvent pas être fixées arbitrairement, si l'on veut que ces droits servent efficacement au progrès de l'économie socialiste planifiée. La nature et l'ampleur de ces droits doivent découler de la nécessité d'assurer une *adéquation des pouvoirs juridiques sur certains moyens de production aux capacités pratiques de mettre en œuvre ces moyens de production*. C'est là un point que j'ai développé plus longuement dans *Formes et méthodes de la planification socialiste et niveau de développement des forces productives*.

Comme je l'ai indiqué dans cet article, l'attribution à certaines instances sociales de *pouvoirs juridiques de disposition* peut trouver, finalement, son expression dans l'existence de *différentes formes et niveaux de la propriété socialiste d'Etat*.

Tandis, par exemple, que l'Etat soviétique est propriétaire de certaines entreprises, celles-ci peuvent elles-mêmes être, en un sens, « propriétaires » de leurs moyens de production et de leurs produits, cela dans la mesure où elles jouissent simultanément de certains pouvoirs juridiques et des capacités effectives de disposition correspondantes. De cette façon, l'unicité du droit de propriété, caractéristique d'une certaine phase du développement capitaliste, se trouve définitivement rompue⁴⁸.

⁴⁸ On notera qu'avec le développement des sociétés par actions, entre autres, cette unicité tend déjà à se rompre : les actionnaires sont les propriétaires collectifs de la société par actions à laquelle ils ont apporté leurs capitaux, mais celle-ci, à son tour, est « propriétaire » de ses moyens de production.

L'assemblée générale des actionnaires ayant, en principe, défini l'objet de l'activité sociale, c'est sous la responsabilité du directeur général (qui n'est pas nécessairement un actionnaire) que sont utilisés couramment les moyens de production et que certains de ceux-ci peuvent même être l'objet d'achats et de ventes (dans la mesure où ces achats et ces ventes ne modifient pas l'objet de l'activité sociale).

Des décisions économiques plus importantes (extension d'activité, nouveaux investissements, etc.) sont prises par le conseil d'administration tandis que l'assemblée générale des actionnaires prend théoriquement les décisions ayant la por-

Bien entendu, l'ampleur du « droit de disposition » des entreprises d'Etat se trouve strictement limitée par le fait que ces entreprises appartiennent elles-mêmes à l'Etat et que celui-ci ne leur reconnaît un droit sur les moyens de production qu'il leur affecte que *dans la mesure où ce droit est utilisé au service de la réalisation du plan et est nécessaire à cette réalisation dans de bonnes conditions d'efficience sociale.*

Nous retrouvons, ici, au niveau des catégories juridiques, une conclusion à laquelle nous étions arrivés au niveau des catégories économiques : l'existence de catégories marchandes au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste ne correspond pas à un simple « artifice comptable » ou à des commodités de calcul. Cette existence exprime, à la fois :

I. La survivance, dans une certaine mesure et dans certaines limites, d'échanges qui se déroulent sur la base de décisions économiques prises de façon relativement autonome par des collectifs de travail (l'autonomie de ces collectifs est *relative*, car ils ne disposent de celle-ci qu'en vue de pouvoir contribuer plus efficacement à la réalisation des objectifs du plan), et,

II. L'existence, exigée par cette autonomie relative elle-même, de pouvoirs de disposition et de droit d'usage, de pouvoirs d'aliénation et d'acquisition, reconnus aux sujets économiques, droits qui peuvent constituer des formes de propriété subordonnées.

Si on admet cette analyse, on est amené à penser également que la monnaie, à l'intérieur du secteur d'Etat de l'économie socialiste, ne joue pas seulement le rôle d'une *unité de compte* mais qu'elle joue un *rôle économique réel*. Ce rôle étant, précisément, de permettre dans une certaine mesure aux différents sujets économiques d'*écouler* leurs produits ou de *s'approvisionner* en produits, *sur la base de leurs propres initiatives.*

Si le plan pouvait prévoir les quantités exactes de produits que chaque collectif de travail fournira et celles requises par chaque collectif de travail et s'il était en mesure d'assurer au moment voulu la pleine satisfaction des besoins de chaque collectif, il pourrait aussi décider d'où *viendront* les produits dont chaque collectif aura besoin et dans quelle direction s'écouleront les produits fournis par lui. Dans ces conditions, les produits pourraient faire l'objet d'ordres de répartition socialement efficaces, et il n'y aurait plus besoin ni d'achats ni de ventes ni, donc, de monnaie.

tée la plus grande ; en fait, le plus souvent, ces décisions sont préparées par les organes permanents de direction dans des conditions telles que l'assemblée générale n'a plus qu'à les ratifier.

Ceci met en lumière comment, dans ce cas, il y a *inadéquation* du pouvoir juridique et de la capacité effective de l'assemblée générale des actionnaires. En l'occurrence, le caractère social des forces productives a fait éclater une partie des limites imposées par le caractère privé de la propriété ; cela se fait ici au profit non de la société tout entière mais au profit d'un petit nombre d'actionnaires particulièrement puissants.

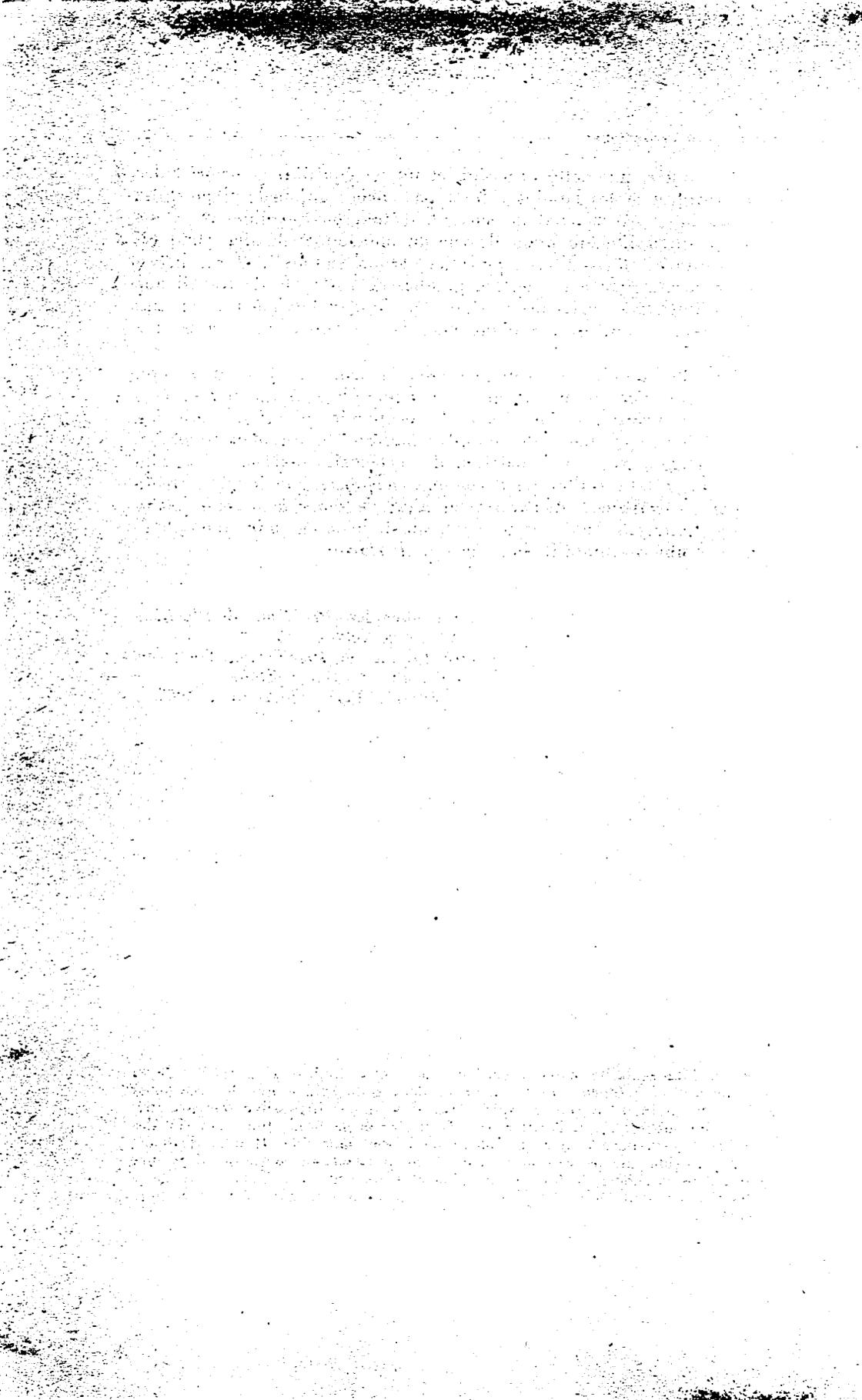
Par contre, une telle prévision et un tel équilibre *a priori* entre les fournitures et les besoins n'étant pas encore aujourd'hui possibles (sauf quelques exceptions) et, surtout, n'étant pas possibles avec une précision suffisante (du point de vue du moment et du lieu auxquels les fournitures devront être produites et acheminées), il est nécessaire de reconnaître à un certain nombre de collectifs de travail une marge d'initiative suffisante : c'est là, fondamentalement, ce qui rend nécessaire l'utilisation d'une monnaie servant à des *achats* et à des *ventes*⁴⁹.

Dans l'économie socialiste actuelle, la monnaie joue donc non seulement un rôle comptable mais aussi un rôle réel (au niveau économique et juridique). Aussi, dans les économies planifiées actuelles, existe-t-il, de façon parallèle, un *plan matériel* et un *plan financier*. C'est seulement avec la disparition des catégories marchandes à l'intérieur du secteur d'Etat de l'économie socialiste que le plan financier pourra également disparaître et *céder la place à la seule planification matérielle* (qui comprendra, aussi, bien entendu, une planification et une comptabilité des *dépenses de travail*).

Etude publiée dans *Problèmes de Planification*, Cahier ronéotypé n° 5.

Centre d'Etudes de Planification Socialiste,
Ecole Pratique des Hautes Etudes
(VI^e Section), Paris (Sorbonne), 1965.

⁴⁹ Si l'impossibilité d'une prévision exacte était limitée à la sphère de la *consommation individuelle*, c'est seulement dans cette sphère que les catégories marchandes auraient un rôle à jouer, aussi il n'est pas impossible que les catégories marchandes cessent d'exister dans la sphère de la production alors qu'elles subsisteront partiellement dans la sphère de la consommation. Il n'est d'ailleurs pas inimaginable que les catégories marchandes puissent, au contraire, disparaître *d'abord* dans la sphère de la consommation et seulement ensuite dans celle de la production. Ce sont là des problèmes qui ne peuvent être que mentionnés pour le moment.



Formes et méthodes de la planification socialiste et niveau de développement des forces productives

Le texte ci-dessous a pour origine une réflexion théorique sur certains des problèmes qui se posent actuellement à l'économie cubaine. Ces problèmes étant de ceux qui surgissent nécessairement dans tout pays qui entre dans la voie de la construction du socialisme, il m'a semblé qu'il pouvait y avoir intérêt à le publier dans sa forme originale (à quelques changements mineurs près). Bien entendu, dans les développements qui suivent, d'importantes questions intéressant la construction du socialisme ne sont pas abordées, parce qu'il n'était pas nécessaire de le faire immédiatement à propos de l'économie cubaine. Certaines de ces questions seront abordées dans les autres chapitres de cet ouvrage.

Comme on le verra, il est fait, ici, abstraction des conditions historiques spécifiques propres à Cuba et à l'U.R.S.S. et aussi des problèmes autres qu'économiques qui doivent, évidemment, être pris en considération lors de la formulation d'une solution concrète.

Ce texte se situe, donc, dans le champ de la théorie économique. Celle-ci constitue un instrument indispensable à la formulation d'une solution correcte aux problèmes économiques bien qu'elle ne suffise évidemment pas à fournir les réponses complètes à toutes les questions que pose la pratique de la planification et de l'organisation de l'économie socialiste.

Pour résoudre, aussi correctement que possible, les problèmes qui se posent actuellement à l'économie cubaine, il est nécessaire de les soumettre à une analyse théorique. C'est seulement sur la base d'une telle analyse que l'on peut mettre en lumière la stratégie et la tactique économiques qui correspondent aux exigences de l'étape

actuelle, ceci en tenant compte des caractères concrets spécifiques de cette étape et du niveau présent de développement des forces productives. C'est aussi, seulement, sur la base d'une telle analyse qu'il est possible de définir les formes d'organisation et les méthodes de travail qui correspondent à la stratégie et à la tactique économiques adoptées.

Si une analyse théorique est objectivement nécessaire, elle est nécessaire aussi subjectivement, car elle seule peut fournir la vision scientifique correcte indispensable pour guider l'action des dirigeants de la Révolution, des cadres politiques et des masses travailleuses elles-mêmes. Une vision scientifique est indispensable aussi pour aider à la mise en œuvre pratique des orientations générales adoptées.

Elle outre, elle doit permettre :

a) De surmonter les hésitations légitimes que l'on peut éprouver avant de substituer à des méthodes de travail et à des formes d'organisation auxquelles on est accoutumé des méthodes et des formes nouvelles ;

b) D'échapper au sentiment que l'on recule sur le plan de l'organisation économique alors que l'on ne fait que renoncer à des formes d'organisation soit dépassées, soit prématurées, c'est-à-dire de toute façon inadaptées ;

c) De ne pas être tenté d'imiter des méthodes ou des formes d'organisation qui ont pu donner des résultats positifs dans des conditions objectives différentes alors que, notamment, d'autres priorités que celles qui sont aujourd'hui celles de l'économie cubaine devaient être respectées.

Sur le plan théorique, on le sait, le problème fondamental consiste à traiter les forces productives conformément à leur nature. Faute d'agir de la sorte, il est impossible de maîtriser les forces productives, donc de diriger effectivement leur développement.

De même, sur le plan théorique, il est indispensable d'analyser le comportement des hommes non comme s'il était déterminé en dernière instance par la *représentation* qu'ils se font et de leurs relations entre eux et de leurs rôles respectifs (ce qui impliquerait qu'il suffit de modifier cette représentation, notamment par l'éducation, pour modifier aussi ce comportement dans le sens désiré, ce qui est une vue idéaliste des choses) mais comme une conséquence de l'insertion concrète des hommes dans la division technique et sociale du travail et dans un processus donné de production et de reproduction (qui reproduit aussi, en les modifiant progressivement, leurs besoins), processus qui est lui-même fondamentalement déterminé par le niveau de développement des forces productives.

Une analyse de cette sorte conduit à comprendre, notamment, que le levier décisif pour modifier le comportement des hommes est constitué par les changements apportés à la production et à son organisation. L'éducation a essentiellement pour rôle de faire disparaître des

attitudes et des comportements hérités du passé et qui survivent à celui-ci et d'assurer l'apprentissage de nouvelles normes de comportement imposées par le développement même des forces productives.

C'est en partant de ces règles d'analyse générale, qui sont celles du matérialisme historique, que l'on doit essayer de résoudre les problèmes théoriques posés par l'évolution des rapports de production, en fonction du progrès des forces productives ainsi que les problèmes de la délimitation des différentes formes de propriété, d'organisation du secteur socialiste, d'organisation des échanges, de la distribution des revenus et de la planification.

I. — La délimitation du secteur socialiste et du secteur privé sous la dictature du prolétariat

On sait que Marx et Engels ont montré que le développement de l'économie capitaliste s'accompagne de l'apparition de formes de production de plus en plus sociales et que c'est le caractère de plus en plus social des forces productives qui fait de la *socialisation* des moyens de production une *nécessité objective*¹. On sait, aussi, que les fondateurs du socialisme scientifique ont montré que le caractère social des forces productives est plus ou moins marqué selon les types d'activité économique et la nature des techniques employées.

De ces analyses, et des prolongements qu'il leur a apportés, Lénine a tiré des conclusions pratiques concernant la délimitation des secteurs socialiste et privé de l'économie sous la première phase de la dictature du prolétariat et concernant les conditions de dépérissement du secteur privé et d'intégration des activités qui relèvent tout d'abord de lui au secteur socialiste.

Lénine a notamment insisté sur le fait qu'on ne peut résoudre les problèmes de la petite et moyenne exploitation paysanne qu'en réorganisant toute l'économie, « qu'en passant de la petite économie marchande, individuelle, isolée, à la grosse économie collective ». Et il ajoute :

« Cette transition est nécessairement très longue. On ne peut que la retarder et l'entraver par la précipitation et l'imprudence de mesures législatives et administratives. Ce n'est qu'en apportant au paysan une aide susceptible d'améliorer grandement toute la tech-

¹ D'une façon générale, le lien qui unit le niveau de développement des forces productives au caractère des rapports de production et des rapports de propriété qui leur correspondent est désigné couramment aujourd'hui par l'expression « *loi de correspondance nécessaire entre les rapports de production et le caractère des forces productives* ». Cette expression, qui a été formulée pour la première fois par J. Staline, est employée par lui notamment dans son livre *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* (p. 8 de la traduction française, Moscou 1952).

nique agricole et de la réformer de fond en comble que l'on peut hâter cette transition² ».

Lénine insiste donc, dans ce texte écrit en 1919, sur les bases techniques des transformations à apporter à l'agriculture, sur le caractère très long de la période de transition et sur l'aide à fournir au paysan pendant cette période de transition.

En 1921, dans son rapport bien connu sur la substitution de l'impôt en nature aux réquisitions, Lénine revient longuement sur les idées précédentes :

« Si quelqu'un parmi les communistes rêvait de transformer en trois ans la base, les racines économiques de la petite agriculture, il ne pouvait être qu'un esprit chimérique... »

« ... transformer le petit cultivateur, transformer toute sa mentalité et ses habitudes est l'œuvre de générations entières. Seuls la base matérielle et technique, l'emploi en masse de tracteurs et de machines dans l'agriculture, l'électrification sur une grande échelle, peuvent résoudre cette question à l'égard du petit agriculteur... »³.

Lénine tire, on le sait, toutes les conséquences pratiques de cette analyse : puisque la paysannerie individuelle, pauvre et moyenne, est appelée à subsister comme telle pendant une longue période, « il faut, dit-il, que satisfaction soit donnée à la paysannerie moyenne »⁴.

Et il ajoute :

« Où trouver la réponse à la question de savoir comment la satisfaire?... En nous penchant sur cette question, nous nous dirons tout de suite : on peut, en somme, satisfaire le petit agriculteur de deux manières. D'abord, il faut une certaine liberté d'échanges, liberté pour le petit propriétaire privé et, en second lieu, il faut se procurer des marchandises et des produits alimentaires. Qu'est-ce que cette liberté d'échanges, quand il n'y a rien à échanger, cette liberté de commerce, quand il n'y a pas de quoi commercer ! »⁵.

Si Lénine a finalement insisté sur la nécessité de maintenir pendant une période de transition une production agricole individuelle⁶ (ceci tant que la base technique d'une production agricole sociale n'aura pas été créée à l'échelle des besoins de l'ensemble de la société) et sur la contrepartie de l'existence de celle-ci au niveau de la liberté des échanges locaux, c'est que la production agricole est la

² V. Lénine, « L'économie et la politique sous la dictature du prolétariat », cité d'après : *L'Alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie*, Moscou, 1957, p. 675.

³ V. Lénine, « Rapport sur la substitution de l'impôt en nature aux réquisitions », *ibid.*, pp. 742-743.

⁴ *Ibid.*, p. 742.

⁵ *Ibid.*, p. 743.

⁶ On sait que cette nécessité a été reconnue par Lénine non seulement dans le cas de l'économie arriérée de la Russie en 1921 mais aussi dans celui des « pays capitalistes avancés » (cf. « Première ébauche des thèses sur la question agraire », texte préparé pour le 11^e Congrès de l'Internationale Communiste, *ibid.*, pp. 728-730).

plus difficile à transformer techniquement, tant du point de vue des conditions matérielles que du point de vue des habitudes de production ; c'est aussi que la paysannerie est une classe particulièrement importante et dont l'alliance avec la classe ouvrière est indispensable à la dictature du prolétariat. Cependant, ce qui est vrai de la production agricole individuelle est vrai aussi de l'artisanat et de la petite production industrielle, tant que celles-ci ne sont pas encore développées sur une base technique de niveau élevé.

II. — L'organisation du secteur socialiste

Si ce que doit être la répartition des forces productives entre le secteur privé et le secteur socialiste a donné lieu, depuis longtemps, à une réflexion théorique, il n'en a pas été ainsi, du moins au même degré et aussi étonnant que cela puisse paraître, des problèmes posés par l'organisation interne du secteur socialiste. De ce fait, l'élaboration des principes appelés à régir l'organisation de ce secteur dans les pays entrant dans la voie du socialisme exige une attention toute particulière. L'expérience historique des autres pays socialistes doit être, ici, analysée théoriquement pour pouvoir être pleinement utilisée.

Historiquement, jusqu'à ces dernières années, l'organisation interne du secteur socialiste en Union Soviétique a été essentiellement conçue en vue de faire face aux problèmes qui étaient les plus urgents à résoudre, sous la pression de conditions particulièrement difficiles et complexes, dans des situations souvent d'extrême urgence (communisme de guerre, reconstruction au lendemain de la guerre civile, élaboration et révision des plans quinquennaux dans les conditions de montée du fascisme en Allemagne et de menaces croissantes d'une nouvelle guerre mondiale, guerre elle-même, nouvelle reconstruction). Aussi, il n'a pas toujours été possible d'adapter systématiquement cette organisation aux exigences du niveau de développement des forces productives, il a fallu s'adapter empiriquement à des circonstances rapidement changeantes.

Ceci a eu pour conséquence des changements d'organisation relativement fréquents, aussi bien en ce qui concerne les unités de production et leurs pouvoirs juridiques qu'en ce qui concerne la nature des instances auxquelles ces unités de production ont été rattachées, leurs pouvoirs de décision, etc. Les solutions données à ces problèmes ont évidemment une grande influence sur le bon ou le mauvais fonctionnement du secteur socialiste, sur sa vitesse de développement, sur sa rentabilité, sa capacité d'adaptation au progrès technique, etc.

Si, pendant une longue période, les changements intervenus dans l'organisation du secteur socialiste de l'économie soviétique ont été dus surtout à des considérations pratiques immédiates, ils n'ont, par contre, guère été le fruit d'une analyse théorique approfondie. Ce n'est qu'assez récemment qu'il a commencé à en aller autrement et qu'on

s'est efforcé de tenir mieux compte, au niveau même de l'organisation du secteur socialiste, des exigences de la loi de correspondance nécessaire entre les rapports de production et le caractère des forces productives⁷.

Etant donné l'énorme importance (pour la construction du socialisme à Cuba ou dans tout autre pays entrant dans la voie du socialisme) d'une solution correcte aux problèmes d'organisation et étant donné aussi la référence indispensable, dans ce domaine comme dans d'autres, à l'expérience des pays socialistes les plus avancés, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur certaines au moins des raisons pour lesquelles ces problèmes n'ont donné lieu encore, même en Union Soviétique, qu'à une élaboration partielle et pas entièrement satisfaisante.

Certaines de ces raisons sont purement pratiques. La plus décisive de celles-ci semble être la nature principalement administrative que la planification soviétique a dû revêtir pendant une longue période, par suite de la très forte priorité qu'il a fallu donner au développement de l'infrastructure économique, notamment à l'industrie lourde.

L'Union Soviétique était, en effet, un pays économiquement retardé, dans lequel il a fallu jeter rapidement les bases matérielles de la production socialiste élargie, en consacrant des efforts exceptionnels au développement du Département I de l'économie et, plus spécialement, au développement des industries de base. Dans ces circonstances, l'exigence d'une efficience économique maximale, qui doit être à la base des efforts d'organisation, a dû assez souvent être négligée sinon sur le plan stratégique, où elle a généralement été satisfaite, du moins au niveau tactique, où elle s'est trouvée parfois reléguée au second plan, et ceci pas seulement en matière d'organisation économique.

D'autres raisons, en dehors de cette raison historique, tiennent à l'état d'élaboration théorique de points de doctrine décisifs et méritent une très grande attention.

⁷ Il n'est pas sans importance de souligner ici l'évolution, à cet égard, de la pensée de J. Staline. Celui-ci écrivait, en effet, parlant de la société socialiste :

« Les rapports de production sont parfaitement conformes à l'état des forces productives car le caractère social du processus de production est étayé par la propriété sociale des moyens de production. » (J. Staline, *Matérialisme dialectique et matérialisme historique*, p. 27 de l'édition française de 1956, Editions Sociales).

Or, dans son ouvrage *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, J. Staline écrivait :

« Ce serait une erreur de se tranquilliser et de croire qu'il n'existe aucune contradiction entre nos forces productives et nos rapports de production. Des contradictions il y en a et il y en aura certainement, puisque le développement des rapports de production retarde et retardera sur le développement des forces productives. Si les organismes dirigeants appliquent une politique juste, ces contradictions ne peuvent dégénérer en antagonisme, elles n'aboutiront pas à un conflit entre les rapports de production et les forces productives de la société. Il en ira autrement si nous faisons une politique erronée... Un conflit sera alors inévitable et nos rapports de production risquent de devenir une très sérieuse entrave au développement des forces productives. » (*Op. cit.*, p. 56-57).

1. — Lois économiques et socialisme

Une de ces raisons, et des plus importantes, semble avoir été une appréciation insuffisante, ou quelquefois même fausse de la part de certains marxistes, du problème des lois économiques et des contradictions dans l'économie et la société socialistes.

Un cas extrême d'une fausse appréciation de cette sorte est fourni par Rosa Luxemburg qui, dans une perspective « gauchiste », pense que dans la société socialiste il n'existe plus de lois économiques et que l'économie politique devient donc sans objet⁸.

La même appréciation a été formulée par Nicolas Boukharine dans son livre sur l'économie politique de la période de transition, notamment lorsqu'il écrit :

« ... du moment que nous examinons l'économie sociale organisée, tous les « problèmes » fondamentaux de l'économie politique disparaissent..., c'est pourquoi peuvent trouver place ici, d'une part, un certain système de description et, d'autre part, un système de normes. Mais il n'y a pas de place, ici, pour une science étudiant les « lois aveugles » du marché, étant donné que le marché n'existe plus. De la sorte, la fin de la production marchande capitaliste signifie également la fin de l'économie politique⁹. »

On sait comment cette opinion émise par N. Boukharine (qui défendait alors des positions « ultra-gauchistes ») a été réfutée par Lénine¹⁰.

⁸ Ainsi, R. Luxemburg écrit : « ... l'économie politique en tant que science a accompli son rôle dès le moment où l'économie anarchique du capitalisme cède la place à une économie planifiée, consciemment organisée et dirigée par l'ensemble de la société laborieuse. La victoire de la classe ouvrière contemporaine ainsi que la réalisation du socialisme signifient donc la fin de l'économie politique en tant que science ». (*Einführung in die Nationalökonomie, Ausgewählte Reden und Schriften*, Berlin, 1951, t. I, p. 491).

⁹ N. Boukharine, cité d'après la traduction allemande (*Ökonomik der Transformationsperiode*, Hambourg, 1922, p. 2).

¹⁰ Dans une note écrite en marge du livre de N. Boukharine, Lénine remarque que la définition donnée par celui-ci de l'économie politique (« Science de l'économie sociale non organisée... ») nous fait « reculer d'un pas par rapport à Engels », qui, on le sait, a défini l'économie politique au sens large, comme « la science des conditions et des formes sous lesquelles les diverses sociétés humaines ont produit et échangé et, sur cette base, ont distribué leurs produits ».

Pour notre sujet, cet aspect de la discussion à laquelle le livre de N. Boukharine a donné lieu est évidemment fort important. Les appréciations portées par Lénine sur ce livre n'ont d'ailleurs pas été toutes aussi négatives que l'ont affirmé quelques années plus tard divers commentateurs. On trouvera certaines des appréciations dans « *Zamechaniye na knigu N. Bukharina « Ekonomika Perekhodnogo Perioda »*, 2^e édition, Moscou, 1932 (cf. aussi le Tome XI des Œuvres de Lénine, édition de 1928).

On trouvera également un commentaire de cette discussion et de ses prolongements (donc avec de nombreuses autres références) dans A. Kaufman, (*The origin of the « Political Economy of Socialism »*), in *Soviet Studies*, janvier 1953, p. 243 sq. et Ronald L. Meek, *Studies in the Labour Theory of Value*, Londres, 1956, notamment pp. 256-267.

En ce qui nous concerne, nous noterons deux aspects essentiels des erreurs alors commises par Boukharine, à savoir :

a) La confusion entre « loi économique » et « loi du marché » (ce qui revient à réduire l'économie politique à une « science des échanges » et à ne pas reconnaître son caractère de « science de la production sociale ») ;

b) La confusion entre le libre jeu des lois et leur caractère objectif.

Des erreurs de cette nature rendent évidemment impossible, aussi, la compréhension des conditions de fonctionnement de la loi de la valeur dans les différentes phases de développement de la société socialiste. C'est d'ailleurs sur le terrain du fonctionnement de la loi de la valeur dans la société socialiste que les positions théoriques fausses, ci-dessus rappelées, ont été combattues le plus tôt, le plus vivement et le plus systématiquement. Par contre, sur le terrain pratique de l'organisation interne du secteur socialiste, ce n'est que progressivement qu'ont été combattues les conséquences de telles erreurs ou d'erreurs de même nature.

C'est dans *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* que J. Staline a le plus fortement insisté sur l'existence de lois économiques objectives dans l'économie socialiste¹¹ et qu'il a montré, notamment, sans en avoir dégagé encore toutes les conséquences, que ces lois portent aussi sur l'organisation de la société socialiste, c'est-à-dire sur les formes à donner aux rapports de production et à l'organisation sociale et technique de la production. Ces formes doivent être modifiées progressivement afin de s'adapter au développement même des forces productives, faute de quoi au lieu d'aider au progrès de ces forces elles constituent une entrave.

Ainsi, la notion d'une « contradiction » possible entre les forces productives et les formes d'organisation du secteur socialiste est mise en lumière, en même temps qu'est souligné le caractère non-antagoniste de cette contradiction, car dans la société il n'existe aucun groupe social disposant de moyens suffisants pour s'opposer aux transformations nécessaires, ce qui ne signifie pas que certaines couches sociales (comme une couche bureaucratique, par exemple) ne puissent avoir intérêt à s'opposer à des transformations cependant nécessaires.

Mao Tsé-toung a, lui aussi, insisté sur les contradictions qui peuvent se développer dans la société socialiste et sur la nécessité de résoudre correctement ces contradictions.

« Nombreux sont ceux, dit-il, qui se refusent à reconnaître que dans la société socialiste des contradictions continuent encore à exister... Ils ne comprennent pas que la société socialiste devient de plus en plus unie et consolidée au moyen, précisément, de ce procès in-

¹¹ « ... les lois de l'économie politique sous le socialisme sont des lois objectives » (J. Staline, *op. cit.*, p. 10).

cessant consistant à prendre une attitude juste à l'égard des contradictions et de les résoudre... Les contradictions fondamentales dans la société socialiste continuent à être celles entre les rapports de production et les forces productives, ainsi qu'entre la superstructure et la base... »¹².

Le fait qu'il ait été nécessaire de réfuter, il y a dix ans encore, la thèse de l'absence de lois économiques objectives sous le socialisme, et qu'il ait fallu rappeler avec insistance l'existence, dans la société sociale, de contradictions entre rapports de production et forces productives, montre le retard qu'avait pris la pensée théorique dans ce domaine et explique que le problème de l'organisation du secteur socialiste n'ait été posé que tardivement et partiellement en termes scientifiques.

2. — Propriété et rapports de production

Une autre racine théorique de la situation précédemment décrite, racine plus profonde et encore peu mise en lumière, est constituée par le caractère insuffisant, et parfois faux, des analyses portant sur les notions de « rapports de production » et de « propriété ».

On sait que, pour Marx, les rapports de production sont constitués par les rapports que les hommes établissent entre eux dans le procès de la production sociale et que ces rapports se modifient avec le développement des forces productives matérielles¹³.

La nature des rapports de production est donc terminée par les forces productives elles-mêmes et par leur degré de développement. La propriété des moyens de production, elle, est l'impression juridique et abstraite de certains des rapports de production, expression qui est appelée à se modifier quand se modifient les forces productives et les rapports de production qui leur correspondent¹⁴.

La relation entre forces productives, rapports de production et formes de propriété est loin d'avoir toujours été saisie de façon exacte. Il en est ainsi, notamment, dans le *Traité d'Economie Politi-*

¹² Mao Tse-toung, *De la contradiction au sein du peuple*, Pékin, 1956.

¹³ C'est ainsi que Marx écrit : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté ; ces rapports de production correspondent à un degré de développement donné de leurs forces productives matérielles. » (Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, traduction Laura Lafargue, Éditions Marcel Giard, 1928, pp. 4-5).

¹⁴ Ainsi, immédiatement après le texte cité ci-dessus, Marx écrit : « L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base réelle, sur quoi s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées... A un certain stade de leur développement, les forces productives de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. » (*Ibid.*, p. 5).

que du Professeur Oskar Lange. Celui-ci, à l'exemple de nombreux autres économistes, considère la propriété des moyens de production comme la « base » des rapports de production¹⁵.

En réalité, c'est le niveau de développement des forces productives qui détermine la nature des rapports de production, rapports qui peuvent trouver leur expression juridique plus ou moins adéquate dans une forme donnée de propriété des moyens de production. Marx a insisté, à de nombreuses reprises, sur cet aspect de la liaison entre les rapports de production et les formes de propriété¹⁶.

Si on considère comme « base » des rapports de production ce qui en est seulement une expression et une forme juridiques plus ou moins adéquates, on est facilement conduit à des conclusions erronées. Une telle conception, en effet, empêche de saisir le contenu réel de la propriété socialiste et de ses différentes formes. De même, elle s'oppose à une analyse claire et concrète de l'appropriation socialiste et des racines du maintien de l'échange marchand et de la loi de la valeur au cours de la première période historique de la société socialiste. Il est indispensable de s'arrêter un instant sur ces différents points.

L'erreur qui consiste à confondre la forme juridique de la propriété avec l'*appropriation effective* est une erreur qui a été fréquemment commise et contre laquelle Lénine a dû déjà s'élever.

Dans le texte bien connu *Contre l'infantilisme de gauche et l'esprit petit-bourgeois*, Lénine oppose l'acte juridique de la *nationalisation* à la *socialisation* qui implique, notamment, la capacité effective de la société de comptabiliser et de répartir¹⁷, capacité elle-même liée à un certain développement des forces productives (forces qui englobent les hommes eux-mêmes et le niveau de leurs connaissances).

Lénine oppose, ici, la forme juridique aux rapports de production concrets. Il souligne que cette forme juridique reste vide lorsque ces rapports sont tels qu'ils ne permettent pas de la remplir adéquatement (parce que la *capacité de disposer effectivement des moyens de production et des produits* ne coïncide pas avec la propriété formelle).

Ceci nous ramène, après un détour apparent, au problème de l'organisation interne du secteur socialiste.

Cette organisation, en effet, n'est efficace que si le pouvoir juridique de disposer de certains moyens de production ou de certains

¹⁵ Cf. Oskar Lange, *Economie Politique*, Tome I, Problèmes généraux, Paris, 1962, p. 18.

¹⁶ Voir notamment *Introduction à une critique de l'économie politique*, pp. 326-330 de la traduction précédemment citée de Laura Lafargue. Voir aussi le brouillon d'une lettre de Marx à Vera Zassoulitch où Marx souligne que c'est la nécessité du travail collectif dans la communauté primitive qui est à la base de la propriété commune de la terre, et non l'inverse (Tome XXVII des *Œuvres de K. Marx et F. Engels*, en russe, p. 681).

¹⁷ Cf. V. Lénine, *Œuvres Complètes*, Vol. 27, 4^e édition (en russe), pp. 300-301.

produits coïncide avec la capacité de mettre en œuvre ces moyens de production et ces produits de façon efficiente. Le niveau social auquel cette capacité se situe à un moment donné ne dépend évidemment pas de la « bonne volonté » des hommes mais du développement des forces productives.

Lorsque pouvoir juridique et capacité effective ne coïncident pas, lorsque le sujet juridique n'est pas un véritable sujet économique, il y a divorce entre, d'une part, le *processus réel de production et de distribution* et, d'autre part, le *processus qui a été recherché* par ceux qui jouissent du pouvoir juridique sans disposer de la capacité effective. Ce divorce entraîne un manque plus ou moins grand de direction réelle du processus économique par ceux qui sont censés le diriger et il engendre, en général, la multiplication des mesures réglementaires et le gonflement de l'appareil bureaucratique. Ces phénomènes nocifs sont eux-mêmes liés au vain effort déployé pour essayer de combler le fossé séparant le cadre juridique formel des rapports de production réels, rapports qui remplissent alors ce cadre de façon inadéquate.

Ainsi analysé, le problème de l'organisation interne du secteur socialiste et des différentes formes de la propriété socialiste prend toute sa signification.

Par exemple, en Union Soviétique, la forme kolkhozienne de propriété socialiste est mieux adaptée au niveau de développement des forces productives dont les kolkhozes disposent que ne le serait la forme étatique. Ceci signifie qu'au niveau actuel de développement de ces forces la socialisation du processus de production est plus réelle dans le cadre kolkhozien qu'elle ne pourrait l'être si la propriété formelle de ces forces productives était transférée à l'État. Celui-ci serait en effet alors obligé soit d'essayer de diriger plus ou moins centralement un processus de production qui, dans l'état actuel des choses, ne peut être effectivement dirigé et contrôlé que sur place, soit de déléguer les pouvoirs de décision à un Directeur relevant de l'État et qui assumerait ainsi les fonctions qui sont aujourd'hui celles de la collectivité kolkhozienne et de ses organes. En fait, un tel transfert aboutirait à un recul de la socialisation (c'est-à-dire du contrôle de la collectivité sur le processus de production) et non à un progrès de celle-ci. Aussi, lorsqu'on parle des formes « supérieures » de la propriété socialiste, en désignant par là la propriété d'État, cela a-t-il (pour les processus de production qui ne sont pas encore mûrs pour cette forme de propriété) un sens strictement *historique*, en tant que perspective provisoire, cela n'en a pas d'immédiat au niveau actuel de développement des forces productives. C'est d'ailleurs précisément pourquoi il est nécessaire de conserver les formes dites « inférieures ». L'existence de celles-ci n'est donc pas justifiée, comme on le pense parfois, par « l'esprit conservateur » des paysans mais par la réalité des rapports de production concrets.

La vente aux kolkhozes des machines agricoles dont disposaient les Stations de Machines et Tracteurs en Union Soviétique nous four-

nit un exemple de passage de la propriété d'Etat à la propriété kolchozienne, passage qui formellement correspond à un « recul » dans le niveau de socialisation de ces moyens de production. Cependant, ce « recul » peut correspondre, en réalité, à un progrès de la socialisation effective s'il entraîne, en pratique, un progrès dans l'efficacité économique avec laquelle la société utilise les moyens de production ainsi transférés¹⁸.

Il s'agit toujours, en vue d'assurer la meilleure adéquation du pouvoir juridique et de la capacité de disposition, de déterminer et de décider quel type de collectivité a le droit de contrôler et de diriger certains processus de production, ce qui ne peut être fait correctement qu'en tenant compte de la nature des forces productives que ces processus de production mettent en œuvre.

C'est, évidemment, de la même façon que doit être déterminée la répartition des pouvoirs juridiques, sur certains moyens de production ou sur certains produits, des différents organismes du pouvoir

¹⁸ Il ne faudrait évidemment pas conclure des remarques ci-dessus que les modalités de répartition des moyens de production et les formes de propriété correspondantes devraient être déterminées *exclusivement*, au cours de la période de construction du socialisme, par des considérations relatives à l'efficacité dans l'utilisation des différents moyens de production.

Pour assurer la construction du socialisme, l'efficacité économique immédiate n'est évidemment pas seule à devoir être prise en considération, loin de là, car « la politique ne peut manquer d'avoir la primauté sur l'économie. Raisonner autrement, c'est oublier l'abc du marxisme » (Cf. V. Lénine, *A nouveau, sur les syndicats, la situation actuelle et les erreurs de Trotsky et de Boukharine*, Œuvres Complètes en russe, 3^e édition, Moscou, 1937, p. 126).

C'est parce que la nationalisation, sous la dictature du prolétariat, signifie la fin du contrôle exercé par les capitalistes sur les moyens de production nationalisés que, dans des conditions données, une utilisation imparfaite de certains moyens de production par le pouvoir prolétarien (faute d'adéquation suffisante entre le pouvoir juridique et la capacité réelle de l'Etat ouvrier) peut être préférable (ou même indispensable), du point de vue de la construction du socialisme, à une utilisation momentanément plus efficace par une autre classe sociale de ces mêmes moyens de production.

De même, une utilisation relativement peu efficace (d'un point de vue immédiat) des moyens de production dont disposaient les Stations de Machines et Tracteurs a pu être préférable à l'octroi de ces moyens aux kolchozes des premières années de la collectivisation.

D'une façon générale, il se peut que le degré de développement social des forces productives de telle ou telle industrie, ou de telle ou telle entreprise industrielle, ne « justifie » pas, du point de vue de l'efficacité économique immédiate, sa nationalisation, mais que celle-ci soit *parfaitement justifiée* du point de vue du renforcement de la dictature du prolétariat, lorsque celle-ci exige que soit brisée la base économique du pouvoir des classes hostiles.

Inversement, lorsque la dictature du prolétariat est suffisamment solide pour ne pas exiger la nationalisation de forces productives encore faiblement socialisées, il peut n'y avoir aucune justification à procéder à une telle nationalisation, notamment lorsque le pouvoir prolétarien dispose de suffisamment de leviers pour faire servir ces moyens de production aux objectifs de la construction du socialisme, tout en maintenant ce qui constitue encore momentanément les conditions d'utilisation les plus efficaces de ces moyens de production.

d'Etat socialiste ou des différentes instances économiques de ce pouvoir. (Ainsi, en Union Soviétique, les *sovmarkhoz* sont des instances régionales du pouvoir d'Etat tandis que l'entreprise soviétique est une instance économique de ce même pouvoir.)

L'attribution à certaines instances sociales de pouvoirs juridiques peut trouver son expression dans l'existence de différentes formes et niveaux de la propriété socialiste d'Etat.

Ainsi, tandis que l'Etat Soviétique est propriétaire de certaines entreprises, celles-ci peuvent être elles-mêmes propriétaires de leurs moyens de production et de leurs produits, dans la mesure où elles jouissent simultanément de certains pouvoirs juridiques et des capacités effectives de disposition correspondantes. L'unité du droit de propriété, caractéristique du droit bourgeois, est ainsi rompue. Comprendre qu'il puisse et doive en être ainsi, pendant toute une phase de développement de la société socialiste, est important, non seulement du point de vue de l'organisation du secteur socialiste mais aussi du point de vue de la compréhension de ce qu'est le commerce socialiste et le rôle de la valeur. Nous y reviendrons.

Il découle de ce qui a été dit ci-dessus que si le pouvoir juridique de disposition est attribué à une instance qui ne dispose pas, au niveau donné de développement des forces productives, d'une capacité effective de disposition, cette attribution entraînera un faible contrôle social sur ces forces productives. C'est ce qui s'est passé à Cuba dans celles des branches industrielles où l'essentiel du pouvoir juridique de disposition a été confié aux *Consolidados* alors que seules les unités de production constituent de véritables sujets économiques en mesure de jouir d'une capacité effective de disposition.

Ce qu'on est donc en droit d'appeler « unité de production » (et qui constitue un véritable sujet économique) varie évidemment selon le niveau de développement des forces productives. Dans certaines branches de la production, où l'intégration des activités est suffisamment poussée, c'est la branche elle-même qui peut constituer une « unité de production ». Il peut en être ainsi, par exemple, de l'industrie électrique sur la base de l'interconnexion, car celle-ci permet une direction centralisée unique de toute la branche.

Il y a lieu de noter, encore, que selon le type d'usage qui est fait de certains moyens de production, la capacité effective de disposer de ces moyens peut revenir à des instances différentes, d'où aussi la possibilité d'une superposition de pouvoirs juridiques sur les mêmes moyens de production.

Ce sont ces diverses considérations qui doivent être retenues pour définir la place des différentes formes de propriété socialiste, le statut des entreprises, leurs liens avec les organismes économiques centraux, les modalités de la gestion économique courante, les formes et les règles de la planification économique, etc.

III. — L'organisation des échanges

L'organisation des échanges, et par conséquent aussi celle de la distribution des produits, peut sembler dominée par l'organisation technique de la production. En réalité, l'organisation des échanges est partie intégrante de l'organisation du procès de la reproduction sociale, procès qui est, à la fois, production, consommation, circulation et échange de produits et d'activités.

Dans une économie socialiste qui comporte, à la fois, une petite production individuelle et une production sociale, l'organisation des échanges doit nécessairement revêtir une forme différente selon le type de production. Une réflexion théorique sur l'organisation des échanges la mieux adaptée aux rapports fixés entre le développement des forces productives et la satisfaction des besoins sociaux reconnus est ici, aussi, nécessaire.

1. — Production individuelle et échanges

Que l'existence sous la dictature du prolétariat d'une production individuelle entraîne nécessairement le maintien des catégories « marchandise » et « monnaie » est aujourd'hui universellement admis. Que l'existence de ces catégories rende nécessaire aussi l'existence d'un marché et d'une certaine liberté des échanges est parfois contesté. C'est le cas à l'heure actuelle à Cuba et cela a été aussi le cas en Union Soviétique à la fin du communisme de guerre, période pendant laquelle les circonstances avaient obligé le pouvoir soviétique à supprimer la liberté des échanges et à réduire au minimum les fonctions de la monnaie. A cette époque, assez nombreux étaient en Union Soviétique les communistes qui croyaient que la suppression de la liberté des échanges était conciliable avec le maintien, alors inévitable, de la production individuelle et n'entraverait pas le développement des forces productives et, donc, la consolidation de la dictature du prolétariat.

On sait comment Lénine a répondu à ceux qui pensaient ainsi et comment il a affirmé la nécessité d'une certaine liberté des échanges comme contrepartie de l'existence d'une production individuelle, d'une liberté contrôlée et limitée afin qu'elle serve les intérêts de la dictature du prolétariat et ne se retourne pas contre elle.

Aussi, Lénine a-t-il déclaré que, sur la base de la production individuelle « il n'est pas possible de s'en tirer sans la liberté des échanges locaux »¹⁹ et il ajoute en conséquence : « Nous pouvons accepter dans une notable mesure des libres-échanges locaux, sans détruire la dictature du prolétariat mais, au contraire, en la consolidant »²⁰.

¹⁹ V. Lénine, *L'Alliance de la classe ouvrière et de la paysannerie*, op. cit., p. 745.

²⁰ *Ibid.*, p. 746.

Qu'une certaine liberté des échanges locaux soit nécessaire non seulement comme une mesure tout à fait temporaire mais pour toute une période historique, on en a eu la preuve dans le maintien encore aujourd'hui en Union Soviétique du marché kolkhozien. Ce maintien confirme la nécessité d'un marché agricole local comme corollaire de l'existence d'une production agricole privée, production qui, pour certains produits alimentaires importants, couvre actuellement encore en Union Soviétique une partie non négligeable de la consommation.

De même, l'expérience récente de la Chine Populaire a montré que le rétablissement d'une certaine production agricole individuelle a dû s'accompagner du rétablissement des marchés locaux, et que ceci a servi grandement à une amélioration notable du ravitaillement des villes et à un nouvel essor de la production industrielle²¹.

Ainsi, la théorie et la pratique confirment la nécessité d'une certaine liberté des échanges comme corollaire de l'existence d'une production individuelle.

Les problèmes concrets, qu'il est de la plus haute importance de résoudre correctement, sont ceux des limites à fixer à ces échanges et des conditions de leur subordination aux intérêts du développement de la société socialiste. Ces problèmes ne peuvent être résolus que par l'étude de l'expérience internationale des pays socialistes et par l'expérience courante²² analysée selon les méthodes de la théorie du matérialisme dialectique.

Les remarques et les références qui précèdent font apparaître, en tout cas, que le problème du rétablissement à Cuba d'un marché local des produits agricoles découle, pour une période historique, de la nature des forces productives actuelles de l'agriculture cubaine.

C'est dans cette perspective, aussi, que doit être conçue la transition de l'agriculture privée vers des formes socialistes de production, principalement à travers l'organisation coopérative des campagnes.

Si l'organisation des échanges portant sur les produits provenant de la production individuelle soulève surtout des problèmes concrets, il n'en est pas de même de l'organisation des échanges des produits provenant du secteur socialiste ou circulant à l'intérieur de ce secteur, car d'importantes questions théoriques se posent dans ce domaine.

2. — Production socialiste et échanges

Ici, en effet, la nature même des problèmes a souvent été obscurcie par une vision erronée des choses, vision qui a placé au centre

²¹ Cf. *Pékin Information*, 2-9-1963, pp. 16-17.

²² Lénine, dans son rapport au X^e Congrès, se refuse à définir ce que doivent être les limites de la liberté des échanges. Il affirme la nécessité d'en poser le principe. Pour le reste, il déclare : « Eprouvez ceci, éprouvez cela, étudiez la question pratiquement, par l'expérience, puis faites-nous part de vos conclusions et dites-nous ce qui vous aura réussi... » (*op. cit.*, p. 749).

de l'analyse non les rapports de production réels mais des catégories juridiques abstraites comme la notion de « propriété d'Etat unique » ou la notion générale de « propriété sociale ».

Si à de telles catégories abstraites correspondaient déjà des rapports de production concrets tels qu'une instance sociale ultime et unique, c'est-à-dire un seul et unique sujet juridique, soit effectivement capable de disposer efficacement de tous les moyens de production, de décider de leur utilisation et de la destination des produits, ces derniers auraient cessé complètement d'avoir le caractère de marchandise, l'ensemble des catégories marchandes (monnaie, prix, etc.) aurait disparu et il n'y aurait pas eu d'inconvénient à utiliser la notion de propriété sociale pour rendre compte de la domination intégrale de la société sur ses produits, et de la disparition corrélatrice des catégories marchandes.

En fait, une telle disparition des catégories marchandes suppose une socialisation beaucoup plus poussée qu'elle ne l'est aujourd'hui du processus de la reproduction sociale. C'est seulement sur la base de cette socialisation plus poussée du processus de la reproduction que les différentes formes de propriété sociale qui existent aujourd'hui dans tous les pays socialistes pourront céder la place à une propriété pleine et entière de toute la société, ce qui seul permettra le dépérissement des catégories marchandes.

On sait qu'en ce qui concerne la production kolkhozienne actuelle, J. Staline a analysé ce dépérissement des catégories marchandes en termes d'élévation de la propriété kolkhozienne au niveau de la propriété nationale et de substitution graduelle à la circulation des marchandises d'un « système d'échange des produits » afin que le pouvoir central, ou un autre centre social économique quelconque, puisse disposer de tous les produits de la production sociale dans l'intérêt de la société »²³.

La notion de capacité de disposition de tous les produits dans l'intérêt de la société par un centre social économique apparaît ici comme décisive. Toutefois, l'évolution de la société vers le communisme exclut radicalement pour l'avenir que ce centre social économique soit constitué par l'Etat et, à plus forte raison, par un sujet économique tel que le trust d'Etat unique boukharinien. Ce centre sera la société elle-même par l'intermédiaire de son organisme économique dirigeant central ce qui n'exclut évidemment pas que ce centre dispose de « relais » pour la prise d'un très grand nombre de décisions. Dans une telle situation, c'est-à-dire dans une situation d'intégration du processus de reproduction sociale et de coordination organique de ses différentes phases, les catégories marchandes auront donc disparu, ce qui ne signifiera d'ailleurs pas la disparition des lois économiques objectives, mais seulement la disparition des lois de l'économie marchande.

²³ J. Staline, *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, op.cit., p. 56.

En tout cas, pour le moment, même dans les pays socialistes les plus avancés, le processus de la production sociale et de la reproduction élargie n'est pas encore un processus entièrement intégré et organiquement coordonné, dont les différentes parties se commanderaient strictement les unes les autres et qui pourrait donc être intégralement dominé par la société.

Le développement des forces productives a effectivement entraîné une *interdépendance* croissante entre les diverses activités économiques, entre les différents processus élémentaires de production. C'est précisément, cette interdépendance, ce *début d'intégration*, qui a rendu nécessaire la planification économique socialiste, la seule planification réelle, et qui donne son contenu véritable à la propriété sociale des moyens de production (faute de laquelle aucune planification économique n'est possible).

Mais le processus d'intégration des différents processus élémentaires de production n'en est qu'à ses débuts. Chacun de ces processus doit encore se développer d'une façon relativement autonome. L'appropriation de la nature par les hommes s'effectue en conséquence dans des centres (des unités de production) distincts, séparés, et entre lesquels se lient des rapports complexes, multiples et plus ou moins réguliers. Chacune des unités de production constitue, par conséquent, un centre d'appropriation de la nature ayant sa spécificité, sa réalité propre.

Tandis que l'interdépendance de ces centres correspond au caractère social de la production et donne, comme il a été dit ci-dessus, son contenu réel à la propriété sociale des moyens de production, le caractère séparé, distinct de ces centres détermine la forme juridique de la propriété des moyens de production attribués à chacun d'eux.

Dans ces conditions, le raisonnement qui part exclusivement de la notion générale de « propriété d'Etat » pour désigner les différentes formes supérieures de la propriété socialiste, et qui prétend réduire celle-ci à une réalité unique, se heurte à d'insurmontables difficultés, cela surtout lorsqu'il s'agit d'analyser la circulation des marchandises à l'intérieur du secteur socialiste d'Etat, le commerce socialiste, le rôle de la monnaie, etc.

Un exemple de ces difficultés est fourni par certaines des analyses de Staline dans son ouvrage déjà cité sur *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*

Dans cet ouvrage, Staline cherche, on le sait, à expliquer l'existence de rapports marchands au sein de la société socialiste soviétique en partant de l'existence de deux formes de propriété socialiste : la propriété du peuple (c'est-à-dire celle de l'Etat) et la propriété de groupes sociaux plus limités (essentiellement la propriété kolkhoziennne)²⁴.

²⁴ Cette explication est développée longuement au point 2 des « Remarques sur les questions économiques relatives à la discussion de novembre 1951 », point

Ce point de départ juridique et les analyses qui en découlent conduisent à nier le caractère nécessairement marchand, à l'heure actuelle, des échanges entre entreprises socialistes d'Etat, et à rendre incompréhensible, sur le plan théorique, la nature des achats et des ventes effectués entre entreprises d'Etat, la nature de la monnaie, des prix, de la comptabilité économique, de l'autonomie financière, etc. Ces catégories se trouvent ainsi privées de tout contenu social réel. Elles apparaissent comme des formes abstraites ou des procédés techniques plus ou moins arbitraires et non comme l'expression de ces lois économiques objectives dont Staline lui-même soulignait par ailleurs la nécessité²⁵.

Nous voyons ici, à nouveau, à quelle impasse théorique on peut aboutir lorsque dans l'analyse d'un processus social on part non des rapports de production concrets mais d'une notion juridique traitée abstraitement et, à plus forte raison, lorsqu'on fait de cette notion la « base » des rapports de production.

En réalité, la méthode du matérialisme dialectique exige que l'on parte des relations sociales qui constituent l'envers du processus d'appropriation de la nature par les hommes (c'est-à-dire des rapports de production et des modes effectifs d'appropriation). Si l'on suit cette démarche, et que l'on constate qu'au niveau actuel de développement des forces productives, même de la société socialiste la plus avancée, ce processus d'appropriation n'est pas encore un processus

intitulé : « De la production marchande en régime socialiste ». La tentative d'explication qui est présentée ici se réfère essentiellement à l'attitude des kolkhozes. Ainsi, J. Staline écrit : « Les kolkhozes ne veulent pas aliéner leurs produits autrement que sous la forme de marchandises en échange desquelles ils veulent obtenir les marchandises dont ils ont besoin. Les kolkhozes n'acceptent pas aujourd'hui d'autres relations économiques avec la ville que celles intervenant dans les échanges par achat et vente de marchandises. Aussi, la production marchande et la circulation des marchandises sont-elles chez nous, à l'heure actuelle, une nécessité pareille à celle d'il y a trente ans par exemple, époque à laquelle Lénine proclamait la nécessité de développer au maximum la circulation des marchandises. » (*op. cit.*, p. 16).

²⁵ Les difficultés auxquelles conduit une telle manière d'aborder le problème apparaissent très clairement dans la partie des *Problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.*, intitulée : « Réponse au camarade Alexandre Hitch Notkine. » Dans ce texte, J. Staline se demande notamment : « Pourquoi... parle-t-on de la valeur des moyens de production, de leur prix de revient, de leur prix de vente, etc. » Et il répond : « Pour deux raisons : 1° Cela est nécessaire pour les calculs, pour les règlements des comptes, pour établir le caractère rentable ou déficitaire des entreprises, pour vérifier et contrôler ces dernières, mais ce n'est là que le côté formel de la question. 2° Cela est nécessaire pour pouvoir, dans l'intérêt du commerce extérieur, vendre des moyens de production aux États étrangers. Ici, dans le domaine du commerce extérieur, mais seulement dans ce domaine, nos moyens de production sont effectivement des marchandises et se vendent effectivement. » (*op. cit.*, pp. 44-45). Il est clair que la deuxième partie de la réponse n'explique en aucune façon pourquoi l'on parle de la valeur des moyens de production à l'intérieur de l'Union Soviétique, tandis que la première partie de cette réponse ne fournit aucune explication, car il s'agit précisément de savoir pourquoi « cela est nécessaire pour les calculs ».

unique entièrement dominé par la société, mais est encore un processus multiforme, fragmenté, divisé en un certain nombre de centres d'activités, en un certain nombre de processus élémentaires d'appropriation, qui commencent seulement à pouvoir être coordonnés à l'échelle sociale (par la planification socialiste), on comprend du même coup la nécessité des échanges entre ces centres d'activité et le contenu social et économique réel des différentes formes de la propriété socialiste, de l'échange marchand socialiste, le rôle de la monnaie à l'intérieur du secteur socialiste, etc.

A partir d'une telle analyse, les différentes formes de la propriété socialiste n'apparaissent plus comme la raison capable « d'expliquer » l'existence de rapports marchands dans le secteur socialiste (ce qui reviendrait à expliquer des catégories économiques par une certaine superstructure juridique). C'est, au contraire, l'existence de certains rapports de production qui explique les rapports marchands et la forme juridique qu'ils doivent revêtir²⁶.

Dès lors, on comprend, aussi, qu'au fur et à mesure que le développement des forces productives conduit à une *intégration effective* des processus de production, à une *coordination organique* de ces processus, qui deviennent de plus en plus un processus unique, le domaine des relations marchandes se réduit et la sphère d'activité des catégories marchandes dépérit. Lorsque cette évolution parvient à son terme, la planification et la gestion de l'économie peuvent relever d'une seule instance sociale (ce qui ne veut pas dire nécessairement d'un sujet juridique unique).

Tant qu'il n'en est pas ainsi, la planification socialiste assume la direction consciente de l'ensemble des processus de reproduction sociale, de plus en plus nombreux, qui commencent à être coordonnés (parce qu'ils se commandent objectivement les uns les autres) tandis que la gestion économique socialiste assume la direction consciente des divers processus relevant des différents sujets économiques. Ceux-ci sont donc reliés entre eux, à la fois, par le plan, dans la mesure où ils se commandent objectivement les uns les autres, et par les relations marchandes, dans la mesure où ils sont encore relativement indépendants.

Au cours de ces dernières années, le caractère de plus en plus complexe de l'économie soviétique, ainsi que des autres économies socialistes, a rendu évident que l'idée d'un dépérissement rapide des catégories marchandes et de l'échange marchand socialiste était prématuré, d'où la place accrue qui a dû être faite à ces catégories, à l'autonomie relative de l'entreprise socialiste, etc. En même temps, l'intégration croissante des processus de production *dans les branches techniquement les plus développées* a fait surgir des possibilités nouvelles de gestion de ces branches assumée par l'intervention de moyens électroniques. Ceci permet de mieux saisir par quelles

²⁶ Cette analyse rejoint en partie celle de O. Sik dans son livre *Economie, Intérêts, Politique*, Prague, 1962 (en tchèque).

voies la coordination *a priori* des activités économiques pourra se développer, entraînant ainsi la disparition définitive des catégories marchandes²⁷.

Les conséquences ou les implications de l'analyse précédente sont multiples. Nous ne retiendrons ici que celles qui semblent les plus importantes du point de vue de la planification et de l'organisation de l'économie socialiste.

a) En liaison avec ce qui précède, on comprend qu'au niveau actuel de développement des forces productives et d'intégration des processus élémentaires de production, le travail dépensé dans la production ne puisse pas être encore entièrement un travail *directement social*.

En d'autres termes, bien que le plan fixe les quantités de travail qui devront être dépensées dans les différentes branches de la production, il ne peut le faire encore qu'approximativement et c'est seulement *ex post* que l'on peut savoir dans quelle mesure le travail dépensé pour les différentes productions était effectivement et entièrement un *travail socialement nécessaire*.

L'existence des catégories marchandes et de la monnaie au sein du secteur socialiste signifie, en effet, que c'est encore partiellement par l'intermédiaire du marché que se réalise la *socialisation du travail*.

Le marché socialiste qui sert de mandateur et de moyen à la socialisation du travail est d'ailleurs déjà très profondément modifié dans son fonctionnement par le développement des relations socialistes de production. Grâce à ces relations socialistes, les producteurs ne sont plus en rapport entre eux *seulement* à travers leurs produits (ce qui, dans la pure société marchande, avait pour conséquence la domination des produits sur les producteurs, le fétichisme de la marchandise, etc.), ils entretiennent aussi des rapports *directs* de producteurs *associés*. En tant que tels, ils s'efforcent de coordonner *a priori* leurs efforts et ils peuvent (partiellement) parvenir à cette coordination à travers le plan économique. Celui-ci fixe les objectifs fondamentaux du développement économique et social et ne laisse, donc, au marché qu'un rôle subordonné. Il peut en être ainsi parce

²⁷ Les économistes soviétiques sont de plus en plus nombreux à penser que le passage à une planification plus détaillée et basée sur l'utilisation des machines électroniques sera rendu possible par l'intégration progressive des activités au sein des différentes branches. Cette intégration donne la possibilité d'utiliser les méthodes mathématiques de gestion et les machines électroniques *d'abord* au niveau des unités de production et des branches et seulement ensuite au niveau de l'économie nationale tout entière. Bien entendu, ceci n'exclut nullement l'utilisation de méthodes mathématiques et de l'électronique dès maintenant au niveau de la planification de l'économie nationale, mais cette utilisation ne peut être, pour le moment, que très partielle et doit aboutir à des processus itératifs en chaîne, elle ne peut être la base unique ni même principale de la planification socialiste actuelle. Voir à ce sujet les travaux de J. Kornai et Th. Liptak : *Planification à deux niveaux*, étude de programmation, préparée au Centre de Calcul de l'Académie des Sciences de Hongrie (Texte ronéoté en anglais, Budapest, 1963).

que, par-delà les processus élémentaires d'appropriation de la nature (processus encore séparés et qui continuent en tant que tels à opposer partiellement les producteurs), s'affirme déjà un début d'intégration du processus de la production sociale et qu'avec l'élimination de la propriété privée des moyens de production et la mise en œuvre de la planification ce processus social en voie d'intégration n'est plus brisé, fragmenté, comme il l'est dans les conditions du capitalisme qui maintient des rapports de production et de propriété dépassés par le développement des forces productives.

b) Ce qui précède signifie, aussi, que dans l'état actuel de développement des forces productives, même dans les pays socialistes les plus avancés, la société n'est pas encore en mesure de connaître pleinement l'état des *besoins sociaux* (y compris des besoins qui naissent dans la sphère même de la production matérielle) et de déterminer politiquement de façon assez précise ceux qui seront reconnus à l'avenir.

De ceci découle l'impossibilité de procéder de façon satisfaisante, c'est-à-dire efficace, à une répartition *a priori* intégrale des moyens de production, et des produits en général, et la nécessité du *commerce socialiste* et des organismes commerciaux d'Etat. D'où, encore, le rôle de la monnaie à l'intérieur même du secteur socialiste, le rôle de la loi de la valeur et d'un système des prix qui ne peut pas refléter *seulement* le coût social des différents produits mais qui doit exprimer *aussi* les relations entre l'offre et la demande de ces produits et assurer, éventuellement, l'équilibre entre cette offre et cette demande lorsque le plan n'a pas été en mesure de l'assurer *a priori* et que l'emploi de mesures administratives pour réaliser cet équilibre compromettrait le développement des forces productives.

c) Ce qui précède signifie, également, la nécessité de doter chaque unité de production (c'est-à-dire chaque chaînon social au sein duquel se déroule un processus élémentaire de production) d'une certaine *liberté de manœuvre*. Celle-ci doit permettre à chaque unité de production de faire face à tout ce qui n'a pas pu être prévu, à tirer parti au maximum, au bénéfice de la société, des ressources dont elle dispose, car ces ressources ne peuvent être bien utilisées qu'en fonction de ses besoins réels, et ceux-ci ne sont pas nécessairement ceux que le plan s'est efforcé de prévoir. Cette liberté de manœuvre doit, dans l'état actuel de développement des forces productives, porter à la fois sur certains éléments du programme d'activité de chaque unité de production et sur certains des moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce programme.

Le problème pratique est de fixer à cette liberté de manœuvre des limites telles qu'elle *serve* les objectifs réels du plan (la construction du socialisme, le développement harmonieux des forces productives et la satisfaction des besoins de la société). Ce problème pratique ne peut être correctement résolu que par l'expérience, interprétée à l'aide de la théorie.

Il importe, ici, de souligner que si une liberté de manœuvre

suffisante n'est pas accordée à chaque unité de production, et que si l'on prétend déterminer à l'avance de façon détaillée ce que devra être l'activité de chacune d'elles et les conditions dans lesquelles cette activité devra se dérouler, il en résultera, dans l'état actuel des choses, un immense gaspillage de forces de travail et de produits.

Bien souvent, en fait, dans les économies planifiées où l'on n'a pas su accorder la liberté de manœuvre nécessaire aux unités de production, le gaspillage se trouve en partie réduit par les *échanges* auxquels les unités de production procèdent entre elles, en violation formelle du plan mais, en fait, le plus souvent, en vue d'atteindre les objectifs réels. C'est ainsi que la nécessité objective des lois économiques se fraye un chemin. Ce qui est grave, dans ce cas, c'est qu'au lieu d'utiliser ces lois consciemment (ce qui est le principe du plan), on les laisse jouer un rôle spontané.

d) C'est la combinaison du maintien, pour une période historique, des catégories marchandes, à l'intérieur même du secteur socialiste, et de la liberté de manœuvre dont doit être dotée, dans certaines limites, chaque unité de production qui donne son sens à l'*autonomie comptable* de chaque unité de production, au *calcul économique* au niveau de chaque unité et aux possibilités d'*auto-financement* dont chaque unité doit disposer. Ces catégories, ces règles ou ces possibilités sont liées à un état donné de développement des forces productives. Elles traduisent les conditions et les exigences objectives du fonctionnement de l'économie socialiste au stade actuel de son développement ; ne pas les respecter ne peut qu'entraîner le bon fonctionnement de l'économie et faire obstacle à la planification elle-même.

IV. — L'organisation de la distribution

C'est un lieu commun de l'analyse marxiste de reconnaître que les rapports et les modes de distribution sont déterminés par l'organisation même de la production²⁸. De ceci, on peut tirer, notamment, cette conséquence que si des rapports marchands subsistent encore à l'intérieur du secteur socialiste, au niveau actuel de développement des forces productives, ces rapports marchands doivent aussi continuer à pénétrer les rapports de distribution. C'est là, finalement, une des raisons, pour lesquelles, à l'heure actuelle, dans toutes les économies socialistes, cette distribution a lieu, elle aussi, à travers les catégories marchandes (monnaie et salaires).

²⁸ « L'organisation de la distribution est entièrement déterminée par l'organisation de la production. La distribution est, elle-même, un produit de la production, non seulement en ce qui concerne l'objet, puisque seuls les résultats de la production peuvent être distribués, mais en ce qui concerne la forme particulière de la distribution, la forme suivant laquelle on participe à la distribution. » (Karl Marx, *Introduction à une critique de l'économie politique*, op. cit., p. 325).

C'est là un phénomène que Marx n'avait pas prévu, comme le montrent, entre autres, les analyses qu'il développe à propos de la *Critique du Programme de Gotha*. Dans ce texte, Marx envisageait une répartition des produits à l'aide de « bons de travail », et non par l'intermédiaire d'une véritable monnaie. Si Marx avait envisagé une telle solution au problème de la distribution dans la première phase de la société socialiste, c'est sans doute parce qu'à l'époque où il écrivait, la possibilité pour la société de dominer de façon intégrée l'ensemble du processus de production et de reproduction sociales pouvait paraître plus accessible qu'elle ne l'était en réalité et qu'elle ne l'est encore pour le moment.

Le réalisme de Marx n'a toutefois pas été pris en défaut lorsqu'il prévoyait que, dans la première phase de la société socialiste, devait prévaloir une répartition des produits selon le travail et non selon les besoins. Néanmoins, ce qui apparaissait alors à Marx comme une exigence liée essentiellement à la « survivance » de certaines normes du droit bourgeois peut être saisi aujourd'hui, à la lumière de l'expérience, comme la conséquence du maintien des catégories marchandes.

Cependant — parce que les producteurs de la société socialiste ne sont pas en relation entre eux *seulement* à travers leurs produits mais entretiennent aussi des relations directes, humaines, en tant que producteurs associés s'efforçant de coordonner *a priori* leurs efforts et pouvant y parvenir de mieux en mieux grâce à la socialisation des forces productives — les catégories marchandes ne dominent plus ni la société, ni les individus qui la composent, et le contenu de ces catégories se trouve profondément modifié.

Ainsi, le salaire dans la société socialiste n'est plus le « prix de la force de travail » (puisque les producteurs ne sont plus séparés de leurs moyens de production et qu'ils en sont, au contraire, collectivement propriétaires) mais la forme de répartition d'une partie du produit social. En même temps, cette répartition continue à s'effectuer à travers la catégorie du « salaire », parce que le travail fourni par chacun n'est pas encore un travail directement social. Néanmoins, la maîtrise croissante exercée par la société sur ses forces productives lui permet de distribuer une partie de plus en plus grande du produit social non plus en fonction du travail mais en fonction des besoins, non plus à travers les catégories monétaires mais en nature. La disparition progressive des normes du droit bourgeois de la sphère de la distribution est ainsi déjà amorcée et elle ira en s'accroissant avec la domination croissante des hommes sur le procès de la reproduction sociale et l'extinction des rapports et des catégories marchands.

Tandis que le maintien des rapports et des catégories marchands, et de l'ensemble des superstructures liées à ce maintien, explique la nécessité de lier la rémunération de chacun à la quantité et à la qualité de son travail (c'est ce qu'on appelle le « système des stimulants matériels »), la transformation de ces rapports et de ces caté-

gories, leur extinction progressive, et déjà en cours — et les modifications corrélatives dans les superstructures — expliquent la place croissante qui peut être donnée à des comportements fondés sur des motivations non économiquement intéressées.

La place respective des différentes catégories de stimulants ne peut donc pas être déterminée arbitrairement, au nom de telle ou telle vision morale ou de telle ou telle conception idéale de la société socialiste, mais elle doit être liée au niveau de développement des forces productives, dont font d'ailleurs partie les hommes eux-mêmes, avec leurs connaissances, leur éducation et, plus généralement, leur culture.

Janvier 1964.

A propos de quelques concepts de l'économie de transition

Aujourd'hui, nombre de pays sont engagés dans la voie de la construction du socialisme, c'est là une immense expérience qui concerne directement un milliard d'êtres humains et indirectement l'humanité tout entière.

La vie elle-même a révélé la complexité des problèmes posés par l'édification d'un monde nouveau qui doit non seulement mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, mais aussi assurer une maîtrise croissante de l'homme sur la nature et sur le développement social. Ainsi les hommes doivent être progressivement libérés de contraintes et de limitations qui pèsent sur eux depuis l'origine de l'humanité. De cette façon prendra fin ce que les fondateurs du socialisme scientifique ont appelé la « préhistoire de l'humanité ».

Face à la riche expérience accumulée par les pays qui sont entrés dans la voie de la construction du socialisme et qui se trouvent à différentes étapes d'une économie de transition vers ce nouveau mode social de production, il est indispensable de ne plus se contenter de la répétition de formules générales telles que celles qui ont pu être élaborées avant toute expérience sociale de l'économie de transition. Cela est nécessaire, aussi, face aux déformations que le marxisme a pu subir sous l'influence de différents courants de la pensée bourgeoise (positivisme, empirisme, etc.) ou sous l'influence du dogmatisme ou de l'idéalisme. Le moment est venu où il est indispensable de mettre en œuvre la méthode du matérialisme dialectique, afin d'essayer de saisir la signification théorique d'un ensemble de pratiques liées à la construction du socialisme. Il est indispensable aussi de procéder à

la critique de certaines des analyses qui portent sur des problèmes réels et actuels en mettant en œuvre une méthodologie qui s'éloigne du matérialisme dialectique tout en prétendant s'inspirer de lui*.

I. — L'abstrait et le concret

Dans l'*Introduction à la Contribution à la critique de l'Économie politique*, Marx oppose deux méthodes : l'une qui va du concret à l'abstrait et l'autre qui va de l'abstrait au concret, qu'il qualifie de méthode seule scientifiquement exacte.

« Il semble, écrit-il, que ce soit la bonne méthode de commencer par le réel et le concret... Cependant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que c'est là une erreur... La (méthode) (celle des systèmes économiques qui vont des notions générales aux notions concrètes) est manifestement la méthode scientifique correcte. Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de multiples déterminations, donc unité de la diversité. C'est pourquoi il apparaît dans la pensée comme procès de synthèse, comme résultat, non comme point de départ... (Dans la méthode scientifique) les déterminations abstraites conduisent à la reproduction du concret par la voie de la pensée... La méthode qui consiste à s'élever de l'abstrait au concret n'est pour la pensée que la manière de s'approprier le concret, de le reproduire, sous la forme d'un concret pensé... » (*op. cit.*, Editions sociales, pp. 164-165)¹.

* Pour des raisons liées à la pratique, le texte le plus souvent critiqué dans la discussion est celui d'Ernest Mandel intitulé « Les catégories marchandes dans la période de transition » (*Economica*, juin 1964, La Havane). L'objectif de la discussion n'est évidemment pas de polémiquer avec cet auteur, pas plus qu'avec tout autre, mais d'essayer de préciser des positions théoriques et méthodologiques essentielles.

¹ Il n'est pas inutile, ici, de rappeler ce que Hegel écrivait dans sa *Logique* et les commentaires de Lénine à ce propos. Dans *La Logique*, Hegel écrivait notamment :

« Ceci n'est que concept, dit-on d'habitude en opposant au concept, comme quelque chose de plus parfait, l'existence sensible, spatiale, temporelle, tangible. Ainsi, on considère l'abstrait comme moins que le concret, car on a rejeté de celui-ci beaucoup de matière. Dans cette opinion, l'abstraction signifie que nous extrayons du concret, uniquement pour notre usage subjectif, tel ou tel trait caractéristique, de façon à ne pas diminuer la valeur ou la dignité de l'objet en lui enlevant tant d'autres qualités ou propriétés ; on croit que l'abstraction les conserve dans leur réalité, mais dans un au-delà, dans toute leur valeur ; si bien que c'est seulement à cause de son impuissance que l'entendement n'embrasse pas toute cette richesse et se contente de la pauvre abstraction ». (Tome V, 2^e partie, « La logique subjective de la doctrine du concept en général »).

Dans le passage précédent, Hegel résume d'une façon critique la pensée de Kant, et Lénine note à ce sujet : « Au fond, Hegel a entièrement raison contre Kant. La pensée s'élevant du concret à l'abstrait ne s'éloigne pas — si elle est vraie et Kant comme tous les philosophes parle de la pensée vraie — de la vérité, mais s'approche d'elle. » (Cf. Lénine, *Cahiers Philosophiques*, Editions Sociales, 1955, p. 142).

Il est clair que Marx ne propose nullement à la science de s'arrêter au niveau des catégories les plus abstraites, mais qu'il propose précisément à l'activité scientifique de rejoindre par la pensée le concret par synthèse, selon sa propre expression, des « déterminations abstraites »².

II. — Analyse marxiste et « analyse » préscientifique

La différence fondamentale et « spécifique » entre l'analyse marxiste et les analyses préscientifiques (idéologiques), c'est que l'analyse marxiste reconnaît que le domaine auquel elle s'applique est un « tout complexe structuré à dominante » (pour employer la terminologie de Louis Althusser dans son article sur la dialectique matérialiste, *La Pensée*, n° 110, août 1963, reproduit in *Pour Marx*, Edit. Maspero, 1965) et qu'elle utilise en conséquence des concepts dialectiquement liés, dont l'interrelation exprime les relations et les contradictions du domaine même auquel elle s'applique. Cela signifie qu'elle ne procède pas dogmatiquement et « abstraitement », ceci parce que les concepts mêmes qu'elle met en œuvre enseignent que la contradiction « principale » dans une situation concrète donnée, et l'aspect principal de telle ou telle contradiction, peuvent varier d'un moment à un autre.

C'est précisément pour cela qu'il faut toujours dégager de chaque situation la contradiction principale et l'aspect principal des différentes contradictions (c'est là le problème du « chaînon décisif » ou du « chaînon conducteur »). Il est évident, d'ailleurs, que cette « saisie » ne peut pas se faire « mécaniquement » mais qu'elle exige des essais mentaux successifs. Ceux-ci permettront d'aboutir à une structuration conceptuelle qui exprimera, aussi fidèlement que possible, la réalité³.

Ainsi, selon que nous prendrons nos exemples dans le domaine de la politique ou de l'économie, nous verrons que dans une situation donnée la contradiction principale pourra être celle entre le prolétariat et la bourgeoisie ou entre la paysannerie et la grande propriété

² Il est donc inexact de prétendre, comme le fait Mandel, dans l'article cité, que les catégories ne permettent jamais de saisir pleinement le réel. En fait, cela n'est vrai que des catégories les plus abstraites alors qu'une méthode scientifique, celle du matérialisme dialectique, doit viser à élaborer des catégories de plus en plus concrètes, de plus en plus capables de reproduire le réel et donc de le saisir pleinement, ce qui permettra de le modifier consciemment.

On sait que Lénine, dans son texte sur le « Communisme de gauche », a précisément montré que la racine de la position erronée des communistes de « gauche » était leur incapacité à dépasser le niveau des catégories les plus abstraites.

³ On notera que la marge qui existe ici entre la structuration conceptuelle et la structuration réelle est évidemment secondaire par rapport à celle des « modèles abstraits » auxquels se réfère E. Mandel, car cette marge peut toujours être réduite, moyennant un effort de structuration conceptuelle. C'est seulement parce que cet effort ne vaudrait pas la peine, par comparaison à l'efficacité supplémentaire qu'on peut en attendre, que l'on s'en dispense.

foncière ou entre les paysans pauvres et les paysans riches, etc., ou encore, du point de vue économique, entre la consommation et l'investissement, entre l'industrie et l'agriculture, entre l'industrie sidérurgique et l'industrie chimique, etc.

Bien entendu, ces contradictions ne sont jamais posées, du point de vue du matérialisme historique, comme des contradictions absolues mais comme recouvrant l'unité de la contradiction.

Bien entendu, aussi, ces contradictions reposent sur celles entre forces productives et rapports de production, mais ces dernières n'épuisent pas le contenu des contradictions ; elles sont un degré spécifique, fondamental (qui ne veut pas dire principal) de cette réalité et elles ont une action motrice sur les autres degrés ; ces derniers, à leur tour, réagissent sur cette contradiction fondamentale (ce qui signifie, par exemple, que des contradictions dans la superstructure peuvent freiner ou même bloquer le développement des forces productives). L'ensemble fonctionne donc comme un tout structuré complexe, toujours caractérisé à un moment donné par une contradiction principale.

Ces contradictions fusionnent, à un certain moment, d'une certaine façon, et cette fusion donne lieu à une situation nouvelle, *qualitativement différente de la précédente*. Dans cette nouvelle situation, la contradiction principale n'est plus la même que dans la situation antérieure et, d'une façon générale, la hiérarchie des contradictions et de leurs aspects se trouve profondément modifiée. De tels changements qualitatifs signifient, lorsqu'ils ont lieu dans le champ socio-économico-politique, que l'on est entré soit dans un nouveau mode de production, soit dans un nouveau stade d'un mode de production donné, soit dans une nouvelle étape de ce stade. Dire que la contradiction principale s'est modifiée, c'est dire aussi que le chaînon décisif à partir duquel la situation pourra à nouveau être modifiée se trouve être changé par rapport à la situation antérieure.

Ainsi, selon la nature de la contradiction principale et de l'aspect principal des contradictions, la *ligne de l'action pratique* sera différente. En reprenant des exemples empruntés au champ de la politique et de l'économie, on verra que, selon la situation, le chaînon principal, qu'il faut savoir saisir pour modifier cette situation, est constitué tantôt par le groupement des forces révolutionnaires autour du prolétariat, la dictature du prolétariat allié à la paysannerie sur les autres classes sociales, ou allié seulement à la paysannerie pauvre, tantôt par la priorité de l'industrie sur l'agriculture prise comme base de développement et l'industrie prise pour moteur, l'utilisation relativement large des forces du marché (N.E.P.) ou la collectivisation rapide, la planification centralisée ou l'utilisation des leviers économiques, etc.

III. — La spécificité de la dialectique marxiste

Mais les contradictions ne doivent pas être étudiées eu elles-mêmes (selon la démarche hégélienne) : elles doivent être considérées comme

faisant partie de « l'essence même des choses » selon la formule de Lénine.

C'est en cela que réside la spécificité de la contradiction dans la dialectique marxiste. C'est cette spécificité qui fait que, dans le matérialisme dialectique, toute contradiction renvoie à l'existence d'un processus complexe et constitue, précisément, une *contradiction parmi une série d'autres*. De là, aussi, le fait que, dans cet ensemble de contradictions qui est un ensemble structuré, il y a toujours une contradiction qui est la contradiction principale. Comme le dit Mao Tsé-toung : « ... dans tout processus complexe de développement des phénomènes, il existe toute une série de contradictions parmi lesquelles il y en a toujours une qui est la contradiction principale... » (Mao Tsé-toung, *A propos de la contradiction*, p. 55).

De là découle aussi la distinction nécessaire entre l'aspect principal et l'aspect secondaire de la contradiction, ce qui n'est d'ailleurs que la réflexion « à l'intérieur de chaque contradiction (de) la complexité du processus, c'est-à-dire l'existence en lui d'une pluralité de contradictions dont une est dominante... » (cf. Louis Althusser, *La Pensée*, août 1963, « Sur la dialectique matérialiste », p. 27).

La dialectique matérialiste est donc bien éloignée de l'abstraction simplificatrice, extérieure à l'histoire, au complexe et au concret, qu'Ernest Mandel nous propose comme étant la « dialectique marxiste »⁴. Une telle abstraction ne se situe même pas au niveau de la dialectique idéaliste, sous sa forme la plus achevée (la forme hégélienne), mais elle part, comme elle, de la présupposition radicale d'une unité contradictoire simple, se développant au sein d'elle-même par la vertu de la négativité, si bien que la totalité « concrète » à laquelle aboutit ce développement nous ramène toujours à la simplicité originaire. Il est particulièrement important de souligner que la volonté de ne considérer que les catégories « simples », de refuser l'accès de la théorie au concret, conduit précisément aux erreurs que l'on prétend éviter.

Prenons l'exemple du problème qui est posé par le fait que la révolution prolétarienne a triomphé d'abord dans un certain nombre de pays aux forces productives relativement peu développées. En face de cette situation, une attitude, qui ne correspond pas à celle du matérialisme dialectique, peut conduire et conduit effectivement, à deux types « d'explications », qui n'ont plus rien à voir avec le marxisme et qui, en outre, bien que s'excluant réciproquement, sont quelquefois simultanément acceptés par ceux qui se refusent à reconnaître la spécificité de la dialectique marxiste :

⁴ La sous-estimation par Ernest Mandel du réel, du concret et de sa complexité, se manifeste tout d'abord par son affirmation que la « science » et la « dialectique » se développeraient au niveau des catégories « simples ». C'est, en effet, ce qui se passe tant qu'on se situe au niveau des abstractions idéologiques. Par contre, les catégories scientifiques ne sont jamais simples, elles sont toujours engagées dans un tout concret, vivant, complexe.

a) Une première « explication » conduit à déclarer que bien que les forces productives des pays faiblement développés fussent en elles-mêmes trop faibles pour être à l'origine du mouvement révolutionnaire, ce n'en est pas moins la contradiction entre forces productives et rapports de production qui est à l'origine du phénomène révolutionnaire dans ces pays, car ce qui compterait, ce ne serait pas le niveau « local » ou « national » des forces productives, mais la contradiction mondiale entre forces productives et rapports de production.

Cette façon de prétendre « résoudre » le problème introduit, tout d'abord, un rapport purement idéaliste entre l'intériorité et l'extériorité et, en outre, elle révèle que ceux qui présentent cette « explication », n'ont pas compris que la contradiction entre niveau de développement des forces productives et rapports de production, bien qu'étant la contradiction fondamentale, ne constitue qu'une des contradictions dans la situation complexe du pays où la révolution s'est produite et ne constitue pas forcément, et même *généralement ne constitue pas, la contradiction principale*. Celle-ci peut se situer à tout autre niveau. Elle sera constituée, par exemple, par la révolte des soldats-paysans russes contre la poursuite de la guerre impérialiste. Bien entendu, cette guerre elle-même résulte de la contradiction, à l'échelle mondiale, entre le niveau de développement des forces productives et les rapports de production ; mais cette contradiction n'a atteint son maximum d'acuité que dans les pays les plus développés.

Cette contradiction existait aussi, mais à un moindre degré, dans les pays où la révolution s'est effectuée, et c'est ce qui a permis de donner un caractère socialiste à cette révolution. Cependant, la révolution a eu lieu dans ces pays, non pas parce que la contradiction entre forces productives et rapports de production y avait atteint un maximum d'acuité mais parce qu'il existait une contradiction principale (qui n'a pas été la même dans chaque pays) arrivée à un haut degré d'acuité et que les révolutionnaires de ces pays ont su saisir pour opérer une transformation radicale. Cette transformation a pris un caractère socialiste, dans la mesure où ces révolutionnaires ne se sont pas limités à agir sur la contradiction principale (à guider les masses dans leurs luttes pour la paix, ou pour la liberté, ou pour la terre) mais se sont assigné pour tâche de résoudre la contradiction fondamentale de notre époque.

b) L'autre « explication » du développement de la révolution dans les pays où les forces productives n'ont pas encore atteint un haut niveau de développement conduit (et c'est l'alternative de type idéaliste) à nier le rôle de cette contradiction entre forces productives et rapports de production et à expliquer le processus révolutionnaire par la seule conscience révolutionnaire, par la puissance de l'exemple des pays socialistes, etc.

On voit, ainsi, comment le refus de comprendre le caractère complexe et concret de l'analyse marxiste conduit soit à des positions idéalistes, soit à des positions mécanistes. Il est remarquable que

toutes les conceptions qui s'éloignent ainsi du marxisme conduisent finalement à l'éclectisme.

En effet, si comme le pense Mandel, le marxisme n'était pas capable d'analyser le « capitalisme réel tel qu'il s'est développé historiquement... tel qu'il s'est développé concrètement... » mais seulement un « capitalisme pur et abstrait... » (article cité, pp. 9-10), il ne nous livrerait qu'une théorie « pure », « simple », et, par conséquent, éloignée des conditions concrètes, particulières, historiques, contingentes et accidentelles. Ces conditions, bien qu'étant celles de la pratique, échapperaient ainsi à la théorie. Dès lors, selon l'expression bien connue, « la nécessité se frayerait la voie à travers la contingence ». Celle-ci devrait donc être ou bien ignorée, ou bien l'objet seulement d'une pratique à courte vue, de l'empirisme.

Une telle conception ne peut évidemment guider aucune pratique efficace, car la théorie pour être efficace doit être en mesure de s'appropriier la prétendue « contingence », c'est-à-dire de concevoir la réalité comme un tout complexe, structuré, comportant un ensemble de contradictions qui ne sont jamais figées une fois pour toutes, dans une hiérarchie immuable. C'est cela, notamment, qu'exprime Lénine lorsqu'il dit : « L'analyse concrète de la situation concrète est l'âme du marxisme ». Il en est ainsi parce que le marxisme n'est pas une théorie « abstraite » mais une théorie qui conduit au concret. Ainsi il peut être un guide pour la pratique. Grâce à cela, la pratique marxiste, dans le domaine économique et social, est capable d'agir sur l'ensemble des contradictions. Elle en est capable parce qu'elle permet de saisir les liens qui existent entre toutes les contradictions et qu'elle permet de mettre en lumière ce qu'est, à un moment donné, la *contradiction principale*, celle qui est telle qu'en agissant sur elle, on agira finalement sur l'ensemble des contradictions.

Il n'y a pas, pour l'analyse marxiste, d'une part, un modèle abstrait, qui se déroule dans les sphères de l'idée, et, d'autre part, une réalité qui se rapproche plus ou moins de ce modèle et qui comporte, outre les catégories du « modèle », des « conditions accidentelles », c'est-à-dire des données purement « externes ». Ce n'est pas à une telle vision superficielle des choses que le marxisme aboutit. Il considère toute réalité comme une totalité structurée qu'il s'agit d'analyser en tant que telle avec ses contradictions principales et secondaires.

Lénine explique précisément *théoriquement* la Révolution d'Octobre en tenant compte de l'ensemble des conditions existant à l'époque de cette révolution, c'est-à-dire les conditions réelles, historiques, concrètes. C'est d'ailleurs seulement ainsi que l'on peut comprendre que la révolution socialiste, fondamentalement commandée par la contradiction entre forces productives et rapports de production, ait éclaté non pas dans les pays où cette contradiction était poussée au maximum mais dans ceux qui réunissaient un ensemble de « conditions » historiques et concrètes. Une explication qui recourt à la prise en considération de ces « conditions » ne peut échapper à l'éclectisme et à l'empirisme que si ces conditions sont précisément théorique-

ment réintégrées dans la conception d'ensemble d'un tout complexe structuré. Plus précisément, il faut que ces « conditions » soient comprises comme ce qu'elles sont, c'est-à-dire comme les conditions d'existence du tout complexe, donné dans sa totalité.

Si au nom de la « pureté » de la théorie, de sa « simplicité », on fait abstraction des conditions, on se meut tout simplement en dehors de la réalité, qui est toujours complexe, historique, concrète, structurée, qui comprend toujours des contradictions principales et secondaires et des contradictions dont « l'ordre d'importance » se modifie selon les circonstances.

Tant qu'on reste à ce niveau d'abstraction idéologique, l'on ne peut connaître qu'un capitalisme « pur », d'une part, et qu'un socialisme « pur », de l'autre. Sur le plan politique, ceci peut conduire aussi bien à l'« ultra-gauchisme », par exemple dans le mot d'ordre mécaniquement appliqué, en toutes circonstances, du « classe contre classe », qu'à l'opportunisme, attendant indéfiniment que le capitalisme réel soit suffisamment « pur » pour que l'avènement du socialisme « pur » soit « inévitable »⁵.

Quand il s'agit de construire le socialisme, la conception la plus « pure » du socialisme n'est que d'une utilité limitée, car l'histoire n'est jamais « pure » et n'est pas non plus « droite comme la perspective Nevski » (ce qui veut dire, entre autres, que les traits qui seront caractéristiques de la société socialiste développée non seulement ne se retrouvent pas tous nécessairement dans la société de transition mais que même, pendant certaines étapes du développement de cette société de transition, certaines caractéristiques de ce que l'on peut penser devoir être la société socialiste future auront éventuellement à s'estomper momentanément et non pas nécessairement à se marquer de plus en plus).

Ce qui importe donc, pour que la théorie soit capable d'éclairer

⁵ C'est ce même pseudo-gauchisme qui se trouvait dans la formule critiquée par Marx du *Programme de Gotha* : « L'affranchissement du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, en face de laquelle toutes les autres classes ne forment qu'une masse réactionnaire » (Cf. *Critique du Programme de Gotha et d'Erfurt*, Editions Sociales, p. 26).

Marx opposait à cette formule unilatérale la phrase du *Manifeste* : « De toutes les classes qui, à l'heure présente, se trouvent face à face avec la bourgeoisie, le prolétariat seul est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périssent et périssent avec la grande industrie, le prolétariat, au contraire, en est le produit le plus authentique. »

Dans la *Critique du Programme de Gotha*, Marx fait une admirable distinction entre les contradictions, notamment lorsqu'il nous montre que la bourgeoisie peut être considérée comme une classe révolutionnaire vis-à-vis des féodaux et des classes moyennes (donc, ajoute-t-il, féodaux et classes moyennes ne forment pas avec la bourgeoisie une même « masse réactionnaire »). Il montre, aussi, comme le dit le *Manifeste*, que les classes moyennes... sont révolutionnaires... en considération de leur passage imminent au prolétariat. Nous sommes ici en présence de la contradiction principale : prolétariat-bourgeoisie et de la contradiction secondaire : classes moyennes, bourgeoisie.

la marche de la société de transition ou les conditions de la construction du socialisme, c'est l'analyse des conditions concrètes de cette société de transition ou de cette construction du socialisme, dans un pays donné. Cette analyse doit évidemment porter sur l'intégralité significative de la situation. Il s'agit, là encore, d'analyser l'ensemble des contradictions, de dégager la contradiction principale et les contradictions secondaires et les aspects principaux et secondaires des contradictions. C'est seulement ainsi que l'on dégage le caractère spécifique d'une situation et le caractère spécifique des contradictions qui la caractérisent.

Le caractère spécifique des contradictions (dans un pays donné, à un moment donné) n'est que la réflexion des conditions d'existence de ce pays (le niveau de développement de ses forces productives, sa culture, ses traditions, ses dimensions, le niveau de la conscience qui existe à un moment donné) sur les contradictions en général et sur la contradiction principale, en particulier. C'est précisément pourquoi ce n'est pas dans les mêmes « conditions » que l'on construit le socialisme à Cuba, en U.R.S.S., en Chine, etc. Si l'on se refuse à rendre compte *théoriquement* de ces « spécificités », on n'est pas marxiste. C'est là que l'on tombe dans l'empirisme, et dans l'éclectisme, précisément parce que l'on *veut confiner la théorie hors de l'histoire*.

Mais, sauf pour l'idéologie, la pratique et la théorie ne sont jamais hors de l'histoire. Ce avec quoi elles ont à se confronter, dans la réalité et dans la pensée, ce n'est jamais un mode de production « pur » mais toujours une *formation sociale historiquement donnée*, avec toutes ses contradictions spécifiques, avec ses contradictions principales et ses contradictions secondaires, etc. Le marxisme est précisément la seule théorie qui permette de traiter pratiquement et théoriquement une telle réalité (ce que précisément Ernest Mandel se refuse à faire, non seulement théoriquement mais pratiquement).

Bien entendu, dans une telle démarche vivante, les contradictions et les catégories cessent d'être univoques ; elles n'ont pas un rôle et un sens fixes, donnés une fois pour toutes. On ne tombe pas pour autant dans l'« équivoque », car si elles ne sont plus déterminées une fois pour toutes dans leur rôle et dans leur essence, « elles se révèlent déterminées par la complexité structurée » qui leur assigne leur rôle (cf. Louis Althusser, *Sur la dialectique matérialiste*, p. 37).

Le problème de l'analyse dialectique matérialiste est précisément de mettre en lumière pourquoi et comment des contradictions successivement dominantes ne se succèdent pas arbitrairement, le problème de la pratique marxiste est de comprendre quelle est, à chaque moment, la contradiction principale, comment en agissant sur elle (c'est-à-dire en agissant sur le « maillon décisif » de Lénine), il est possible de passer d'une situation où dominait une contradiction à une situation où en domine une autre.

Quant à la généralité dont part la démarche scientifique, elle n'est pas elle-même le produit d'une opération d'abstraction, mais le résultat de processus sociaux complexes, se situant notamment au niveau

de la technique et de l'idéologie. C'est sur ces abstractions-là que travaille la science pour passer, progressivement, à des abstractions nouvelles, en les enrichissant de *connaissances* de plus en plus « concrètes » et en forgeant, ainsi, des concepts scientifiques (qui seront, finalement, la négation des concepts idéologiques ou techniques de départ).

C'est ce processus d'enrichissement (de marche vers le concret) qui est essentiel à la pensée scientifique et à la démarche du matérialisme dialectique. A cette démarche scientifique et dialectique, il faut se garder de substituer les démarches simplificatrices de la déduction, c'est-à-dire de la seule logique formelle⁶.

IV. — La synthèse dialectique et le moment de la pratique

Ernest Mandel a apparemment raison de dire : « Il faut éviter de *confondre* la réalité complexe avec sa reproduction simplifiée dans la pensée théorique, c'est-à-dire ne pas fermer les yeux devant toutes les complexités du réel, toujours infiniment plus riche que la théorie par nature simplifiante »⁷ mais ce propos ne vaut que contre les formes les plus appauvries de la pensée théorique. D'ailleurs, il a tort de ne pas appliquer le précepte qu'il a énoncé ; il s'efforce, en effet, de traiter la réalité complexe de la société de transition à travers les catégories économiques les plus simples et les plus abstraites de la société socialiste « pure » et pleinement développée.

Très précisément, Mandel cherche à *déduire*, des catégories les plus abstraites relatives à la société socialiste, les catégories économiques plus concrètes qui caractérisent cette société, ou les sociétés de transition, ainsi que les règles pratiques de fonctionnement de ces sociétés. Par là, il se refuse à suivre le chemin qui mène des abstractions les plus générales au concret pensé. Pour parcourir ce chemin, il faut aller au-delà des simples rapports de logique formelle (déduction et réduction) pour emprunter les voies de la synthèse dialectique.

On ne peut, en effet, recréer le concret par addition d'abstractions. Il faut le reproduire en utilisant la dialectique, qui est précisément le mode d'accès au réel. Et, pour accéder de cette façon au réel, on doit procéder par médiation, *en reconstituant conceptuellement la totalité organique d'une formation économique-sociale*, ce qui n'est possible qu'en tenant compte *de tous les moments* qui constituent cette totalité, y compris, bien entendu, les moments de la pratique, à *com-*

⁶ Bien entendu, la déduction a aussi sa place dans la pensée scientifique, mais c'est une place subordonnée, celle de l'exploration d'un champ déjà défini et délimité.

⁷ *Ibid.* p. 10.

mencer par la pratique économique elle-même, et cela est vrai, aussi, lorsqu'il s'agit de construire la théorie de l'économie socialiste⁸.

Or, pour élaborer une « théorie de l'économie socialiste, Mandel n'hésite pas, comme avait pu le faire Boukharine quarante ans plus tôt⁹, à opérer avec les concepts les plus pauvres, les seuls qui pouvaient être élaborés antérieurement à toute *pratique sociale* de la construction du socialisme. Par contre, il rejette comme « impurs », et indignes de toute valeur théorique, les concepts qui ont pu être élaborés depuis, à partir de la pratique sociale de la construction du socialisme¹⁰.

Ainsi qu'il arrive souvent, la démarche positiviste, c'est-à-dire l'opposition mécanique d'une « réalité » morte et d'un abstrait également mort, se transforme en un idéalisme qui se refuse à tout accès au réel par la voie de la pratique.

Une telle attitude est fort analogue à celle des adversaires de Marx qui, tels Böhm-Bawerk et d'autres, ont cherché à opposer le contenu du Livre I^{er} du *Capital* (Théorie de la valeur et lois de la formation des prix de la société marchande simple) à celui du Livre III (Théorie de la formation des prix de la société capitaliste) en disant que, dans ce dernier, Marx reniait ce qu'il avait dit au Livre I^{er}. Ces adversaires reprochaient précisément à Marx de glisser du plan de l'analyse abstraite et théorique de ce livre aux conceptions « pratiques » du Livre III. Selon eux, on ne trouverait plus dans le Livre III qu'une description pragmatique de la pratique des capitalistes. Une telle appréciation passe à côté de l'essentiel, à savoir que la démarche scientifique de Marx permet précisément d'exprimer les *fondements théoriques* de cette *pratique* (qui est celle du capitalisme).

De même, l'économie politique du socialisme ne peut se borner (sauf à rester stérile) à répéter les abstractions les plus générales ou à chercher à en déduire toute l'économie politique du socialisme. Il lui faut expliquer théoriquement (c'est-à-dire en dégageant ses significations théoriques) la pratique des pays qui construisent effectivement le socialisme¹¹ ou qui font leurs premiers pas dans la transition vers le socialisme.

⁸ Marx nous a précisément montré, dans *Le Capital*, comment l'on pouvait remonter des rapports internes à la surface, du constituant au constitué, du taux de la plus-value au taux de profit moyen (qui, pour une vue superficielle, paraît comme la négation non dialectique du premier).

⁹ Cf. Boukharine, *L'économie de la période de transition*.

¹⁰ Evidemment, il n'est pas question d'accepter sans en faire aucune critique les nombreux concepts qui, dans ce cas aussi, sont nés d'une pratique technique ou sociale non scientifique et qui peuvent avoir un contenu idéologique. Ce dont il est question, c'est de partir de ces concepts, et de la pratique même qu'ils cherchent à exprimer, pour élaborer, selon la méthode du matérialisme dialectique, de nouveaux concepts scientifiques. Bien entendu, toute explication n'est pas justification : le glissement de l'une vers l'autre correspond à la chute vers l'idéologie, par opposition à la science. L'analyse scientifique exige aussi la mise à jour des contradictions de cette pratique.

¹¹ Dans un article de 1964 (*Cuba Socialista*, juin 1964, p. 21), « Che » Guevara me reproche de conclure « pragmatiquement » de l'*existence*, dans les pays socialistes, des catégories marchandes (et des catégories juridiques correspondantes)

De même, encore, la théorie de la révolution prolétarienne ne peut se limiter, après près d'un siècle de pratique (qui va de la Commune de Paris à la Révolution cubaine), aux seules catégories générales que l'on peut trouver dans les œuvres de Marx et d'Engels antérieures à l'expérience de la Commune. Cette théorie doit s'enrichir de l'expérience de la Révolution soviétique, c'est-à-dire de la pratique du léninisme, et de la pratique des autres révolutions ; sinon elle est incapable d'élaborer une théorie suffisamment riche parce qu'elle incorpore toutes les leçons de l'expérience.

En définitive, le refus de tenir compte de la pratique sociale pour construire une théorie vivante aboutit au dogmatisme au niveau de la pensée et, de façon apparemment paradoxale, mais en fait rigoureusement logique, au praticisme au niveau de l'action, c'est-à-dire à

à leur nécessité et, partant de cette base, de remonter sous une forme analytique, pour arriver au point où « la théorie et la pratique entrent en conflit ». Il ajoute que j'oublie ici que « la période de transition est historiquement jeune » et que d'inévitables erreurs d'appréciation ont pu être commises. Il écrit encore : « Pourquoi penser que ce qui « est » au cours de la période de transition nécessairement « doit être » ? Pourquoi justifier que les coups donnés par la réalité à certaines audaces sont le produit exclusif de l'audace et non aussi, ou en totalité, d'erreurs techniques d'administration ? »

La question est bien posée. En effet, il ne peut s'agir d'affirmer que « tout ce qui est réel est rationnel », ou nécessaire. Pourtant il ne peut s'agir, non plus, de privilégier, au détriment de la pratique, les schémas théoriques les plus abstraits ou les visions les plus générales, antérieurs à toute expérience de la construction du socialisme.

Le problème d'aujourd'hui n'est pas de construire de façon imaginaire l'économie politique du socialisme, ou de la société de transition, ce à quoi Marx et Engels, tout comme Lénine, s'étaient refusés, mais d'analyser de façon théorique, ce qui constitue l'essentiel de la pratique économique dans les différents pays qui se trouvent aux différentes étapes de la transition vers le socialisme ou de la construction du socialisme.

Cette analyse, pour être scientifique, doit être critique. Elle doit mettre en lumière aussi bien ce qui correspond aux lois de développement d'une société allant vers le socialisme, aux contradictions spécifiques de cette société et aux modalités appropriées de domination de ces contradictions, que ce qui s'en écarte. Pour cela, il faut analyser concrètement les problèmes qui se sont posés ou qui se posent dans les différents pays et aux différents moments. Il faut analyser de façon critique les réponses qui ont été données à ces problèmes.

Il ne s'agit donc ni de justifier, ni de décrire, mais de produire des connaissances nouvelles. Ces connaissances nouvelles constitueront la théorie de l'économie de transition et la théorie de l'économie socialiste. Elles pourront servir à la résolution de nouveaux problèmes pratiques. Bien entendu, le caractère non seulement politique mais économique des problèmes de l'économie de transition ou de la construction du socialisme fait que ceux-ci ne peuvent être résolus seulement à l'aide d'une théorie économique, ce qui est indispensable mais, toujours, de compléter la connaissance théorique par un effort analytique concret de mise à jour des contradictions spécifiques de chaque formation sociale, au stade précis de son développement réel. Cette mise à jour permanente des contradictions, des contradictions principales et des contradictions secondaires, des déplacements de ces contradictions au cours même du progrès du développement des forces productives et de la conscience sociale, constitue l'essence d'une pratique révolutionnaire. Cette pratique-là, ne vise pas seulement à démontrer ou à expliquer, mais à faire ce qui sans elle n'aurait pas été.

l'absence de théorie révolutionnaire, sans laquelle, comme Lénine l'a bien souvent souligné, il n'y a pas d'action révolutionnaire.

Dans le domaine de la construction du socialisme, une conception comme celle-ci conduit, entre autres, à considérer comme théoriquement fondées les pratiques qui *formellement* semblent l'expression des catégories les plus abstraites.

De plus, cette attitude méthodologique engendre l'illusion que l'on peut choisir, dans le champ des pratiques « possibles » (telles que l'on croit les voir se déployer devant soi dans le champ des abstractions), celles qui « moralement » paraissent les meilleures.

Faute d'un enrichissement des concepts par la voie de la pratique et de l'expérience sociales (et cette pratique comporte aussi, bien entendu, la pratique théorique), les concepts abstraits semblent ouverts sur une multitude de « possibles », si bien que le praticisme se relie au subjectivisme et au volontarisme.

V. — La théorie et les contradictions de la pratique

Pour un marxiste, il ne peut s'agir de chercher à appauvrir la théorie à seule fin de la rendre plus « intelligible ». Au contraire, le problème est d'enrichir la théorie pour en faire un guide de plus en plus efficace de la pratique.

Marx a parfaitement décrit la méthode qu'il suit, lorsqu'il écrit :

« Avec cette méthode, nous partons du premier rapport et du plus simple qui existe pour nous historiquement, pratiquement, nous l'analysons. Du fait que c'est un rapport, il découle déjà qu'il a deux aspects qui sont en relations l'un avec l'autre... Il en résultera des contradictions qui demandent à être résolues... ces contradictions se seront développées, elles aussi, dans la pratique et auront vraisemblablement trouvé leur solution... Nous nous attachons à cette sorte de solution et nous constaterons qu'elle a été amenée par la formation d'un nouveau rapport dont nous aurons à développer désormais les deux côtés opposés¹². »

Ce texte montre avec une parfaite clarté que le matérialisme dialectique exige l'analyse des contradictions historiquement données et qui se sont développées dans la pratique.

L'économie politique du socialisme, ou plus généralement l'économie politique des sociétés qui construisent le socialisme, ne peut être élaborée que de cette façon, en recherchant les contradictions qui caractérisent cette économie ou ces sociétés, comme elles caractérisent toute réalité vivante, et en analysant de quelle façon la pratique résout ces contradictions. Bien entendu, ce faisant, on doit se garder de placer sur le même plan les contradictions principales et les contradictions secondaires ou d'oublier que la contradiction fondamen-

¹² Marx, *Contribution à la critique de l'Economie politique*, op. cit., p. 164.

tale d'un mode de production doit se situer dans la sphère même de la production. Marx a précisément fondé l'économie comme science en faisant reposer son analyse sur la sphère de la production ; il a montré que les phénomènes qui se déroulent dans la sphère de la distribution sont le corollaire de ceux, plus fondamentaux, qui se développent dans la sphère de la production.

La contradiction fondamentale de la période de transition (c'est-à-dire d'une période où le socialisme n'est pas encore construit parce que le niveau de développement des forces productives n'est pas encore suffisant) est celle qui oppose une forme avancée d'appropriation (rendue nécessaire par le développement mondial des forces productives) et le niveau localement bas de ces forces productives.

Dès lors, le problème essentiel de la construction du socialisme — dans la sphère économique — est de dominer cette contradiction en poussant le plus vite possible les forces productives locales au niveau correspondant à celui des formes d'appropriation, tout en préservant ces formes d'appropriation contre les risques de dégénérescence qui les menacent aussi longtemps qu'elles ne sont pas remplies par des forces productives suffisamment développées. La lutte contre la dégénérescence possible des formes avancées d'appropriation implique, bien entendu, la lutte contre l'idéologie bourgeoise et contre la pénétration des normes bourgeoises de comportement¹³. Elle implique aussi le traitement correct de la contradiction fondamentale, c'est-à-dire le développement des médiations indispensables¹⁴ entre les formes sociales d'appropriation et la domination non encore pleinement sociale de tous les aspects de la production¹⁵.

« Che » Guevara critique justement¹⁶ — mais en me l'attribuant faussement — une conception « mécaniste » de la loi de correspondance entre niveau de développement des forces productives et caractère des rapports de production.

Si, à Cuba, comme antérieurement en Chine ou en Union Soviétique, la Révolution socialiste a triomphé, ce n'est pas parce que la contradiction entre le niveau de développement des forces productives et le caractère des rapports de production y avait atteint le maximum d'acuité, mais c'est parce que les conditions spécifiques

¹³ Cette lutte est le plus souvent saisie comme imposée par l'existence de « l'encerclement capitaliste ». Ce n'est là qu'un aspect secondaire de la réalité. L'aspect principal est que la contradiction même entre les formes avancées de la propriété et le bas niveau local des forces productives constitue l'origine interne d'où surgissent des tendances bourgeoises ou petites-bourgeoises, tendances contre lesquelles il est nécessaire de lutter pour préserver les formes avancées de la propriété et la nature de classe même de l'Etat qui défend cette propriété contre la dégénérescence interne et les agressions externes.

¹⁴ C'est là ce que ne voient pas ceux qui font abstraction de la pratique sociale et des contradictions de la pratique, et qui ne développent pas, en conséquence, l'analyse théorique, si bien qu'ils se situent en général sur le terrain d'un praticisme moralisateur.

¹⁵ Ce point sera développé dans le deuxième article.

¹⁶ *Cuba Socialista*, juin 1964, p. 13 et suivantes.

dans lesquelles cette contradiction s'est développée ont permis la victoire des travailleurs sur les forces des classes possédantes et de l'impérialisme. Cependant, cette situation spécifique et cette victoire ne modifient pas le fait que dans les pays où la révolution prolétarienne a triomphé jusqu'à maintenant, le niveau relativement faible de développement des forces productives rend indispensable une *période de transition* plus ou moins longue, période caractérisée précisément par « l'avance » des nouveaux rapports de propriété et des nouveaux rapports de production sur le niveau de développement local des forces productives.

C'est ce problème qui est un des problèmes spécifiques de la construction du socialisme dans les pays économiquement peu développés. L'existence de ce problème a notamment pour conséquence que sont nécessairement condamnées à l'échec les tentatives faites par Mandel, et par d'autres, pour déduire des remarques générales de Marx et d'Engels concernant le fonctionnement d'une société socialiste développée (au sein de laquelle il y aurait correspondance entre le niveau de développement des forces productives et les nouveaux rapports de propriété) les conditions de fonctionnement de la *société de transition*¹⁷.

Mais la contradiction principale d'une société n'est pas à confondre avec la contradiction fondamentale d'un mode de production, c'est-à-dire avec la contradiction entre rapports de production et niveau de développement des forces productives.

La contradiction principale peut, à un moment donné, se situer, et même elle se situe souvent, dans la superstructure généralement politique (mais aussi idéologique, religieuse, etc.).

Seule la compréhension de l'unité complexe à laquelle appartient cette contradiction principale permet de pousser celle-ci jusqu'au bout et de faire éclater aussi les autres contradictions (y compris les contradictions fondamentales).

Si la contradiction principale n'est pas poussée jusqu'au bout, on n'assistera le plus souvent qu'à des restructurations secondaires. Celles-ci entraîneront une modification de l'aspect principal de la contradiction principale, par exemple, un changement de régime ou de statut politique. Elles n'entraîneront pas un changement dans le mode de production, ou plus exactement dans la nature de classe de l'Etat.

Par exemple, la contradiction entre les aspirations nationales et la répression impérialiste constitue la contradiction principale au cours de la lutte d'un pays colonial pour l'indépendance politique. Toutes les autres contradictions se concentrent (fusionnent) au sein

¹⁷ Une autre erreur méthodologique malheureusement courante consiste à transposer à la société socialiste, ou aux économies de transition, les conclusions des analyses que Marx a consacrées à la société capitaliste. Cette « méthode » a été fréquemment appliquée dans les discussions concernant les problèmes de la politique des prix.

de cette contradiction principale. Un parti marxiste qui ne saisit pas cela (théoriquement et pratiquement) est incapable non seulement de comprendre la situation, mais aussi, et par là même, de diriger son évolution. Il est nécessaire de saisir aussi quel est l'aspect principal de la contradiction (par exemple, quelle est la classe qui, à un moment donné, est à l'avant-garde de cette lutte). C'est à cette condition que l'on peut prévoir comment la victoire dans cette lutte (le processus de fusion, le passage de la contradiction à l'identité), le passage à l'indépendance modifiera brutalement le statut, la structure même des contradictions et fera d'une autre contradiction (par exemple, paysannerie contre propriétaires fonciers ou classe ouvrière contre bourgeoisie) la nouvelle contradiction principale dont il faudra se saisir pour diriger la lutte (en conserver ou en conquérir la direction). Avec la prise du pouvoir, c'est une nouvelle structure de contradiction qui apparaît, et ainsi de suite.

De ceci découle, évidemment, qu'après une transformation révolutionnaire, ce ne sont plus les mêmes éléments de la situation (situation nouvelle) sur lesquels il faut agir pour aller de l'avant et ce ne sont pas les mêmes attitudes, les mêmes mots d'ordre, les mêmes formes de conscience, qui sont déterminants. D'où, en l'absence d'un *degré élevé de conscience théorique*, les difficultés du passage de la lutte armée au stade de la construction économique. D'où, aussi, les grands dangers qu'il y a à faire appel, dans la phase de construction, aux mêmes qualités ou attitudes qu'aux stades antérieurs. Ainsi, si ce qui a caractérisé la conscience révolutionnaire dans la phase de lutte pour le pouvoir a été l'esprit de sacrifice, l'esprit de discipline, les capacités d'organisation militaire, etc., ce seront en général d'autres éléments subjectifs qui seront décisifs dans la phase de construction : sens de l'analyse économique, capacité de saisir les nouvelles contradictions sociales, esprit d'organisation technique, etc.

Aussi, les affirmations sur l'importance dans la lutte pour le socialisme de la « conscience révolutionnaire » *en général* sont des affirmations sans aucun contenu précis (elles ne sont ni vraies, ni fausses). Ce qui, seul, peut être décisif, c'est telle ou telle manifestation concrète de cette « conscience ».

VI. — Science et idéologie

Dans les discussions concernant le rôle que la « conscience », dans son sens le plus général, jouerait comme force quasi autonome dans la lutte pour le socialisme, ou dans la construction du socialisme, on se réfère souvent aux thèses des *Manuscrits économiques* de l'époque du « jeune Marx ». Ceci en raison du caractère « humaniste » de ces thèses et de la place centrale qui y est accordée à « l'homme ». On trouve fréquemment cité le texte suivant des

Manuscrits économique-philosophiques de 1844, dans lequel est admise l'égalité empruntée à Feuerbach : « Humanisme égale naturalisme » :

« Le communisme, *abolition positive de la propriété privée* (elle-même *aliénation humaine de soi*) et par conséquent *appropriation réelle de l'essence humaine* par l'homme et pour l'homme ; donc retour total de l'homme pour soi en tant qu'homme *social*, c'est-à-dire humain, retour conscient et qui s'est opéré en conservant toute la richesse du développement antérieur. Ce communisme, en tant que naturalisme achevé égale humanisme, en tant qu'humanisme achevé égale naturalisme ; il est la *vraie* solution de l'antagonisme entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'homme, la *vraie* solution de la lutte entre existence et essence, entre objectivation et affirmation de soi, entre liberté et nécessité, entre individu et genre. Il est l'énigme résolue de l'histoire et il se connaît comme cette solution¹⁸. »

Lorsqu'on recourt à cette citation, on néglige un fait essentiel, à savoir qu'ultérieurement, comme l'a dit très justement Louis Althusser :

« Marx a fondé toute sa conception de l'économie politique sur la critique de cette présupposition (*l'homo œconomicus*, et son abstraction juridique ou morale ; « *l'homme des philosophes* »)... » (Contradiction et surdétermination, *Pour Marx, op. cit.*, p. 109).

Le fait que Marx, à l'époque, pose encore l'égalité empruntée à Feuerbach marque le point de clivage entre les positions matérialistes conséquentes prises par Marx dans ses écrits ultérieurs et les positions humanistes qu'il défend encore dans les *Manuscrits*. D'ailleurs, c'est dans ceux-ci que Marx s'exprime, dans les termes suivants, à l'égard du matérialisme :

« Nous voyons ici que le naturalisme conséquent, ou humanisme, se distingue aussi bien de l'idéalisme que du matérialisme et qu'il est en même temps leur vérité qui les unit¹⁹. »

Comme le dit très justement E. Bottigelli, à cette époque le matérialisme est « encore pour Marx un point de vue qui doit être dépassé au nom d'un humanisme dont, il faut bien le dire, il ne reprendra plus les termes par lesquels il le définit dans les *Manuscrits* ». E. Bottigelli ajoute encore cette juste observation :

« En 1844, la pensée de Marx est donc encore loin de sa forme définitive. Et les *Manuscrits* sont plutôt les témoins de la clarification d'une pensée qui, sur bien des points, se cherche encore que l'expression d'une pensée achevée²⁰. »

En réalité, dans les *Manuscrits économique-philosophiques*, on retrouve, pas encore entièrement éliminée, l'idée feuerbachienne d'une essence de l'homme considérée comme une donnée ou encore

¹⁸ Le texte français de cette citation est repris de la traduction par Emile Bottigelli des *Manuscrits* de 1844, Editions Sociales, Paris, 1962, p. 87.

¹⁹ *Ibid.*, p. 136.

²⁰ Ces deux citations sont empruntées à la présentation dans l'ouvrage cité, p. LXIX.

d'une « vérité » de l'homme. Aussi n'est-ce pas un hasard si ces *Manuscrits* ont été l'objet de controverses et de polémiques et ont incité certains exégètes à y chercher la preuve selon laquelle la pensée de Marx, tout au moins dans les *Manuscrits*, serait une pensée foncièrement éthique²¹.

On sait comment Engels, dans une lettre à Lafargue en date du 11 août 1844, a réfuté l'opinion de ceux qui veulent faire du marxisme une éthique :

« Marx protesterait contre l'idéal politique et social-économique que vous lui attribuez. Quand on est « homme de science », l'on n'a pas d'idéal, on élabore des résultats scientifiques, et quand on est homme de parti, on combat pour les mettre en pratique. Mais quand on a un idéal, on ne peut être homme de science, car on a un parti pris d'avance²². »

Cependant, même si dans certains des développements des *Manuscrits* de 1844 les positions de Marx semblent encore très proches de celles de Feuerbach, dès cette époque, Marx reconnaît que la nature de l'homme ne peut pas exister antérieurement à l'histoire et ne peut pas être définie une fois pour toutes. C'est dans ce texte, d'ailleurs, que Marx écrit : « L'histoire est la véritable histoire naturelle de l'homme »²³.

L'homme producteur, l'homme se produisant lui-même, et non pas l'homme conscience de soi, tel est le point de départ.

Dans ces conditions, la vérité de l'homme est dans son devenir. On n'est plus ici, en dépit de certaines apparences, en présence d'une démarche purement intellectuelle, on est bien au-delà de la conscience de soi de Hegel.

En résumé, la référence à l'humanisme et au rôle de la conscience dans les termes des *Manuscrits* de 1844 est une référence à la pensée de Marx telle qu'elle se présentait avant que Marx lui-même se soit situé, de façon définitive, sur le terrain du matérialisme dialectique. D'ailleurs, dans ces textes, la notion de rapports de production n'apparaît pas encore, non plus que la notion des luttes de classes comme moteur de l'histoire.

Il y a un autre point qu'on ne doit pas oublier, c'est que dans les *Manuscrits* la notion « d'aliénation » (notion utilisée dans le texte même de la citation précédente) est encore une des notions fondamentales. Il n'en sera plus de même ultérieurement, car à la notion d'aliénation Marx aura substitué celle de « praxis ». Ce n'est sans doute pas par hasard que ceux qui se réfèrent de préférence aux

²¹ E. Bottigelli note très justement que, parmi ces exégètes, on retrouve aussi bien des sociaux-démocrates, comme Lamdshut et Mayer, que des existentialistes, des néothomistes, des théologiens, tels que E. Thier, le Révérend Père Bigot, le R. P. Calvez, etc.

²² *Correspondance Engels-Lafargue*, Paris, 1956, Tome I, p. 235.

²³ *Manuscrits*, op. cit., p. 138.

Manuscrits et aux positions prétendument éthiques de Marx ne donnent pas à la praxis la place qui lui reviendra plus tard dans l'œuvre même de l'auteur du *Capital*.

Les réflexions qui précèdent sur la portée du texte ci-dessus cité peuvent paraître inutilement longues. Je ne pense pas qu'il en soit ainsi. Ce texte, en effet, et, plus généralement, les *Manuscrits économico-philosophiques de 1844*, constituent non seulement le point de référence de nombreux auteurs qui se veulent marxistes sans être léninistes, mais aussi une sorte de ligne de partage dans l'œuvre même de Marx. C'est dans ce texte, sans aucun doute, que Marx a poussé le plus loin l'analyse philosophique en donnant à ce mot, comme le dit justement Louis Althusser, « l'acceptation même à laquelle Marx attachera plus tard une condamnation sans appel »²⁴.

Si les *Manuscrits* de 1844 représentent bien le « triomphe théorique sans mesure » de la philosophie et la « domination radicale » de la philosophie sur l'économie, c'est qu'à cette époque Marx accepte encore l'économie politique bourgeoise telle qu'elle se manifeste, c'est-à-dire sans mettre en question le contenu de ses concepts et leur systématique²⁵. Ici, tout se développe toujours au niveau de « l'abstraction de l'économie »²⁶, qui, comme le note Althusser, autorise aussi l'autre « abstraction », celle de la philosophie²⁷.

Reconnaître ces faits est important. Cela permet de mieux comprendre les rapports qui unissent certaines des références aux *Manuscrits de 1844* et certaines démarches ou certaines attitudes intellectuelles et idéologiques d'aujourd'hui. Ainsi, à la lecture des *Manuscrits*, il peut sembler possible à la philosophie, c'est-à-dire à la « conscience », de résoudre la contradiction de l'économie politique en la pensant. De même, à la lecture des *Manuscrits*, il peut sembler que, tout en restant fidèle à l'esprit de Marx, il est possible de tirer des conclusions de la seule « dialectique des concepts », sans recourir à l'analyse de la praxis et à une synthèse dialectique à partir de celle-ci et des notions élaborées d'abord à son niveau.

Une démarche qui se déploie dans le champ de la « dialectique des concepts » conduit à affirmer, par exemple, que « l'essence du socialisme est la planification » ou que « l'essence de la planification est le système budgétaire », ce qui, en toute logique, doit conduire (et n'a pas manqué de conduire certains et notamment Ernest Mandel) à la conclusion qu'il serait possible d'élaborer *a priori* une économie politique et, même, une philosophie et une morale de la société socialiste en croyant pouvoir tirer cette philosophie, cette économie et

²⁴ Cf. Chronique philosophique, « Les Manuscrits de 1844 de Karl Marx », par Louis Althusser, in *La Pensée* de février 1963, p. 106 à 109 (cf. *Pour Marx*, op. cit., p. 153 sq.), citation p. 158.

²⁵ Ce qui ne veut pas dire qu'il en accepte toutes les conclusions.

²⁶ Cette « abstraction de l'économie » signifie, entre autres, que l'économie est saisie *du dehors*, comme un ensemble de catégories détachées d'une praxis.

²⁷ Chronique philosophique, op. cit., p. 159.

cette morale des concepts, au lieu de les construire, de façon scientifique, à partir de la praxis sociale.

On voit combien décisive est la reconnaissance de la ligne de démarcation radicale qui sépare le Marx des *Manuscrits de 1844* du Marx du *Capital*.

Selon que l'on reconnaît ou que l'on ignore l'existence de cette ligne de démarcation, l'on conçoit le marxisme comme étant une nouvelle philosophie et une nouvelle morale, ou on le conçoit comme une démarche dialectique tournée vers le *concret* et vers l'*action* et s'enrichissant sans cesse aux sources des *pratiques sociales* (qui comprennent les pratiques politiques, économiques et théoriques, c'est-à-dire, notamment, les pratiques scientifiques).

Si on adopte le premier point de vue, on est conduit à penser qu'il est possible de déduire de quelques « vérités premières » ou de quelques « essences » tout un ensemble de règles de conduite, y compris une « morale », un système d'organisation économique supérieur à tout autre, une politique économique rigide et valable en toutes circonstances, etc. Ce sont là les positions mêmes du dogmatisme.

Par contre, si on reconnaît que le marxisme n'est pas une philosophie, si on reconnaît qu'il est avant tout la théorie du développement de la réalité, de la société, de l'homme, etc., on arrive à une tout autre vision des rapports entre la théorie et la pratique, entre la conscience et le monde, entre l'idée et la réalité.

Dès lors, il ne s'agit plus de mesurer la réalité à l'idée.

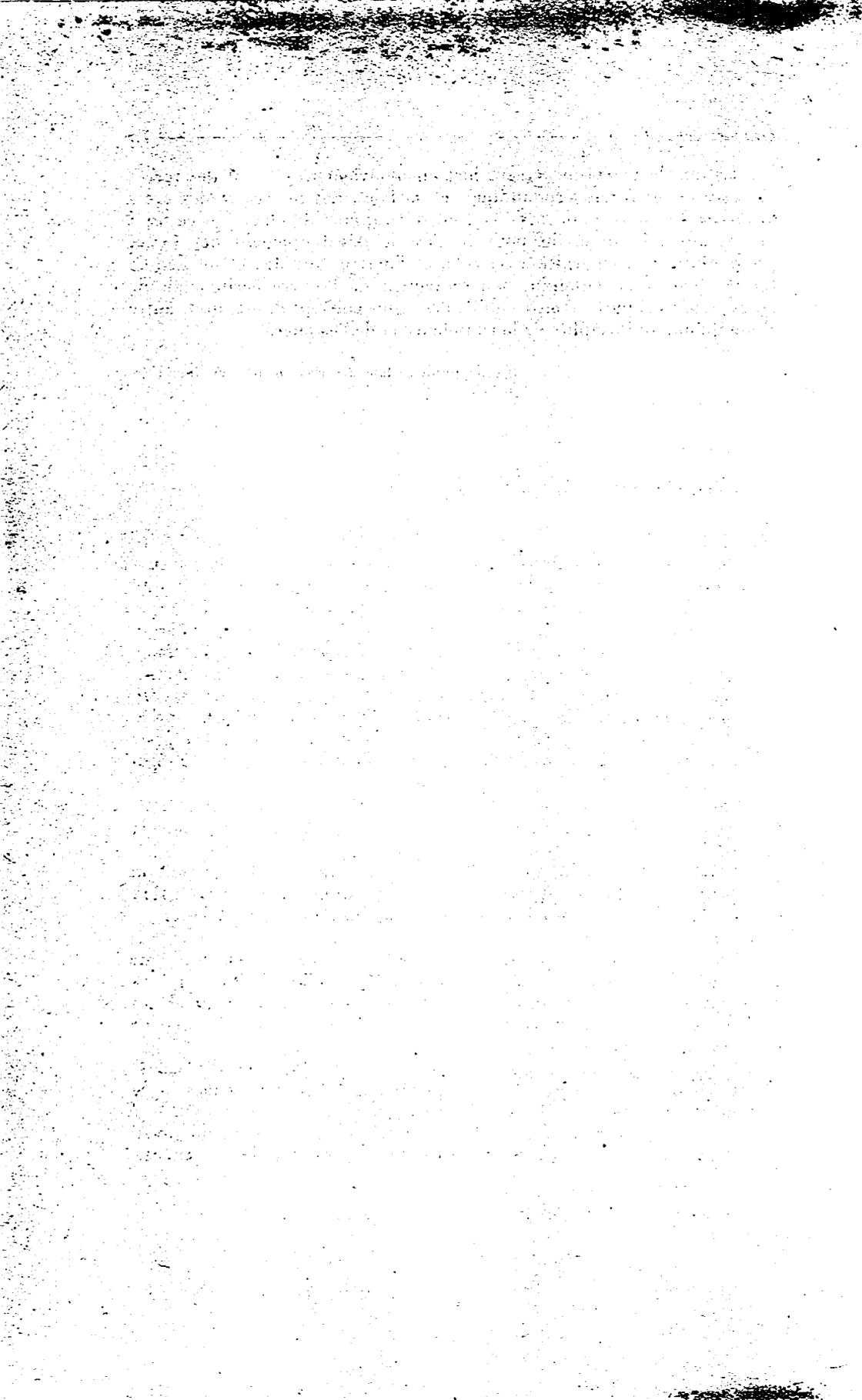
Dès lors, les catégories que le marxisme lui-même a élaborées et élabore sont reconnues comme le résultat d'un processus, d'un développement historique, dans lequel, certes, la conscience joue le rôle final, mais d'un développement qui est, avant tout, celui de la pratique sociale (et non de la spéculation intellectuelle).

Une telle théorie ne propose pas seulement une interprétation du monde, elle ouvre la voie à une domination du réel par la pratique. Elle ouvre la voie à la transformation révolutionnaire du monde, elle permet de *soumettre ce monde nouveau à une nouvelle analyse tout aussi vivante et tout aussi révolutionnaire que celle à laquelle elle a soumis le monde ancien.*

Si la conscience n'est, ici, qu'un des éléments des transformations révolutionnaires, c'est que celles-ci ne sont pas seulement, ni même principalement, des transformations de la conscience mais qu'elles sont des transformations de réalités sociales, politiques et économiques. Un certain moment de ces transformations passe, évidemment, par la prise de conscience, qu'il s'agisse de la conscience de classe ou de la conscience théorique — mais la condition à laquelle ce rôle de la conscience sera *décisif* (et il l'est), c'est que ce rôle *s'insère dans le mouvement de forces objectives*, car ainsi, seulement, il peut modifier ces dernières.

Ce que le marxisme vivant met en mouvement, ce sont des forces objectives, des forces économiques et sociales, des masses et des organisations. Ce qu'il bouleverse, ce sont des rapport de classes et ce qu'il dirige, après la prise du pouvoir c'est le développement des forces productives. Si le marxisme est cela, et l'œuvre de Marx et de Lénine (et je parle, bien entendu, non seulement de l'œuvre écrite mais de l'œuvre historique) prouve qu'il l'est, on voit qu'il est tout autre chose qu'une philosophie de la conscience et de l'essence.

(Etude publiée dans *La Pensée*, n° 125, fév. 1966, p. 3-20).



Planification et rapports de production

Une des caractéristiques d'un certain nombre de textes et, notamment, de l'article d'Ernest Mandel précédemment cité¹ est que l'on y traite de « catégories économiques » appauvries et qui s'apparentent ainsi, en dépit du vocabulaire, non aux catégories économiques du *Capital* mais à celle de l'idéologie économique ou, même, selon l'expression employée par E. Bottigelli à propos des *Manuscripts de 1844*, à la « phénoménologie économique » qui est encore celle des *Manuscripts*. Pour s'en convaincre, il suffit de voir de quelle façon étrangère à la pensée de Marx, telle qu'elle s'est développée précisément après les *Manuscripts de 1844*, Mandel manie les catégories de propriété privée et de propriété sociale.

Par exemple, l'auteur de l'article aborde les développements relatifs aux « forme de propriété et mode de production » par la proposition suivante :

« Le passage de la propriété privée des moyens de production à la propriété collective est le passage de l'anarchie de la production capitaliste à la possibilité objective de la planification socialiste » (*art. cit.*, p. 11).

Une telle formulation, par son caractère vague et imprécis, ne fait pas avancer d'un pas les problèmes en discussion. Elle nous ramène en arrière, au niveau des déclarations générales, de ce que Marx et Engels appelaient le « socialisme vulgaire », lequel n'a pas de contenu scientifique précis.

Cette formulation conduit à masquer ce qui est, aujourd'hui, le débat véritable, à savoir : sous quelles conditions transformer « la possibilité objective de la planification socialiste » en sa réalité ? Si on se borne à répéter que la propriété collective donne la possibilité objective de la planification socialiste, on n'aide en aucune

¹ *Economica*, juin 1964, La Havane, cf. *supra*, Chap. IV, 1^{re} note.

façon à résoudre le problème essentiel : comment éviter que sur la base de la propriété collective ne se développe aussi un type spécifique d'anarchie de la production (disproportions, inefficience, reculs de la productivité, etc.), phénomène qui est aussi possible, et qu'il s'agit précisément d'éviter.

Mais reprenons certaines des remarques qu'appelle la formulation précédente.

On notera, tout d'abord, qu'il est question, dans ce texte, de « la propriété privée des moyens de production » qui apparaît ainsi comme pouvant être transformée entièrement en « propriété collective ». Cette transformation semble ainsi susceptible de concerner aussi bien, et sans modalité spécifique, la propriété *privée* des petits producteurs individuels que la propriété *capitaliste*.

Dans le texte cité, la notion même de « propriété capitaliste », en tant que propriété tout d'abord *privée de moyens de production sociaux*, n'est même pas utilisée, ni ici, ni plus loin, précisément parce qu'on reste au niveau des catégories les plus générales, celles dont Marx se servait avant d'avoir écrit *le Capital*.

Dans cet ouvrage, par contre, Marx souligne que même la phase du *capital privé* n'est qu'une *phase transitoire* du capitalisme, car celui-ci abolit, dans son propre sein, la propriété privée, au sens strict du mot.

Relisons, ici ce que Marx écrit à propos des sociétés par actions :

« Le capital, qui repose, par définition, sur le mode de production sociale et présuppose une concentration sociale de moyens de production et de forces de travail, revêt ici directement la forme de capital social (capital d'individus directement associés) par opposition au capital privé ; ses entreprises se présentent donc comme des entreprises sociales par opposition aux entreprises privées. C'est là la suppression du capital en tant que propriété privée à l'intérieur des limites du mode de production capitaliste lui-même². »

Commentant toujours la signification de la création des sociétés par actions, Marx observe, en outre, que, dans ces dernières, même le travail de direction est désormais séparé de la propriété des moyens de production. Il écrit :

« Dans les sociétés par actions, la fonction (de Direction) est séparée de la propriété du capital, partant, le travail est, lui aussi, totalement séparé de la possession des moyens de production et du surtravail. Ce résultat du développement suprême de la production capitaliste est le point par où passe nécessairement la reconversion du capital en propriété des producteurs, non plus comme propriété privée des producteurs particuliers, mais en tant que propriété des producteurs associés, propriété directement sociale. Par ailleurs, c'est le point par où passe la transformation de toutes les fonctions du

² Cf. Chap. 27 du Livre III du *Capital*, p. 477 de l'édition en langue allemande, Moscou, 1933 (p. 102 du Tome VII du *Capital*, Editions sociales).

procès de reproduction encore rattachées à la propriété du capital en simples fonctions des producteurs associés, en fonctions sociales³. »

Dans cette analyse, comme dans bien d'autres, Marx ne se contente pas de parler de « propriété privée » en général, mais il tient compte de la nature des forces productives sur lesquelles s'exercent soit la propriété privée, soit la propriété capitaliste privée, soit la propriété capitaliste d'entreprises sociales, et il met en lumière l'importance décisive des changements qui s'opèrent dans le niveau de développement des forces productives et dans le caractère des relations de production. Par suite de ces changements, en effet, le même concept juridique de « propriété privée » recouvre des réalités économiques successives profondément différentes, puisqu'elles vont de la production marchande simple au capitalisme d'État monopoleur en passant par la production capitaliste privée, la production capitaliste sociale et le capitalisme monopoleur⁴.

Quand on laisse de côté toutes ces analyses de Marx (si riches d'enseignements non seulement par leurs conclusions mais aussi par la *méthode* qui les caractérise), on est incapable de comprendre : a) de quelle façon un nouvel ordre social se prépare au sein de la société capitaliste elle-même ; b) quelles sont les contradictions spécifiques des différents stades du capitalisme ; c) quelles sont les contradictions spécifiques des économies au sein desquelles s'édifie le socialisme.

Mais revenons, encore une fois, aux textes de Marx parlant des sociétés par actions, Marx ajoute :

« C'est la suppression du mode de production capitaliste à l'intérieur du mode de production capitaliste lui-même, donc une contradiction qui se détruit elle-même... C'est là la production privée sans le contrôle de la propriété privée⁵. »

Et encore :

« Il faut considérer les entreprises capitalistes par actions et, au même titre, les usines coopératives, comme des formes de transition du mode capitaliste de production au mode collectiviste, avec cette différence que dans les premières, la contradiction est résolue négativement et dans les secondes positivement⁶. »

Ces analyses ont une portée considérable. Non seulement elles prouvent que Marx ne s'est nullement contenté, comme certains l'affirment, d'étudier le capitalisme « pur et abstrait », mais qu'il s'est effor-

³ *Das Kapital*, Livre III, p. 478 (*Le Capital*, *op. cit.*, tome VII, pp. 102-103).

⁴ On voit, ici, comment dans l'analyse des rapports sociaux réels, le marxisme va bien au-delà des catégories étroitement juridiques ce qui, entre autres, doit lui permettre de saisir concrètement l'extrême diversité des rapports sociaux que peut recouvrir la catégorie générale et abstraite de « propriété collective » ou de « propriété d'État ».

⁵ *Das Kapital*, Livre III, *op. cit.*, pp. 479-480 (*Le Capital*, tome VII, *op. cit.*, p. 106).

⁶ *Das Kapital*, Livre III, *op. cit.*, p. 482 (*Le Capital*, tome VII, *op. cit.*, p. 106).

cé, au contraire, d'étudier théoriquement le capitalisme dans son développement et dans ses phases successives.

Quant à la portée pratique et politique de ces analyses, elle est également évidente. On rappellera seulement que dans sa critique du Programme d'Erfurt, Engels met en œuvre les mêmes catégories que celles présentées par Marx dans le livre III du *Capital*. Il en est ainsi, notamment, lorsqu'il écrit, en critiquant le paragraphe 4 du texte qui lui avait été soumis par Kautsky :

« Le paragraphe 4, « l'absence de plan, qui a son fondement dans le caractère même de la production capitaliste privée », demande une forte correction. Je connais une production capitaliste comme forme de société, comme phase économique, et une production capitaliste *privée* comme un phénomène qui se présente de manière ou d'autre pendant la durée de cette phase. Que signifie donc production capitaliste privée ? Production par l'entrepreneur particulier, isolé ? et une telle production ne devient-elle pas déjà de plus en plus une exception ? La production capitaliste des *sociétés par actions* n'est déjà plus une production *privée*, mais une production pour le compte d'un grand nombre d'associés. Et si nous passons des *sociétés par actions* aux trusts qui se soumettent et monopolisent des branches entières de l'industrie, alors ce n'est pas seulement la fin de la *production privée*, mais encore la cessation de l'*absence de plan*. Qu'on biffe « privée », et la phrase pourra passer à la rigueur⁷. »

Nous voyons, ici, en passant, comment la formulation générale de Mandel sur « l'anarchie » de la production capitaliste, tout en étant fondamentalement juste, reste en même temps tout à fait insuffisante.

On sait que Lénine, citant la phrase d'Engels (sur la « cessation d'absence de plan ») dans *L'Etat et la Révolution*, ajoute aussitôt :

« Nous avons là ce qu'il y a d'essentiel dans l'appréciation théorique du capitalisme moderne, c'est-à-dire de l'impérialisme, à savoir que le capitalisme se transforme en *capitalisme monopoliste*⁸. »

Si l'anarchie de la production capitaliste n'est supprimée (mais plutôt poussée à l'extrême) ni par le développement du capitalisme des monopoles ni même par l'apparition du capitalisme d'Etat monopoleur et de la programmation capitaliste, il n'en reste pas moins que le contenu et la forme même de cette anarchie se trouvent profondément modifiés⁹ (au profit des monopoles) et que les tentatives

⁷ Cité d'après *Critique du Programme de Gotha et d'Erfurt*, Editions Sociales, Paris, 1950, pp. 81-82.

⁸ *L'Etat et la Révolution*, Tome XXI des Œuvres Complètes, Edition de 1930, p. 498, ou Tome 25 de l'édition de 1962 (Editions Sociales, p. 478).

⁹ Ainsi, au freinage cyclique du développement des forces productives ou même au recul ou à la destruction cyclique de ces forces vient s'ajouter l'orientation systématique d'une partie de plus en plus large des fonds d'accumulation vers des fins non productives (armements ou autres), c'est-à-dire la tentative de la stérilisation permanente d'une partie croissante des forces productives.

de plan et de programme, qui caractérisent le capitalisme actuel, constituent la preuve de l'existence en son sein des conditions matérielles d'un autre ordre social : l'ordre socialiste.

Comme le disait Lénine :

« ... le capitalisme de monopole d'Etat est la préparation *matérielle* la plus complète du socialisme, l'*antichambre* du socialisme, l'étape de l'histoire qu'*aucune autre étape intermédiaire* ne sépare du socialisme¹⁰. »

Si, pour poser les problèmes du passage du capitalisme au socialisme, il est insuffisant de se limiter à des formules générales concernant la « propriété privée », à plus forte raison en est-il ainsi de la « propriété collective ».

Nous avons vu plus haut que Marx emploie le terme de « propriété collective » pour désigner aussi la propriété collective des actionnaires des sociétés par actions, des coopératives ouvrières de production et la propriété d'Etat sur les moyens de production.

Marx et Engels ne se contentent jamais d'analyser les problèmes économiques à partir des « catégories juridiques ».

Leurs analyses montrent, au contraire, que ce n'est pas la « forme juridique » de la propriété qui détermine le mode de production mais que ce sont les rapports sociaux concrets. Ainsi, selon la nature de classe de l'Etat, la « *propriété d'Etat* » peut n'être que le « capitalisme poussé à l'extrême » (selon la formule d'Engels dans l'*Anti-Dühring*) ou, au contraire, elle peut constituer « la prise de possession des moyens de production au nom de la société ».

Pour que la « propriété collective » donne la « possibilité objective de la planification socialiste », il est nécessaire qu'il s'agisse de la propriété de l'Etat prolétarien. Mais même cette propriété d'Etat n'est pas encore la propriété *sociale* (c'est-à-dire de la société *tout entière*). Ce n'est encore que la prise de possession par l'Etat prolétarien des moyens de production « *au nom de la société* » (selon l'expression même d'Engels) et celle-ci ne deviendra prise de possession sociale qu'au fur et à mesure que l'Etat dépérira¹¹. Tandis que l'intervention du pouvoir d'Etat dans les rapports sociaux devient progressivement superflue dans un domaine après l'autre, parallèlement, la production marchande cesse et dépérit, et ce qui subsiste encore d'anarchie au sein de la production sociale est remplacé par une organisation de plus en plus consciente et systématique. La prise de possession des moyens de production par l'Etat prolétarien peut constituer un acte unique, la prise de possession *sociale* des moyens de production, le dépérissement de l'Etat, la cessation de la production marchande constituent, au contraire, un processus historique

¹⁰ Lénine, *La Catastrophe imminente et les moyens de la conjurer*, Œuvres Complètes, Tome XXI, Edition de 1930, p. 229, ou Tome 25 de l'Edition de 1962, p. 390.

¹¹ Etat et société manifestent l'unité d'une contradiction. De cette contradiction même découle la contradiction (et l'unité) de la propriété d'Etat et de la propriété sociale.

(conditionné par le premier) qui s'étend nécessairement sur une longue période. Cette période est elle-même caractérisée par des phases successives.

De même que E. Mandel a négligé de distinguer, dans le texte cité, entre production marchande simple, production capitaliste privée, production capitaliste sociale, capitalisme monopoleur, capitalisme d'Etat monopoleur : de même il néglige de distinguer entre la société de transition, la société socialiste et la société communiste (et leurs différents stades). Ainsi, tous les problèmes sont traités comme s'ils pouvaient être réglés sur la base de la simple antinomie entre « propriété privée » et « propriété collective », comme si la société socialiste était d'emblée une société socialiste développée, entièrement maîtresse des forces productives. Le fait qu'il n'en est pas ainsi, et qu'il ne peut pas en être ainsi, est au cœur des problèmes actuels du monde socialiste.

Pour résumer ce qui précède, et pour aborder une autre question étroitement liée à la précédente, on peut dire que ce qui est tout d'abord décisif dans l'établissement de la propriété de l'Etat prolétarien sur les principaux moyens de production, ce n'est pas qu'il permette immédiatement la mise en œuvre d'une véritable planification socialiste, car cela il ne le permet que comme *possibilité d'avenir*¹².

Par contre, ce qui est immédiatement acquis, c'est l'abolition du pouvoir économique et politique de la bourgeoisie et — ce qui est décisif pour l'avenir — la transformation de la structure de classes de la société et de la nature de classe de l'Etat.

Le fait fondamental, c'est la transformation radicale des rapports sociaux. Le reste, la planification, le contrôle social sur la production, n'est, au début, encore, qu'une possibilité abstraite (dont la transformation progressive en réalité conditionne la consolidation et l'épanouissement du nouvel ordre social).

I. — Possibilité et réalité

On voit combien il peut être dangereux d'identifier *possibilité* et *réalité*. Tout le problème de la construction du socialisme est, précisément, de créer les conditions qui feront que ce qui est *possibilité* (sur la base de l'expropriation de la propriété capitaliste et du développement de la propriété collective) devienne *réalité*.

¹² Faut-il rappeler qu'il s'est écoulé dix ans entre la proclamation du pouvoir soviétique et le premier plan quinquennal ? Faut-il rappeler que ce plan ne réalisait que très partiellement les exigences d'une planification socialiste, et que s'il en a été ainsi ce n'est pas pour des raisons de « techniques de planification », mais pour des raisons socio-économiques profondes, qui concernent, notamment, le degré de socialisation réelle des forces productives ?

Cependant, pour assurer ce passage du possible au réel, il faut commencer par se poser un certain nombre de questions :

La caractéristique fondamentale du socialisme — ou d'une économie au sein de laquelle le socialisme est en construction — est-elle d'être soumise à un plan ou de se développer selon un plan ; ou bien est-elle d'être soumise aux besoins sociaux et de se développer selon les exigences de ces besoins (dont il importe que le plan soit l'expression aussi adéquate qu'il est possible, dans les conditions économiques, sociales et politiques données) ?

Suffit-il que l'Etat prolétarien élabore un plan, fixe des objectifs, détermine des priorités, pour que ce plan corresponde aux possibilités objectives, aux exigences de l'économie maximum de travail, aux exigences de la proportionnalité et, comme dans la question précédente, aux besoins sociaux eux-mêmes ?

Suffit-il, d'ailleurs, que des priorités aient été établies par le plan pour que le développement économique réel s'y conforme ?

Il suffit de poser ces questions et de connaître tant soit peu la réalité objective pour se voir obligé d'y répondre par la négative, c'est-à-dire pour reconnaître que ce qui est « possible » aux yeux d'une conception faussement abstraite n'est pas nécessairement réel.

On doit donc reconnaître que le vrai problème, celui auquel il importe de répondre, celui dont découle la solution de tous les autres¹³, consiste à mettre en place les conditions qui, à chaque étape et selon les conditions concrètes, permettent à l'économie d'être véritablement planifiée et au plan de correspondre, autant qu'il est possible à l'étape donnée, aux exigences du développement social, aux besoins sociaux, aux exigences de proportionnalité, d'efficacité ; etc.

Si on n'examine pas ces problèmes, et si on se contente de manier des catégories abstraites que l'on confond avec le réel, on reste dans la sphère d'une mauvaise philosophie, on n'aborde pas le plan des problèmes concrets et on est donc incapable d'apporter même un début de réponse à ces problèmes.

Prenons un exemple. Ainsi, après avoir reconnu que la planification socialiste suppose la capacité effective de la société de comptabiliser et de répartir effectivement les forces productives, Mandel se pose la question :

« Dans un pays comme Cuba, est-il possible de « comptabiliser et de répartir effectivement », c'est-à-dire de planifier les machines, les matières premières et la main-d'œuvre dans les quelques milliers d'entreprises industrielles du pays ? La réponse est évidemment oui. Sans aucun doute, cela s'effectue d'abord de manière imparfaite, par-

¹³ Cf. Ch. Bettelheim, « Formes et méthodes de la planification socialiste et niveau de développement des forces productives », *La Pensée*, février 1964 (*Supra*, Chap. 3) et « Les Cadres Socio-Economiques et l'Organisation de la Planification Sociale », *Problèmes de Planification*, Cahiers N° 5 du Centre d'Etude de Planification Socialiste, E.P.H.E. (VI^e Section), 1965, (*Infra*, Chap. 5).

tielle, inadéquate ; mais ce qui est en cause ici, ce n'est pas le degré de développement des forces productives, mais des défauts d'organisation et le manque d'expérience et ceux-ci peuvent et doivent être corrigés progressivement grâce à l'expérience et à la formation de cadres suffisants, au contrôle et à l'initiative créatrice des masses, etc. Toute autre conclusion met en réalité un point d'interrogation sur toute l'évolution socialiste dans un pays sous-développé » (*art. cité*, p. 13)¹⁴.

Sous sa forme générale, la proposition du début du texte n'a guère de signification, car la vraie question est de savoir à *quelles conditions* il est possible de « planifier », dans quels délais, moyennant quelles formes d'organisation, moyennant quelles formes de rapports entre les unités de production, avec quel degré d'efficacité ?

Dans la fin du texte cité, E. Mandel donne l'impression d'esquisser un début de réponse lorsqu'il écrit : « Cela s'effectue d'abord de manière imparfaite, partielle, inadéquate ; mais ce qui est en cause, ici, ce n'est pas le degré de développement des forces productives mais des défauts d'organisation et des manques d'expérience, etc. »

Ici encore, on voit l'auteur échapper à la réalité et tomber dans l'éclectisme (qui aboutit à tout expliquer par le « circonstanciel »), dans lequel il reproche si facilement aux autres de tomber. Cette « chute » résulte précisément du fait que, pour lui, les catégories sont des notions « pures », « abstraites » (en un mauvais sens du mot) et que, par conséquent, il est nécessaire de faire un saut pour passer de ces concepts « purs et abstraits » à l'analyse de la réalité concrète.

Ainsi, dans le texte précédent, on voit que la notion de « degré de développement des forces productives » a été vidée de tout contenu concret puisque s'en trouvent exclus le manque d'expérience, l'insuffisance de qualification (la formation insuffisante des cadres), les faiblesses d'organisation, etc. Or, tout ceci entre dans le degré de développement des forces productives et caractérise un développement plus ou moins grand de ces forces.

En fait, seule la prise en considération du degré de développement plus ou moins grand des forces productives permet de comprendre que la même forme juridique (la propriété de l'Etat prolétarien) peut recouvrir des rapports concrets de production différents et déterminer un degré d'efficacité très variable dans la comptabilisation et la répartition des produits. C'est de là que découle le fait que les formes et le degré d'efficacité de la planification sont étroitement liés au niveau de développement des forces productives,

¹⁴ Nous laisserons de côté la dernière phrase au contenu polémique ; celle-ci pourrait, d'ailleurs, être retournée contre l'auteur en lui rétorquant que s'il pose cette question, c'est, peut-être, parce qu'il est de ceux qui pensent que, si la réalité ne se plie pas strictement et immédiatement à l'image qu'ils se font de l'économie socialiste, on devrait douter des possibilités du socialisme dans les pays qui ne se conforment pas à leur vision *a priori* des choses.

d'où, notamment, la possibilité ou l'impossibilité, selon ce niveau de développement, que disparaissent ou non les relations marchandes entre les unités de production qui font partie du secteur nationalisé sous la dictature du prolétariat.

II. — Nationalisation, socialisation et économie de transition

Les problèmes qui viennent d'être mentionnés sont d'une importance si grande, et pour Cuba et pour tous les pays qui sont entrés ou qui entreront dans la voie de la construction du socialisme, qu'il est indispensable d'examiner de plus près la façon dont Lénine les pose, notamment dans le texte *Sur l'infantilisme de « gauche »*, texte tout à fait fondamental en la matière.

Relisons, tout d'abord, les différents passages du texte dans lequel Lénine distingue, et même oppose, nationalisation et confiscation, d'une part, et socialisation, de l'autre.

« On peut être résolu ou irrésolu en matière de nationalisation et de confiscation. Mais aucune « résolution », fût-elle la plus grande qui soit, ne suffit pour assurer le passage de la nationalisation et des confiscations à la socialisation... Les déboires des « communistes de gauche » viennent précisément de ce qu'ils ne voient pas le trait essentiel de la « situation actuelle », du passage des confiscations (pour lesquelles un homme politique doit surtout faire preuve de résolution) à la socialisation (qui exige des révolutionnaires d'autres qualités). »

« Hier, il fallait essentiellement nationaliser, confisquer, battre et achever la bourgeoisie et briser le sabotage avec le maximum de résolution. Aujourd'hui, il n'est que des aveugles pour ne pas voir que nous avons nationalisé, confisqué, brisé et démolé plus *que nous n'avons réussi à compter*. Or, la socialisation diffère de la simple confiscation précisément en ceci qu'on peut confisquer avec la seule « résolution », sans être compétent en matière de recensement et de répartition rationnelle de ce qui a été confisqué, *tandis qu'on ne peut socialiser à défaut de cette compétence*¹⁵. »

Il est clair que Lénine oppose ici l'acte juridique de la nationalisation (ou de la confiscation) à la socialisation, c'est-à-dire au contrôle de la société, ou, « en son nom », de l'Etat¹⁶, sur les biens confisqués ou nationalisés.

La distinction ainsi établie est donc bien une distinction entre une catégorie juridique et une réalité sociale : la grande industrie, bien qu'ayant été nationalisée, n'a pas été effectivement socialisée, c'est-à-dire dirigée de façon efficace au nom de la société. Dans ce

¹⁵ V. Lénine, *Œuvres Complètes*, Tome 27, Editions Sociales, Paris, Moscou, 1961, pp. 348-349 (passages soulignés dans le texte).

¹⁶ Cf. citation d'Engels, *supra*, p. 178.

texte, en effet, ce qui préoccupe Lénine, ce n'est pas la direction à imprimer aux secteurs petit-bourgeois ou marchand simple de l'économie, mais la direction à imprimer à la grande industrie moderne. C'est pour elle, en effet, qu'il préconise alors ce qu'il appelle la formule du « capitalisme d'Etat » sous le pouvoir des Soviets. Ce capitalisme d'Etat, dans la situation concrète dans laquelle se trouvait la Russie soviétique de l'époque, s'est notamment exprimé par le fait que l'Etat soviétique était prêt à confier la « direction » des entreprises les plus importantes à ce que Lénine appelle des « capitalistes cultivés », et non pas en tant que capitalistes, mais en tant que spécialistes-techniciens ou organisateurs, moyennant des salaires élevés.

Il s'agissait donc, concrètement (sous la forme et au niveau alors momentanément possibles), d'assurer la socialisation des grandes entreprises, en créant les conditions d'une gestion efficace sous le contrôle de l'Etat prolétarien. Ce dont il est alors question, en effet, pour Lénine, c'est de confier momentanément la gestion, c'est-à-dire certaines fonctions exécutives (et ceci sous le contrôle de Commissaires ouvriers ou de Comités ouvriers qui surveillent chaque geste du « Directeur », qui s'assimilent son expérience de direction et qui ont la possibilité non seulement de faire appel contre ses décisions mais de le destituer par le truchement des organes du pouvoir soviétique) « des entreprises les plus importantes, susceptibles d'assurer l'approvisionnement effectif de dizaines de millions d'hommes », à des « capitalistes cultivés »¹⁷.

Pour Lénine, la nationalisation des entreprises les plus importantes ne constitue donc pas une sorte de formule magique qui assurerait « automatiquement » une croissance régulière et harmonieuse de la production, l'adaptation de celle-ci aux besoins sociaux, etc. De cela, elle est une condition nécessaire et non suffisante. Ce qu'il faut, en outre, c'est assurer — dans des conditions concrètes — la socialisation effective des moyens de production sociaux, ce qui implique, entre autres, une comptabilité, une répartition et une gestion efficaces, sous le contrôle social.

Le problème n'est évidemment pas de savoir si la grande industrie moderne est « mûre » ou non pour la nationalisation, car elle l'est. Le problème est de déterminer dans quelles conditions précises la nationalisation conduira à une véritable socialisation. Il est clair que la formule du « capitalisme d'Etat » sous le pouvoir des Soviets ne résolvait que très partiellement, très imparfaitement et très momentanément ce problème, et cela dans les conditions très particulières, caractéristiques des débuts de la première Révolution prolétarienne. Très vite, il a fallu trouver d'autres formes, également transitoires, à travers lesquelles la gestion des entreprises d'Etat et la direction d'ensemble de l'économie pouvaient être de mieux en mieux soumises au contrôle effectif de la société.

¹⁷ Tome 27, *op. cit.*, p. 360 et 365.

Telles sont les questions concrètes et précises qu'il s'agit de poser et de résoudre pour assurer la construction du socialisme. Telles sont les questions de l'économie de transition vers le socialisme.

Ce dont il s'agit, ce n'est pas de la seule nationalisation, de la seule étatisation, c'est de l'exercice par le pouvoir d'Etat, à travers des mesures adaptées aux conditions politiques, économiques et sociales objectives du pays, d'un contrôle effectif et efficient sur la production et sur la répartition des produits. Comme le dit justement Lénine dans ce même texte :

« Quiconque ne le comprend pas commet une erreur économique impardonnable, soit en ignorant les faits réels, en ne voyant pas ce qui est, en ne sachant pas regarder la vérité en face, soit en se contentant d'opposer dans l'abstrait le « capitalisme » au « socialisme » sans analyser *les formes et les étapes concrètes de cette transition*¹⁸... Ce n'est pas pour rien que les maîtres du socialisme ont parlé de *toute une période de transition*¹⁸ du capitalisme au socialisme et... ce n'est pas sans raison qu'ils ont insisté sur les « longues douleurs de l'enfantement » de la société nouvelle, celle-ci n'étant du reste elle-même qu'une abstraction et ne pouvant s'incarner dans la vie qu'à travers *toute une série de tentatives concrètes, diverses et imparfaites*¹⁸ visant à créer tel ou tel Etat socialiste¹⁹. »

Ce sont, en effet, ces problèmes concrets de la transition du capitalisme au socialisme qui sont posés *pour toute une période historique* et qui doivent être résolus *dans chaque pays dans des conditions spécifiques*.

Jusqu'à maintenant, nombre de problèmes fondamentaux de l'économie de transition vers le socialisme ont précisément tenu au fait que la Révolution ne s'est pas accomplie dans les pays où les forces productives étaient les plus développées mais, au contraire, dans des pays où les forces productives étaient relativement moins développées. Ceci signifie, selon la formule de Lénine, que ces pays se trouvent être *politiquement en avance* tout en étant *économiquement en retard*.

Deux mots encore à propos de ce texte si riche de Lénine.

Soulignant fortement le caractère d'économie de *transition* du capitalisme au socialisme de l'économie soviétique de l'époque, Lénine indique que le fait pour la République des Soviets de s'appeler « République socialiste » ne signifie nullement que « le nouvel ordre économique soit socialiste »²⁰ mais exprime la « volonté du pouvoir des Soviets d'assurer la transition au socialisme »²¹.

Il est clair qu'aujourd'hui l'économie cubaine, par exemple, n'est pas encore une économie socialiste mais une *économie de transition* du capitalisme au socialisme. Aussi, toutes les déductions, toutes les

¹⁸ Souligné par moi, C. B.

¹⁹ *Ibid.*, p. 356.

²⁰ *Ibid.*, p. 350.

²¹ *Ibid.*

« recettes » formulées à partir d'une conception abstraite du « socialisme » sont sans aucune portée pratique.

C'est tomber véritablement dans « l'illusionnisme juridique » que de croire que les décisions d'expropriation ou de nationalisation décident de tout et assurent la naissance d'un mode de production nouveau.

Dans tous les écrits où il a traité des problèmes de l'organisation de l'économie soviétique, Lénine souligne le caractère transitoire de l'économie soviétique de l'époque et il exprime sa préoccupation de voir se réaliser un *ajustement concret des formes d'organisation au niveau de développement des forces productives*²².

Cela signifie qu'il faut déterminer, dans chaque cas concret, les formes spécifiques à donner aux nouveaux rapports de production et à l'organisation de la production.

Pour assurer l'efficacité de la direction de l'économie, ces formes spécifiques doivent être adaptées au niveau et aux spécificités du développement des forces productives de chaque pays ainsi qu'à l'ensemble des caractéristiques historiques, politiques (ce qui inclut le niveau de la conscience de classe), culturelles (de ce pays et même des différentes branches de son économie)²³. Aussi, ce n'est ni par hasard ni par erreur que la réforme agraire cubaine a des traits spécifiques qui la distinguent des réformes agraires des autres pays socialistes.

²² Un texte particulièrement intéressant est celui d'une résolution adoptée au IX^e Congrès du Parti Bolchevik (en 1920), texte rédigé sous l'inspiration directe de Lénine :

« La forme actuelle de l'organisation de l'industrie est transitoire. L'Etat ouvrier a nationalisé les trusts capitalistes, en y faisant entrer diverses entreprises des mêmes industries ; il a réuni dans des trusts conçus sur le modèle des précédents les entreprises industrielles non trustées sous le capitalisme. L'industrie s'est trouvée constituée en une série de puissantes organisations verticales, économiquement isolées les unes des autres et uniquement rattachées au sommet par le Conseil Supérieur de l'Economie.

« Tandis qu'en régime capitaliste chaque entreprise trustée pouvait acquérir de nombreux matériaux, de la main-d'œuvre, etc. Sur les marchés voisins, les mêmes entreprises doivent aujourd'hui recevoir tout ce qui leur est nécessaire sur l'ordre des organes centraux de l'économie unifiée. Or, dans l'immensité du pays, par suite de l'extrême instabilité et de l'extrême indétermination des principaux facteurs de la production, de la désorganisation des transports,... des procédés et des résultats encore extraordinairement imprécis de la statistique économique, les méthodes du centralisme qui ont été le résultat de la première époque de l'expropriation de l'industrie bourgeoise et qui ont inévitablement amené à la dissociation des entreprises (dans les villes, les provinces, les rayons, les régions) ont eu pour conséquence les forces monstrueuses de la paperasserie qui portent un préjudice irréparable à notre économie. »

Cité d'après Lénine, *Œuvres Complètes*, Tome XXV, Edition de 1930, p. 621.

²³ La nécessité de ces adaptations (et d'une grande initiative créatrice dans leur conception) ne doit pas être confondue avec ou ne sait quelle stricte « proportion » à réaliser entre les forces économiques et les forces politiques ou entre les forces économiques et les formes d'organisation. Une telle stricte « proportion » ne peut exister, précisément dans les conditions d'une économie de transition caractérisée par des inégalités internes de développement. Comme le dit

Si les formes concrètes de direction de l'économie pouvaient être déduites des catégories abstraites, il n'existerait qu'un seul « modèle » de transition vers le socialisme, qu'un seul modèle de réforme agraire, etc. L'expérience même des pays socialistes, en particulier l'expérience de Cuba montre qu'il n'en est rien. Ce qui existe, c'est seulement « une série de tentatives concrètes, diverses et imparfaites »²⁴ visant à créer un ordre social nouveau.

III. — Le dépérissement des catégories marchandes

Les développements que E. Mandel a consacrés à la survivance et au dépérissement des catégories marchandes dans la sphère de la distribution des objets de consommation n'appellent pas spécialement de commentaires. Il en est autrement lorsqu'il critique l'idée selon laquelle les moyens de production conservent aujourd'hui encore un caractère marchand à l'intérieur du secteur socialiste, même dans les pays socialistes économiquement les plus développés, comme l'Union Soviétique. On retrouve, là, la vieille affirmation boukharinienne, de l'époque « ultra-gauche » de Boukharine, selon laquelle il n'y a au fond que « transfert d'un produit d'une usine à l'autre à l'intérieur d'un seul grand trust d'Etat ».

Afin de développer la discussion sur ce sujet important, il n'est pas inutile de reprendre certains arguments formulés par Mandel dans l'article déjà cité.

Un premier « argument » consiste à affirmer que dans la sphère de production des moyens de production d'une économie planifiée, le travail dépensé correspond toujours et dans toutes circonstances à un travail socialement nécessaire.

Pour « prouver » cette affirmation, l'auteur nous dit que c'est seulement lorsqu'il y a « possibilité de surproduction » que du temps de travail peut être gaspillé. Or, ajoute-t-il, s'il est incontestable qu'en ce qui concerne les objets de consommation produits par l'industrie socialiste, certains peuvent rester invendus, il est inconcevable que des moyens de production le soient également. Il écrit notamment :

« Peut-il y avoir une « surproduction des moyens de production » dans le secteur socialiste ? Evidemment non. Si « par malheur » la production des moyens de production excède les chiffres du plan ou dépasse ses prévisions technologiques, rien n'empêche l'industrie

Lénine, ceux qui recherchent une telle « proportion » « oublient qu'il n'y aura jamais de « proportion », qu'il ne saurait y en avoir ni dans le développement de la nature ni dans celui de la société, que le socialisme achevé ne saurait résulter que de la collaboration révolutionnaire des prolétaires de tous les pays et à la suite de nombreuses tentatives dont chacune, considérée isolément, sera unilatérale et souffrira d'une certaine disproportion ». (Cf. Lénine, *Œuvres Complètes*, Tome 27, p. 361).

²⁴ *Ibid.*, p. 356.

socialiste d'utiliser cet excédent pour passer à une étape suivante de reproduction élargie dans l'immédiat ou dans l'avenir. Par conséquent, les moyens de production socialiste n'étant jamais « invendables » ne peuvent pas contenir du travail « socialement non nécessaire ». Ils cristallisent donc immédiatement et automatiquement du travail social, et n'ont pas besoin pour ce faire de l'intermédiaire de l'échange. Ils ne sont donc pas des marchandises » (*art. cité*, p. 24).

Le caractère superficiel de cette « démonstration » est évident.

Dans la réalité concrète de l'économie de transition, ou même dans la toute première étape de l'économie socialiste, il peut exister, et il existe, de multiples raisons pour lesquelles, pratiquement, les moyens de production fournis par le secteur socialiste et destinés au secteur socialiste sont soit invendables définitivement, ou pour plus ou moins longtemps, ou d'une utilité médiocre. Il peut en être ainsi notamment en raison d'insuffisances dans la qualité de la production, de disproportions dans la production des différents moyens de production, etc. Lorsque cela arrive, à une échelle socialement significative (et cela arrive, et pas seulement à Cuba), cela signifie que le degré de prévision sociale des besoins de la sphère productive et des conditions techniques et technologiques de la production est encore faible. Or, seuls un degré et une qualité suffisamment élevés de la prévision des besoins sociaux fondent *ex ante* le caractère socialement nécessaire du travail dépensé à la production d'un moyen de production. Tant que ce niveau de prévision sociale ne peut pas être atteint (et c'est là un problème qui déborde largement le domaine des techniques de planification), c'est encore principalement le fait qu'un moyen de production se vend, et qu'il se vend à un prix qui correspond en gros à sa valeur, dans le cadre de programmes de production conformes au plan central, qui révèle le caractère socialement nécessaire du travail dépensé dans sa production et des investissements immobilisés pour réaliser cette dernière.

Nous retrouvons ici un autre point fondamental, et qui concerne la notion de « travail socialement nécessaire » : il ne suffit pas qu'un produit se « vende » pour que le travail qui a été dépensé pour le fournir soit *entièrement* du travail socialement nécessaire. Pour cela, il faut, en plus, que la quantité de travail social totale dépensée à la production d'un produit donné corresponde à l'*utilité sociale* de ce produit. C'est précisément ce que dit Marx dans sa lettre à Kugelman du 11 juillet 1868. Cette lettre est citée par E. Mandel, mais cela sans qu'il en tire la conclusion précise à laquelle ce texte conduit, à savoir qu'un des problèmes fondamentaux est de déterminer de façon socialement satisfaisante la répartition du travail de la société entre les différentes productions, ce qui implique une répartition effectuée en proportion des besoins respectifs des différents produits.

À l'heure actuelle, dans aucun pays socialiste, ceci ne peut être fait entièrement par le seul mécanisme du plan.

Dans une très large mesure, encore, la répartition du travail social entre les différentes productions, l'adaptation de cette réparti-

tion à l'importance relative des différents besoins et à l'utilité sociale ne peuvent se faire que par des mécanismes analogues à ceux du marché, mais dont le fonctionnement est soumis aux objectifs du plan et aux finalités sociales. Aussi, lorsque l'économie devient plus complexe, l'on s'oriente de plus en plus vers l'établissement de liaisons directes entre les unités de production et lorsque ces unités ne sont pas techniquement et économiquement intégrées vers la conclusion de contrats qui déterminent concrètement les quantités et les qualités des différents produits devant être fournis par une entreprise à une autre.

En réalité, dans l'économie socialiste, même des pays où le niveau des forces productives est le plus développé, la distribution des moyens de production entre les usines n'a lieu qu'en partie à travers le plan. Dans un très grand nombre de cas, ce dernier répartit non des valeurs d'usage déterminées (c'est-à-dire tel ou tel moyen de production donné) mais des moyens monétaires²⁵. Ces moyens monétaires ont une affectation plus ou moins générale. Quant à l'affectation concrète des biens matériels, des moyens de production, elle s'effectue souvent, et même de plus en plus fréquemment, lorsque l'économie devient complexe, à travers des opérations de vente et d'achat. Ainsi, il est actuellement nécessaire que soient prises des millions de décisions économiquement élémentaires (qui portent sur des millions de moyens de production). De telles décisions, et les opérations de production et de répartition qui en découlent, sont réglées à travers la monnaie (selon, bien entendu, le montant des crédits répartis par les organismes de planification). S'il en est ainsi, c'est, notamment, parce que, dans un très grand nombre de cas, le calcul économique ne peut encore être pleinement efficace qu'au niveau des unités de production²⁶.

Ce sont là des faits, et ces faits ne résultent pas d'erreurs ou de déviations par rapport à un modèle abstrait de l'économie socialiste. Ils résultent de nécessités objectives actuelles. Bien entendu, on peut penser, et je le pense personnellement, que ces nécessités sont appelées à disparaître dans un avenir plus ou moins proche — ce qui modifiera les conditions de fonctionnement de l'économie planifiée — mais, pour le moment, ces nécessités existent. Vouloir les ignorer ne peut conduire qu'à gaspiller le travail dépensé par les producteurs et à réduire la domination effective des autorités planificatrices sur l'économie. En se donnant l'illusion de planifier de « plus près », on planifie simplement plus mal.

En approfondissant davantage les problèmes ci-dessus évoqués, nous retrouverions la question des conditions de dépérissement des catégories marchandes. Ce dépérissement n'est, à mon avis, nullement

²⁵ D'où le rôle si important du « plan financier ».

²⁶ L'examen des conditions et des limites de l'efficacité sociale de ce calcul économique élémentaire (ou « de base ») ne peut être entrepris ici. Nous en disons quelques mots dans le numéro 5, déjà cité, de *Problèmes de Planification*.

lié à un progrès de la centralisation, mais à une intégration de plus en plus poussée des différentes unités de production, c'est-à-dire au développement de liaisons organiques de plus en plus étroites entre les unités de production. Une des conséquences d'un tel développement, lui-même lié à l'automation de la production et de la gestion, sera la possibilité d'affecter *a priori* un nombre croissant de moyens de production à leurs destinataires définitifs, et cela sur la base de prévisions rigoureuses. Ce sera là une des bases objectives du dépérissement du rôle de la monnaie à l'intérieur du secteur socialiste. Telle n'est pas encore la situation actuelle.

Si l'on ne sait pas reconnaître les caractères spécifiques de la situation présente, si l'on veut appliquer des formes d'organisation et des formes de circulation des moyens de production qui ne correspondent pas au niveau de développement atteint par les forces productives, on ne peut aboutir qu'à des gaspillages considérables et à une très grande inefficience du système économique.

Se refuser à reconnaître qu'il y a des raisons objectives pour que les catégories marchandes subsistent encore à l'intérieur du secteur productif, ou vouloir « exorciser » cette réalité au nom d'une image abstraite et « pure » de la société socialiste, c'est pousser au gaspillage, c'est retarder le développement de l'économie socialiste et retarder, par conséquent, le moment où les catégories marchandes disparaîtront, parce que l'heure de leur disparition aura effectivement sonné.

IV. — Les perspectives de l'intégration technico-économique

Il est d'ailleurs remarquable de voir de quelle façon les conceptions que nous venons de critiquer sont en contradiction non seulement avec la situation effective des économies socialistes ou des économies en voie de transition vers le socialisme, mais encore avec les tendances réelles qui, au stade actuel du développement de leurs forces productives, caractérisent l'évolution récente de ces économies.

En fait, l'accroissement même du volume de la production, la diversification croissante des produits et la diversification croissante des filières technologiques permettant d'obtenir les différents produits, s'accompagnent partout, aujourd'hui, de la nécessité de plus en plus visible de reconnaître l'existence des catégories marchandes à l'intérieur du secteur socialiste. Cette nécessité s'impose avec évidence quand on veut réduire au minimum les dépenses de travail nécessaires à l'obtention d'un produit social adapté aux besoins sociaux.

Dans l'état actuel de développement des forces productives des pays socialistes, on peut voir clairement que le détail des programmes de production des entreprises fournissant des articles de consommation ne peut pas être élaboré par en haut, mais qu'il doit être le ré-

sultat des commandes reçues par ces entreprises²⁷. De ce point de vue, le plan courant de production d'objets de consommation élaboré au niveau national doit finalement tenir très largement compte des besoins exprimés par les consommateurs, dans la mesure où cela est physiquement possible (en raison des ressources disponibles) et en respectant les exigences de la cohérence des plans et surtout des *priorités sociales*²⁸. Faute d'une prise en compte des besoins exprimés par les consommateurs, on aboutit à un gaspillage du travail fourni.

En deuxième lieu, une partie des besoins en objets de travail (matières premières ou produits semi-ouvrés) des entreprises fournissant des articles de consommation ne peut pas être déterminée centralement mais doit l'être en recourant à des accords directs entre les entreprises fournissant les objets de consommation et celles qui leur fournissent les matières premières ou les produits semi-ouvrés. En fait, dans l'état actuel des choses, c'est à cette condition qu'il peut y avoir effectivement ajustement qualitatif et quantitatif entre les besoins des unes et les fournitures des autres.

Enfin, une fois que le plan a fixé centralement les objectifs d'investissements, leur répartition par catégories de production, leur localisation essentielle et les principales productions d'équipement résultant de ces objectifs, la réalisation concrète de la plupart des programmes de production et d'investissement, qui découlent du plan central et qui doivent être réalisés par les entreprises, suppose aussi que celles-ci déterminent entre elles les volumes et les délais de livraison, ainsi que les qualités précises, afin d'assurer la réalisation du plan dans les conditions socialement les plus avantageuses.

Dans les conditions actuelles, la complexité croissante et la diversification accrue de la production, la multiplication du nombre des entreprises, etc., rendent de plus en plus difficile, et même pratiquement impossible, une prévision centrale suffisamment détaillée concernant les différentes productions et leur répartition. C'est cette impossibilité de prévision centrale suffisamment rigoureuse des besoins en différentes catégories de produits qui rend nécessaires des liaisons directes entre les unités de production, un système de commandes, d'achats et de ventes, et donc l'extension momentanée de la sphère des activités marchandes à l'intérieur même du secteur socialiste.

Mais cette extension n'a lieu que dans la mesure où la complexité et la diversité croissante de la production ne sont pas encore compensées par une intégration technique et économique suffisante des diffé-

²⁷ Le plus souvent, ces commandes parviennent aux entreprises productrices par le canal des organisations commerciales d'Etat qui sont, elles, en contact avec les consommateurs. C'est là le mécanisme mis au point en Chine et qui à l'heure actuelle permet une mise à jour trimestrielle des programmes détaillés de production des entreprises fournissant des objets de consommation (Voir *La construction du socialisme en Chine*, Ch. Bettelheim, J. Charrière, H. Marchisio, éd. F. Maspero, Paris, 1965).

²⁸ A ce niveau, le respect des priorités sociales peut être en partie assuré en utilisant le mécanisme des prix de détail.

rentes unités de production (qui restent donc des sujets économiques).

Le sens de cette intégration est le suivant : au sein d'un grand ensemble intégré (et les formes pratiques de cette intégration peuvent être multiples), les modifications que doivent subir le volume et la structure de la production à une extrémité de l'ensemble se répercutent d'une façon précise (c'est-à-dire *calculable*) sur ce qui doit être fourni par les autres parties de l'ensemble. Dès lors, des calculs *a priori* et des calculs d'optimisation sont possibles (comme le montre l'expérience) et il n'est plus nécessaire de recourir entre les différentes parties de ces ensembles à la conclusion de contrats, à des passations de commande, et à des opérations d'achat et de vente. C'est au fur et à mesure que se développeront des ensembles technico-économiques intégrés que pourront réellement disparaître les catégories marchandes.

Ce serait nous éloigner beaucoup de notre sujet que d'aborder les aspects purement techniques des phénomènes d'intégration. Il suffit simplement de dire que cette intégration n'implique pas nécessairement la constitution « d'unités de production » physiquement fusionnées. On peut penser qu'ici la standardisation des productions, leur interdépendance stricte croissante, l'automation et le développement des méthodes de gestion des unités de production par des ensembles électroniques (et la liaison par voie de télécommunication de ces ensembles électroniques) joueront un rôle décisif.

Quelles que soient, d'ailleurs, les modalités techniques de l'intégration des unités de production (qui perdent ainsi leur caractère de « sujet économique »), on voit que la perspective qui se dessine laisse prévoir qu'à partir d'un certain moment le plan n'aura plus à se préoccuper que des relations entre un nombre relativement limité de grands ensembles économiques intégrés. Dès lors, les prévisions à l'échelle sociale deviendront de plus en plus précises et rigoureuses. C'est à ce moment-là que les catégories marchandes pourront complètement disparaître.

C'est cette perspective qui amène à établir soigneusement la distinction entre la planification centralisée administrative qui caractérisait, pour des raisons historiques bien précises, les premiers plans quinquennaux soviétiques (non pas tant en raison du faible niveau de développement des forces productives qu'à cause du caractère exceptionnel de l'effort d'investissement qui a dû être accompli à cette époque) et la planification centralisée technico-économique qui sera, à mon avis, celle qui caractérisera une économie planifiée pleinement développée.

V. — Prix et calculs en temps de travail

La discussion qui précède peut être reprise à un autre niveau.

C'est un fait que, dans aucune des économies socialistes ou dans lesquelles le socialisme est en voie de construction, les calculs éco-

nomiques ne se font en temps de travail. Partout, ces calculs se font en prix, et ceci aussi bien pour les objets de consommation que pour les moyens de production, ceci aussi bien lorsqu'il s'agit d'objets qui passent du secteur socialiste aux autres secteurs de l'économie que lorsqu'il s'agit d'objets circulant à l'intérieur du secteur socialiste.

C'est la signification profonde de ce fait sur laquelle il est nécessaire de s'interroger²⁹.

La seule interprétation possible de ce fait, d'un point de vue marxiste, est que le temps de travail effectivement dépensé à la production des moyens de production n'est pas encore, dans les conditions actuelles, entièrement et « automatiquement » un temps de travail socialement nécessaire, c'est-à-dire proportionnel à l'utilité sociale des différents produits. C'est pour cette raison, entre autres, qu'on est obligé non seulement de comptabiliser et de calculer en *prix*, mais aussi d'effectuer des *paiements* sur la base de prix qui ne sont pas, et ne peuvent pas être, strictement et toujours proportionnels au temps de travail effectivement dépensé³⁰.

Les prix utilisés dans les économies socialistes actuelles peuvent et doivent donc diverger des valeurs, notamment parce qu'il a pu être consacré à la production d'un produit donné (objet de consommation ou moyen de production) plus ou moins de travail social total que cela n'était justifié par le besoin social de ce produit. A son tour, cette divergence possible entre le temps effectivement dépensé et le temps socialement requis peut découler soit de l'impossibilité objective

²⁹ Il est évident, en effet, que l'on ne fournit aucune réponse aux questions que pose ce fait en disant qu'il s'agit seulement du maintien des « formes extérieures » d'opérations marchandes, cela sous prétexte que lorsqu'il s'agit de moyens de production qui ne quittent pas le secteur socialiste, ceux-ci ne sont pas de « véritables » marchandises. L'apparition ou la disparition d'une catégorie économique (ici « la catégorie » de « marchandise ») ne peut en effet être déterminée par les formes juridiques de la propriété mais seulement par les conditions objectives de fonctionnement du système économique lui-même. On ne fournit pas de réponse, parce qu'on néglige le lien qui relie l'existence de prix, ainsi que de ventes et d'achats, et l'inexistence (et l'impossibilité actuelle) d'une comptabilité en temps de travail.

³⁰ Ceci pose le problème des prix et de leur signification dans les économies socialistes actuelles. C'est un problème trop vaste pour l'aborder ici. Rappelons simplement que dans une économie socialiste les prix jouent un rôle extrêmement complexe. Ils expriment, à la fois, la valeur et l'utilité sociale. Ils servent de base à des calculs centralisés et à des calculs décentralisés (au niveau des unités de production ou des sujets économiques à l'égard desquels les prix remplissent la fonction d'un « condensé d'information »). Ils sont un des fondements d'une circulation monétaire entre les entreprises, etc.

Dans la mesure où les prix ne reflètent pas seulement la situation actuelle du marché et les prévisions individuelles des agents économiques, mais prennent en compte, à la fois, la valeur et l'utilité sociale, ils servent de base au fonctionnement d'un marché *socialement contrôlé*. Tant que la nécessité d'un tel marché existe, la planification des prix est, à côté de la planification des investissements et des revenus, le moyen le plus efficace d'un contrôle social du développement et de la production sur la base de la propriété d'Etat.

Sur les rapports entre valeur et prix voir la contribution de Maurice Godelier au numéro 3 de *Problèmes de planification* (Ecole Pratique des Hautes Etudes).

dans laquelle on se trouve de mesurer *ex ante* le besoin social d'un produit (il ne s'agit donc pas seulement d'erreurs occasionnelles), soit de l'impossibilité dans laquelle on se trouve de déterminer *a priori* la quantité de travail unitaire nécessaire pour l'obtention de telle ou telle catégorie de produits, compte tenu des qualités qu'il doit avoir et des caractéristiques spécifiques qui devront être les siennes pour qu'il soit capable de satisfaire les besoins sociaux.

De même, encore, les divergences entre prix et valeurs peuvent être rendues nécessaires si l'on veut assurer une utilisation optimale des équipements existants, dans le cadre d'un plan dont les objectifs finals ont été fixés, alors que les sujets économiques de la sphère de production sont dotés des pouvoirs de décision qui correspondent à leur degré de contrôle effectif sur les processus de production.

Dans la mesure où une prévision suffisamment détaillée et suffisamment précise, d'une part, des besoins et, d'autre part, des moyens de travail nécessaires à leur satisfaction ainsi que des conditions de l'utilisation optimale de ces moyens n'est pas encore possible, un calcul en « prix » (plus ou moins différents des valeurs) est donc nécessaire.

De ceci découle que le calcul des prix et le calcul des coûts sont deux choses distinctes. Aussi, la base économique et sociale de la survivance des catégories marchandes réside-t-elle dans le fait qu'à l'heure actuelle l'interdépendance des différentes activités productives n'est ni rigoureusement prédéterminée ni toujours prédéterminable de façon précise et que, par conséquent, les différentes unités de production ou sujets économiques sont contraints de se comporter comme des « producteurs relativement indépendants ».

Entre ces « producteurs » (qui forment des collectifs de travail), des médiations sont indispensables, et ces médiations ne peuvent encore être entièrement assurées par le plan. C'est pourquoi elles doivent être assumées aussi par le marché socialiste. A l'intérieur de celui-ci, les différents sujets économiques (dont les objectifs fondamentaux de production sont déterminés par le plan) sont, à la fois, des centres de décision et des unités de calcul spécifique.

VI. — Propriété et subordination

Ce qui précède signifie que l'économie ne fonctionne pas encore comme une unité unique d'appropriation de la nature ou comme un collectif de travail unique. En d'autres termes, dans les sociétés socialistes actuelles chaque unité de production, ou chaque sujet économique, constitue encore un centre relativement autonome d'appropriation de la nature.

L'expression juridique de cette situation économique est que chaque unité de production est « propriétaire » de ses moyens de production et de ses produits. Cette « propriété » n'a évidemment plus rien à voir avec celle du droit romain ou avec la propriété ca-

pitaliste, car elle est une « propriété » subordonnée à la propriété plus large de l'Etat prolétarien sur ses entreprises. En pratique, la prééminence de la propriété de l'Etat a pour conséquence non seulement la subordination courante de l'entreprise au plan mais aussi que l'Etat peut — si cela est socialement utile — supprimer telle ou telle entreprise ou transférer à une autre une partie de ses moyens de production. La continuité de la reproduction élargie exige évidemment que de telles opérations (transfert ou suppression) aient un caractère exceptionnel.

Ce sont là quelques-uns des faits que révèle l'analyse des situations concrètes actuelles. La non-reconnaissance de ces faits, soit au nom d'une conception administrative de la planification, soit au nom de vues « théoriques » qui sont l'expression de l'absence de toute analyse concrète³¹ des conditions de la construction du socialisme et de l'absence d'une conception précise des phases de transition par lesquelles doit passer l'économie d'un pays construisant le socialisme³², conduit à chercher à introduire entre les unités de production des relations qui ne correspondent pas aux exigences objectives.

Sur le plan du fonctionnement réel de l'économie, les tentatives de ce genre peuvent aboutir à des résultats désastreux, et pour de multiples raisons. Notamment, elles instaurent un système de relations pensées ou un « modèle explicite » qui ne correspond pas aux relations réelles. Celles-ci constituent, en quelque sorte, un modèle « sous-jacent » au « modèle explicite », mais le premier n'étant pas sans influencer sur le fonctionnement réel de l'économie, il en résulte un « modèle réel » qui a ses propres règles de fonctionnement, règles en partie occultées par le « modèle explicite », si bien que la « transparence » de l'économie est fortement réduite³³. Sur le plan pratique, cela conduit à généraliser l'irresponsabilité, le gaspillage et à rendre difficile ou impossible un vrai calcul économique et donc, aussi, un vrai contrôle social. A la limite, on aboutit à rendre en partie illusoire la planification elle-même.

C'est une vue simpliste des choses que de penser que reconnaître l'existence d'une certaine forme de « propriété » subordonnée des sujets économiques sur leurs moyens de production (ou, si l'on préfère, d'un certain droit d'usage et de disposition) entraînerait la « négation » de la propriété d'Etat. En effet, comme cela a été souligné plus haut, ces sujets économiques sont eux-mêmes des sujets

³¹ Bien souvent, l'absence d'analyse concrète résulte d'une identification facile de la « planification administrative » (par laquelle il semble que l'on soit plus ou moins obligé de passer au lendemain d'une transformation profonde du mode de production) avec la planification économique qui caractérise le développement ultérieur d'une société en voie de construire le socialisme.

³² Cette proposition ne signifie pas que dans tous les pays les phases de transition auraient nécessairement les mêmes caractéristiques. Il y a là un problème complexe sur lequel nous n'avons pas le temps de nous arrêter ici.

³³ Les termes de « modèle explicite », de « modèle sous-jacent » et de « modèle réel » ont été utilisés dans une analyse théorique d'Isy Johsua (analyse non encore publiée).

subordonnés, aussi longtemps que le plan économique et la propriété d'Etat jouent un rôle fondamental dans toutes les décisions majeures.

Le fait que les différents sujets économiques de la sphère productive sont des sujets subordonnés se manifeste notamment en ce que le plan d'Etat détermine les conditions dans lesquelles se constituent le fonds d'accumulation et le fonds de consommation. Ainsi, le montant de ces fonds et leurs utilisations essentielles ne sont plus déterminés par les lois du marché mais par la volonté sociale. La répartition des fonds d'investissements (répartition des investissements entre les branches selon les objectifs à long terme du développement, choix des principales techniques de production, principales localisations, etc.) s'effectue donc selon des objectifs socialement déterminés. Bien entendu, il faut qu'il y ait cohérence entre les choix socialement effectués, ceci tant au niveau des investissements que des objectifs à atteindre. La recherche *a priori* de ces cohérences et de l'utilisation sociale optimale des moyens est la tâche fondamentale de la planification qui doit assurer ainsi la réalisation des fins sociales. De cette façon, se développe une économie qui n'est plus soumise aux lois du profit mais à des priorités et à des objectifs sociaux.

La constitution, au niveau social, du fonds d'accumulation signifie que, par la propriété de l'Etat prolétarien, ce qui n'est pas « travail pour soi » se manifeste comme « travail pour la société », et non plus comme travail pour un exploitateur.

Selon le degré de contrôle social effectivement possible sur la production et la reproduction élargie, c'est-à-dire selon le stade de développement de la société de transition ou de la société socialiste, la planification peut jouer des rôles extrêmement divers³⁴. Aussi bien, ce n'est pas principalement à travers le degré et les formes de la planification que peut s'apprécier le « degré de réalisation » du socialisme. En effet, « l'essence du socialisme » (si l'on veut utiliser cette expression) n'est pas la planification, mais *la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme*. Celle-ci, à son tour, suppose non seulement la forme juridique de la propriété d'Etat, mais, *avant tout*, un contenu spécifique du pouvoir d'Etat et des conditions spécifiques de son exercice (rôle du parti, etc.) Ce sont là des questions concrètes qui exigent de poser les problèmes dans leur totalité en tenant compte de l'interrelation entre les données économiques, sociales et politiques.

(Etude publiée dans *La Pensée*, n° 126, avril 1966, p. 57-76).

³⁴ A travers ce qui précède, on voit surgir le problème de la distinction et des relations entre l'économie planifiée et l'économie de marché. Il apparaît, en particulier, que l'opposition simpliste entre ces deux types d'économie ne peut concerner qu'un niveau d'abstraction tel qu'il ne concerne aucune réalité pratique. Le véritable problème est celui des caractères de *classe* d'une société donnée et des *caractéristiques dominantes* d'une économie concrète. En outre, les rapports entre les forces du marché et les forces du plan sont évidemment appelés à se modifier au cours du temps, avec le développement même des forces productives et l'ensemble des transformations qui accompagnent cette croissance, tant au niveau de l'organisation que de la conscience, etc.

Le problème des prix dans les pays socialistes d'Europe (Quelques réflexions à propos d'un débat récent) ⁽¹⁾

Depuis environ dix ans, le problème des prix est l'objet d'un ample débat dans les pays socialistes. L'objet de ce débat présente une importance théorique et pratique décisive pour le développement ultérieur de l'économie socialiste : un système de prix cohérent et qui correspond aux exigences de la construction du socialisme est un instrument indispensable à une bonne gestion courante des entreprises et à une planification économique satisfaisante.

Un tel système de prix est certes nécessaire dès les premières années de la transition du capitalisme au socialisme, mais cette nécessité se fait sentir avec encore plus d'acuité lorsque l'économie devient complexe et que se multiplient les interrelations entre ses différentes branches ainsi qu'entre les différents centres de production. Ce n'est qu'à un niveau de développement encore plus élevé des forces productives que les conditions seront données pour que disparaisse la forme valeur et pour que cesse, donc, l'intervention des prix².

¹ La rédaction de ce texte est liée à la préparation d'un ouvrage sur les structures des économies de transition et le calcul économique. Les références bibliographiques numériques se rapportent à la bibliographie publiée à la fin du texte (v. p. 261).

² On rappellera, ici, ce que disait Engels : « La production immédiatement sociale comme la répartition directe excluent tout échange de marchandises, donc aussi la transformation des produits en marchandises... et par suite leur transformation en valeur. »

« Certes, la société sera obligée de savoir même alors combien de travail il faut pour reproduire chaque objet d'usage. Elle aura à dresser le plan de production d'après les moyens de production, dont font tout spécialement partie les forces de travail. Ce sont, en fin de compte, les effets utiles des divers objets d'usage, pesés entre eux et par rapport aux quantités de travail nécessaires à leur production qui détermineront le plan. Les gens régleront tout très simplement sans intervention de la fameuse « valeur ». »

(F. Engels, N° 21, p. 348-349.)

Dans la période actuelle, l'intervention des prix est toujours indispensable, mais ceux-ci ne peuvent remplir pleinement leur rôle que s'ils ne sont pas fixés « arbitrairement », c'est-à-dire s'ils expriment les conditions sociales de production et les exigences de la transformation des structures économiques et sociales.

Pendant de longues années, la plupart des décisions relatives aux prix qui sont intervenues dans les pays socialistes d'Europe ont été prises plus ou moins au jour le jour. D'une façon générale, ces décisions ne reflétaient pas une conception théorique d'ensemble³.

De même, pendant longtemps, les économistes des pays socialistes se sont le plus souvent limités à décrire les pratiques courantes, à essayer de les justifier et à en analyser certaines conséquences, pour proposer éventuellement des changements sur tel ou tel point, généralement de détail.

Aussi, le débat récent contraste-t-il, d'une façon frappante, par l'ampleur de son objet, avec les habitudes du passé. Les résultats de cette discussion restent cependant encore très limités.

Lorsque l'on essaye d'en prendre une vue globale, on est frappé notamment par l'absence d'une problématique solide et unifiée. Une telle absence n'a pas peu contribué à rendre le débat en partie stérile. Sur le plan théorique, il n'est pas exagéré de dire que la discussion n'a pas fait accomplir de progrès décisif, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu un certain nombre de contributions importantes, grâce auxquelles la nature des questions soulevées apparaît aujourd'hui plus clairement.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que l'impact de la discussion sur les mesures pratiques, qu'il devenait urgent de prendre, ait été relativement limité, bien qu'une partie des décisions adoptées au cours de ces dernières années dans certains pays socialistes d'Europe ait été inspirée par certaines des thèses défendues au cours de la discussion théorique. Il faut noter d'ailleurs que le caractère contradictoire de ces thèses trouve son expression dans la non-homogénéité des mesures adoptées dans les différents pays⁴.

Le caractère théoriquement peu satisfaisant, dans l'ensemble, du débat sur les prix explique, aussi, que la réforme des prix soviétiques (en particulier des prix de gros industriels) ait été ajournée d'année en année, bien qu'annoncée depuis 1960. Bien entendu, des raisons pratiques expliquent aussi ces ajournements mais ceux-ci comportent désormais des inconvénients si importants pour l'économie soviétique qu'une réforme des prix doit de toute façon interve-

³ Même les quelques grandes « révisions des prix » qui ont eu lieu en Union Soviétique depuis la mise en œuvre des plans quinquennaux ne reposaient pas sur des conceptions théoriquement élaborées : elles répondaient chaque fois à un certain nombre d'exigences pratiques, liées principalement à des divergences croissantes entre prix de revient et prix de vente.

⁴ On trouvera une description de ces mesures dans un article de O. Tarnowski (N° 60).

nir au 1^{er} juillet 1967⁵ : elle portera en premier lieu sur les prix de gros de l'industrie lourde (Cf. Sitnine, V., p. 45, N° 57).

Si l'on peut parler de la relative stérilité du débat, c'est, notamment, parce qu'au niveau théorique celui-ci n'a pas fait sensiblement progresser l'analyse du problème, comme en témoigne le fait de la réapparition, tout au long de la période écoulée, des mêmes thèmes et des mêmes arguments. C'est là la manifestation de la circularité de la discussion.

Dans la toute dernière période, cependant, on est sorti du cercle, mais on en est sorti dans la mesure où le débat a changé de terrain et s'est ouvert sur de nouveaux problèmes. Ce déplacement de l'objet de la discussion (qui était d'abord centrée principalement sur le problème des prix et qui s'est centrée, ensuite, principalement, sur les problèmes des méthodes de gestion des entreprises et de planification de l'économie), alors que les questions antérieurement posées n'ont reçu que des réponses très partielles et insuffisantes, confirme les faiblesses de la problématique théorique sur lesquelles nous reviendrons plus loin.

S'il est important de réfléchir sur le contenu de la discussion et sur les principaux thèmes abordés, ce que nous nous proposons de faire ici, il ne paraît pas utile de faire l'historique du débat lui-même, en raison du caractère limité de ses résultats.

Par contre, il semble nécessaire de rappeler ce qu'a été, et ce que reste encore très largement, le système des prix en Union Soviétique, c'est-à-dire dans le pays où la discussion a d'abord commencé et dont la politique des prix a, dans le passé, inspiré très largement, les décisions prises dans ce même domaine dans les autres pays socialistes d'Europe. L'examen rapide de ce système des prix permettra, en effet, de mieux comprendre quelles ont été les préoccupations les plus immédiates des participants à la discussion, et les limites que ces préoccupations ont imposées à la problématique, d'où la nécessité de formulations plus rigoureuses.

I. — Le système des prix en Union Soviétique au début des années 1950

Le système des prix soviétique, au début des années 1950, apparaissait comme un véritable produit historique. Il était, en quelque sorte, issu du système des prix légué par la N.E.P. Celui-ci représentait, en gros, un système de prix de marché déjà partiellement modifié par une réglementation reposant sur des considéra-

⁵ La dernière révision des prix de gros soviétiques remonte à 1955 ; dans certaines branches de la production industrielle, notamment dans la construction des machines, plus de 50 % de la production est vendue (en 1966) à des « prix provisoires », car depuis 1962, aucun prix définitif n'a été fixé pour les produits nouveaux (cf. A. Komine, p. 10, N° 31).

tions politiques et sociales et, surtout, par le rôle dominant dans l'industrie du secteur d'Etat⁶.

Au début des plans quinquennaux, ceux de ces prix qui n'étaient pas déjà réglementés l'ont été, ce qui signifie que l'ensemble des prix industriels sont dès lors transformés en « *prix administrés* » ou « *réglementés* »⁷. Ces prix sont fixés par les organes d'Etat compétents⁸.

C'est sur leur base que doivent avoir lieu, notamment, les transactions entre entreprises d'Etat. Les salaires étant également réglementés (au départ en tenant compte de leur niveau historique), les entreprises d'Etat opèrent dans le cadre de « *coûts réglementés* ».

Au cours du temps, le système des prix qui constituait le « *legs* » de la N.E.P. a évidemment subi des remaniements considérables, mais le plus souvent partiels. Ceux-ci sont cependant intervenus sans que la « *base historique* » ait jamais été remise en question. Ainsi, quand de nouveaux produits ont été fabriqués (et ce sont des millions de produits nouveaux qui sont apparus entre 1927 et aujourd'hui), leurs prix ont été fixés en prenant comme base leur prix de revient — lui-même déterminé par des prix historiquement donnés — au moment de leur mise en fabrication (ou le prix de revient attendu au moment où cette fabrication sera effectuée sur une suffisamment large échelle), plus une certaine « *marge bénéficiaire* ». L'entrée de produits nouveaux dans le cycle de production de tel ou tel ensemble d'utilisateurs a donné lieu, également, à la révision des prix de vente de ceux-ci. Cependant, le système des prix n'a jamais été véritablement refondu, en tenant compte des exigences spécifiques d'une économie planifiée⁹.

⁶ Les analyses qui suivent, ainsi d'ailleurs que la discussion sur les prix, concernent essentiellement le problème des prix dans le secteur industriel d'Etat. Les questions relatives aux prix sur les marchés kolkhozien ou paysan ou celles, très importantes, des prix d'achat et de vente aux kolkhozes ou aux paysans ou aux coopératives, ne sont donc pas abordées en tant que telles. Ces questions relèvent en partie d'une problématique différente de celle des prix industriels, car les rapports entre la classe ouvrière et la paysannerie s'y trouvent très directement impliqués. On trouvera une description et un historique de l'ensemble du système des prix en U.R.S.S. dans le livre de H. Denis et M. Lavigne (N° 19).

⁷ Il s'agit, en effet, plus de « *prix administrés* » ou « *réglementés* » que de « *prix planifiés* », c'est-à-dire fixés en fonction du plan. Une véritable planification des prix exige la solution d'un certain nombre de problèmes théoriques qui commencent seulement à être abordés.

⁸ Ces organes ont été différents selon les périodes. Ils ne sont pas les mêmes selon les produits. Il est inutile de s'arrêter ici sur ces aspects d'organisation.

⁹ La seule « *réforme des prix* » d'une certaine ampleur a été celle de 1949 mais, d'une part, elle a porté essentiellement sur les produits industriels ; d'autre part, et surtout, elle a été inspirée principalement (de même qu'une « *réforme* » moins ample réalisée avant-guerre) par des considérations budgétaires. Il s'agissait de rétablir le plus possible la rentabilité financière de l'industrie lourde, sur la base d'une norme de rentabilité égale à 3 % à 4 % du prix de revient. De ce fait, les prix de gros industriels ont subi alors une hausse de 80 % environ, mais la structure des prix a continué à être très peu cohérente.

Aussi, si, finalement, les prix considérés individuellement, sont devenus de plus en plus différents de ceux de 1927 (en raison des changements techniques et des changements dans le niveau des salaires), la *structure du système* des prix est-elle restée profondément marquée par ses origines.

Il est vrai qu'au cours du temps cette structure a été marquée, aussi, par un ensemble de décisions relativement indépendantes des changements survenus dans les processus de production et dans les prix de revient. Certaines de ces décisions ont été principalement inspirées par des nécessités financières ; d'autres visaient à utiliser les prix comme des instruments de « calcul économique ».

En ce qui concerne les nécessités financières, elles ont conduit à modifier plus ou moins les marges bénéficiaires ajoutées aux prix de revient des différents produits et, aussi, à modifier les taux des impôts (le principal de ceux-ci étant l'impôt sur le chiffre d'affaires) incorporés aux prix payés par les utilisateurs.

En conséquence, les rapports entre prix de revient et prix de vente ou d'achat ont pu varier considérablement selon les périodes. Ils ont été et sont, en outre, extrêmement différents selon les produits.

D'une façon générale, la diversité des rapports entre prix de vente et prix de revient n'a pas été le résultat de l'application à des situations diverses de principes cohérents, mais elle a été, plutôt, le résultat de décisions prises dans des sens différents au cours du temps, en raison des exigences diverses de différentes périodes ou, simplement, de la plus ou moins grande commodité qu'il pouvait y avoir à utiliser tel produit plutôt que tel autre comme source de recettes financières.

Une telle situation a fortement réduit la possibilité d'utiliser les prix comme instrument de calcul économique. En général, on ne leur a donc fait jouer un tel rôle que de façon accessoire. Les prix ont été surtout considérés comme un moyen de comptabiliser les recettes et les dépenses des entreprises, c'est-à-dire de contrôler leurs opérations d'un point de vue financier. Aussi, en principe, les décisions d'investissements et les plans de production ne devaient-ils pas être fortement affectés par les résultats financiers du fonctionnement des entreprises ou des branches de l'économie. L'élaboration des plans devait reposer, avant tout, sur la détermination d'un ensemble d'objectifs considérés comme stratégiquement importants pour le développement général de l'économie nationale et pour la satisfaction des besoins de la population. Les ajustements entre objectifs s'opéraient donc, au cours de la préparation du plan, essentiellement par la mise en œuvre de coefficients techniques et de bilans matières.

En fait, il n'a jamais été possible de s'en tenir exclusivement à ces principes. En pratique, un certain nombre de décisions, notamment en ce qui concerne l'utilisation de telle ou telle matière première, ou la mise en œuvre de telle ou telle technique, étaient dé-

terminées ou influencées par des considérations de prix, ou « d'efficacité » mesurée en prix, cela en dépit du caractère économiquement très peu significatif de ces derniers.

D'autre part, il était généralement admis, même avant la réforme de la gestion des entreprises soviétiques, décidée en septembre 1965, que l'on pouvait apprécier la qualité de la gestion des entreprises en tenant compte de leurs prix de revient. Dans le cadre du Khozrastchet (de l'autonomie comptable des entreprises), qui existe depuis la N.E.P., un des critères d'appréciation de la qualité de la gestion a toujours été l'évolution des bénéfices réalisés par chaque entreprise et la réalisation par celle-ci d'un certain bénéfice planifié ; si c'est une perte qui est planifiée, ce qui arrive pour de nombreuses entreprises, et même pour des branches de production, la réduction des pertes constitue un des critères d'appréciation de la qualité de la gestion.

Ainsi, en pratique, un grand nombre de décisions, les unes importantes, les autres de détail, mais dont la somme ne manquait pas d'être d'une importance décisive, étaient prises sur la base de calculs effectués en prix.

Les conséquences de cette situation ont toujours eu une très grande portée, aussi bien en ce qui concerne les choix technologiques, qu'en ce qui concerne les opérations de production courante. Il était, en fait, pratiquement inévitable que ceux qui avaient la charge de préparer les projets techniques, ou que ceux qui avaient la responsabilité de la gestion des entreprises, s'orientent de préférence vers des décisions qui « apparaissent » comme plus avantageuses, parce que permettant de réaliser des prix de revient plus faibles ou parce que permettant d'« économiser » des investissements, cela, en dépit du fait que les « avantages » ou les « économies » calculés de cette façon n'étaient, le plus souvent, que la conséquence d'un certain mode d'établissement des prix et étaient donc loin de correspondre nécessairement à des avantages économiques réels pour l'économie nationale.

La tendance à utiliser les prix comme un moyen de « calcul économique » a d'ailleurs toujours été considérée comme allant de soi. C'est ainsi que les prix d'un grand nombre de machines étaient délibérément fixés à un niveau relativement bas pour « encourager » leur emploi. De même, des procédures compliquées (nécessitant souvent le recours à des subventions) ont été introduites pour encourager à la fois la production et l'utilisation de certains produits.

En fait, l'utilisation des prix comme instrument de calcul économique et comme moyen d'apprécier la bonne ou la mauvaise gestion des entreprises s'affirmait comme une nécessité objective qui entraînait de plus en plus en contradiction avec la structure même des prix, en raison du caractère complexe et même incohérent de cette structure.

II. — Les préoccupations de départ des participants au débat sur les prix

L'état dans lequel se trouvait le système des prix en Union Soviétique il y a une dizaine d'années et l'état analogue dans lequel il se trouvait dans les autres pays socialistes d'Europe, a donc été une des raisons pour lesquelles le débat sur les prix s'est ouvert. Le but de ce débat devait être de permettre une révision cohérente du système des prix.

Au départ, une des préoccupations essentielles de presque tous les participants au débat a été de chercher à simplifier la structure des prix. Ceci devant être obtenu en assujettissant à quelques règles simples, la formation des prix et leur évolution au cours du temps. Il était assez généralement admis que la simplicité et l'universalité des règles appliquées dans la formation des prix devraient rendre ceux-ci comparables et, donc, « économiquement significatifs » ; il était admis, en outre, que de tels prix devaient assurer la *rentabilité* de la quasi-totalité des entreprises. C'est à peu près dans les mêmes termes que le problème a été posé en Union Soviétique et dans la plupart des autres pays socialistes d'Europe, en particulier en Hongrie, où l'on s'est tout d'abord préoccupé de mettre fin à ce qu'on appelait le « démembrement du système des prix » (Csikos-Nagy, N° 17, p. 256). Quelques économistes, comme Novozhilov, par exemple N° 54 et 55), n'ont pas accepté ce point de vue « simplificateur », car ils étaient persuadés de la complexité du coût social de la production que les prix doivent mesurer et de la nécessité, pour effectuer cette mesure, de mettre en œuvre des méthodes mathématiques. Cependant, le courant de pensée que représentent ces économistes, bien que théoriquement important, est resté minoritaire aussi bien en Union Soviétique que dans les autres pays socialistes. Cela tient, sans doute, au fait que les problèmes théoriques et pratiques soulevés par les propositions de ces économistes sont d'une grande ampleur et appellent des recherches complémentaires. Celles-ci se poursuivent, d'ailleurs, en collaboration avec des mathématiciens¹⁰.

De toute façon, par rapport au débat central, les conceptions des économistes partisans de la mise en œuvre de méthodes mathématiques pour l'établissement du système des prix occupent une place à part. Nous reviendrons sur ce point.

Si les formules proposées pour la fixation des prix ont été diverses, elles n'en ont pas moins été presque toutes inspirées par deux préoccupations qui sont venues s'ajouter aux objectifs précédemment mentionnés de simplicité, d'universalité et de généralisation de la rentabilité.

¹⁰ En Union Soviétique, ces recherches ont lieu principalement à l'Institut de Mathématiques Appliquées à l'Economie. Cet Institut, qui relève de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., a été fondé à la suite d'une initiative de l'Académicien Nemtchinov, aujourd'hui disparu. Il est actuellement dirigé par l'Académicien Fedorenko.

Une de ces préoccupations est d'éliminer le « subjectivisme » dans la fixation des prix. Cette préoccupation est, en principe, très ancienne. Sa nécessité avait déjà été affirmée par Joseph Staline dans son ouvrage *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* (N° 58).

L'autre préoccupation, qui est sans aucun doute la plus fondamentale, est de reconstruire le système des prix de telle sorte qu'il puisse jouer le rôle d'un instrument de *calcul économique*, c'est-à-dire de moyen de *guider* certaines décisions. Ceci est lié, nous l'avons vu, à une pratique qui met effectivement en œuvre des calculs en prix, afin d'évaluer les « avantages » ou les « inconvénients » de telle ou telle décision : c'est là, d'ailleurs, une pratique inévitable.

Le contenu de cette deuxième préoccupation trouve une expression très générale dans des formules comme celle-ci :

« Les prix devraient refléter les dépenses en travail socialement nécessaire, c'est-à-dire les coûts sociaux » (Csikos Nagy, n° 17, p. 255).

Ou encore :

« Le principe le plus important de la formation des prix sous le socialisme consiste en ceci que les prix des marchandises correspondent aux dépenses de travail socialement nécessaires à leur production. » (Tsagalov, n° 61, p. 405)¹¹.

III. — Les principales propositions

L'accord entre les auteurs cesse dès que l'on quitte le terrain des préoccupations de départ et que l'on passe sur celui des propositions. Les auteurs, en effet, sont séparés par de très grandes différences d'opinion dès qu'il s'agit de préciser comment « mesurer la valeur », établir des « règles » pratiques de fixation des prix et admettre des « exceptions » à ces « règles ».

Pour dire tout de suite un mot de ce dernier point, on peut observer que les exceptions les plus généralement admises aux règles proposées correspondent à des considérations sociales et politiques. Ces considérations peuvent conduire à vendre à relativement bas prix certains produits, comme ceux à « usage culturel », ou d'autres obtenus à des prix relativement élevés mais dont on veut maintenir ou porter l'utilisation à un haut niveau (nouveaux moyens de production, par exemple). Les exceptions aux règles proposées correspondent, aussi, à la prise en compte dans les prix de la qualité des produits ou, encore, selon une pratique déjà signalée, au désir soit d'« encourager » certaines productions en payant des prix élevés aux entreprises qui les fournissent ou, au contraire, de « limiter la demande » de produits rares (Tsagalov, N° 61, p. 405).

¹¹ On notera que l'on parle ici du « principe le plus important », ce qui signifie, évidemment, qu'il n'est pas considéré comme le seul principe, donc que les prix peuvent « dévier » de la valeur.

La multiplicité des « exceptions » peut conduire à se demander si celles-ci ne sont pas la manifestation d'une loi ignorée par les règles proposées, mais la question a rarement été posée de cette façon, si ce n'est pas des économistes qui se situent sur un terrain différent de celui de « règles » assorties d'exceptions plus ou moins nombreuses, c'est-à-dire principalement par les économistes mathématiciens.

Comme nous l'avons dit, ce n'est pas seulement sur la nature des exceptions aux règles de fixation des prix que les auteurs divergent mais aussi sur les règles elles-mêmes, en d'autres termes, sur la façon de calculer les dépenses socialement nécessaires.

Si on examinait de près les règles proposées, on pourrait sans doute en compter quelques dizaines. Ainsi, en Hongrie, par exemple, où le débat a été particulièrement animé, l'Office National des Prix a été conduit à retenir 32 systèmes (ou « modèles ») (Csikos Nagy, N° 17, p. 255) différents de prix, ceci uniquement pour effectuer des calculs qui étaient supposés devoir aider à choisir le système le « meilleur ».

En fait, malgré leur très grande diversité, la grande majorité des propositions correspondent à trois conceptions fondamentales et à leurs combinaisons. Nous examinerons, d'abord, les trois conceptions fondamentales, puis quelques autres qui méritent plus particulièrement de retenir l'attention.

I. — Prix fondés sur la « valeur »

Une première conception est désignée comme correspondant à un système de prix « fondés sur la valeur », par référence au Livre I du *Capital*.

En pratique, cette conception est interprétée comme impliquant qu'aux *coûts monétaires* des diverses productions on doit ajouter un « *revenu net* » proportionnel aux dépenses de salaires exigées par ces productions. Un des premiers défenseurs de cette conception a été l'économiste soviétique Stroumiline (N° 59, p. 503-580). Bien que la pratique ait toujours été très éloignée de quoi que ce soit qui puisse correspondre, même très approximativement, à ce point de vue, on a presque toujours officiellement admis que les prix sont (ou doivent être) « fondés sur la valeur » ; en même temps, l'on admettait la nécessité de nombreuses « exceptions ».

Ce point de vue est, notamment, celui exprimé dans le Manuel de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S. Parmi les exceptions considérées comme justifiées, ce Manuel cite la « sous-évaluation des prix des moyens de production » (Académie des Sciences de l'U.R.S.S., N° 1, p. 524). La « sous-évaluation » s'entend par rapport au prix qui devrait être atteint si l'on suivait rigoureusement la conception des prix « fondés sur la valeur ».

Le *Cours d'Economie Politique* de Tsagalov (N° 61), publié en

1963, exprime également ce point de vue, nous l'avons vu. Il admet à peu près les mêmes exceptions à la règle de la « valeur » que celles acceptées par le Manuel d'Economie Politique.

Les calculs qui ont été faits pour comparer les différents prix (s'il étaient fixés de la sorte) aux prix effectifs sont évidemment très complexes. On ne peut pas se contenter, en effet, d'effectuer des calculs séparément pour chaque produit, en ajoutant aux dépenses monétaires actuelles le montant des salaires effectifs multiplié par un coefficient qui serait égal au rapport moyen du revenu net global (à l'échelle sociale) à la masse des salaires des travailleurs du secteur productif (ou du secteur industriel). En effet, si on procédait de la sorte, on négligerait totalement le fait que les dépenses monétaires de toutes les branches seraient elles aussi modifiées par les changements que la transformation de la structure des prix apporterait au niveau des prix de leurs propres fournisseurs.

Le problème ne peut être résolu qu'en *calculant simultanément toutes les modifications de prix*, ce qui exige l'emploi de tableaux de relations interindustrielles. Cependant, il ne peut être question, dans l'état actuel des moyens de calcul, d'opérer sur les millions de prix effectifs. Aussi, les calculs qui ont été tentés ont porté sur les prix moyens de branches. Il est inutile d'insister ici sur les problèmes techniques que de tels calculs soulèvent et sur la signification nécessairement limitée des résultats obtenus, puisque ceux-ci portent sur des « prix moyens » de branches.

Néanmoins, il n'est pas sans intérêt d'illustrer la portée de propositions de ce genre en se référant aux résultats des calculs effectués en Hongrie, pays où l'on s'est particulièrement intéressé à cette question.

Pour effectuer les calculs, on a utilisé une division de l'économie nationale en 56 secteurs productifs qui ont été, ensuite, agrégés en 7 branches. Les calculs ont montré que, par rapport aux prix effectifs, les « prix fondés sur la valeur » seraient en baisse de 10,5 % dans l'industrie, en hausse de 49 % dans l'agriculture, de 18 % dans les transports, etc. (Ganczer Sandor, N° 24). Ceci met en lumière à quel point le système des prix effectifs est loin d'être construit selon les « règles » qu'imposerait la conception de prix « fondés sur la valeur ». D'après les calculs effectués, on peut faire la même constatation dans d'autres pays socialistes, notamment en Union Soviétique.

2. — Prix fondés sur les « coûts propres »

Précisément, une deuxième conception a inspiré des propositions visant à reconstruire le système des prix en le « normalisant », c'est-à-dire en appliquant de façon aussi systématique et unifiée que possible les règles de fixation des prix que la pratique avait plus ou moins adoptées spontanément.

Cette deuxième conception est souvent désignée comme étant celle de prix « fondés sur la valeur moyenne ». Le sens de cette expression

semble être surtout de dissimuler ce qu'elle est réellement, à savoir précisément une conception qui n'a aucun rapport avec un « prix fondé sur la valeur ». Aussi, est-elle parfois désignée, de façon plus significative, comme celle des prix égaux aux « coûts propres ».

Concrètement, il s'agit de la procédure suivante : afin de calculer ce que doit être le prix de vente on ajoute au *prix de revient monétaire* de chaque produit un « revenu net » qui s'obtient en multipliant ce prix de revient par une certaine « norme de rentabilité ».

Dans une large mesure, c'est bien ainsi que pendant longtemps on a procédé, en pratique, aussi bien en Union Soviétique que dans la plupart des autres pays socialistes¹², mais, ainsi que nous le verrons, on s'écarte désormais de plus en plus de cette procédure.

En vertu de cette pratique, chaque fois qu'un produit nouveau apparaît, et qu'il est fourni en quantités suffisamment importantes pour donner lieu à un prix réglementé, celui-ci est effectivement fixé en tenant compte de son prix de revient augmenté d'une certaine norme de rentabilité. Il en est ainsi pour le *prix de vente* des entreprises industrielles, car les *prix payés* par les acheteurs peuvent être plus élevés, du fait de l'adjonction au prix de vente de diverses taxes.

Toujours en ce qui concerne la pratique effective, on doit ajouter encore deux observations importantes :

1° Le prix de revient servant de base aux calculs n'est pas nécessairement le prix de revient effectif mais est en général un « prix de revient officiel ». Il s'agit donc d'un prix de revient « homologué » par un service administratif. Ce prix de revient officiel est, en général (mais pas toujours) le prix de revient *moyen* tel qu'il a été estimé à un certain moment. Il peut donc être très différent du « prix de revient effectif » d'une entreprise donnée.

La question de savoir si l'on doit prendre pour base de calcul un prix de revient *moyen* de branche ou un *prix de revient-limite* (prix de revient d'une unité de produit supplémentaire ou prix de revient de l'entreprise fonctionnant au *coût le plus élevé*, mais cependant indispensable à la couverture des besoins) est de plus en plus discutée. Sauf quelques exceptions, notamment en ce qui concerne les

¹² On notera que, même lorsqu'il y avait une assez grande similitude dans les procédures suivies par les divers pays socialistes d'Europe, il n'en existait pas moins un certain nombre de différences du point de vue des conditions de fixation des prix. Ces différences concernaient non seulement les « normes de rentabilité » mais aussi le *calcul des prix de revient*. Les prix de revient, en effet, ne sont *pas des données* : ils sont construits selon des règles déterminées (règles d'évaluation des fonds productifs, des normes d'amortissement, d'imputation des dépenses communes à des productions complexes, etc). Ces règles varient d'un pays à un autre et, dans un même pays selon les époques et parfois selon les industries.

Bien que ces règles déterminent le niveau des prix chaque fois qu'un lien est établi entre prix de vente et prix de revient (ce qui donne une extrême importance aux conditions de calcul des prix de revient), la discussion a assez peu porté sur les règles de calcul des prix de revient. C'est là un problème qui commence cependant à être plus fréquemment signalé (par exemple, Sitnine, N° 57 p. 45-46).

prix des produits des industries extractives, la pratique reste favorable à l'adoption du prix de revient *moyen* comme base de calcul ; telle est aussi la position de très nombreux économistes : cependant un fort courant se dessine en faveur de l'adoption d'un prix de revient-limite mais cela surtout chez des économistes ayant une attitude critique à l'égard du système des « coûts propres ».

2° La « marge de rentabilité » est en général très variable d'un produit à un autre.

Cependant, en dépit du caractère peu cohérent des différentes pratiques, c'est-à-dire, notamment, de la grande hétérogénéité des normes de rentabilité et des conditions diverses dans lesquelles sont calculés les prix de revient ainsi que de l'incidence des diverses taxes, les calculs montrent qu'en choisissant une norme de rentabilité unique adéquate, on pourrait aboutir, à l'aide de cette procédure, à un système de prix qui, en moyenne, divergerait relativement peu du système des prix effectifs.

Pour reprendre l'exemple de la Hongrie, on voit que, dans ce pays, et sur la base de calculs analogues à ceux précédemment indiqués, les prix obtenus par application d'une norme de rentabilité unique (calculée elle-même de telle façon que le niveau moyen des prix de détail soit le même que le niveau effectif) ne seraient, pour les prix industriels, supérieurs que de 0,4 % aux prix effectifs. Par contre, les prix ainsi calculés seraient encore supérieurs de 27,9 % aux prix effectifs pour l'agriculture et de 14,4 % pour les transports (Ganczer S., p. 74, N° 24). L'ampleur de ces divergences, en ce qui concerne l'agriculture, tient au fait que les prix agricoles sont établis de façon particulière, c'est-à-dire ne sont pas obtenus par la mise en œuvre de l'adjonction d'une « norme de rentabilité » à un prix de revient.

En fait, les auteurs partisans du système des « coûts propres » se sont surtout ralliés aux pratiques qui étaient celles en vigueur au début du débat. Ce qu'ils ont critiqué de ces pratiques, c'est principalement la très grande diversité des « normes de rentabilité » appliquées selon les produits. Pour eux, la « vérité des prix » exigerait que l'on mette en œuvre une norme uniforme.

Dans cette optique, un des principaux reproches adressés aux « pratiques traditionnelles », est la « sous-évaluation » des prix des moyens de production (sous-évaluation par rapport à ce que les prix des moyens de production devraient être si l'on appliquait une norme de rentabilité unique).

Dans une première période, les critiques adressées aux pratiques traditionnelles, dans la mesure où ces critiques visaient non pas à rejeter les pratiques courantes mais à les « rationaliser » ont, dans l'ensemble, porté. Ainsi, progressivement, en Union Soviétique, les « normes de rentabilité » appliquées aux prix de revient des différents produits ont été rapprochées (mais non pas unifiées). Par exemple, dans l'industrie lourde, la marge de rentabilité qui n'était que de 2,6 % en 1940 est passée à 13 % en 1960 (Tsagalov, p. 509, N° 61).

Pendant le même temps, la part du revenu net dans les prix des objets de consommation a été réduite, mais elle reste, dans l'ensemble, plus élevée que celle du revenu net dans les prix des moyens de production. Néanmoins, on ne peut plus parler aujourd'hui en U.R.S.S. d'une industrie lourde faiblement rentable face à une industrie légère hautement rentable. En effet, par suite notamment de la politique des prix agricoles, une série de branches de l'industrie légère travaillent à perte (industrie de la viande) ou à la limite de la rentabilité (industrie du poisson et industrie laitière).

D'une façon générale, malgré les « rectifications » apportées au cours de ces dernières années au système des prix en Union soviétique, celui-ci continue encore à être très peu cohérent et à présenter de nombreux défauts.

V. Sitnine, Président du Comité des Prix près du Gosplan, a analysé certains de ces défauts dans un article où il présente également les principales caractéristiques de la réforme en cours des prix de gros industriels (N° 57).

Une des critiques adressées par V. Sitnine au système actuel des prix en U.R.S.S. est que beaucoup de prix de vente ne couvrent même pas le prix de revient.

Une autre critique concerne les très larges variations dans les « taux de bénéfice » que les prix actuels font apparaître.

Ainsi, l'industrie du charbon travaille avec un *taux de perte* planifié de 16 % de la valeur des fonds productifs (comptes de 1964), tandis que l'industrie productrice d'instruments de précision travaille avec un taux de bénéfice de 50 %. L'auteur précise que l'on peut constater des variations encore plus grandes entre les taux de bénéfice réalisés sur les différents produits fournis par une même entreprise (certains produits sont fournis à perte et d'autres avec des taux de bénéfice de 200 % ou 300 %, ou plus, sans qu'il y ait à cela de justification quelconque) (N° 57, p. 37-38).

Le caractère très peu cohérent du système actuel des prix en Union Soviétique rend précisément difficile sa « rationalisation » : celle-ci (à moins d'être assez limitée) doit en effet entraîner des bouleversements considérables dans la structure des prix. C'est là, sans doute, une des raisons pratiques pour lesquelles il a fallu attendre si longtemps avant que commence à prendre corps la réforme du système des prix annoncée depuis 1960.

La situation actuelle comporte des inconvénients d'autant plus nombreux que, depuis 1965, un nombre croissant d'entreprises soviétiques est passé à un nouveau mode de gestion, et que celui-ci a pour conséquence que le résultat de l'activité des entreprises est évalué en partie sur la base de leur rentabilité.

Dans d'autres pays socialistes d'Europe, la réforme des prix a progressé davantage qu'en Union Soviétique. Cela a abouti, le plus souvent, à l'abandon du système des coûts propres. Celui-ci continue cependant à être appliqué, au moins partiellement, en Pologne, en R.D.A. et en Roumanie. Toutefois, même dans ces pays, on s'éloigne

de plus en plus d'un « système pur » des coûts propres, car on combine ce système avec d'autres (sous la forme, principalement, de l'inclusion dans le prix d'un « taux de bénéfice » calculé au prorata des fonds immobilisés dans les différentes productions).

Pour ne pas avoir à revenir sur le système des « coûts propres », on peut dire tout de suite que sa principale justification est sa très grande simplicité de mise en œuvre : à chaque instant, le prix de revient effectif ou normalisé d'une production peut être calculé en prenant pour base les dépenses monétaires effectives, et cela sans qu'on ait à se poser de questions sur la signification de ces dépenses, et sans qu'on ait non plus beaucoup à s'interroger sur ce que représente la valeur des fonds productifs¹³.

C'est, sans aucun doute, en raison de sa relative simplicité que ce « procédé » de calcul des prix s'est imposé pendant une très longue période et qu'il continue à avoir les faveurs de beaucoup de praticiens.

Il faut noter, cependant, qu'aucun argument théorique sérieux n'a pu être vraiment invoqué en faveur de ce système. Aussi, A. Emmanuel a-t-il raison, lorsque, comparant les différents systèmes de prix, il écrit à propos du système des « coûts propres » :

« Il s'agit là du système le plus irrationnel et le plus absurde qui soit, tant pour ce qui concerne sa portée interne que ses incidences sur l'arbitrage à opérer dans les échanges extérieurs.

« Ce système renchérit les produits des branches à haut coefficient matières, qui ne sont pas du tout les mêmes que celles à haute composition organique, qui sont même généralement celles à basse composition organique, notamment celles de l'industrie légère, et rabaisse le prix des branches à bas coefficient matières, qui sont généralement celles à haute composition organique, notamment celles de l'industrie lourde. » A. Emmanuel, N° 20, p. 5).

L'absence de consistance théorique du système des coûts propres explique que les auteurs qui ont analysé les structures mathématiques des principaux systèmes de prix (afin notamment de mettre en lumière les implications économiques du passage d'un système à un autre) (A. Brody, N° 15), n'ont généralement pas jugé utile d'analyser la structure du système des « coûts propres ».

3. — Prix fondés sur les « prix de production »

Le dernier des trois grands types de propositions que nous avons mentionnés est souvent désigné comme étant un système de prix du type « prix de production ». Cette désignation tient à ce que la plupart des économistes partisans d'un mode de calcul des prix suscepti-

¹³ Nous avons déjà signalé que le problème des « règles » d'évaluation de ces fonds et celui des « règles » d'amortissement sont loin d'être résolus et donnent lieu à un certain nombre de discussions.

ble de tenir compte non seulement du *coût individuel* de chaque produit mais aussi d'une partie aussi large que possible de son *coût social* quantifiable, ont cru pouvoir se référer au concept de « prix de production » tel qu'il est construit dans le livre III du *Capital*. Ce faisant, les propositions de ces économistes n'ont répondu que très partiellement aux préoccupations qui étaient les leurs et ils devenaient justifiables de la plupart des critiques qui leur étaient adressées. Ceci ne doit cependant pas faire perdre de vue l'importance décisive des problèmes de comptabilisation des coûts sociaux effectifs des différentes productions.

Dans les limites de cet article, il n'est pas possible d'analyser en détail les problèmes soulevés par la comptabilisation du *coût social* des diverses productions. Cela, en effet, nous éloignerait trop de l'examen du débat sur les prix (dont une des faiblesses a précisément été de ne pas aborder ces problèmes, ou de ne les aborder que très partiellement). Si l'on veut cependant résumer l'essentiel de ce dont il s'agit, on peut l'exprimer de la façon suivante : en règle générale, si l'on n'effectue pas un calcul simultané des coûts, la réduction au minimum des coûts *individuels* des différentes productions n'assure pas la réduction au minimum de leur *coût social total*, cela parce que en réduisant le coût individuel de certains produits, on provoque la hausse du coût individuel d'autres produits, du moins à partir d'un certain degré de socialisation des forces productives.

Sur la base de la propriété privée des moyens de production, les effets négatifs, du point de vue du *coût social global* de la production, de telle ou telle technique ou de tel ou tel procédé de production, sont indifférents aux capitalistes, car les lois objectives du mode de production capitaliste font que les décisions prises par les agents de ce mode de production sont dominées par la recherche de la maximisation des profits individuels.

Dans une économie où domine la propriété sociale des moyens de production et qui vise non le profit individuel mais la satisfaction maximale des besoins sociaux, l'indifférence par rapport aux coûts sociaux ne peut être acceptée, d'où, justement, une série de propositions destinées, en principe, à permettre l'évaluation de ces coûts, ceux-ci n'apparaissant jamais *directement* aux agents de la production.

D'une façon qui peut paraître paradoxale, la plupart des propositions ainsi formulées semblent vouloir « restaurer » les prix de production, caractéristiques précisément du mode de production capitaliste. Jusqu'à un certain point, le paradoxe n'est qu'apparent : le prix de production représente, en effet, une forme élémentaire (ou « primitive ») de prise en compte de certains coûts sociaux, de ceux dont le fonctionnement même du capitalisme imposait *indirectement* la comptabilisation aux agents de ce mode de production. Comme le note justement Novozhilov (N° 54, p. 215), ce n'est qu'en analysant les conditions de fonctionnement d'un mode de production caractérisé par un niveau plus élevé de socialisation de la production que l'on peut reconnaître cette fonction du « prix de production ». Cependant,

en même temps que l'on reconnaît cela, il faut reconnaître aussi quelles sont les *limitations capitalistes* de ce prix et quelles sont, en conséquence, les transformations spécifiques qu'il faut lui faire subir pour qu'il devienne autre chose, un véritable prix social, qui peut effectivement être mis en œuvre pour certains des calculs économiques à effectuer dans les conditions de la transition entre le capitalisme et le socialisme.

Il ne peut être question de développer ici (car ce serait aborder un autre sujet) toutes les implications des propositions qui viennent d'être énoncées. Je voudrais donc me limiter à quelques indications :

a) Un aspect des coûts sociaux indirects est le suivant : lorsqu'on immobilise des fonds productifs dans un emploi donné, on élève généralement les coûts des productions pour lesquelles ces mêmes fonds auraient pu être employés dans d'autres (puisque plus on investit dans une production donnée pour abaisser ses coûts de production moins on peut investir simultanément dans d'autres productions dont les coûts se trouvent ainsi relativement et indirectement accrus). Cette liaison des coûts signifie que la *minimisation du coût de la production sociale* dans son ensemble ne peut être obtenue que dans la mesure où la réduction de certains coûts n'entraîne pas une augmentation plus élevée d'autres coûts. L'application d'un taux moyen de profit aux fonds immobilisés dans les diverses productions et la formation, sur cette base, d'un prix de production permet de mesurer de façon élémentaire cet aspect des coûts sociaux indirects de toute immobilisation de fonds productifs.

b) Cette mesure capitaliste des coûts sociaux indirects résultants ne peut être transférée telle quelle à l'économie socialiste ou aux économies de transition.

Sans entrer dans l'examen détaillé des transformations que ce prix doit subir¹⁴ (certaines de ces transformations restent encore à construire théoriquement), on peut dire que les principaux aspects de celles-ci sont les suivants :

¹⁴ Dans un texte du Livre III du *Capital*, Marx a évoqué le problème de la transformation de la valeur ou des prix de production sous l'effet de lois générales. Il l'a fait en soulignant que la vente des produits à de tels prix est liée à une répartition du travail social entre les différentes activités proportionnelles aux besoins sociaux. Ainsi, il écrit :

« Si la répartition est proportionnelle, les produits des différents groupes sont vendus à leurs valeurs (à un degré ultérieur de développement [bei weiterer Entwicklung] à leurs prix de production) ou bien à des prix qui sont des modifications déterminées par des lois générales de ces valeurs ou de ces prix de production. » (cf. Marx, N° 46, p. 685 [ceci correspond à la p. 648 du Tome 25 du *Dietz Verlag*]. La traduction française de cette phrase [Tome 8, p. 27] n'est pas rigoureuse ; j'ai donc retraduit le texte.)

Comme on le voit, cette proposition est particulièrement importante en ce qu'elle souligne que des prix qui sont des *modifications de la valeur* « déterminées par des lois générales » expriment également la *dépense de travail sociale* nécessaire ; puisque s'il y a production marchande, une *répartition du travail proportionnelle aux besoins de la société* n'est possible que lorsque s'échangent des quantités équivalentes de travail social.

1° L'économie socialiste en évoluant vers le socialisme ne connaît pas et, en tant que telle, ne peut pas connaître de « taux moyen de profit » (qui résulte lui-même de la loi de la valeur s'appliquant à la fois aux produits et aux forces de travail) ; ce qu'elle connaît et doit connaître, c'est un *taux minimum d'économie de travail*. Un tel taux ne peut être calculé que dans le cadre d'un plan : il n'est pas donné par le « système économique », il est construit à partir de décisions politiques et sociales ;

2° La mesure des coûts sociaux ne peut se limiter à l'application d'une « règle mathématique » simple, car la dimension du coût social indirect d'une production déterminée dépend de la structure de la production d'ensemble dans laquelle cette production particulière prend place ; or, tandis que dans le cadre du capitalisme cette structure d'ensemble de la production est dominée par les lois de la reproduction élargie du capital, dans le cadre du socialisme ou des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, cette structure est dominée par le plan, expression de l'évaluation sociale des besoins sociaux. Aussi est-ce seulement à partir du plan lui-même qu'une évaluation des coûts sociaux est possible. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Malheureusement, la plupart des économistes qui ont cherché à faire apparaître les coûts sociaux de la production, à l'exception dans une certaine mesure de Novozhilov, n'ont pas montré toutes les insuffisances du « prix de production » en tant que tel. C'est pourquoi ce qui devrait être l'esquisse d'une comptabilisation des coûts sociaux de production se présente, en général, comme une simple « application » d'un système de « prix de production ».

Après cette parenthèse qui était destinée à faire apparaître la nature des problèmes soulevés par les conceptions que nous mentionnons ici, et la façon insuffisante dont ces problèmes ont été traités, nous pouvons revenir à la description des principaux traits des propositions formulées.

D'une façon générale, selon ces propositions, le prix de chaque produit devrait se calculer en ajoutant à son prix de revient¹⁵ un revenu net proportionnel aux fonds immobilisés dans la production de ce produit.

Le mode de calcul des prix ainsi proposé apparaît, formellement, comme l'application aux fonds immobilisés dans les différentes productions d'un « taux de profit », d'où, comme nous l'avons vu, la désignation du système de prix ainsi construit, comme système de « prix de production ».

Selon les auteurs, les fonds immobilisés auxquels on appliquerait

¹⁵ Les problèmes posés par le calcul des prix de revient et par le « choix » du prix de revient significatif sont les mêmes ici que dans le système des coûts propres (cf. *supra*, la note 12). Parmi les économistes parisiens d'un système de prix du type « prix de production » on trouve des positions très diverses concernant la solution de ces problèmes.

un tel « taux de profit » ou de « rentabilité » devraient être soit la totalité des fonds immobilisés dans une production donnée (c'est-à-dire à la fois les fonds fixes et les fonds circulants), soit seulement les fonds fixes.

En ce qui concerne les conditions d'établissement des « taux de rentabilité », on est en présence, également, de propositions extrêmement diverses, ce qui est la conséquence du caractère empiriste ou éclectique de ces propositions. Il a été proposé, notamment, d'appliquer des taux différenciés selon les secteurs (cf. Nemtchinov, N° 51) ou un taux unique déterminé par les relations entre le taux global d'investissement fixé par le plan et le montant des fonds déjà immobilisés ou déterminé par les relations entre l'accumulation et la consommation planifiées, ou, encore, un taux minimal établi sur la base de calculs effectués à partir de variantes de plans, etc.

Au cours de ces dernières années, on a vu se prononcer en faveur de conceptions de ce type un nombre croissant d'économistes de l'Union Soviétique et des pays socialistes d'Europe. En Union Soviétique, on peut mentionner, parmi les partisans de ce système, en particulier, les noms de Z. Atlas (N° 4, 5 et 6), I. Malychév et V. Sobol (N° 42), V. D. Belkin (N° 11), E. Kats et A. Rojanskii (N° 29) et, avec de fortes nuances, Novozhilov (N° 54 et 55) et Nemtchinov (N° 51, 52 et 53).

Contrairement à un point de vue assez généralement répandu hors des pays socialistes, cette conception ne se rattache pas nécessairement aux conceptions des auteurs favorables à une grande décentralisation, à l'« assouplissement » de la planification, à l'intéressement matériel ou à l'emploi du « bénéfice » comme principal indicateur de l'activité des entreprises.

Par exemple, Liberman (N° 38 et 39) a défendu pendant plusieurs années ses conceptions, qui visent à faire jouer un rôle accru au critère du bénéfice et aux stimulants matériels, sans se prononcer ni en faveur d'un changement substantiel du système des prix, ni, en tout cas, de l'introduction d'un système du type « prix de production ». Même au moment où Liberman s'est prononcé pour une conception de la « rentabilité » qui serait caractérisée comme un rapport du bénéfice au montant des fonds productifs (en 1962), il ne semble pas s'être rallié à une refonte du système des prix dans le sens des « prix de production ». D'ailleurs, lorsque la conception des « prix de production » est défendue avec rigueur, elle fait apparaître dans le « prix de production » une « charge pour fonds immobilisés » qui ne bénéficie pas à l'entreprise mais qui est versée au budget. Par conséquent, loin d'être favorable à l'accroissement des bénéfices enregistrés par chaque unité de production, cette proposition, dans son principe, tend à réduire ces bénéfices.

Inversement, on doit noter que la plupart des partisans d'un système de prix du type prix de production se sont prononcés simultanément pour une forte centralisation. C'est le cas, notamment, de

Nemtchinov (cf. noamment, N° 51, p. 40-42) et de Novozhilov¹⁶, qui tous deux sont d'ailleurs loin de s'être prononcés pour un « prix de production pur » mais, plutôt, pour certaines formes voisines de comptabilisation des coûts sociaux.

Il est d'ailleurs important de souligner que la majorité de ceux qui sont favorables à ce système de prix de production plus ou moins pur ont pris cette position non sur la base d'arguments théoriques, tels que ceux visant à faire apparaître les coûts sociaux indirects des diverses productions, mais plutôt en invoquant des arguments « pratiques ».

Ainsi, un des arguments les plus fréquemment avancés par les partisans de ce type de prix est que celui-ci permet aux organes centraux de planification d'exercer un meilleur contrôle sur l'utilisation des fonds productifs par les entreprises.

Dans le même sens, il est dit souvent que l'adoption de ces propositions devrait permettre de réduire les immobilisations demandées par les entreprises. Il est courant, en effet, que les immobilisations des entreprises dépassent largement leurs besoins effectifs. Les dirigeants des entreprises cherchant ainsi à se créer des « réserves » de capacité de production. Cette pratique, liée aux difficultés que les entreprises éprouvent souvent à obtenir des machines ou des pièces de rechange au moment où elles leur seraient nécessaires (ceci en raison des conditions défectueuses de fonctionnement du système de ravitaillement technique) aboutit, en fait, à un gaspillage considérable de fonds fixes. Ainsi, en 1962, un recensement et des sondages, effectués par l'Office Central de Statistique de l'Union Soviétique, ont montré qu'environ la moitié du stock de machines-outils n'était pas utilisée (sur la base d'un travail à deux équipes considéré comme normal). Un tel stock représente, d'après cette étude, une valeur d'un milliard de roubles. La même étude a montré qu'il existait pour environ six milliards de roubles d'équipements non installés. Un tel montant correspond à environ la moitié de l'investissement annuel en équipements nouveaux (F. Khachaturov et D. Lvov, N° 30).

De toute façon, il n'est pas utile, pour notre propos, d'énumérer les divers arguments qui ont pu être avancés pour ou contre une telle conception du système des prix. Ce serait entrer dans le détail du débat lui-même.

¹⁶ Ce dernier écrit notamment : « Il est facile d'accroître les droits des entreprises. Par contre, il est plus difficile d'assurer que les intérêts de ceux qui travaillent dans les entreprises coïncident avec ceux de l'économie nationale, or dans une économie planifiée rationnelle, on ne peut accorder de l'indépendance aux entreprises que dans les domaines où les intérêts de l'unité de production ont été mis en accord avec le plan. Pour y parvenir un système complexe de mesures est nécessaire... ce qui exige que soit accrue et perfectionnée la direction économique centralisée ». (Novozhilov, N° 55). Dans le même article, Novozhilov insiste sur la quantité réduite d'information contenue dans n'importe quel système de prix et sur la nécessité qui en découle d'effectuer des calculs qui tiennent compte explicitement des valeurs d'usage et des besoins sociaux.

Par contre, il est utile de préciser que le système de prix qui est mis en place en Union Soviétique au cours de 1967 s'inspire du système des prix de production, bien qu'il comporte de fortes divergences par rapport à ce qu'exigerait la logique de ce système. Les chiffres suivants illustrent ce point.

Pour l'ensemble de l'industrie lourde, le taux de rentabilité prévu (ce taux se mesure par rapport aux fonds productifs) est d'environ 15 % *en moyenne*, ce qui entraîne une hausse des prix de gros des produits industriels de 11 à 12 % (V. Sitnine, N° 57, p. 41). Le taux de 15 % se compare à un taux antérieur d'environ 10 % (Komine A., N° 13, p. 13)¹⁷. Cependant, pour diverses raisons, cette moyenne est, en fait, le résultat de la mise en œuvre de taux de rentabilité différents selon les branches : 7,5 % dans l'industrie du charbon (jusqu'à déficitaire), 15 % effectivement dans la métallurgie des métaux ferreux (où elle était de 8 %) et non ferreux, dans l'extraction du pétrole et du gaz, d'un peu moins de 15 % dans la construction des machines, de 15 % dans l'industrie chimique (jusqu'à 20 % en moyenne), de 20 % dans l'industrie du bois (jusqu'à 8 %), 10 % dans la production d'électricité. Dans l'industrie légère, les taux de rentabilité semblent devoir osciller, si les propositions du Comité d'Etat des Prix sont acceptées, entre 30 et 35 %.

Comme on le voit, bien que formellement les prix doivent être construits comme des « prix de production » (prix de revient plus taux de rentabilité sur les fonds productifs), en fait, l'adoption de taux de rentabilité très différents selon les branches éloigne considérablement la structure effective des prix de ce qui correspondrait à un système de type prix de production.

Les raisons de ces divergences sont essentiellement pratiques. Un examen rapide de quelques-unes de ces raisons mettra en lumière certaines des difficultés que soulève le passage d'un système de prix à un autre, et, aussi, la portée de l'actuelle réforme des prix en U.R.S.S.

Il faut noter, en premier lieu, que l'adoption d'un taux de rentabilité unique pour toutes les branches aurait provoqué la hausse de certains prix qu'il a paru nécessaire de maintenir stables (prix de détail et prix de certains produits destinés à l'agriculture).

En second lieu, il a fallu tenir compte simultanément de la considération précédente et des problèmes posés par la substituabilité de certains produits, dont on a considéré comme nécessaire que les prix

¹⁷ Ce taux de 10 % environ n'empêchait pas de nombreuses branches de l'industrie lourde d'être déficitaires. A Komine, qui cite le chiffre de 10 % indique, d'autre part, que pour augmenter de 1 % la rentabilité de l'industrie lourde, il faut accepter une augmentation moyenne des prix de gros de l'industrie lourde de 2,2 %. Aussi une augmentation de la rentabilité de 5 % et son égalisation entre toutes les branches entraîneraient une augmentation de 20 % du niveau général des prix. D'où la renonciation, pour le moment du moins, à l'égalisation des taux de rentabilité des branches. Il est évident que dès qu'on applique des taux différents selon les branches, on ne met plus en œuvre un système de « prix de production » dans un sens précis de ce mot.

soient liés. Le cas le plus typique est celui des produits « énergétiques ». Dans ce cas, l'application d'un taux unique de 15 % aurait eu pour conséquence qu'une tonne de charbon aurait coûté quatre fois plus cher que son équivalent calorique sous forme de pétrole et vingt fois plus cher que son équivalent sous forme de gaz naturel. D'autre part, l'égalisation des prix des équivalents caloriques avec une rentabilité égale à zéro pour l'industrie extractive du charbon aurait donné des rentabilités (par rapport aux fonds productifs) de 41 % à l'extraction du pétrole, de 108 % à la transformation du pétrole et 250 % à l'industrie du gaz naturel (Komino, N° 31, p. 15) : la rentabilité moyenne de la branche énergétique serait alors de 36,8 %. La solution adoptée tient compte de ces problèmes mais elle a notamment pour conséquence qu'un grand nombre de mines de charbon continuent à travailler à perte.

Ceci met en lumière un autre problème, lié à l'inégalité considérable des prix de revient des différentes unités de production à l'intérieur d'une même branche. Lorsque cette inégalité dépasse un certain seuil, une partie des unités de production travaille à perte (si le prix de revient servant de base au calcul des prix de vente est le prix de revient moyen) et d'autres enregistrent des bénéfices extrêmement élevés. Dans le cas de l'énergétique, ces difficultés ont été en partie éliminées en pratiquant des prix comptables différents pour les différentes mines de charbon et en prenant pour base les prix de revient des sièges d'extraction de pétrole et de gaz les moins favorisés, les autres étant assujettis au versement d'une rente différentielle (Sitnine, N° 57, p. 43).

Enfin, on doit indiquer que les inégalités de l'intensité en fonds des différentes productions, combinées aux inégalités dans les vitesses de rotation de ces fonds, posent aussi une série de problèmes. Ainsi, dans l'extraction du pétrole, le rapport des fonds productifs aux dépenses productives annuelles courantes est de 7 à 1, tandis qu'il est de 1 à 7 dans l'industrie du vêtement. Ceci signifie qu'un taux de rentabilité de 15 % appliqué à ces deux industries fait apparaître une norme de rentabilité (rapport du bénéfice au prix de revient) de 100 % dans la première de ces deux industries et de 2 % dans la seconde. Or avec une norme aussi faible que cette dernière, plus de la moitié des unités de production de l'industrie du vêtement seraient déficitaires. La situation étant analogue dans beaucoup d'industries légères, il a semblé nécessaire dans de tels cas, de porter les normes de rentabilité à 6 - 8 %, ce qui élève considérablement les taux de rentabilité des fonds investis dans ces industries. Il est évident que ce genre de difficultés tient à l'adoption du prix de revient moyen comme base de calcul du prix de vente.

En résumé, on le voit, la réforme des prix de gros de l'industrie soviétique est assez loin d'aboutir à une simplification des conditions d'établissement des prix par l'unification des règles de leur fixation. De ce fait, le système de prix n'exprime que très imparfaitement ce que sont les coûts sociaux comparés des différents produits. Cela peut

n'avoir que des inconvénients limités pour les calculs économiques effectués au niveau des organes de planification, car ceux-ci disposent d'autres sources d'information sur les coûts ; par contre, cela peut avoir des conséquences défavorables en ce qui concerne les décisions que les entreprises pourront prendre sur la base des prix ; or, la réforme de la gestion des entreprises pousse celles-ci à se guider sur les prix pour prendre un grand nombre de décisions et à rechercher l'augmentation de leurs bénéfices. Il est important de noter, en effet, que si les taux de rentabilité servent à fixer les prix de vente, les recettes qui résultent de l'application de ces taux sont loin d'être intégralement versées au budget (ce qui serait dans la logique de la mise en œuvre d'un système de prix de production) mais apparaissent, pour l'essentiel, sous la forme de bénéfices des entreprises. Seule une fraction relativement faible de ces bénéfices doit être reversée au budget, sous forme d'une redevance proportionnelle au montant des fonds productifs. Cette redevance doit être de 6 % dans la majorité des industries.

Les difficultés que soulève la réforme des prix, surtout combinée avec la réforme de la gestion des entreprises, sont largement reconnues par les économistes soviétiques. Ceux-ci considèrent que les réformes actuelles sont le point de départ d'un long processus de transformation du système des prix, de la gestion et de la planification.

Comme cela a été indiqué précédemment, outre les trois systèmes fondamentaux d'établissement des prix dont nous venons de parler, d'autres systèmes ont encore été proposés. Aussi est-il nécessaire de dire quelques mots de certaines de ces propositions, en particulier de celles qui visent à « fonder » la structure des prix intérieurs sur celle des prix du marché mondial et de celles qui combinent différents traits des systèmes précédemment examinés.

4. — Prix fondés sur les prix mondiaux

Les partisans d'un système des prix intérieurs « fondé » sur les prix du marché mondial semblent avoir été nombreux surtout en Hongrie, sans doute parce que les relations avec le marché mondial capitaliste jouent un rôle important pour ce pays. Pour ceux qui articulent les propositions les plus systématiques dans ce sens, ce ne sont pas seulement les prix des produits exportés et importés qui devraient être fixés sur la base des prix du marché mondial mais aussi ceux de tous les autres produits, ceci parce que les prix mondiaux représenteraient « l'expression en argent du temps de travail socialement nécessaire à l'échelle internationale » (cf. Tarnovski, N° 60). Ce qui est un argument des plus discutables à une époque où les prix mondiaux sont de plus en plus influencés par les monopoles et oligopoles internationaux et par la stratégie des principaux États capitalistes.

S. Ganzler (N° 24, p. 69). après avoir présenté la thèse des parti-

sans d'un système de prix fondé sur les prix du marché mondial, ajoute qu'à ses yeux cette thèse est inacceptable parce qu'il est nécessaire que, dans chaque pays, le système des prix reflète en premier lieu les conditions nationales de production. Il note d'ailleurs justement qu'il est très difficile d'établir quels sont réellement les prix du marché mondial.

Dans l'ensemble, les propositions visant à « fonder » les prix intérieurs sur ceux du marché mondial n'ont eu qu'une influence limitée sur la pratique. Cependant, cette influence s'est manifestée d'une part au niveau des échanges entre les pays socialistes d'Europe pour lesquels il a été décidé par le Conseil d'Aide Economique Mutuelle (C.A.E.M.) que les prix pratiqués devraient être, en principe, ceux pratiqués sur le marché mondial capitaliste au cours des dernières années¹⁸ ; d'autre part, à l'intérieur de quelques-uns des pays membres du C.A.E.M. diverses mesures ont été prises qui visent à tenir compte des prix mondiaux. Ainsi, en Bulgarie, il est prévu de lier étroitement la formation des prix intérieurs aux prix du commerce extérieur et d'établir un rapport direct entre les recettes des entreprises et leur « utilité » du point de vue des exportations. En Hongrie, les comptes établis entre les entreprises industrielles et les organismes du commerce extérieur doivent être tenus de telle façon que les entreprises productrices perçoivent pour leurs produits les prix du marché mondial. Des mesures plus ou moins analogues sont en cours de préparation en Pologne et en Tchécoslovaquie (Tarnovski, N° 60).

Malgré ces diverses mesures, les principaux prix des pays socialistes d'Europe sont essentiellement construits à partir d'un des trois systèmes de prix précédemment décrits ou de leur combinaison.

IV. — Les combinaisons entre systèmes de prix et les « prix à deux canaux »

Les raisons données en faveur de ces « combinaisons » sont en général essentiellement pratiques.

Contre l'utilisation de prix principalement ou uniquement « fondés sur la valeur », on fait ressortir que de tels prix ne permettent pas d'apprécier le coût pour la société des investissements considérables que certaines techniques exigent.

Par contre, en opposition à l'utilisation d'un « prix de production pur », on met parfois en avant — à la lumière de calculs effectués — que si l'on devait assurer la couverture des investissements et

¹⁸ Dans les relations avec les pays capitalistes, les pays socialistes pratiquent les mêmes prix que ces pays, sauf lorsqu'ils veulent consentir à certains d'entre eux (par exemple à certains pays « en voie de développement ») des conditions plus avantageuses que celles qui découleraient de l'application des prix courants sur le marché capitaliste.

des autres dépenses collectives sur la base d'un « revenu net » dont le montant serait ajouté aux prix de revient des différents produits au prorata des fonds investis dans leur production, il en résulterait un « freinage excessif » à l'introduction des équipements permettant des économies de travail vivant et, en conséquence, une demande de forces de travail qui excéderait les disponibilités. Cet argument a notamment été développé par Andraz Brody (N° 15, p. 65).

En réalité, derrière cet argument s'en dissimule un autre qui concerne les rapports entre les conditions de la reproduction élargie des forces de travail et les conditions de la reproduction élargie des fonds productifs. Pour ceux qui (comme précisément A. Brody) font aussi état de cet argument, seul ce qui est nécessaire au financement de cette dernière reproduction justifierait, à concurrence des besoins de ce financement, l'adjonction aux prix de revient d'un taux de rentabilité.

Par contre (toujours selon A. Brody), ce qui est nécessaire à la reproduction élargie des forces de travail constituerait une fraction répartie socialement du fonds de consommation des travailleurs et devrait donc être considéré comme représentant l'équivalent d'un « salaire », du point de vue de la reproduction élargie.

Comme on le voit, de tels arguments visent surtout à construire un système de prix permettant de couvrir les dépenses d'investissements et les dépenses de consommation collective, tandis que les problèmes posés par la mesure des coûts sociaux des diverses productions passent au second plan.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir d'un ensemble de considérations pratiques analogues aux précédentes qu'ont été élaborés divers systèmes de prix plus ou moins complexes, dont, notamment celui auquel on a donné le nom de « système de prix à deux canaux ».

On a désigné par cette dernière expression un système en vertu duquel le prix de chaque produit serait construit en additionnant les éléments suivants :

1° Les salaires effectivement payés aux travailleurs fournissant le produit considéré ;

2° Le produit de ces salaires par un certain pourcentage censé correspondre au « salaire social » ;

3° Les dépenses pour achats des produits entrant dans la fabrication du produit dont le prix est calculé ;

4° L'amortissement des fonds productifs engagés dans la production donnée ;

5° Une charge pour immobilisation des fonds productifs, charge calculée en appliquant un taux de rentabilité à la valeur des fonds immobilisés.

La mise en œuvre d'un tel système exige, notamment, que l'on détermine :

a) Le pourcentage du « salaire social » ;

b) Le taux de rentabilité à appliquer aux fonds productifs.

Il est évident que pour maintenir un niveau de prix donné, on devra, si l'on veut faire varier un de ces pourcentages, faire varier l'autre en sens inverse.

Lorsqu'il s'est agi de préciser quels taux mettre en œuvre, les propositions se sont multipliées, par suite du caractère essentiellement empirique de ces propositions.

Ainsi, en Hongrie, où ce système a été étudié de façon particulièrement poussée, on a notamment proposé :

a) D'appliquer, aux fonds investis, une charge de 10 % (ce qui voudrait dire que, sur la base d'un rapport fonds productifs-produits stables, le produit national devrait croître de 10 % par an) et d'évaluer le « salaire social », soit (c'est là une des propositions) à l'équivalent de 25 à 30 % du salaire payé en numéraire (A. Brody, N° 15, p. 65), cet équivalent étant versé au budget par l'entreprise sous forme d'une taxe assise sur les salaires qu'elle paye effectivement, soit (selon une autre proposition), en calculant ce que doit être le taux de la taxe sur les salaires de telle sorte que le produit de cette taxe couvre la différence entre le produit de la charge de 10 % sur les fonds immobilisés et le total du produit net nécessaire au financement des investissements et des autres dépenses collectives (S. Ganczer, N° 24, p. 69) ;

b) D'évaluer le « salaire social » à l'équivalent de 35 % des salaires payés en numéraire (ceci toujours sous forme de taxes payées par les entreprises et alimentant le budget), le solde du produit net nécessaire à la croissance prévue de l'économie et au financement des dépenses de la consommation collective étant alors rapporté à la valeur des fonds immobilisés, faisant ainsi apparaître ce que doit être le taux de rentabilité à appliquer aux fonds productifs immobilisés dans les différentes productions.

Comme on le voit, ces diverses propositions ont un caractère tout à fait empirique. Aussi dans le cas de la Hongrie, a-t-on dû chercher, à travers un grand nombre de calculs (dont l'ampleur exige évidemment l'emploi de machines électroniques, car les modifications de quelques prix se répercutent en chaîne sur tous les autres), à déterminer les pourcentages les plus « adéquats », c'est-à-dire ceux qui « correspondent » le mieux à la structure de l'économie, en ce sens qu'ils permettent une utilisation « jugée raisonnable » de ses capacités de production, un niveau d'emploi socialement acceptable et réalisable et, aussi, un profil de développement jugé souhaitable.

Dans les conditions de la Hongrie, où le système des deux canaux a été *partiellement adopté*, on s'est orienté vers une construction des prix qui comporte, notamment, les traits suivants (il s'agit, ici, non plus de propositions, mais de décisions qui doivent en principe entrer en vigueur entièrement en 1968) : pour calculer le prix d'un produit industriel, on calcule son prix de vente en ajoutant à son prix de

revient l'équivalent de 25 % des salaires effectivement payés pour sa production (10 % représentant une contribution à la sécurité sociale et 15 % une « taxe » sur les salaires, payée par les entreprises) et une charge, pour les fonds immobilisés, égale à 5 % de ces fonds. Il semble que ce taux de rentabilité doive être ultérieurement porté à 10 %.

Pour certains produits, qu'il a paru nécessaire de vendre à un prix plus élevé que celui qu'on obtiendrait de cette façon (par exemple, pour en limiter la demande) et qui rapporteraient donc aux entreprises un revenu très élevé (qualifié de « rente »), on a institué une taxe à la production.

Toutes ces dépenses et charges sont incluses dans le « coût » de la production ; il ne s'agit donc pas d'une source de bénéfices pour l'entreprise, contrairement à ce qui est le cas avec la réforme des prix de gros industriels en Union Soviétique. Les diverses taxes susmentionnées doivent représenter 50 % du revenu net total réalisé grâce à la vente des produits industriels. Un complément de revenu net doit être fourni, à concurrence de 20 %, par un impôt sur le chiffre d'affaires, comportant des taux différents selon les produits (les recettes provenant de cet impôt sont évidemment aussi destinées au budget) et, à concurrence de 30 %, par un revenu net qui constitue le « bénéfice » des entreprises industrielles. Les conditions de fixation de ces deux fractions du revenu net sont variables, et font donc « décoller » les prix d'une stricte proportionnalité avec les « coûts », cela d'autant plus que la marge de bénéfice revenant aux entreprises a un caractère « indicatif », car les prix effectifs peuvent varier autour de cette norme, afin de s'adapter aux conditions du « marché » (Csikos-Nagy, N° 17, p. 263). C'est là un point sur lequel nous reviendrons plus loin.

Les indications ci-dessus montrent que, en dépit des efforts déployés en vue de simplifier le système des prix, d'unifier les règles de calcul, de rapprocher les prix des « coûts sociaux réels », on est toujours très loin de ces objectifs. Ceci, quels que soient les systèmes de prix adoptés, c'est-à-dire qu'il s'agisse d'un système dont les caractéristiques essentielles correspondent à la notion de « coûts propres » ou qu'il s'agisse d'un système qui mette en œuvre des notions du type « prix de production » ou « prix à deux canaux ».

V. — Quelques questions posées par la fixation concrète des prix

Les indications qui précèdent permettent aussi de voir que la fixation concrète des prix fait constamment surgir des problèmes qui, dans l'optique des « systèmes de prix », construits selon divers « modèles », apparaissent comme des « problèmes particuliers » justiciables de règles particulières ou, plus exactement, appelant des « exceptions » à la règle ou aux règles principales.

Sans nous arrêter longuement sur cette question, il est indispen-

sable d'en dire quelques mots, car cela fait apparaître quelques-unes des faiblesses des approches précédemment examinées, faiblesses qui confirment que l'on n'a pas apporté de solutions théoriques satisfaisantes aux problèmes que l'on se proposait de résoudre au moment où s'est ouvert le débat sur les prix.

Lorsqu'on sort du domaine des « modèles » de prix, pour passer à la fixation concrète de ceux-ci ou à leur planification, une multitude de questions se posent auxquelles les « modèles » ne répondent pas. Enumérons-en quelques-unes :

1° Que faire, si au prix exigé par le modèle les quantités que l'on peut produire ne correspondent pas à la demande, c'est-à-dire sont ou trop grandes ou trop faibles ? Faut-il alors modifier le prix en baisse ou en hausse ? Modifier le plan de production ? Pratiquer des prix différentiels ? Procéder au rationnement et à une distribution administrative (en cas de pénurie) ? A ces questions, qui se relient au problème du champ ouvert à la loi de la valeur, toutes les réponses pratiquement possibles ont été données selon les « circonstances ».

2° Comment assurer l'achat par les entreprises qui devraient les acquérir de nouveaux produits dont on pense qu'ils seront plus avantageux pour l'économie nationale que les anciens alors que leur prix de revient est encore élevé (soit parce que la technique de la production n'est pas maîtrisée, soit parce que la production se fait, au début, à petite échelle) ? Faut-il les vendre au-dessous du « prix normal » et « pénaliser » ainsi les entreprises productrices (qui sont précisément celles qui procèdent à des innovations) ? Ou faut-il, tout en les obligeant à vendre à perte, les subventionner ? Ou, encore, faut-il subventionner les entreprises utilisatrices ? Ou bien, doit-on obliger certaines entreprises à acheter les nouveaux produits au prix fort ? Ici, encore, toutes les réponses possibles ont été données et, selon les circonstances, mises en pratique.

3° Comment procéder lorsque, dans une même branche de production, diverses entreprises ont des prix de revient extrêmement variés ? Faut-il prendre pour « base » de fixation des prix le prix moyen de la branche ? Si l'on agit ainsi, faut-il subventionner les entreprises qui, sur la base de ce prix, ne couvrent pas leurs frais ? Ou faut-il décider leur fermeture ou leur modernisation ? Ou, encore, faut-il renoncer à la fixation d'un prix unique et pratiquer des prix correspondant aux « valeurs individuelles des produits » ? Si on agit ainsi, comment rendre comparable le fonctionnement des entreprises qui s'approvisionnent à des prix différents ? Faut-il instituer des taxes différentielles ?, etc. Ici, encore, à peu près toutes les solutions possibles ont été proposées et appliquées.

4° Comment procéder lorsque le « même produit » présente de grandes variations de qualités ? Faut-il tenir compte de ces qualités dans la fixation des prix ? Mais, si l'on agit ainsi, ne viole-t-on pas la loi de la valeur selon laquelle le prix d'un produit doit être déterminé par le temps de travail socialement nécessaire à sa production

et non par sa valeur d'usage¹⁹ ? Et, si l'on agit autrement, comment faire pour que les acheteurs des produits de moins bonne qualité ne soient pas « pénalisés » ou même se refusent à acheter ? Faut-il leur assigner un fournisseur unique ? Faut-il mettre en œuvre des subventions ? Ici, encore, à peu près toutes les solutions imaginables ont été proposées et mises en œuvre²⁰.

La pratique est bien obligée de répondre tant bien que mal à toutes ces questions et à beaucoup d'autres. Cependant, une fois qu'elle y a répondu, on se trouve, finalement, devant un système de prix réels qui n'a plus grand-chose à voir avec le « modèle » initial.

En soit, cela peut ne pas paraître grave. En effet, dira-t-on, si le « modèle » est incapable de fournir une réponse aux problèmes concrets, c'est qu'il est inadéquat et peu importe, donc, que les prix réels n'aient pas grand-chose à voir avec lui.

Malheureusement, une telle attitude n'est pas tenable, car, au bout du compte, les préoccupations initiales sont toujours là, et elles sont justifiées. Il est effectivement nécessaire que l'économie socialiste dispose d'un système de prix « significatif ». Il est nécessaire que ce système de prix soit suffisamment « transparent » pour que ce qui apparaît comme avantageux, sur la base d'un calcul en prix, le soit en général non seulement pour celui qui effectue le calcul mais aussi pour l'économie nationale. Il est nécessaire que le système de prix ne soit pas livré au subjectivisme et donc que les prix expriment les « coûts sociaux ».

Mais que doit-on faire pour cela ? Le débat sur les prix n'a apporté que peu de lumière à ce sujet, bien que ce fût son objet, et des conséquences négatives non négligeables ne peuvent pas manquer d'en découler.

VI. — Quelques conséquences du débat sur les prix

Le fait que le débat n'ait que faiblement contribué à éclairer les questions qui étaient initialement posées a eu des conséquences négatives

¹⁹ Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, ce genre de question resurgit souvent dans le débat sur les prix et donne lieu aux réponses les plus variées, à l'occasion « étayées » de citations du *Capital*.

²⁰ Pour illustrer de quelle façon les questions ci-dessus soulevées se posent concrètement, on peut donner quelques exemples : en R.D.A., jusqu'au 1^{er} avril 1964, date à laquelle est entré en vigueur un nouveau système de prix pour les produits énergétiques, le prix du lignite à la tonne, quelle qu'en soit la qualité, était le même : D.M. 3,51 à l'état brut et D.M. 16,56 en briques, ceci parce que le prix de revient des diverses qualités était du même ordre. Depuis avril 1964, on reconnaît l'existence de plusieurs qualités de lignite, dont les prix s'étagent de D.M. 6 à 9,2 pour le lignite à l'état brut et 30 à 42 pour la tonne de lignite en briques (Tarnowski N° 60). La qualité est définie par référence au pouvoir calorifique. A la suite de l'introduction des nouveaux prix qui, comme on le note, sont aussi plus élevée, la consommation unitaire d'énergie de l'industrie a baissé (Lefranc, N° 37, p. 88).

tives dans le domaine de la pratique économique elle-même, c'est-à-dire, en particulier, au niveau des décisions économiques courantes. En effet, si le problème des prix a été soulevé, et s'il a retenu aussi longtemps l'attention des économistes et des dirigeants des pays socialistes d'Europe, ce n'est évidemment pas pour des raisons purement « théoriques ». C'est, comme nous le rappelions au début de cet article, parce que ce problème se posait avec acuité.

Il se posait, et il continue à se poser, souvent avec une acuité accrue, parce que l'ancien système des prix a encore « vieilli », si bien que les prix qui le constituent tendent à correspondre encore en moins aux conditions de production présentes²¹. Certes, depuis une dizaine d'années de nombreux changements ont été apportés aux prix mais il n'est pas du tout sûr que les réajustements décidés depuis le début du débat et que les réformes entreprises aient toujours eu un effet favorable, et permettent à la structure des prix de mieux exprimer la structure des coûts sociaux effectifs.

Nous l'avons vu, les « règles générales » qui ont guidé les diverses réformes sont extrêmement empiriques et leur fondement théorique est donc faible. Ceci explique que le débat sur les prix se poursuive et que l'on continue à souhaiter une analyse théorique plus approfondie. Ceci explique, aussi, que presque chacun des pays socialistes d'Europe ait « sa formule » pour construire son système de prix.

Les divergences entre la structure des prix et celle des coûts se trouvent par ailleurs souvent accrues parce que, pour un ensemble de « raisons pratiques » (dont nous avons signalé les principales), les « règles » adoptées n'ont pas pu être appliquées de façon unifiée. En conséquence, la cohérence recherchée du système des prix ne se trouve pas réalisée.

L'impact de cette situation sur l'efficacité du système économique ne peut évidemment être que défavorable, surtout à un moment où, par suite des réformes décidées en ce qui concerne la gestion des entreprises, celles-ci sont dotées de plus d'autonomie et sont, par là même, appelées à prendre un nombre fortement accru de décisions, y compris dans le domaine des investissements, et cela en se guidant sur le système des prix, qui détermine la rentabilité monétaire relative de tel ou tel choix. Ainsi, l'économie nationale est beaucoup plus sensible qu'autrefois aux faiblesses du système des prix.

Même lorsque, par suite des révisions auxquelles ils ont été soumis, les systèmes des prix ont été « rajeunis » et que certaines de leurs incohérences ont été éliminées, on est toujours loin du but initialement recherché. Le débat visait, en effet, à autre chose qu'à une certaine « mise à jour » des prix. C'est d'ailleurs autre chose qui est

²¹ Comme nous l'avons rappelé, en Union Soviétique, la base du système des prix a été constituée, jusqu'à ces dernières années, par les prix de 1926-27 ; celles que soient les modifications apportées depuis lors aux différents prix individuels, le poids que cette base exerce sur l'ensemble du système continue à se faire sentir. En R.D.A., jusqu'à la réforme récente, la « base » des prix était 1937, dans l'industrie des machines, et 1944, pour le prix de l'énergie (Lefranc, N° 37, p. 80).

nécessaire : le progrès même des forces productives multiplie d'une façon extraordinaire le nombre des options techniques et économiques que l'on doit effectuer. En outre, il accroît, à un degré qui n'a pas d'équivalent dans le passé, les conséquences directes et indirectes des options possibles. Tandis qu'autrefois, la limitation des possibilités techniques, et, aussi, l'urgence des problèmes *imposaient* des solutions (c'est-à-dire ne laissaient pratiquement la place à aucun choix), il en va aujourd'hui tout autrement. Pour l'édification de n'importe quel grand projet, on peut opter entre un grand nombre de possibilités, on peut faire appel à la participation de centaines d'entreprises qui fournissent des équipements et des machines, contre une ou deux entreprises autrefois²². C'est précisément pourquoi il est indispensable de disposer d'instruments de calcul significatifs. Faute de ceux-ci, on n'a aucune chance de bien choisir, ce qui ne veut pas dire que les projets ne seront pas réalisés mais ils coûteront beaucoup plus cher à l'économie nationale que si l'on avait pu effectuer des calculs significatifs. Les gaspillages qui peuvent résulter d'un tel état de choses retardent la croissance du revenu national et ralentissent l'élévation du niveau de vie.

Bien plus, des prix inadéquats et, en général, une fausse conception de ce que sont les « coûts » peuvent orienter systématiquement vers des gaspillages de ressources que l'on est incapable de voir et dont les conséquences ne se font sentir que lorsqu'ils prennent des proportions inquiétantes.

Ainsi, en partie, les anciens systèmes de prix et les conceptions qui leur étaient sous-jacentes orientaient essentiellement vers les économies de travail vivant *directement* nécessaire à *chaque* production²³ tandis qu'ils conduisaient à négliger les économies de travail passé²⁴ et ne faisaient pas apparaître les avantages économiques résultant d'une rotation rapide des fonds productifs ainsi que de leur pleine utilisation.

Une telle orientation des préoccupations et de la conception du système des prix devient une source croissante de gaspillage à mesure que s'élève l'armement technique du travail, c'est-à-dire le montant

²² Ainsi, en R.D.A., pour l'édification du complexe pétrochimique de Schwedt, il a été fait appel à la participation de plus de 3.000 entreprises (Lefranc, N° 37, p. 89).

²³ Sous prétexte que seul le travail vivant est producteur de valeur, certains croyaient pouvoir conclure que c'est lui seul qu'il faut économiser au maximum.

²⁴ Un des résultats positifs de la discussion a certainement été d'attirer l'attention sur le caractère inadéquat des pratiques passées. Ainsi P. Bunic écrit, en 1965 : « On ne peut guère admettre que de nombreux employés des entreprises soient occupés à tenir le compte des présences au travail des travailleurs alors qu'on ne comptabilise pas les temps d'arrêt de l'équipement ; qu'on décompte scrupuleusement chaque kopeck de salaire alors que des fonds cent fois plus importants d'investissements sont dépensés sans l'analyse nécessaire ; que des bureaux entiers travaillent à l'établissement des normes de travail vivant, alors que la révision des normes de rendement des fonds productifs, du volume des capacités de production, s'effectue au hasard et à l'occasion. » (Bunic, P., N° 16, p. 22).

des fonds fixes immobilisés par travailleur. Le caractère inadéquat du système des prix a certainement sa part de responsabilité dans le ralentissement, depuis une dizaine d'années, de la croissance économique des pays socialistes d'Europe les plus industrialisés²⁵, bien que ce ne soit pas là le seul facteur, car il s'agit ici d'un phénomène extrêmement complexe, qui ne peut être abordé dans le cadre du présent article.

De toute façon, quelle qu'ait pu être l'action des autres facteurs²⁶, il ne peut faire de doute que le caractère limité des résultats du débat sur les prix a des effets négatifs sur le fonctionnement de l'économie, car plus celle-ci devient complexe, plus il est nécessaire que l'on dispose d'instruments de mesure significatifs et précis.

Cependant, la relative stérilité du débat sur les prix tend à avoir également des conséquences négatives au niveau proprement théorique ou idéologique. Il est important d'examiner ce point en détail, en raison, notamment, de l'impact que l'évolution des conceptions théoriques d'ensemble peut avoir non seulement sur la politique des prix mais aussi sur d'autres aspects du fonctionnement de l'économie. Ceci nous renvoie à la problématique même du débat.

²⁵ Dans l'ensemble, bien que les taux de croissance annuels de leurs revenus nationaux aient sensiblement haissé, ces pays connaissent des taux toujours un peu plus élevés que les pays capitalistes industrialisés. Cependant, ces dernières années, les taux de ces deux groupes de pays se rapprochent sensiblement. Dans les pays socialistes les plus industrialisés, les taux de croissance ont été les suivants, depuis 1958 :

Taux annuel de croissance du revenu national

	U.R.S.S.	Tchécoslovaquie	R.D.A.
1958	12,5	8,0	11,0
1959	8,0	6,0	8,5
1960	8,0	8,3	4,6
1961	6,8	6,8	3,5
1962	5,7	1,4	2,2
1963	4,1	2,2	2,9
1964	9,0	0,9	4,5
1965	6,0	2,5	4,7
1966	7,4	—	—

Avant 1958, les taux étaient de l'ordre de 10 à 12 % ; ils restent plus ou moins à ce niveau en Roumanie, Albanie et Bulgarie. Ils se situent à 6 ou 7 % (moyenne 1961-1965) en Pologne et en Hongrie, avec une tendance à la hausse dans ce dernier pays en 1964 (4,7 %) et 1965 (2 %). (Source : Nations-Unies, N° 50 et H. V. Babaïkov, N° 7).

²⁶ Parmi lesquels il faut mentionner une réduction des taux d'accumulation. Certaines années, cette réduction a fait baisser la valeur absolue de l'accumulation courante.

VII. — La problématique du débat sur les prix

Ainsi que cela a été souligné au début de cet article, une des raisons pour lesquelles le débat sur les prix a abouti à des propositions contradictoires et à des résultats assez peu satisfaisants (et généralement reconnus comme tels) est l'insuffisance de la problématique initiale. Cette insuffisance a eu pour conséquence que les vraies questions, c'est-à-dire celles qui sont décisives, n'ont pas été clairement posées.

Souvent, même, les questions que l'on a posées, en particulier celles que l'on a posées au *Capital*, étaient en partie de fausses questions, pour lesquelles il était impossible d'obtenir des réponses significatives.

Ceci explique qu'au cours de la toute dernière période, lorsqu'on a fait le bilan du débat et qu'on a constaté sa relative stérilité, on ait été tenté de quitter le terrain sur lequel on s'était d'abord placé, pour se situer sur un autre, que l'on espère plus fertile. Mais, précisément, un tel mouvement peut être effectué dans de nombreuses directions.

Ou bien, on peut reconnaître qu'il s'agit de poser au *Capital* d'autres questions que celles qu'on lui a posées jusqu'ici, c'est-à-dire qu'il s'agit de construire une nouvelle problématique théorique, donc de faire la critique de l'ancienne. Ou bien, on peut conclure que *Le Capital* et Marx ne peuvent répondre aux « problèmes nouveaux », et, par conséquent, être tenté de se tourner vers les innombrables idéologies techniques disponibles, en pensant que l'essentiel est de se doter « d'instruments économiques efficaces ».

On a un certain nombre de preuves que ce risque n'est pas illusoire. Reprenons, par exemple, l'article de Csikos-Nagy précédemment cité (réf.). Nous pouvons y lire deux séries de propositions symptomatiques :

a) Après avoir rappelé comment le débat sur les prix avait commencé à se développer, Csikos-Nagy écrit :

« Le débat sur les prix est-il aujourd'hui caractérisé par ces (mêmes) traits ? Non, et de loin. Le système des prix est critiqué, aujourd'hui, non plus parce que les prix dévient « arbitrairement » de la valeur ou des prix de production. *La critique vise principalement la rigidité des prix, le caractère administratif du système des prix.* L'objection principale est que nous mettons en œuvre un phénomène qui est essentiellement de « marché » d'une façon administrative. » (Csikos-Nagy, p. 256, N° 17, passages soulignés par l'auteur).

Ce qui est ainsi reproché au débat, c'est d'avoir visé à répondre à la question suivante : « comment fixer les prix, c'est-à-dire comment les planifier ? » La question qu'il paraît aujourd'hui plus juste de poser est celle-ci : « comment ne plus fixer administrativement les prix et laisser jouer les mécanismes du marché ? »

b) Au niveau théorique, la relative stérilité du débat, et la ten-

dance qui en résulte de donner une plus large place aux mécanismes du marché, orientent « l'attention des économistes marxistes vers les résultats acquis par leurs collègues non marxistes » (Csikos-Nagy, N° 17, p. 259) et l'auteur ajoute :

« La valeur est la question cruciale du problème des prix. Telle est la thèse initiale de la théorie socialiste des prix. Mais cette thèse ne doit-elle pas être révisée ? Est-ce que les représentants de l'école de l'utilité marginale n'ont pas raison de rejeter la catégorie de la valeur, ou de substituer à la valeur-travail le concept d'utilité marginale ? Cette question peut et doit recevoir une réponse sur une base tout à fait pratique. Si tous les éléments et tous les aspects du phénomène prix peuvent être déterminés à l'aide des règles à court terme du marché, toute référence à la valeur est, en définitive, seulement une sorte de présentation idéologique dont on peut se débarrasser. Mais si la pratique nous convainc que les problèmes essentiels du phénomène prix restent sans réponse, au cas où l'on élimine le principe de la dépense, le point de départ de la théorie socialiste des prix peut être considéré comme vérifié. » (Csikos-Nagy, N° 17, p. 259).

Csikos-Nagy, lui-même, considère que la théorie de la valeur-travail apporte une « réponse » satisfaisante et, donc, que « rien ne justifie de reconstruire la théorie socialiste des prix sur de nouvelles fondations » (Csikos-Nagy, N° 17, p. 265).

Cependant, ce genre de considération tend à rester essentiellement « académique », dans la mesure où l'on ne produit pas, à partir de la théorie de la valeur, un système de concepts qui peut être mis en œuvre pour l'élaboration d'une planification des prix, elle-même intégrée à la planification d'ensemble de l'économie, c'est-à-dire dans la mesure où l'on accorde davantage d'« efficacité » aux prix de marché qu'à des prix planifiés, ce qui est la position vers laquelle s'orientent Csikos-Nagy et quelques autres économistes des pays socialistes.

Dans certains de ces pays, le rôle effectivement accordé aux prix de marché par la pratique économique tend à s'élargir. Il en est ainsi, nous l'avons vu, en Hongrie, en liaison avec la réforme en cours du système de direction et de gestion. Dans ce pays, les entreprises ont désormais le droit de faire fluctuer les prix assez largement, en tenant compte du niveau de l'offre et de la demande. Il en est ainsi, également, en Tchécoslovaquie où, en vertu des décisions prises ces dernières années, les prix de nombreux produits ont aussi cessé d'être centralement planifiés (Jiri Kosta, N° 27, p. 146).

En Union Soviétique, la question n'est pas tranchée dans ce sens. Le débat se poursuit et on y soutient aussi bien des points de vue favorables à l'instauration de prix de marché que des points de vue contraires. Au cours de l'année 1966, un petit nombre d'économistes soviétiques ont pris nettement position en faveur de la concurrence et des prix de marché, affirmant que les prix fixés centralement sont nuisibles à un bon fonctionnement de l'économie. Cette position a été soutenue notamment par Lisichkin dans *Novyi Mir* et surtout par B. Rakitsky (N° 56). Cette position a été combattue par de nombreux

auteurs, notamment par Kronrod (N° 36) et A. Bachurin, Vice-Président du Gosplan (N° 8).

Que la question de la validité de la théorie de la valeur-travail ait pu être soulevée dans les termes où elle l'a été dans le texte précédemment cité de Csikos-Nagy, qui se demande s'il ne serait pas justifié de reconstruire la théorie socialiste des prix sur de nouvelles fondations et de faire appel aux conceptions de l'utilité marginale, confirme à quel point la problématique initiale était insuffisante et combien la problématique actuelle l'est encore.

Le problème de la validité d'une théorie scientifique ne peut évidemment pas être tranché en se référant directement aux problèmes et aux difficultés de la pratique quotidienne, même s'il s'agit de la pratique d'organismes de planification. Les critères de validité d'une théorie scientifique sont nécessairement ceux de la pratique théorique et ne peuvent être ceux de la pratique technique. On ne peut pas plus juger *directement* de la validité scientifique de la théorie de la valeur-travail à travers telle ou telle difficulté de la *technique* économique, qu'on ne peut juger, par exemple, de la validité de telle ou telle théorie relative à la structure élémentaire de la matière à travers les difficultés de ses réalisations *techniques*, ou de la validité des théorèmes de géométrie en procédant à des mensurations sur des objets réels.

Le passage du niveau de la théorie scientifique au niveau de la pratique technique exige la production différentielle, à partir des concepts *théoriques*, des concepts *techniques* requis par la pratique réelle. Ce qu'on désigne couramment comme la « vérification » d'une théorie scientifique, et qui concerne alors la *réalisation technique* de ses concepts théoriques, donc leur mise en œuvre pratique, suppose la « réalisation » de ces concepts théoriques à la fois dans des concepts correspondant à la singularité du réel, et dans des concepts *techniques* permettant d'établir des procédures opératoires (mesures, calcul, etc.) et de fixer leurs limites de validité²⁷.

Cela ne signifie pas pour autant qu'en l'absence de cette double « réalisation », poussée jusqu'en son détail, les concepts théoriques ne puissent, sinon fonder, au sens strict, du moins orienter aucune pratique efficace. Des pratiques efficaces peuvent effectivement se développer à la rencontre d'une élaboration empirique perspicace et de concepts théoriques généraux qui servent de « guides » à son orientation. Cependant de telles pratiques, aussi efficaces qu'elles puissent être à certains moments, ignorent les raisons de leur réussite, et donc les limites (spatiales, temporelles) de leur efficacité : elles s'exposent, une fois franchies ces limites inconnues, à des échecs inévitables. De toute façon, elles ne peuvent ni vérifier, ni infirmer les conceptions théoriques dont elles s'inspirent.

²⁷ Concernant la notion de « concept empirique », voir l'article de L. Althusser, N° 2.

Aussi est-ce seulement un traitement différentiel adéquat des concepts théoriques en concepts empiriques et en concepts techniques qui assure l'unité de la théorie et de la pratique. Cette unité requiert, en premier lieu, que le contenu des concepts scientifiques soit pleinement développé sur le plan théorique. Précisément, le débat sur les prix n'a pas contribué à un tel développement dans le domaine qui était le sien, d'où sa relative stérilité. D'où, aussi, ce qui est au moins aussi grave, le doute jeté sur la validité scientifique d'un certain nombre de concepts théoriques fondamentaux du marxisme et la tendance à poser d'une façon non dialectique le problème des rapports éventuels de la théorie marxiste et des théories non marxistes dans le domaine des prix.

En effet, en ce qui concerne ces dernières théories, le problème n'est pas, comme le suggèrent certaines des propositions énoncées au cours du débat sur les prix, d'accepter ou de rejeter en bloc ces théories, ou de leur emprunter telles quelles certaines de leurs conclusions. Le problème est de faire l'analyse critique (au sens scientifique) de ces théories, c'est-à-dire de mettre à jour leurs présupposés, les structures implicites dans lesquelles s'insèrent les concepts qu'elles mettent en œuvre et, sur cette base d'apprécier la signification de telle ou telle de leurs conclusions.

De cette façon, il est possible de faire apparaître le caractère apologétique de ces théories, c'est-à-dire l'absence de leur fondement scientifique en tant qu'elles prétendent expliquer le fonctionnement du mode de production capitaliste et, en même temps, de reconnaître la pertinence de telle ou telle démarche partielle. C'est d'ailleurs précisément cette pertinence locale et limitée qui masque le caractère non scientifique du système idéologique dans lequel telle ou telle démarche s'insère.

Au niveau de l'analyse du rôle des prix dans le fonctionnement courant de l'économie, de l'influence d'un système donné de prix utilisé comme moyen de calcul économique, il est scientifiquement justifié d'examiner dans quelle mesure et dans quelles limites les théories non marxistes sont parvenues, sur tel ou tel point, à certaines conclusions qui, réinterprétées par le marxisme lui-même, peuvent aider, au niveau technique, à formuler une politique des prix. Il y a là un champ considérable ouvert à l'analyse critique mais ce champ ne peut être rendu fertile que si on l'aborde muni d'une problématique théorique solide. Précisément, le marxisme fournit cette problématique théorique à condition qu'on ne cherche pas dans *Le Capital* une source de « recettes » directement utilisables mais qu'on le prenne comme une structure conceptuelle scientifique à partir de laquelle il est possible d'élaborer les concepts techniques nécessaires à la pratique économique et, en particulier, à la pratique économique des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme.

La condition préliminaire à toute interprétation scientifique et à toute mise en œuvre utile de telle ou telle proposition énoncée par les théories non marxistes est la mise à jour rigoureuse des fondements

idéologiques et apologétiques de ces théories, puis la mise à jour des limites de validité de ces propositions, limites déterminées notamment par le champ conceptuel au sein duquel elles ont été formulées. A cet égard, on ne peut manquer d'être frappé par la tendance de certains marxistes à accepter certaines propositions des théories non marxistes sans respecter ces préalables²⁸.

Ainsi, se trouve perdu de vue le fait que le système de concepts sur lequel ces propositions sont fondées n'est pas un système scientifique. Ce système est constitué par un ensemble d'hypothèses qui place au centre de l'analyse économique le consommateur en proie à des « besoins », eux-mêmes indépendants de tous rapports de production. La « maximation » de la satisfaction de ces « besoins » est considérée comme le critère de la « rationalité économique ». Un tel système de concepts est incapable d'expliquer le fonctionnement d'aucun mode de production, ce qui n'empêche pas que, au niveau pratique, une partie des propositions qu'il énonce a une certaine validité. Cependant, les limites de cette validité sont extrêmement étroites, comme cela a d'ailleurs été démontré au cours de ces dix dernières années même par des économistes dont les positions idéologiques n'ont rien à voir avec le marxisme, tels que T.C. Koopmans (N° 32), William J. Baumol (N° 10), G. C. Archibald (N° 3), E. J. Mishan (N° 49) et bien d'autres²⁹.

Si l'on a tenté de chercher dans *Le Capital* des « règles » ou des « formules » de fixation des prix, « règles » susceptibles d'être comparées à d'autres, empruntées à tel ou tel système de pensée économique, c'est que l'on a été tenté de voir dans *Le Capital* une « théorie des prix » qui se situerait sur le même plan que les conceptions non marxistes et qui pourrait être « jugée » seulement du point de vue de la pratique économique courante. Lorsqu'on agit de la sorte, on perd de vue que la théorie des prix du *Capital* est indissolublement liée à la structure d'ensemble de la pensée marxiste ; on perd donc de vue que le marxisme est comme philosophie la théorie des rapports de la pratique théorique aux autres niveaux de la pratique, qu'il est aussi comme science de l'histoire la théorie des modes de production, de leurs structures, de leurs lois de formation, de développement et de dissolution, et, entre autres, la théorie des classes sociales et de la

²⁸ En France, par exemple, Maurice Godelier, dans son livre sur la rationalité économique (réf. 25), a accepté une série de propositions empruntées à Pareto et développées par les principaux théoriciens de l'économie de « bien-être » (*Welfare Economics*) sans les soumettre à la critique rigoureuse qui est indispensable.

²⁹ On trouvera dans l'article de A. N. D. Mc. Auley (n° 40), une intéressante critique, d'un point de vue non marxiste, des présupposés de la théorie du *Welfare Economics*. Cette critique met à jour les limites très étroites de validité des « théorèmes » du *Welfare Economics*. Elle montre, en particulier, que parmi ces présupposés figurent des conditions qui sont en contradiction avec les conditions de production actuelles, étant donné que cette théorie suppose, notamment, la continuité des fonctions de production, l'absence de coûts marginaux décroissants dans toutes les industries, l'absence de coûts externes, etc.

lutte de classes. C'est au sein de cette structure théorique que la théorie marxiste de la valeur et des prix prend place et signification, et non dans le vide théorique du pragmatisme.

C'est pour cette raison, aussi, qu'on ne peut poser la question de la validité de la théorie marxiste de la valeur et des prix en se plaçant au niveau d'une « pratique économique » étroitement conçue. La question ainsi posée n'est pas pertinente.

A ce niveau, en effet, qui n'est pas celui de la science, c'est-à-dire de la démonstration et de l'explication, il est facile de montrer « l'équivalence » entre les conclusions « pratiques » que l'on peut tirer d'une certaine interprétation pragmatiste ou empiriste de la théorie marxiste des prix et les conclusions que l'on peut tirer d'un certain nombre d'autres théories suffisamment cohérentes.

Andraz Brody, par exemple, en analysant les conditions de la reproduction simple, a montré que l'on peut tirer du tableau des relations matricielles de Leontiev la conclusion que les prix « fondés sur la valeur travail » constituent un instrument adéquat de calcul économique, parce qu'ils assurent la perpétuation du système dans les conditions techniques les meilleures (A. Brody, N° 15, p. 58 à 60). Mais il montre aussi que, dans une telle structure matricielle, on peut construire un système de prix en considérant n'importe quelle marchandise comme la « source de la valeur ». Ce système aura les mêmes « propriétés pratiques » que celui fondé sur la valeur travail, car le vecteur prix sera toujours le même à un facteur de multiplication près (donc la structure des prix sera la même).

A. Brody analyse, ensuite, de la même façon, les conditions de la reproduction élargie et montre que le « prix de production » y joue le même rôle que la valeur. Il montre, également, que pour calculer ces prix de production on peut aussi bien partir des « dépenses de travail » que de n'importe quelle dépense matérielle : on aboutit toujours à la même structure des prix (A. Brody, N° 15, p. 63). De même, mettant à jour les conditions formelles de formation du taux de profit, il démontre que le taux de profit qui correspond à la définition de Marx est équivalent au taux de croissance d'équilibre au sens de Von Neumann (A. Brody, N° 15, p. 64). D'où il conclut, notamment, qu'au niveau des *conséquences pratiques*, les équations peuvent être interprétés en terme de valeur travail tout autant qu'en termes marginalistes ou en termes de théorie de la programmation.

Précisément, les différences radicales qui séparent les conceptions théoriques de Marx des « théories des prix » ne se manifestent pas directement au niveau du « calcul pratique » des prix, c'est-à-dire au niveau de la mise en œuvre de telle ou telle « formule », mais au niveau de l'*explication*, c'est-à-dire au niveau de la science :

1° D'abord, ce que l'analyse de Marx *explique* ce sont les raisons mêmes de l'*existence* de la forme valeur, donc des prix, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles, dans certaines formations sociales, les produits ne sont que des produits sans plus, tandis que dans d'autres

formations sociales ils deviennent des *marchandises*, dotées de cette qualité supra-sensible qui est leur prix. Et, cela, Marx l'explique par l'existence de *rappports donnés* entre les producteurs et entre ceux-ci et leurs produits. Ce sont ces rapports qui apparaissent à travers la forme de la valeur et qui dotent le travail de cette « qualité sociale » d'être « producteur de valeur », ce qu'il cesse d'être lorsque les mêmes rapports de production ne sont plus donnés, car les prix eux-mêmes disparaissent alors. C'est en ce sens très précis que le travail *engagé dans une certaine structure de rapports sociaux* est la source de la valeur.

2° Ensuite, l'analyse de Marx est seule à fournir l'*explication* du mouvement historique, économique et social d'ensemble, mouvement qui détermine, notamment, l'apparition des « formes transformées » de la valeur et les rapports qu'entretient la structure des prix avec les rapports de production. Ceci est fait à partir de l'analyse du caractère spécifique de la marchandise force de travail qui constitue un des pôles des rapports de classes fondamentaux de la société capitaliste, ce qui explique que les modifications de son prix ou de la durée du travail soient l'objet de luttes sociales intenses, dont l'issue détermine des modifications données du système des prix et une forme donnée du progrès des forces productives.

3° Enfin, l'analyse de Marx pleinement développée fournit l'explication de la formation des prix dans le mode de production capitaliste et constitue le point de départ nécessaire de la construction de la théorie des prix dans les conditions de la transition entre le capitalisme et le socialisme³⁰.

Ainsi, le marxisme fournit, à la fois, une théorie de la valeur et des prix et une théorie cohérente des formations sociales, de leurs caractères spécifiques et de leurs lois de fonctionnement et de transformation. Par contre, les « théories des prix » non marxistes fournissent, dans le meilleur des cas, une des *descriptions* possibles des interrelations momentanées entre les prix, cela sous certaines « hypothèses ». Quant aux « explications » que ces théories sont censées donner, elles renvoient non à des rapports sociaux réels mais à des catégories psychologiques (« l'homme en proie aux besoins »), ou techniques, qui sont précisément suspendues dans le vide de l'idéologie, c'est-à-dire qui ne peuvent s'insérer dans aucune analyse du mouvement historique dont elles contribuent, au contraire, à masquer la nature, quand elles ne nient pas simplement tout mouvement, par la référence à une « économie générale » située hors de l'histoire et du temps.

Mais laissons maintenant ce problème et interrogeons-nous sur les insuffisances de la problématique qui ont contribué à stériliser le débat sur les prix et à faire surgir les formulations mêmes que nous venons d'examiner.

³⁰ On répondra ainsi à une exigence autrefois formulée par Engels lorsqu'il écrivait : ... « C'est grâce (aux découvertes de Marx) que le socialisme est devenu une science qu'il s'agit maintenant d'élaborer dans tous ses détails » (N° 21, p. 58).

VIII. — La théorie de la valeur et la planification des prix

Les insuffisances de la problématique présentent plusieurs aspects qui se commandent, mais il semble juste de dire que l'aspect principal de ces insuffisances est constitué par le caractère le plus souvent *empiriste* de la problématique adoptée. On n'a pas cherché dans *Le Capital* le point de départ d'une explication et d'une théorie (qui est en partie à construire) mais des réponses pratiques à des questions pratiques. Dans cette mesure, on a pris des concepts fondamentaux du *Capital* non pour des concepts théoriques qui désignent des objets théoriques mais on y a vu, en général, des concepts empiriques désignant des objets empiriquement mesurables.

En conséquence, on n'a pas cherché, à partir du *Capital*, c'est-à-dire avant tout de sa méthode et de ses concepts théoriques, à produire les concepts scientifiques nécessaires pour concevoir et dominer pleinement les problèmes de la transition du capitalisme au socialisme.

1. — Valeur et temps de travail socialement nécessaire

En cherchant à trouver directement dans *Le Capital* des « règles » ou des « procédures » de fixation des prix au sein des économies de transition, on lui a donc posé des questions auxquelles il ne pouvait pas répondre directement, son objet étant tout autre.

Très précisément, étant donné qu'un des objectifs visés était la construction d'un système de prix permettant d'effectuer des calculs grâce auxquels on pourrait minimiser le coût social de la production, on s'est d'abord posé la question suivante : *comment peut-on mesurer ce coût social ?* Généralement, on a cru pouvoir lire dans *Le Capital* la réponse suivante : *en évaluant cette production à sa « valeur »*.

D'où la deuxième question : *comment procéder à cette évaluation ?*

Ici, encore, on a généralement cru pouvoir lire dans *Le Capital* la réponse suivante : *en comptant le nombre d'heures dépensé effectivement à la production des différents produits*.

Ensuite, nous le savons, on a pensé pouvoir multiplier ce nombre d'heures par le salaire effectivement payé, augmenté d'un certain « revenu net » calculé de telle ou telle façon plus ou moins complexe. Le mode de calcul choisi trouvant, aussi, sa « justification » dans une certaine « lecture » des analyses de Marx consacrées au fonctionnement de l'économie capitaliste.

De toute manière, il a surtout semblé important à ceux qui ont effectué de telles lectures du *Capital* de rechercher les axes d'oscillation des prix, c'est-à-dire les *grandeurs régulatrices* du procès de reproduction dans le capitalisme (valeur, prix de production ou autres grandeurs du même genre). Ces axes ont été considérés comme dési-

gnant le niveau de prix représentatif des coûts sociaux tandis que les autres niveaux de prix ont été considérés comme traduisant des écarts accidentels ou de mauvais ajustements, toutes « déformations » que l'économie socialiste se doit d'éliminer et qu'elle peut éliminer, les prix étant planifiés et non pas livrés aux fluctuations du marché.

Les insuffisances d'une telle problématique et son caractère empiriste apparaissent clairement dès qu'on s'interroge sur le statut des concepts fondamentaux qui sont produits dans *Le Capital* et tout spécialement sur le statut des concepts dont nous venons de parler.

Prenons, en premier lieu, le statut du concept de « temps de travail socialement nécessaire ». Tandis que la problématique empiriste (qui veut trouver dans *Le Capital* des réponses directes à des questions de technique économique) pose l'identité : temps de travail socialement nécessaire - temps de travail empiriquement constaté, toute lecture qui écarte l'illusion empiriste permet au contraire de voir que ces deux notions désignent des objets radicalement différents.

Le concept de temps de travail socialement nécessaire est infiniment plus complexe que celui de temps de travail empiriquement constaté, car il renvoie, notamment, aux quantités produites comparées aux besoins sociaux. Ce dernier terme, à son tour, désigne non un concept empirique ou idéologique, comme celui des « besoins humains », mais un concept théorique qui a un sens précis dans la structure du *Capital* et dont on doit produire l'équivalent dans la théorie de la transition du capitalisme au socialisme.

Il est évident qu'on ne peut se donner l'illusion de faire « sortir » le concept de temps de travail socialement nécessaire de son statut théorique qu'en refusant de « s'intéresser » aux quantités globales pouvant être produites, afin de ne « s'intéresser » qu'aux coûts moyens en travail d'un produit.

Une telle démarche ne mène pas loin, ni théoriquement, ni pratiquement. En particulier, si le problème que l'on veut régler est celui des prix représentatifs du coût social, il est rigoureusement impossible de penser ce problème en considérant chaque coût isolément. Ce problème ne peut être pensé qu'en fonction de l'interconnexion des productions donc, aussi, en tenant compte des quantités produites ou à produire et de l'ensemble des besoins sociaux.

De plus, lorsqu'il s'agit d'effectuer des calculs concernant l'avenir, la référence au coût moyen actuel en travail n'a rigoureusement aucun sens, puisque le coût futur de chaque produit dépendra des moyens que l'on mettra en œuvre dans les années à venir ; or, on ne peut choisir ces moyens dans le cadre d'un plan que si l'on peut déterminer par ailleurs ce que devra être le temps de travail socialement nécessaire à chaque production, afin de s'efforcer de lui consacrer précisément ce temps-là. Ici, l'on sort même du domaine à l'intérieur duquel un calcul en prix peut encore être significatif, pour passer dans un domaine où sont requises des évaluations en temps de travail à l'échelle sociale, ainsi que la mise en œuvre du principe d'économie de travail.

Les tentatives visant à « réduire » par des artifices de calcul (c'est-à-dire sans produire au préalable les concepts théoriques adéquats) les temps de travail empiriquement dépensés aux différentes productions à des « temps de travail socialement nécessaire » sont parfaitement vaines. A plus forte raison en est-il ainsi des tentatives au cours desquelles on effectue des calculs portant sur les temps de travail effectivement dépensés comme si ceux-ci étaient identiques aux temps de travail socialement nécessaires. De tels calculs ne peuvent jamais dire ce qu'on voudrait qu'ils disent, c'est-à-dire, par exemple, comment utiliser le fonds d'investissements dont on dispose, dans quelles branches investir ou, encore, s'il est préférable socialement de réaliser une économie de travail dans telle branche de la production plutôt que dans telle autre.

A toutes ces questions, on ne peut répondre qu'en s'aidant d'un concept de « temps de travail socialement nécessaire » traité adéquatement (c'est-à-dire dont le contenu est *spécifique à la formation sociale dont il s'agit*) et en produisant, à partir de lui, les concepts empiriques indispensables qui devront être mis eux-mêmes en œuvre de façon concrète.

Etant donné les équivoques qu'une lecture empiriste du *Capital* a fait peser sur les débats relatifs aux prix, et cela très précisément à propos des concepts fondamentaux de temps de travail socialement nécessaire et de valeur, il n'est pas inutile de revenir sur diverses positions théoriques souvent présentes dans le débat sur les prix dans les économies de transition entre le capitalisme et le socialisme.

On sait que, selon une interprétation empiriste bien établie, il est courant de voir se développer des analyses aux termes desquelles ce serait le temps de travail *effectivement* dépensé pour l'obtention d'un produit qui déterminerait la « grandeur de la valeur » de celui-ci en un « sens mécanique », c'est-à-dire presque dans le même sens que la quantité d'eau qui remplit un récipient peut être calculée en faisant le produit du temps pendant lequel a été ouvert un robinet, qui remplissait ce récipient, par le nombre de litres débités à la minute.

Bien sûr, des interprétations de cette nature dissimulent ce qu'elles sont en réalité — et les contradictions auxquelles elles conduisent — à l'aide de considérations relatives à la diversité des « productivités individuelles » des travailleurs participant à la production ou de considérations relatives à la « qualité » des différents travaux. Cependant, tant qu'on ne sort pas de ce genre de considérations, c'est-à-dire tant que l'on prend seulement en compte les caractéristiques *techniques* du travail, on ne sort pas d'une interprétation mécaniste de la détermination de la valeur par le temps de travail ; autrement dit, on ne réussit pas à voir la différence radicale qui sépare Marx de Smith et de Ricardo. On se borne, donc, à voir en Marx un savant qui a seulement « perfectionné » la théorie de la valeur et des prix (notamment grâce à l'analyse du salaire comme valeur de la force de travail et grâce à la théorie du prix de production) et non comme un savant

qui a placé la théorie de la valeur et des prix sur *un tout autre terrain* que ses soi-disant « prédécesseurs ».

En d'autres termes, cette interprétation (qui est à la base de la « mesure de la valeur » par le temps de travail empiriquement constaté ou effectivement dépensé et des systèmes de prix qui *s'articulent directement* sur cette mesure) laisse de côté un des apports essentiels de Marx à la science économique, à savoir que la « propriété » apparente qu'a le travail de produire de la « valeur » n'est pas une propriété « naturelle » mais sociale, ce qui signifie, entre autres :

a) Qu'on doit toujours distinguer entre le caractère productif du travail au sens technique et son caractère productif au sens *économique*.

Dans le premier sens, on désigne un caractère du travail *concret* producteur de valeurs d'usage. Cette productivité se mesure en termes techniques, c'est-à-dire sous la forme d'un rapport entre une quantité d'heures de travail effectivement dépensées et la quantité physique de produits obtenus.

Dans le sens économique, on désigne un caractère du travail *abstrait* producteur de valeur d'échange. D'ailleurs, on le sait, dans ce sens économique, le caractère productif ou non du travail est déterminé par la nature des *rappports sociaux*. Ainsi, dans le mode de production capitaliste, seul le travail qui participe au procès de production de la plus-value est un travail « productif ».

b) Que c'est la *structure d'un procès de travail*, lui-même inséré dans une certaine structure sociale, qui détermine le caractère productif ou non du travail qui y est engagé. Ainsi, à partir du moment où, dans la grande industrie capitaliste, c'est un « *travailleur collectif* » qui fait face aux moyens de production, ce n'est pas la nature de la tâche de chacun au sein de ce travailleur collectif qui détermine le caractère productif ou non de son travail mais le caractère productif du « *travailleur collectif* »³¹. C'est là un autre aspect de la détermination du caractère productif ou non productif du travail par la *structure* dans laquelle le travail s'insère.

c) Que ce qui produit la « valeur », ce n'est pas le « travail en général » et que, par conséquent, cette « production » ne résulte donc pas d'une « causalité transitive » mais d'une « causalité structurelle ».

d) Que la grandeur de la valeur « produite » par une heure de travail est elle-même déterminée par *l'ensemble des rapports sociaux* (et non seulement des rapports de production) : c'est, en effet, cela qui est désigné par le terme de « *besoins sociaux* ».

³¹ C'est ainsi que Marx écrit : « A partir du moment... où le produit individuel est transformé en produit social, en produit d'un travailleur collectif dont les différents membres participent au maniement de la matière à des degrés très divers, de près ou de loin ou même pas du tout, les déterminations de *travail productif*, de *travailleur productif* s'élargissent nécessairement. Pour être productif, il n'est plus nécessaire de mettre soi-même la main à l'œuvre ; il suffit d'être un organe du travailleur collectif ou d'en remplir une fonction quelconque. » (Marx, N° 44, p. 183-184).

e) Que, finalement, la « réduction » du temps de travail effectivement dépensé au *temps de travail socialement nécessaire* passe par la médiation de *l'ensemble de la structure sociale et de toutes ses instances*, ce qui est évidemment vrai quelle que soit la structure sociale, même si celle-ci ne commande pas une production marchande.

C'est pourquoi il est nécessaire d'être toujours en garde à l'égard d'un certain discours anthropologique qui célèbre le « travail humain créateur de valeur et seul producteur de richesses »³². C'est là un discours qui, s'il n'est pas naïvement empirique, cherche le plus souvent à dissimuler (et j'emprunterai ici le langage même de l'anthropologie) que le travail producteur de valeur est toujours un travail « aliéné », soumis à ses propres produits et, finalement, exploité, car la production marchande est toujours grosse des rapports de production capitalistes. Loin d'être le symbole de la maîtrise de l'homme sur ses produits, le « travail producteur de valeur » est le symbole de la soumission de l'homme à ses produits. La progression d'une formation sociale vers le socialisme met progressivement un terme à cette soumission et assure donc que le travail cesse d'être producteur de valeur, ce qui exige une production hautement socialisée et une transformation profonde des rapports de production.

La relative stérilité du débat sur les prix, sur la valeur, sur le coût social de la production, etc., montre quelles peuvent être quelques-unes des conséquences négatives d'une lecture empiriste du *Capital* et du discours anthropologique latent qui la soutient.

2. — Prix et valeur

La même problématique empiriste conduit à considérer comme étant des grandeurs *empiriquement constatables* non seulement le temps de travail socialement nécessaire mais aussi la valeur, le prix de production, le taux moyen de profit, etc., d'où les tentatives faites pour « mesurer » *directement* ces grandeurs, en vue de se servir des résultats de ces « mesures » dans la « construction » de systèmes de prix. Ce qui ne peut évidemment mener nulle part³³.

³² Dans la *Critique du Programme de Gotha* (N° 47), Marx répond à ce discours lorsqu'il écrit : « Le travail n'est pas la source de toute richesse. La nature est tout autant la source des valeurs d'usage (qui sont bien, tout de même, la richesse réelle !) que le travail, qui n'est lui-même que l'expression d'une force naturelle, la force de travail de l'homme... Les bourgeois ont d'excellentes raisons pour attribuer au travail cette *surnaturelle* puissance de création... » (*op. cit.*, p. 17-18).

³³ Les tentatives visant à mesurer, au sein de l'économie capitaliste, certaines grandeurs empiriques correspondant approximativement aux concepts théoriques du *Capital*, comme le « prix de production » ou le « taux moyen du profit », sont évidemment d'une nature toute différente. Il s'agit, ici, de *mesures effectuées à partir de prix qui sont donnés et non pas de mesures portant sur des grandeurs empiriques autres que les prix en vue de construire un système de prix*. C'est pourquoi l'observation historique de l'évolution des prix au sein du capitalisme a un sens : elle permet d'observer les tendances objectives d'un certain nombre de grandeurs au sein d'une formation sociale où ces grandeurs se manifestent spontanément à travers des catégories concrètes déterminées.

Comme il est logique, l'attribution d'un statut empirique à des concepts théoriques a empêché de tirer pleinement parti de ce que Marx dit dans *Le Capital* de la catégorie de prix, alors que ce qu'il dit à ce sujet est précisément décisif lorsqu'on cherche une réponse aux questions que posait le débat sur les prix.

Si l'on a donné trop peu d'attention à une partie des analyses que Marx consacre à des catégories empiriques comme les prix, cela tient à la nature même de la démarche initiale : si le temps de travail socialement nécessaire et la valeur sont considérés comme des « objets empiriques », mais « dissimulés » par les prix (ou cachés en eux), ce sont ces objets qui sont considérés comme seuls importants ; les prix sont alors relégués au rang des « apparences », c'est-à-dire de « l'inessentiel », car lorsque l'on prend les concepts pour le réel on saisit difficilement que la soi-disant « apparence » est le réel (la Wirklichkeit) même.

Or précisément, la démarche de Marx ne consiste pas à chercher et à « découvrir » « derrière les prix » une « réalité » ultime et plus « fondamentale » et seule « décisive ». Sa démarche est, on le sait, tout autre : il n'a pas « découvert » mais il a *produit* des concepts théoriques ou, plus exactement, la structure théorique grâce à laquelle l'*existence* des prix et leur *grandeur* se trouvent expliquées. Ces concepts : travail abstrait, temps de travail socialement nécessaire, valeur, etc., forment ainsi une structure théorique dont les différents termes se conditionnent l'un l'autre. On ne peut donc en isoler *empiriquement* aucun élément. Les concepts fondamentaux, comme ceux de temps de travail socialement nécessaire, de valeur, de prix de production, etc., constituent les points nodaux de cette structure. Ce qu'ils désignent ce sont, à la fois, des rapports de production et des « grandeurs régulatrices » dont les dimensions non directement mesurables sont déterminées par l'ensemble des rapports sociaux.

Le statut de ces « grandeurs régulatrices » dans le champ de la théorie des prix est analogue au statut des « centres de gravité » dans la physique des solides. Le centre de gravité n'existe pas en tant que « réalité » empiriquement constatable. C'est un *lieu géométrique* déterminé par une structure et qui ne se manifeste que par ses effets. Cela ne veut d'ailleurs pas dire que l'on soit obligé de connaître concrètement tous ses effets pour déterminer la place du centre de gravité. Au contraire, comme on le sait depuis Archimède, il suffit de connaître la structure pour déterminer son centre de gravité et le mode d'action de celui-ci.

En ce qui concerne notre problème, en l'absence de prix concrets déjà spontanément donnés (dont on pourrait rechercher le rapport avec des grandeurs régulatrices, à condition de reconstruire le concept de celles-ci), il est parfaitement vain de chercher à mesurer empiriquement l'équivalent du temps de travail socialement nécessaire, de la valeur, des prix de production, etc., en procédant directement à la mesure de grandeurs physiques.

Ce qui est nécessaire, au préalable, dans les formations sociales

en transition entre le capitalisme et le socialisme, c'est quand il n'y a pas de système de prix spontanément donné, de produire les concepts théoriques permettant de penser la régulation de la reproduction élargie et de la transformation des rapports sociaux ainsi que les lois qui permettent de déterminer l'économie maximum de travail social. Ce sont ces concepts théoriques et la connaissance de ces lois qui permettront de construire un système de prix correspondant aux exigences du développement de cette formation sociale et aux objectifs politiques poursuivis, cela dans la mesure où un tel système de prix peut exister.

Faute de s'engager dans cette voie, on risque, tôt ou tard, d'être finalement tenté de se prononcer pour le « rétablissement de prix de marché »³⁴, c'est-à-dire de la structure objective grâce à laquelle il n'est plus nécessaire, ni possible, de soumettre le développement de la formation sociale à des objectifs politiques déterminés, ce développement étant assuré spontanément par la structure même qui permet le « rétablissement des prix de marché ».

Cependant, le rétablissement de prix de marché ne constitue logiquement que le premier pas dans la direction de la mise en place de « grandeurs régulatrices » fonctionnant spontanément. En effet, ces prix ne produisent les effets attendus que s'il existe de véritables marchés non seulement des produits de consommation, mais aussi des moyens de production, des fonds productifs et de la force de travail. D'où les avatars successifs de « l'expérience » yougoslave que sa logique même a conduit à recréer l'ensemble de ces marchés, donc des rapports de production que leur existence suppose³⁵. L'ironie de l'histoire veut que de tels rapports de production fassent de plus en plus obstacle au développement des forces productives, si bien que l'entreprise ne conduit même pas là où certains pouvaient croire qu'elle mènerait. Son aboutissement ne peut être qu'une combinaison de structures monopolistes et de capitalisme d'Etat³⁶.

Pour ne pas s'engager dans une telle aventure, la seule voie qui permette de progresser est donc bien de produire, *pour les écono-*

³⁴ Si l'on n'est pas en mesure de résoudre théoriquement les questions que soulève la mise en place d'un système de prix, on est facilement conduit à laisser ces problèmes se résoudre pratiquement, par les mécanismes du marché. Mais les prix que le marché est capable d'instaurer ne sont plus ceux qui correspondent aux exigences d'un développement économique planifié ; aussi entrent-ils en contradiction avec la planification, et donc avec le développement du mode de production socialiste.

³⁵ Y compris le rétablissement de la libre convertibilité de la monnaie et celui de la faillite, pour éliminer les entreprises « non rentables ».

³⁶ Notons, ici, qu'il est nécessaire de distinguer entre le rétablissement de « prix de marché » (qui implique la rétroaction possible des prix sur les quantités produites) et la latitude accordée à telle ou telle instance sociale de modifier certains prix afin de tenir compte du niveau de la demande (par exemple, liquidation à relativement bas prix de denrées périssables ou de stocks de produits de consommation qui ne trouvent pas preneurs aux prix antérieurement fixés). Il s'agit là de tout autre chose.

mies de transition, l'équivalent des concepts par lesquels Marx a désigné les « grandeurs régulatrices » du capitalisme et mis à jour leur articulation et leur fonctionnement. Ce qu'il faut donc, c'est produire les concepts qui, dans la structure de ces modes de production ou de ces formations sociales, occupent la même place que les concepts analogues du *Capital* et dont certains peuvent même être désignés par le même nom, dans la mesure où ils peuvent être produits différentiellement à partir de ceux-ci. Ceci ne peut évidemment pas être le cas pour tous les concepts du *Capital*, puisqu'une partie de ces concepts désignent des rapports de production spécifiques du mode de production capitaliste et que les rapports réels qu'ils désignent n'existent donc plus dans le nouveau mode de production. Au sein de celui-ci, ils sont remplacés par d'autres, qui tout en remplissant des fonctions analogues les remplissent de façon radicalement nouvelle.

Telle est, finalement, la tâche théorique qu'une problématique empiriste empêche de voir, ceci alors que la nécessité de cette tâche est montrée par *Le Capital* lui-même, dès qu'on ne veut pas y chercher ce qui ne s'y trouve pas, ce qui ne peut pas s'y trouver, mais que l'on cherche ce qui doit y être et qui s'y trouve, mais qui s'y trouve non sous la forme empirique d'objets qu'il n'y aurait qu'à découvrir mais de concepts, c'est-à-dire des moyens de production théoriques qu'il faut mettre en œuvre.

Si la matrice théorique des concepts nécessaires à la connaissance des lois des économies de transition se trouve dans *Le Capital*, cela ne veut pas dire que la production de ces concepts soit facile. La tâche à effectuer est immense, puisqu'il s'agit de produire la théorie d'un nouveau mode de production. Cependant, on s'aperçoit que la voie est ouverte, dès que l'on veut bien procéder non à une lecture empiriste mais à une lecture théorique du *Capital*.

La voie est ouverte notamment par ce que Marx nous dit sur les prix. Ainsi, dès le Chapitre III du livre I, Marx écrit :

« La forme prix n'admet pas seulement la possibilité d'une divergence quantitative entre le prix et la grandeur de la valeur, c'est-à-dire entre cette dernière et sa propre expression monnaie, mais encore elle peut cacher une contradiction absolue, de sorte que le prix cesse tout à fait d'exprimer de la valeur, quoique l'argent ne soit que la forme valeur des marchandises... Une chose peut donc avoir un prix formellement sans avoir une valeur. Le prix devient ici une expression imaginaire comme certaines grandeurs en mathématiques. D'un autre côté, la forme prix imaginaire, comme par exemple le prix du sol non cultivé qui n'a aucune valeur parce qu'aucun travail humain n'est réalisé en lui, peut cependant cacher des rapports de valeur réels quoique indirects. » (Marx, N° 45, p. 112).

On trouve ici (ainsi, bien entendu, que dans beaucoup d'autres pages du *Capital*³⁷), des indications essentielles pour la production, à

³⁷ Notamment au livre III. Voir à ce sujet la note 14, *supra*.

partir de la théorie de la valeur, d'une théorie des prix qui, moyennant un traitement différentiel, est applicable dans les différents modes de production où s'effectue une production marchande. Développer ce point, nous éloignerait trop de notre sujet.

Il n'est cependant pas inutile de souligner que les propositions ci-dessus citées mettent en lumière la nécessité, pour comprendre le fonctionnement de chaque mode de production marchand, de saisir non seulement les lois générales spécifiques qui déterminent la *grandeur moyenne* des prix, c'est-à-dire les « grandeurs régulatrices » en dernière instance (valeur, prix de production et autres formes transformées de la valeur) mais de saisir aussi les lois spécifiques qui déterminent la correspondance ou la non-correspondance des prix et des grandeurs régulatrices en dernière instance.

Quand il s'agit de comprendre les tendances fondamentales d'un mode de production marchand, la connaissance des lois qui déterminent les *écarts* entre les prix et la grandeur de la valeur ou toute autre grandeur régulatrice, et la connaissance des lois qui déterminent la formation de « prix imaginaires » est sans doute moins essentielle que la connaissance des lois qui déterminent la grandeur moyenne des prix. C'est pourquoi Marx n'a pas spécialement développé les remarques qu'il a formulées à diverses occasions concernant les lois qui gouvernent les écarts entre prix et valeur ou la formation de « prix imaginaires ». Aussi, à une lecture insuffisamment attentive du *Capital*, les fluctuations des prix apparaissent-elles comme de simples effets des fluctuations de « l'offre » et de la « demande ». D'ailleurs les mouvements courants des prix n'ont qu'un intérêt secondaire pour la compréhension des lois générales du développement d'une formation sociale.

L'ordre d'importance des problèmes se modifie quand il s'agit à la fois, de comprendre le fonctionnement des formations en transition entre le capitalisme et le socialisme et d'*élaborer concrètement une politique des prix*. Ici, il devient tout à fait essentiel de connaître l'ensemble des lois qui gouvernent la structure des prix et qui déterminent les propriétés objectives de cette structure. Dans ce cas, il importe au plus haut point de saisir les *limites* entre lesquelles les prix peuvent *varier* tout en remplissant leur fonction, ainsi que les *effets de ces variations* sur les rapports de production et le développement des forces productives.

En d'autres termes, si la connaissance des lois qui déterminent ce que sont en moyenne les prix des différentes marchandises, est une connaissance suffisante pour analyser le mouvement d'ensemble d'un mode de production, cette connaissance devient insuffisante lorsqu'il s'agit d'élaborer une politique concrète des prix, c'est-à-dire de fixer ceux-ci en fonction, à la fois, d'une structure et d'une conjoncture (qui, précisément, n'est plus celle du « marché » mais celle qui correspond aux priorités sociales et politiques de chaque période), afin de les planifier.

Dans ce cas, le caractère insuffisant de la seule connaissance des

lois déterminant la moyenne des prix se manifeste de nombreuses façons. Ainsi, si la politique des prix est élaborée à partir de la connaissance de ces seules lois, les décisions concrètes, dans la mesure où elles doivent être efficaces, apparaissent souvent comme entrant en contradiction avec ces lois. Les prix concrets semblent alors presque tous constituer des « exceptions » par rapport aux lois. Celles-ci cessent dès lors d'apparaître comme ce qu'elles sont, mais semblent être de simples « règles » (puisque les lois ne tolèrent pas d'exceptions tandis que les règles les appellent, dans la mesure même où celles-ci les confirment).

Une des faiblesses du débat sur les prix est, nous l'avons vu, de s'être préoccupé surtout des « grandeurs régulatrices », qui déterminent les prix en moyenne, c'est-à-dire en dernière instance, et d'avoir considéré comme « secondaires » les lois qui régissent les écarts entre les prix et les grandeurs régulatrices. Or, encore une fois, quand il s'agit d'élaborer une politique des prix, c'est-à-dire de planifier des prix concrets, il est essentiel de connaître les lois qui déterminent les écarts entre prix et grandeurs régulatrices, les limites possibles de ces écarts et les propriétés objectives de structures de prix caractérisées par des écarts donnés entre prix et grandeurs régulatrices.

Ce qui est nécessaire à chaque moment pour la planification et la gestion de l'économie, ce ne sont pas des prix « moyens » mais des prix concrets, réels ou « imaginaires » et qui, s'ils sont réels, doivent diverger dans des conditions objectivement déterminées de certaines grandeurs régulatrices. Si on n'a pas saisi les lois qui gouvernent ces divergences et les effets de celles-ci³⁸, on est facilement

³⁸ Pour éclairer les remarques ci-dessus, on peut illustrer les problèmes auxquels celles-ci renvoient par quelques exemples.

Prenons la question du prix du courant électrique. Une chose est de déterminer le prix moyen auquel il est nécessaire de vendre le courant aux utilisateurs, afin de satisfaire aux lois de détermination des prix qui gouvernent la reproduction élargie et le développement des forces productives, une autre est de fixer les prix auxquels le courant sera vendu selon qu'il est employé de telle heure à telle heure, par tel ou tel utilisateur. Dans ce deuxième cas, en effet — si on veut utiliser les prix comme un des moyens de direction de l'économie et de subordination des décisions des entreprises aux objectifs du plan — il faut déterminer les écarts de ces prix à la moyenne, de telle sorte que la capacité de production en électricité soit utilisée aussi largement que possible tout au long de la journée et de l'année, donc rendre peu avantageux l'emploi du courant à certaines heures par certains utilisateurs, et avantageux à d'autres, etc.

De même, une chose est de fixer en matière de tarif des chemins de fer, le prix moyen de la tonne-kilomètre, une autre est de déterminer le prix auquel les entreprises de telle localité, fournissant telle catégorie de produits, paieront leurs transports et cela de telle sorte que le remplissage des wagons soit assuré au maximum à l'aller et au retour. Un tel problème se pose à tout instant. Il s'est posé à une grande échelle lors de la création du combinat Oural-Kouznetsk : le prix du transport avait alors été fixé « très bas », à un niveau considéré comme « artificiel » par certains commentateurs ; en réalité, ce prix correspondait, au moins intuitivement, aux exigences d'une économie maximum de travail, une fois qu'existaient les deux centres de production de charbon et de minerai de fer qui avaient été créés au cours du I^{er} Plan Quinquennal soviétique.

conduit à ne fixer que des prix « moyens » et à laisser au marché le soin de « fixer » les écarts par rapport à la moyenne.

On voit donc que le problème des variations planifiées des prix et des valeurs limites de ces variations devient ici essentiel. En fait, les questions concrètes qui se posent concernent le plus souvent les limites elles-mêmes. Les problèmes qui doivent être résolus au niveau de la planification et de la gestion surgissent en effet, le plus souvent, sous une forme qui fait intervenir les limites à partir desquelles telle production ou telle technique commence à être avantageuse ou cesse de l'être. On se trouve, ici, en face de problèmes d'extremum et, plus précisément d'extremum liés, qu'on ne peut donc résoudre à l'aide des seules grandeurs moyennes. En particulier, lorsque la gestion d'une économie est soumise non à la loi du profit mais au principe d'économie de travail, ce qu'il s'agit de déterminer, ce sont les conditions sous lesquelles des calculs effectués en prix permettent d'assurer l'économie maximale de travail social, pour la réalisation des objectifs politiquement et socialement déterminés.

A tous ces points de vue, les indications contenues dans le texte précédemment cité de Marx ont une très grande importance. Sans développer ce point, il suffit d'indiquer, en particulier, que la proposition relative à « la forme prix imaginaire » qui « peut cacher des rapports réels quoique indirects » contient en germe ce dont la théorie des prix a besoin pour résoudre, notamment, le problème des prix des moyens de production disponibles en quantités insuffisantes et celui des prix des machines usagées et que l'on ne fabrique plus.

Plus généralement, se trouve ici en germe ce qui a été en partie retrouvé, en suivant d'autres voies, par les économistes mathématiciens qui démontrent la nécessité d'intégrer dans les prix ce qu'ils appellent « les coûts de liaison inverse » (Novozhilov, N° 54), c'est-à-dire les pertes que fait subir à l'économie l'emploi d'un produit dans une activité donnée, lorsque cet emploi modifie les conditions de fonctionnement d'autres branches ou d'autres activités, par exemple en en accroissant les coûts de production. C'est là un point sur lequel nous aurons à revenir en conclusion.

Ceci montre à quel point il est nécessaire de tenir compte de l'ensemble des propositions formulées par Marx au sujet des prix tout au long du *Capital*. Or ces propositions ont souvent été considérées comme d'importance secondaire par rapport aux analyses consacrées à la valeur et aux prix de production.

Si l'on agit de la sorte, c'est-à-dire si l'on attribue à ces propositions toute l'importance théorique qui est la leur, on voit que tout ce qui, dans une lecture empiriste du *Capital*, pouvait conduire — notamment dans le cadre du débat sur les prix — à construire des « règles » qui ne connaissent presque que des exceptions, disparaît. Il en est ainsi parce que, en procédant de la sorte, on se livre à une lecture plus rigoureuse du *Capital*, à une lecture grâce à laquelle on cesse de confondre les concepts et les objets empiriques, à une lec-

ture grâce à laquelle on dispose des concepts permettant de produire la loi de ces soi-disant « irrégularités » qui n'en sont donc plus, mais qui sont l'effet de la loi elle-même.

IX. — La spécificité du problème des prix dans l'économie de transition

Bien sûr, une chose est de disposer des concepts nécessaires à la construction d'une théorie des prix dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, une autre est de construire cette théorie en ne perdant jamais de vue que c'est *l'ensemble des instances de la formation sociale* qui commande la structure des prix.

Or, l'action de l'ensemble des instances de la formation sociale sur les prix comporte des conséquences infiniment plus profondes dans les économies en transition entre le capitalisme et le socialisme que dans le mode de production capitaliste, en particulier au stade concurrentiel de celui-ci. En effet, à ce stade, le mode de production capitaliste est caractérisé par une double forme de correspondance entre les rapports d'appropriation réelle et les rapports d'appropriation formelle : il y a, à la fois, coïncidence entre le procès d'extraction de la plus-value et le procès d'appropriation de celle-ci et coïncidence entre la propriété des moyens de production et la direction du procès de travail. Ce type de double correspondance entraîne, on le sait, la relative autonomie de l'instance économique³⁹, ce qui implique que les autres instances de la formation sociale n'agissent sur l'instance économique qu'indirectement et de façon dissimulée. Dans ces conditions, les prix eux-mêmes semblent être entièrement déterminés par les conditions propres à l'instance économique.

Ceci ne peut plus être le cas dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme : d'abord parce qu'en tant que formations sociales de transition, celles-ci sont caractérisées par des formes spécifiques de non-correspondance entre les divers rapports sociaux, y compris, bien entendu, au niveau des structures de la production⁴⁰, ce qui implique que le développement de ces formations sociales vers le socialisme exige la domination de l'instance politique sur l'instance économique ; ensuite, parce que le socialisme lui-même est appelé à soumettre les forces productives à la domination des producteurs associés, ce qui élimine la spontanéité du fonctionnement du niveau économique.

En ce qui concerne plus spécialement les formes de non-correspondance spécifiques aux économies de transition actuelles, un rôle décisif revient à la non-correspondance entre le caractère social de la

³⁹ Cf. E. Balibar, N° 9, en particulier, p. 212 sq.

⁴⁰ J'ai développé antérieurement ce point dans différents articles (N° 12, 13 et 14).

propriété et le mode d'appropriation réelle qui n'est pas encore directement et pleinement social. Cette contradiction ou cette non-correspondance se manifeste par l'existence de sujets économiques distincts qui sont en possession de moyens de production dont l'État est propriétaire. Cette possession est fondée sur la capacité qu'ont les sujets économiques de mettre efficacement en œuvre les moyens de production dont ils disposent. Dans le secteur industriel, ces sujets économiques sont en général des entreprises d'État.

Au niveau théorique, cette situation objective de séparation de la propriété et de la possession exige, pour pouvoir être pensée dans ses conséquences, que l'on produise deux ensembles articulés de concepts : d'une part, ceux qui rendent compte du rôle de la propriété d'État en tant qu'élément des rapports de production, et donc du caractère planifié des économies en transition entre le capitalisme et le socialisme, et par-là, aussi, du caractère déjà hautement socialisé de leurs forces productives, et, d'autre part, ceux qui rendent compte du caractère encore « marchand » de ces économies, dont précisément les concepts relatifs à la forme valeur et à ses formes transformées, notamment les prix. Mais, ces concepts doivent être des concepts spécifiques, c'est-à-dire applicables à la formation sociale de l'économie de transition et donc différents de ceux qui ont pour objet l'économie capitaliste.

Ici, encore, on voit que les concepts qui rendent compte du caractère marchand de l'économie de transition ne peuvent pas être trouvés « tels quels » dans *Le Capital*. Ils doivent être produits différenciellement à partir de lui. Ils peuvent l'être à partir du *Capital*, parce que celui-ci contient la matrice théorique de ces concepts.

La nature de la différenciation que l'on doit ainsi opérer est déterminée par la nature déjà planifiée de l'économie. Aussi, le contenu de cette différenciation doit-il être obtenu, en partie, par l'analyse des catégories de la planification économique et du calcul économique à l'échelle sociale. Ceci exige que ces catégories soient réduites à un contenu conceptuel adéquat. Ce faisant, on se donnera, en même temps, les instruments nécessaires à la transformation des pratiques mêmes auxquelles ces catégories sont liées.

Finalement, le type de complexité spécifique aux formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme exige que l'on produise deux ensembles de concepts : l'un qui correspond au caractère déjà hautement socialisé de l'économie, grâce à la transformation des rapports de production, l'autre qui correspond au caractère encore marchand de cette même économie, en raison du caractère non encore pleinement social des forces productives.

Le premier ensemble de concepts est celui qui opère dans le champ de la planification. Il met en rapports non pas des valeurs d'échange et du travail abstrait mais des valeurs d'usage : sa catégorie fondamentale est la catégorie de *travail concret*.

Les concepts constitutifs de cet ensemble correspondent aux catégories de la planification. Une fois pleinement développés, ils doivent

permettre de penser les conditions d'un calcul économique *non monétaire*, d'un calcul économique « *direct* » qui ne met pas en œuvre de système de prix et qui permet de déterminer directement le temps de travail socialement nécessaire aux différentes productions⁴¹.

Dans la mesure où le champ de ce calcul est un champ social hautement complexe, il s'agit d'un champ radicalement nouveau. Mettant en rapport des travaux concrets et des valeurs d'usage, il concerne directement ce que Marx a appelé la « véritable richesse », celle qui est secondaire pour le capitalisme⁴².

Le deuxième ensemble de concepts correspond au caractère encore marchand de l'économie de transition. C'est cet ensemble de concepts qui doit permettre la construction d'un système de prix grâce auquel peuvent être effectués des calculs économiques complémentaires, indirects, monétaires et subordonnés, ceux qui correspondent à la gestion courante de l'économie.

C'est ce deuxième ensemble de concepts qui, opérant dans le champ d'un système de prix, renvoie aux catégories de la valeur et du travail abstrait. C'est très spécialement lui qui se trouve, ou aurait dû se trouver, au centre du débat sur les prix.

La production de ces deux ensembles de concepts est rendue nécessaire par le type spécifique de non-correspondance d'une partie des rapports sociaux qui caractérisent les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme. Cette production n'est achevée que si se trouve également spécifié le mode d'articulation des

⁴¹ Dire que l'on est capable de penser les conditions d'un calcul ne signifie évidemment pas qu'on soit en mesure de l'effectuer ; pour cela, il faut que les conditions nécessaires soient objectivement réalisées. A l'heure actuelle, ces conditions ne sont encore données que partiellement ; c'est précisément pourquoi, les calculs qui servent de base à la planification doivent être complétés par des calculs effectués en prix, au niveau des opérations de gestion.

⁴² On se rappelle que dans les *Grundrisse*, Marx (N° 48) souligne que le développement même de la grande industrie tend à faire disparaître le contenu de la forme valeur, en effaçant de plus en plus le lien qui peut unir valeur et temps de travail. Il écrit à ce propos :

« A partir du moment où le travail sous sa forme immédiate cesse d'être la grande source de la richesse, le temps de travail cesse d'être sa mesure, et il doit cesser d'être la mesure de la valeur d'usage... De ce fait, s'effondre la production fondée sur la valeur d'échange... » (N° 48, p. 593).

Lorsque Marx parle ici du « travail sous sa forme immédiate », il a en vue le travail *directement* consacré à la production d'un objet ou à la production des moyens de production mis en œuvre pour obtenir cet objet. Avec la grande industrie, dit-il, les richesses créées dépendent de moins en moins de ce travail immédiat mais dépendent de plus en plus « du niveau général de la science et des progrès de la technologie, de l'application de la science à la production » (N° 48, p. 592).

Les économies socialistes actuelles n'ont pas encore atteint un tel degré de développement des forces productives, mais leurs rapports de production y sont déjà préparés ; c'est pourquoi lors de l'élaboration des plans, on doit opérer essentiellement sur des valeurs d'usage et sur du travail concret et non sur des valeurs d'échange ; au niveau de la planification et du calcul social, la valeur d'échange est déjà dénuée de signification.

deux ensembles de concepts et donc leur unité. C'est à cette condition qu'il est pleinement possible de penser le fonctionnement de l'économie de transition et donc de dominer celui-ci.

L'unité et la dualité du système conceptuel nécessaire à la domination par la pensée et, ensuite, à la domination effective des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, résultent ainsi de la forme particulière de la non-correspondance des rapports de propriété et des rapports d'appropriation réelle, car c'est cette non-correspondance qui est à l'origine de la complexité particulière de ces formations sociales en transition.

Donc, une forme spécifique de dualité des rapports de production est à l'origine de la dualité des types de calculs économiques (calcul économique direct, en valeur d'usage et en temps de travail concret — calcul économique indirect, en monnaie, en prix et en travail abstrait).

Le problème des prix et de leur rôle dans les économies planifiées actuelles ne peut être traité utilement qu'en tenant compte de cette dualité puisque celle-ci est l'expression d'une non-correspondance au niveau des structures de la production.

Ce qui rend indispensable la construction des concepts théoriques qui permettent d'expliquer et de dominer le fonctionnement des économies en transition entre le capitalisme et le socialisme, c'est qu'en l'absence de tels concepts on risque constamment d'être conduit à de graves erreurs pratiques, aussi bien en ce qui concerne la planification de la production (qui est alors souvent guidée par des prix sans signification économique)⁴³, qu'en ce qui concerne la politique des prix et (cela peut être beaucoup plus grave) la place qui peut être accordée au calcul en prix et à l'action de ceux-ci dans la planification et la gestion de l'économie en vue de l'édification du socialisme.

Les erreurs commises dans ces derniers domaines — si elles se combinent à l'action d'autres facteurs sociaux et politiques — peuvent conduire en effet au dépérissement de l'économie planifiée et à la résurgence d'une économie pleinement marchande.

Si un tel risque existe, c'est précisément parce que les formations sociales actuellement en transition entre le capitalisme et le socialisme ne sont pas déjà des économies socialistes pleinement constituées mais seulement des économies de transition. C'est parce que, en tant qu'économies de transition, elles connaissent encore un mode réel d'appropriation qui n'est pas pleinement social que la forme valeur existe et qu'elle est effectivement une forme de « manifestation de rapports marchands ». Ces rapports sont toujours susceptibles de se développer et d'échapper au contrôle social, au cas où la contradiction entre le mode de propriété et le mode d'appropriation ne serait pas correctement traitée.

⁴³ Pratiquement par des considérations de « rentabilité » financière dénuée de sens.

Certaines formulations antérieures⁴⁴, qui voyaient dans le calcul en prix et l'existence de la forme valeur non pas l'expression de rapports de production réels mais seulement une commodité de calcul, ont pu contribuer à faire sous-estimer le risque d'une résurgence de rapports marchands de plus en plus autonomes, même dans les relations entre les entreprises d'Etat.

On doit souligner, en particulier, que dans une situation de non-correspondance entre les deux relations fondamentales du champ de l'économie, « le rapport des deux relations ne prend plus la forme de la limitation réciproque, mais il devient *la transformation de l'une par l'effet de l'autre* » (E. Balibar, N° 9, p. 318).

Précisément, la transformation d'une relation par l'effet de l'autre peut signifier ou bien que les forces productives sont progressivement élevées au niveau des rapports de production, ou bien que s'effectue le processus inverse, à savoir que les rapports de production s'adaptent au niveau de développement des forces productives.

La première solution correspond évidemment seule aux exigences de la construction du socialisme, mais elle ne peut devenir réalité que par l'intervention systématique des niveaux autres que le niveau économique, à savoir : les niveaux politique et idéologique.

Très concrètement, l'intervention du niveau politique exige une planification économique véritable et non un simple « guidage » de l'économie. Se limiter à ce dernier serait assurer la prédominance progressive des catégories marchandes, c'est-à-dire des rapports de production que ces catégories contiennent et développent nécessairement à travers la reproduction élargie de leurs propres conditions de fonctionnement.

La nécessité pour la construction du socialisme de l'intervention des niveaux politique et idéologique sur le niveau économique est une caractéristique générale de toutes les périodes de transition mais, comme nous le savons, elle est particulièrement impérieuse en ce qui concerne la transition du capitalisme au socialisme, étant donné que l'aboutissement même de cette transition doit être la soumission permanente du développement de l'économie à la dominance des autres instances de la formation sociale, d'où la disparition de la pseudo-indépendance du niveau économique telle qu'elle s'exprime à travers l'autorégulation par la loi de la valeur.

C'est ici qu'il faut mentionner les effets néfastes non seulement d'une tradition empiriste mais aussi d'une certaine tradition théorique qui prétend établir une relation directe et réversible entre l'évolution des différents niveaux d'une formation sociale. Cette tradition théorique tend à réduire l'ensemble du développement social au développement des forces productives, les transformations des autres niveaux n'étant considérées que comme « l'expression » de ce qui se passe au niveau de l'économique. On sait qu'une telle conception est désignée du nom « d'économisme ».

⁴⁴ J. Staline (N° 58).

En vertu de cette conception, on est facilement conduit à considérer que le problème, sinon unique, du moins principal, de la construction du socialisme est d'assurer le développement le plus rapide possible des forces productives. A partir de là, on peut être conduit à admettre que, dans certaines circonstances, il serait préférable de réduire l'effort de planification au profit des « mécanismes de marché » sous le prétexte de rendre plus « efficace » le fonctionnement courant de l'économie.

Il est donc essentiel de déterminer les *limites* à l'intérieur desquelles les catégories marchandes aident au fonctionnement de l'économie planifiée et celles au-delà desquelles leur action fait perdre à la planification toutes possibilités d'agir réellement sur le contenu du développement économique (tant du point de vue des produits que du point de vue des rapports sociaux). C'est en élaborant la théorie des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, et tout particulièrement en produisant la théorie des prix et du calcul économique dans ces formations sociales, que l'on produira, en même temps, *la théorie des limites que le fonctionnement des catégories marchandes ne doit pas franchir*, si on veut éviter que s'amorce un processus d'autodéveloppement de ces catégories. Les problèmes que l'on rencontre ici concernent évidemment aussi la détermination de la sphère d'action de la loi de la valeur et des conditions auxquelles celle-ci peut être subordonnée à la loi de régulation sociale du développement des forces productives et aux exigences de la transformation des rapports de production.

X. — Conclusion

L'examen que nous venons de faire du problème des prix dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, et le bilan de la discussion qui a eu lieu sur cette question dans les pays socialistes d'Europe, permettent de formuler un certain nombre de remarques qui peuvent être présentées à titre de conclusion.

Une première remarque est que le problème des prix dans ces formations sociales ne peut être résolu si l'on part de formules toutes faites, en particulier de « formules » construites à partir des concepts théoriques spécifiques d'un autre mode de production, le mode de production capitaliste. Ceci a souvent été oublié au cours du débat que nous avons résumé.

Une deuxième remarque est que, de toute façon, lorsqu'il s'agit d'élaborer une politique des prix, et de fixer concrètement les prix de différents produits, le problème que l'on doit résoudre ne se réduit pas à déterminer des « règles » de fixation des prix. Il consiste, en réalité, à dégager les lois objectives auxquelles le système des prix doit se conformer pour qu'il produise les effets exigés par le fonctionnement de l'économie. Ces lois ne sont pas seulement celles qui déterminent les « grandeurs régulatrices » des prix mais aussi, et tout

autant, celles qui déterminent et les écarts des prix par rapport à ces « grandeurs régulatrices » et, même, des « prix imaginaires ». C'est une certaine structure des prix qui correspond aux exigences de l'économie planifiée socialiste et cela, en ce sens, notamment, qu'il doit exister une correspondance entre les conditions objectives de la production, les objectifs des plans et la structure des prix. Il en résulte, de toute évidence, la subordination nécessaire de la structure des prix aux objectifs des plans économiques, ce qui a fréquemment été perdu de vue par certains participants au débat sur les prix.

Ceci conduit à une troisième remarque, à savoir que le problème des prix ne peut pas être résolu si on le considère comme un problème plus ou moins fermé sur lui-même. La recherche d'une solution satisfaisante passe nécessairement, et en priorité, par l'analyse des rapports sociaux et, plus spécialement, des rapports de production caractéristiques de la formation sociale dans laquelle le système des prix doit fonctionner, tant de ceux qui existent à un moment donné que de ceux dont le plan économique exige le développement⁴⁵. Ces rapports de production constituent, on le sait, une structure. Le système des prix est lui-même un effet de cette structure et des transformations dont elle est le champ, en particulier des transformations impulsées par le niveau politique.

Le système des prix ne peut pas, pour autant, être « déduit » des rapports de production présents et futurs. Il doit être construit, et cette construction requiert que l'on produise les *concepts théoriques* qui expriment les *exigences* objectives auxquelles le système des prix est soumis, les *fonctions* qu'il remplit et les *limites* de celles-ci. Ce n'est qu'une fois les concepts théoriques produits que l'on peut alors produire les *concepts techniques* qui permettent d'élaborer concrètement le système des prix. Trop souvent, on a voulu ne considérer que ces derniers.

L'aspect principal des rapports de production des formations sociales en transition est l'existence de la propriété sociale des principaux moyens de production. C'est grâce à cette propriété sociale qu'il est possible de déterminer un plan de production qui tienne compte, directement, des valeurs d'usage et non des valeurs d'échange.

Cependant, l'ensemble des rapports de production des formations sociales en transition est dominé par l'existence d'une contradiction fondamentale, celle qui résulte de la non-concordance entre les rapports de propriété et les rapports d'appropriation réels. Telle est la structure liée au caractère transitoire de ces formations sociales, qui détermine l'apparition de la forme valeur et la nécessité du fonctionnement d'un système de prix. Celui-ci a pour fonction, notamment,

⁴⁵ Cette remarque comporte des conséquences particulièrement importantes en ce qui concerne les prix auxquels s'effectuent les échanges entre les différents « secteurs » de l'économie : secteur d'Etat, secteur coopératif, secteur privé, secteur capitaliste, etc. C'est là un problème qui n'a pas été spécialement examiné dans le cours de cet article.

d'orienter les décisions des sujets économiques dans les domaines où une intervention directe, sous forme d'ordres détaillés en provenance des instances politiques, serait *inefficace*, plus encore néfaste, car elle aboutirait à des résultats autres que ceux qui sont explicitement visés.

Le rôle du système des prix dans les formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme n'est donc pas d'assurer « l'autonomie » des sujets économiques, ce qui supposerait le développement de prix de marché. Ce rôle est — au sein d'une structure objectivement caractérisée par une autonomie *relative* des sujets économiques — de *servir de relais* à l'intervention de l'instance politique dans le champ de l'économique, cela chaque fois que cette intervention ne peut jouer utilement d'une autre façon.

Cette forme d'intervention de l'instance politique n'est elle-même efficiente que si le système des prix est *cohérent* avec les objectifs politiques poursuivis et répond aux exigences de la reproduction élargie et de la transformation des rapports sociaux. Ceci implique une certaine forme de correspondance entre les prix et les « coûts sociaux », ce dernier terme prenant, ici, un sens *spécifique*, car l'évaluation des « coûts » ne peut être la même selon que le but de la production est la maximisation du profit ou la satisfaction des besoins sociaux et l'édification d'une société nouvelle.

Afin de préciser ce qui précède, on peut encore formuler les remarques suivantes :

a) Le rôle essentiel du système des prix dans les formations sociales en transition est de permettre aux sujets économiques d'effectuer des calculs dans des conditions telles que les décisions économiques courantes prises sur la base de ces calculs soient — autant que possible⁴⁶ — conformes à ce qui est le plus avantageux pour le développement et la transformation des rapports de production dans le sens du socialisme.

b) Ce qui est « le plus avantageux » pour le développement et la transformation des rapports de production dans le sens du socialisme, ne peut évidemment être déterminé ni par le seul calcul écono-

⁴⁶ La réserve qui est exprimée ici est importante, car il semble certain qu'il est impossible de construire un système des prix tel que toutes les décisions économiques courantes que les sujets économiques pourraient prendre en effectuant des calculs en prix coïncideraient avec les objectifs politiquement fixés au développement de la formation sociale ; d'où, la nécessité de combiner une diversité de formes d'intervention du niveau politique sur le niveau économique.

De toute façon, les calculs en prix effectués par les sujets économiques ne peuvent avoir de sens qu'en ce qui concerne les décisions économiques courantes. Ceci exclut, en principe, les décisions relatives aux investissements. En ce qui concerne ces derniers, des décisions cohérentes et assurant l'utilisation la meilleure du fonds d'accumulation exigent la connaissance des « conditions économiques futures », c'est-à-dire de l'ensemble des décisions d'investissement qui sont en cours de réalisation ou qui doivent intervenir dans la prochaine période. Ceci est hors de l'horizon des sujets économiques et ne peut être exprimé par le système des prix.

mique, ni, *a fortiori*, par les sujets économiques opérant à travers un marché (ou un pseudo-marché) sur lequel les prix se formeraient spontanément. Aussi, le rétablissement sur une échelle quelque peu large d'un système de prix de marché ne peut que retarder l'évolution vers le socialisme. Cette dernière remarque ne signifie pas que, dans des domaines limités, certains prix ne puissent se former en tenant compte d'une expression monétaire de la demande ou des indications d'un « marché » largement contrôlé par les instances sociales.

c) Les problèmes fondamentaux du développement des formations sociales en transition *ne relèvent donc pas directement d'un « calcul économique » mais d'un « calcul stratégique »* effectué au niveau d'instances politiques et économiques centrales. Le contenu d'un tel calcul stratégique est à la fois économique (au sens où il concerne les rapports de production et les forces productives) et politique (au sens où il concerne les rapports entre les classes et entre les couches sociales). Ce qui correspond au contenu économique du calcul stratégique prend la forme d'un « calcul économique social ».

d) Ceux des problèmes fondamentaux du développement des formations sociales en transition qui relèvent d'un tel calcul économique social ne peuvent être résolus *à l'aide d'un calcul économique monétaire* (ou, encore, pour employer ces autres expressions, d'un « calcul en prix » ou « calcul économique indirect ») mais seulement à l'aide d'un calcul économique direct au sens évoqué par la formulation d'Engels précédemment citée (Engels, N° 21, cf. *supra*, p. 1, note 2). Un tel calcul opère uniquement sur des quantités physiques (y compris les stocks de moyens de production, la terre et les forces de travail considérées concrètement, c'est-à-dire en tenant compte des niveaux de connaissance, de la localisation des travailleurs, etc.). Le but de ce calcul est d'aboutir à la combinaison des moyens de production qui, dans les conditions jugées politiquement et socialement les meilleures, assurera la satisfaction maximum des besoins sociaux, eux-mêmes socialement évalués. L'aboutissement de ce calcul est la formulation de plans d'investissement et de production.

Ainsi, c'est l'établissement de tels plans d'investissement et de production qui a la priorité sur le calcul des prix, donc sur leur fixation, puisque, *en principe*⁴⁷, ces plans sont établis indépendamment de tout système de prix. Par contre, un système de prix « significatifs », à un certain moment ou pour une certaine période, pourra être construit comme constituant un produit *dérivé* du plan de production et d'investissement (qui, lui, tient compte des conditions présentes et futures et exprime, donc, en termes réels, les coûts sociaux réels). Un

⁴⁷ Il est clair qu'il s'agit là d'un principe ; en effet, dans l'état actuel des techniques et des moyens de calcul on est obligé d'effectuer une partie des calculs de planification en mettant en œuvre un système de prix. Cependant, les calculs ainsi effectués doivent toujours être pris pour ce qu'ils sont : des substituts à des calculs plus fondamentaux, et dont les résultats appellent une évaluation sociale et politique.

tel système de prix dérivés n'est, par conséquent, que la traduction, dans le langage de la forme prix, des coûts sociaux tels qu'ils résultent des conditions de production présentes et futures elles-mêmes inscrites dans un plan économique.

Il ne s'agit pas, ici, seulement d'une image, qui désignerait des mécanismes insaisissables, mais d'une proposition qui renvoie à des techniques et à des procédures précises. Ces techniques et ces procédures sont déjà élaborées dans leurs principes, même si leur mise en œuvre pratique, à l'échelle sociale, soulève encore des difficultés. Une partie de ces difficultés est liée à la nécessité de mieux définir l'ensemble des concepts *théoriques* qui seuls peuvent fonder le calcul d'un tel système de prix. Une autre partie de ces difficultés est liée aux limitations que les moyens techniques disponibles opposent aux calculs à grande échelle qui sont ici nécessaires⁴⁸.

La catégorie de « *prix duaux* » désigne une des formes de tels *prix dérivés* à partir d'un plan considéré comme le plus avantageux. Les travaux de Kantorovitch (N° 28), Novozhilov (N°s 54 et 55), Nemtchinov (N°s 51, 55 et 53), Fedorenko et Glouchkov (N° 22), J. Kornai (N°s 33 et 34), Ragnar Frish (N° 23) et de nombreux autres économistes et mathématiciens ont largement ouvert une voie dans cette direction, du moins du point de vue technique.

De tels prix dérivés des plans permettent de faire prendre aux sujets économiques, *dans un certain nombre de domaines*, des décisions qui, apparaissant les plus avantageuses à travers les calculs que ces

⁴⁸ Ces calculs exigent, en effet, la résolution dans un délai acceptable, de dizaines de milliers d'équations simultanées. Il y a quelques années, une telle tâche aurait été irréalisable. En 1956, par exemple, compte tenu des codes de résolution disponibles, on ne pouvait résoudre pratiquement, sous forme de programmes linéaires, que des problèmes de quelque 60 équations et 100 variables, et la solution n'était obtenue qu'au bout d'une dizaine d'heures. A partir de 1958, il est possible de traiter couramment des problèmes de 300 équations ; de plus, on commence alors à pouvoir assurer la gestion et l'autovérification des matrices par les ordinateurs eux-mêmes. En 1960, on traite assez couramment des problèmes comportant 500 équations et on commence à passer aux calculs enchaînés qui permettent de traiter dans des conditions acceptables divers champs voisins de possibilités et de tester la sensibilité des résultats à de légères variations dans les données (ce qui est nécessaire lorsque les données concernant le futur sont plus ou moins incertaines). A partir de 1962, on traite assez couramment des systèmes à 2.000 équations et 35.000 coefficients non nuls. En 1967, on compte traiter des problèmes comptant jusqu'à 8.000 équations ; en outre, les études entreprises dans divers pays sur les algorithmes de décomposition laissent entrevoir la résolution prochaine de problèmes comportant 20.000 équations. Grâce à ces progrès, on approche du moment où les ordinateurs pourront effectivement traiter de façon vraiment utile, c'est-à-dire suffisamment concrète (ne faisant donc intervenir qu'un nombre acceptable — parce que ne déformant pas trop la nature des problèmes — de moyennes et d'agrégats), des problèmes couvrant l'ensemble d'une économie nationale. Outre le perfectionnement des codes, des langages et l'accroissement de la puissance et de la rapidité des ordinateurs, deux développements devraient aider à atteindre ce résultat : les techniques de génération automatique de matrices à partir de modèles types et, surtout, la mise au point d'un algorithme efficace pour résoudre des problèmes comportant des valeurs non continues.

sujets économiques peuvent effectuer à leur propre niveau, c'est-à-dire avec les informations dont ils disposent, le sont aussi pour l'économie nationale, et cela non en un sens étroitement économique mais aussi en un « sens politique ». Ce sont donc des « prix politiques »⁴⁹, ce qui ne veut pas dire subjectivement fixés ou arbitrairement déterminés, mais, au contraire, objectivement déterminés en fonction des exigences politiques et économiques, c'est-à-dire notamment en tenant compte du *principe de l'économie maximum de travail social*, tel qu'il peut être mis en œuvre, compte tenu de l'ensemble des exigences sociales (en particulier de la plus ou moins grande mobilité des divers éléments de la production, tout spécialement des forces de travail).

Pour être tels, les prix doivent exprimer non seulement les dépenses de travail effectives directes consacrées à un moment donné aux diverses productions, mais aussi les dépenses de travail potentielles indirectes, ce que Novozhilov (N^{os} 54 et 55) appelle les « dépenses de liaison inverse ». Il faut par conséquent qu'ils remplissent très rigoureusement une des fonctions que Marx a remarquablement désignées dans le texte précédemment cité (cf. *supra*, p. 79-80, N^o 45, p. 112).

Dans la construction du système des prix des formations sociales en transition entre le capitalisme et le socialisme, les concepts du *Capital* jouent un rôle fondamental : celui de matrice des concepts spécifiques de ces formations sociales. Sur le plan théorique, c'est-à-dire sur le plan auquel elles prétendent se situer, l'apport des soi-disant « théories économiques modernes » est donc radicalement nul, car si un enseignement peut en être tiré, celui-ci n'est *pas théorique*, mais *technique*. Ce que ces « théories » peuvent fournir et qu'elles sont seulement en mesure de fournir, ce sont des méthodes et des procédés empiriques d'élaboration des relations entre activités économiques. Ces méthodes et ces procédés — si on ne les prend pas pour autre chose que ce qu'ils sont — peuvent être utilisés en tant qu'instruments aidant à certains calculs.

S'il peut en être ainsi c'est, d'une part, parce que, aujourd'hui, dans les pays capitalistes les plus développés, il a fallu essayer de résoudre, dans les limites imposées par les rapports de production existants, un ensemble de problèmes qui exigent la prise en compte des relations intersectorielles et la prévision de l'impact de tel ou tel ensemble de décisions économiques et politiques sur le développement économique à venir. Les économistes des pays capitalistes ont donc dû résoudre un certain nombre de problèmes d'anticipation, dans le cadre de calculs économiques globaux.

⁴⁹ Il est évident qu'aujourd'hui, dans la plupart des pays capitalistes, les prix les plus importants ne sont pas des prix de marché mais des prix politiques, c'est-à-dire qui résultent de la « stratégie » des groupes capitalistes et de l'Etat. Ici, non plus, cela ne signifie pas que ces prix ne soient pas objectivement déterminés : ils sont fondés sur les exigences économiques et politiques objectives du capitalisme monopoleur d'Etat, y compris sur celles qui résultent de la lutte des classes.

S'il peut en être ainsi c'est, d'autre part, parce que le développement des formations monopolistiques a créé des problèmes complexes de maximation du profit (parfois à l'échelle de branches entières de la production) ; or, *formellement*, ces problèmes sont de même nature que ceux posés par la satisfaction maximale des besoins sociaux. Les techniques de calculs, et les concepts techniques que ces calculs supposent, constituent par là même des « instruments » qui peuvent être utilisés, à condition d'être correctement transformés.

Cependant, si certaines des techniques économiques élaborées dans les pays capitalistes sont utilisables dans les pays socialistes, elles ne le sont qu'à condition non seulement de ne pas être confondues avec leur présentation idéologique mais, aussi, d'être débarrassées des prémices idéologiques dont elles partent. En outre, en raison des fonctions qu'elles ont à remplir, elles ne fournissent pas de solutions aux *problèmes spécifiques* du socialisme, notamment à ceux que fait surgir la nécessité d'effectuer à l'échelle sociale un grand nombre de calculs en quantités physiques. Une des caractéristiques des calculs effectués dans les pays capitalistes est, en effet, que ceux-ci mettent presque toujours en œuvre, explicitement ou implicitement, un système de prix.

Dans les conditions des formations sociales en transition, au contraire, il existe, nous l'avons vu, deux niveaux de calculs bien distincts, même si en fait, ils sont actuellement loin de l'être toujours : les calculs effectués à l'échelle sociale, qui ne portent, en principe, nous l'avons dit, que sur des quantités physiques (y compris les dépenses de travail), et les calculs effectués au niveau des sujets économiques, qui sont des calculs en prix.

Cette dualité des calculs (pour autant qu'elle implique la fixation de véritables prix, c'est-à-dire de prix destinés à être payés) est la contrepartie de la non-correspondance des rapports de propriété et des rapports d'appropriation. Dans les conditions des économies en transition, cette non-correspondance, lorsque la contradiction dont elle est porteuse n'est pas convenablement traitée, engendre notamment une contradiction secondaire entre la « rentabilité » du point de vue de la société⁵⁰ et la « rentabilité » du point de vue des sujets économiques. Une telle contradiction secondaire peut n'être que l'expression d'un traitement non adéquat de la contradiction fondamentale.

La dualité du calcul économique correspond, nous le savons, à l'existence de deux niveaux de décisions. Ceux-ci s'inscrivent eux-mêmes différemment dans le temps : le calcul économique direct (sans

⁵⁰ L'expression « rentabilité du point de vue de la société » n'est évidemment qu'une image dont l'emploi peut être justifié non seulement par la commodité mais aussi par le contraste qu'elle permet de souligner entre deux niveaux de calcul. Une telle image ne doit cependant pas induire en erreur, car la « rentabilité du point de vue de la société » ne se mesure pas en termes d'excédent des recettes sur les dépenses mais en termes de développement des forces productives et de transformation des rapports sociaux.

recours aux catégories monétaires) concerne les décisions portant sur l'avenir, c'est-à-dire la planification économique centrale ; le calcul économique indirect (effectué à l'aide d'un système de prix) concerne les décisions économiques courantes, celles qui portent sur le présent et qui correspondent essentiellement à la *gestion* de sujets économiques dotés de moyens de production qui leur ont été attribués pour une période plus ou moins longue.

La disparition de cette dualité exige un long procès de transformation des rapports de production et une élévation considérable des forces productives qui doit aboutir soit à une intégration sociale de l'ensemble des procès de travail, soit à une articulation socialement maîtrisable de ces procès de travail. Les prémices d'une telle transformation sont déjà visibles avec la constitution de sujets économiques de plus en plus vastes englobant parfois des branches entières de l'économie (production d'électricité, de pétrole, de gaz naturel, transports par voies ferrées, etc.) et, aussi, avec l'interconnexion d'un nombre croissant de sujets économiques, grâce à la mise en place de centres de calcul directement reliés aux unités de production et pouvant saisir leurs opérations en « temps réel » (Fedorenko et Glouchkov, N° 22).

En attendant que cette transformation soit accomplie, il ne fait pas de doute que l'*unification* de la *gestion* et de la *planification* n'est encore qu'une vue d'avenir.

La situation présente exige, donc, que les deux types d'activités (gestion et planification), tout en étant strictement liées, et la première étant elle-même strictement subordonnée à la seconde, se développent chacune dans des conditions spécifiques.

Au niveau de la planification, si la mise en œuvre de méthodes d'élaboration qui ne feraient intervenir que des calculs portant sur des quantités physiques n'en est encore qu'à ses premiers pas, la *structure* de ces calculs apparaît aujourd'hui déjà clairement. Elle nous est fournie par le *calcul matriciel* et par les calculs de *programmation* linéaire et non linéaire. Ici, aussi, il faut citer, notamment, les contributions de Kantorovitch (N° 28), Novozhilov (N°s 54 et 55), Fedorenko (N° 22), Gyory Simon (N° 26), J. Kornai (N°s 33, 34 et 35), Ragnar Frisch (N° 23) et de beaucoup d'autres auteurs (51), y compris, également, des travaux d'ingénieurs et de mathématiciens qui ont permis d'approfondir les problèmes de programmation, en particulier, les travaux de G.B. Danzic et de Ph. Wolfe (N° 18). Même si certains de ces travaux appellent un examen critique, visant à faire apparaître ceux des présupposés dont ils partent et qui ne sont pas

⁵¹ Certains de ces auteurs ont pu prendre occasionnellement des positions favorables à une décentralisation très poussée de la gestion économique ; de telles positions ne sont pas logiquement liées à leur analyse des conditions d'un calcul économique significatif, bien au contraire. Aussi est-il erroné de passer de la critique de ces positions au refus de reconnaître l'importance de la contribution de ces auteurs à la solution de problèmes importants dans le domaine du calcul économique.

conformes aux conditions de développement des formations sociales en transition, ces travaux n'en restent pas moins une des bases à partir desquelles tout un édifice devra être construit.

Cependant, bien que nous soyons déjà en possession de principes essentiels en ce qui concerne les calculs à effectuer à l'échelle sociale, il reste à résoudre de très vastes problèmes, tant sur le plan des techniques opératoires que sur celui de leur correspondance avec les procès économiques réels. En outre, en ce qui concerne les calculatrices électroniques, on est encore loin de disposer du parc de machines rapides et puissantes qui serait exigé pour traiter de façon adéquate l'énorme quantité de données qu'il serait nécessaire de traiter.

Aussi, pour le moment, les calculs que l'on effectue à l'échelle sociale portent-ils sur des grandeurs agrégées qui font perdre beaucoup de réalisme aux résultats des opérations. Pour cette raison et pour quelques autres (qui concernent notamment la collecte même des données), on est encore obligé, en fait, d'utiliser, même pour les calculs économiques globaux, un grand nombre de données exprimées en prix. Ces prix sont ensuite et éventuellement l'objet de modifications effectuées au vu des résultats mêmes des calculs. Ceci conduit à procéder par approximations successives et à s'engager dans une voie dont il n'est nullement sûr qu'elle soit capable de conduire à des résultats satisfaisants (au niveau purement technique, parce que la convergence des calculs n'est pas forcément assurée). Mais cet état de la pratique ne doit pas faire perdre de vue les étapes prochaines d'un véritable processus de direction sociale de l'économie.

Aussi, en attendant que le calcul économique direct puisse se développer en pleine indépendance à l'égard de tout système de prix, on doit essayer de tirer parti au maximum des procédures qui permettent d'élaborer progressivement un système de prix utilisable pour certains calculs de planification et ultérieurement de gestion (J. Kornai et Th. Liptak, N° 35), (J. Kornai, N° 33 et 34), (E. Malinvaud, N° 41). A l'étape actuelle, il semble que l'on ne puisse faire autrement que de passer par des procédures qui mettent en œuvre des prix même au niveau des calculs de planification, mais ceci ne doit pas faire perdre de vue que le but (imposé par la structure des problèmes à résoudre) est de faire « descendre » le calcul en prix vers les seuls sujets économiques, puis, ensuite, de le faire disparaître complètement (à moins qu'il ne paraisse commode, même à ce moment-là, de se servir de « prix imaginaires » qui ne correspondraient donc à aucune « valeur » au sens précis du mot).

En ce qui concerne le calcul économique indirect, en attendant qu'il puisse s'effectuer sur la base de prix calculés à partir d'un plan d'investissements et de production, c'est-à-dire à partir de prix strictement subordonnés à ce plan, parce que dérivés de lui, il est évidemment indispensable d'établir un système de prix qui se rapproche le plus possible, autant qu'on est capable d'en juger, de ce que serait un tel système de prix. Il semble bien que ce soient des prix du type « à deux canaux » qui correspondent le mieux à cette exigence, à

condition que ce système intègre au maximum la prise en compte des dépenses de liaison inverse qui sont, en fait, une des expressions des priorités du plan économique, donc des choix politiques.

Un système de prix construit selon cette conception répondrait déjà mieux que les prix actuels aux exigences du fonctionnement des économies en transition. Il permettrait de subordonner effectivement l'activité des sujets économiques aux exigences du développement d'ensemble dans le sens du socialisme, tout en limitant les interférences inutiles ou inefficaces dans la gestion courante. Il permettrait, donc, aux sujets économiques de jouer le rôle qui correspond à leurs capacités réelles, et seulement ce rôle. Il permettrait, par conséquent, de simplifier les indices du plan et de développer ceux des liens directs entre entreprises qui sont nécessaires au bon fonctionnement de celles-ci, le but de ce fonctionnement étant toujours la réalisation du plan et de ses indices (et non la satisfaction d'une demande se formant sur un marché où les prix pourraient librement fluctuer).

Finalement, ce que le débat sur les prix a montré, c'est, d'abord, l'insuffisance radicale des « formules » visant à construire des systèmes de prix selon des « modèles » simplifiés (car aucun de ces « modèles » ne peut correspondre à la nature des rapports de production des formations sociales en transition) ; c'est, ensuite, les faiblesses très graves des systèmes existants — faiblesses si graves qu'elles ont pu inciter certains à se tourner vers la reconstitution de prix de marché — et c'est, enfin, la nécessité de formuler une problématique théorique qui remplace le problème des prix dans le seul cadre où il peut être véritablement pensé et résolu, celui des structures spécifiques des formations sociales en transition, et donc, aussi, des exigences de la construction du socialisme.

Etude publiée dans *La Pensée*, n° 133, juin 1967, p. 25 à 56 et n° 134, août 1967, p. 35 à 65.

Bibliographie sur le problème des prix dans les pays socialistes d'Europe (V. chap. 6)

- 1 ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'U.R.S.S. — *Manuel d'Economie Politique, Institut d'Economie*, Edit. Sociales, Paris, 1956. Texte conforme à la 2^e éd. 1958, 703 p.
- 2 L. ALTHUSSER. — « Sur le travail théorique », *La Pensée*, n° 132, avr. 1967.
- 3 G. C. ARCHIBALD. — « Welfare Economics Ethics and Essentialism », *Economica*, nov. 1959.
- 4 Z. ATLAS. — « Sur la rentabilité des entreprises socialistes », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 7-1958, p. 115-128.
- 5 — « Rentabilité et valeur en économie socialiste », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 10-1960, p. 71 à 82.
- 6 — « Le principe fondamental de la gestion économique socialiste et sa réalisation pratique », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 8-1965, p. 66 à 79.
- 7 H. V. BABAIKOV. — Rapport au Soviet Suprême de l'U.R.S.S., déc. 1966.
- 8 A. BACHURIN. — « La réforme économique : problèmes, premiers résultats », *Ekonomitcheskaja Gazeta*, en russe, n° 45, XI, 1966, p. 7-8.
- 9 E. BALIBAR. — « Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique », *Lire le Capital*, Althusser, Balibar, Establet, ..., Tome 2, Ed. Maspero, 1966.
- 10 W. J. BAUMOL. — *Welfare Economics and the Theory of the State*, 2^e éd., Londres, 1965.
- 11 V. D. BELKIN. — « Des prix d'un niveau unique et les mesures économiques à adopter sur cette base », en russe, Moscou, 1963.
- 12 Ch. BETTELHEIM. — « Formes et méthodes de la planification socialiste et niveau de développement des forces productives », *La Pensée*, n° 113, 1964.
- 13 — « Les cadres socio-économiques et l'organisation de la planification sociale », *Problèmes de Planification*, n° 5, Ecole Pratique des Hautes Etudes, C.E.P.S., 1965.
- 14 — « La construction du socialisme, problème de l'économie de transition », 2 articles, *La Pensée*, n° 125 et 126, févr. et avr. 1966.
- 15 Andrzej BRODY. — « Three types of Price Systems », *Economics of Planning*, n° 3, vol. V, 1965, p. 58 à 66.
- 16 P. BUNIC. — « La stimulation économique de l'élévation de l'efficacité des investissements et du rendement des fonds », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 12-1965.
- 17 B. CSIKOS-NAGY. — « Two Stages of the Hungarian Debate on Prices », *Acta-Oeconomica*, Académie des Sciences, Budapest, Tome I, fascicule 3-4, 1966, p. 255 à 266.
- 18 G. B. DANZIG et Ph. WOLFE. — « The Decomposition Algorithm for Linear Programs », *Econometrica*, n° 29-1961, p. 767 sq.
- 19 H. DENIS et D. LAVIGNE. — *Le problème des prix en Union Soviétique*, Ed. Cujas, Paris, 1965, 254 p.
- 20 A. EMMANUEL. — « La division internationale du travail et le marché socialiste », *Problèmes de Planification*, n° 7, Ecole Pratique des Hautes Etudes, C.E.P.S., Paris, 1966.

- 21 F. ENGELS. — *Anti-Dühring*, Traduction Bottigelli, Ed. Sociales, Paris, 1950.
- 22 FEDORENKO et GLOUCHKOV. — « Pour appliquer largement les techniques de calcul à l'économie nationale », *Problèmes de Planification*, n° 6, Ecole Pratique des Hautes Etudes, C.E.P.S., Paris, 1966.
- 23 Ragnar FRISCH. — « Rational Price fixing in a Socialistic Society », *Economics of Planning*, n° 2, vol. VI, 1966, p. 97 sq.
- 24 Sandor GANCZER. — « Price Calculations in Hungary on the Basis of Mathematical Methods », *Economics of Planning*, n° 3, Vol. V, 1965, p. 67 à 79.
- 25 M. GODELIER. — *Rationalité et irrationalité en économie*. Edit. Maspéro, Paris, 1966.
- 26 Simon GYORY. — « Expost Examination of Macro-economic Shadow Prices », *Economics of Planning*, n° 3, vol. V, 1965, p. 80 sq.
- 27 Kosta JIRI. — « Czechoslovak Economists Discuss Ways of Improving the System of Planned Management ». *Czechoslovak Economic Papers*, n° 4, Académie des Sciences, Prague, 1964, p. 139 sq.
- 28 L. V. KANTOROVITCH. — *Calcul économique et utilisation des ressources*, trad. C. Sarthou, Dunod, Paris, 1963, XXI + 307 p.
- 29 E. KATZ et A. ROJANSKY. — « La formation des prix en tenant compte de l'intensité en capital des produits », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 6-1966, p. 33 à 38.
- 30 P. KHACHATUROV et D. LVOD. — « L'accélération du progrès scientifique et technique et l'élévation de l'efficacité de la production sociale », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 8-1966, p. 3 sq.
- 31 A. KOMINE. — « Problèmes de la mise à jour des prix », *Planovoe Khoziaistvo*, en russe, n° 10-1966, p. 10 à 16.
- 32 T. C. KOOPMANS. — « Three Essays on the State of Economic Science », N.Y., 1957.
- 33 J. KORNAI. — « Mathematical Programming as a Tool in Drawing up the Five-year Economic Plan », *Economics of Planning*, n° 3, vol. V, 1965, p. 3 sq.
- 34 — « Mathematical Planning of Structural Decisions », Académie des Sciences, Budapest, North Holland Publishing Co.
- 35 J. KORNAI et Th. LIPTAK. — « Two-level Planning », *Econometrica*, 33, 1965, p. 141 sq.
- 36 KRONROD. — « La réforme économique et quelques problèmes de l'économie politique du socialisme », *Voprossy Ekonomiki*, n° 10-1966, p. 19 à 32.
- 37 P. LEFRANC. — « La situation économique et le nouveau système de planification de la R.D.A. », *Economie et Politique*, juin 1965, p. 77-91.
- 38 E. LIBERMAN. — « Sur la planification de la production industrielle et les stimulants matériels de son développement », *Kommunist*, n° 10-1956, en russe, p. 75 à 92.
- 39 — « Discussion sur la stimulation économique des entreprises », *Voprossy Ekonomiki*, n° 11, 1962, p. 87 à 142.
- 40 A. N. D. MC AULEY. — « Rationality and Central Planning », *Soviet Studies*, vol. XVIII, n° 3, janvier 1967, p. 340 sq.
- 41 E. MALINVAUD. — « Procédure décentralisée pour la préparation des plans », texte I.N.S.E.E., mai 1963, 64 p.
- I. MALYCHEV ET SOBOL V. — « Le fondement scientifique de l'étude de l'économie socialiste », *Kommunist*, en russe, n° 8-1961, p. 82-88.
- 42 Karl MARX. — *Le Capital*, Ed. Sociales, Paris, 1950, Tome I.
- 44 — Tome II.
- 45 — *Das Kapital*, Moscou-Léninegrad, Institut Marx-Engels-Lénine, 1933, Livre I.
- 46 — Livre III (1934).
- 47 — *Critique du Programme de Gotha*, Ed. Sociales, Paris, 1950.
- 48 — *Grundrisse der Kritik der Politischen Oekonomie*, Dietz-Verlag, Berlin, 1953.
- 49 E. J. MISHAN. — « A Survey of Welfare Economics 1939-1959 », *Economic Journal*, 1960.
- 50 NATIONS-UNIES. — *Statistiques de la Commission Economique pour l'Europe*, Genève, 1966.

- 51 V. NEMTCHINOV. — « Méthodes de détermination de la valeur et des écarts prix-valeurs », *Voprossy Ekonomiki*, n° 2-1962.
- 52 — « Valeur et prix sous le socialisme », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 12 de 1960, p. 94 sq.
- 53 — « La gestion économique socialiste et la planification de la production », *Kommunist*, en russe, n° 5 de 1964, p. 74 à 87.
- 54 V. V. NOVOZHILOV. — « Mesures des dépenses (de production) et de leurs résultats en économie socialiste », traduction in *Cahiers de F.I.S.E.A.*, 146, févr. 1964, p. 43 à 291.
- 55 — « Problèmes de la formation des prix et réforme économique », *Economie et Méthodes Mathématiques*, en russe, n° 3, 1966.
- 56 B. RAKITSKY. — « Les leçons du Khozraschet », *Komsomolskaya Pravda*, en russe, 19-10-1966.
- 57 V. SITNINE. — « La réforme économique et la révision des prix de gros de la production industrielle », *Kommunist*, en russe, 11-1966, p. 37 sq.
- 58 Joseph STALINE. — *Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S.* Ed. du P.C.F., Paris, 1952.
- 59 STROUMILINE. — « Procès de la formation des prix en U.R.S.S. » *Planovoe Khoziaistvo*, en russe, n° 5, 6 et 7 de 1928, article reproduit dans le recueil « Sur le front de la planification », en russe, 1920-1930, Ed. d'Etat de littérature politique, Moscou, 1958, p. 503-580.
- 60 O. TARNOVSKI. — « La formation des prix dans l'industrie des pays européens du Conseil d'Entraide Mutuelle », *Voprossy Ekonomiki*, en russe, n° 7 de 1966.
- 61 N. A. TSAGALOV. — *Cours d'économie politique* (rédacteur principal), Tome II, Moscou, 1963, 599 p.

The first part of the report is devoted to a description of the experimental conditions and the results obtained. The second part is devoted to a discussion of the results and a comparison with the theoretical predictions. The third part is devoted to a summary of the results and a conclusion.

The experimental conditions were as follows: The temperature was maintained at 25°C. The concentration of the reactants was 0.1 M. The reaction time was 10 minutes. The results obtained are shown in Table I.

The theoretical predictions were based on the following assumptions: The reaction is first order with respect to the reactants. The rate constant is independent of the concentration of the reactants. The results obtained are shown in Table II.

The results obtained are in good agreement with the theoretical predictions. This indicates that the reaction is first order with respect to the reactants. The rate constant is independent of the concentration of the reactants.

The following conclusions can be drawn from the results obtained: The reaction is first order with respect to the reactants. The rate constant is independent of the concentration of the reactants.

Table



AVANT-PROPOS	7
1. PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCONOMIE DE TRANSITION	9
I. Etat de la théorie	10
II. Propositions de terminologie	16
III. Caractéristique fondamentale de la période de transition ..	22
2. LES CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET L'ORGANISATION DE LA PLA- NIFICATION SOCIALE	29
I. Vue d'ensemble sur le mode d'organisation des économies planifiées actuelles	29
II. Quelques textes de Marx et d'Engels	31
III. La nature des problèmes à examiner	32
IV. La diversité des formes de propriété sur les moyens de pro- duction	33
V. Les catégories marchandes à l'intérieur du secteur d'Etat ..	36
1. <i>Le caractère marchand d'une partie de la production du</i> <i>secteur d'Etat</i>	36
2. <i>Les nécessités du calcul</i>	38
3. <i>Les conditions de disparition des catégories marchandes</i> <i>d'après « Les problèmes économiques du socialisme en</i> <i>U.R.S.S. »</i>	39
4. <i>Discussion des thèses précédentes</i>	40
VI. Etatisation, socialisation et prise de possession sociale des moyens de production	43
1. <i>La portée sociale de la propriété d'Etat</i>	44

2. <i>Etatisation, socialisation, domination sociale des forces productives</i>	45
3. <i>Adaptation des formes de propriété au degré de développement et au caractère des forces productives</i>	49
a) La nature plus ou moins sociale des forces productives	49
b) Le degré de socialisation des forces productives et les niveaux et les formes de la propriété des moyens de production	52
4. <i>Les rapports de production au sein du secteur d'Etat de l'économie socialiste</i>	57
a) Les obligations planifiées d'achat et de vente	58
b) La gestion économique centralisée de certaines branches de production	64
c) L'intégration verticale des activités économiques ...	69
5. <i>Sujet économique et sujet juridique</i>	77
a) La détermination des sujets économiques	78
I. Structuration interne des sujets économiques et collectifs de travail	83
II. Hiérarchie économique et subordination administrative ou politique	92
III. Sujets économiques, instances planificatrices et ordres administratifs	94
b) Les relations contractuelles	97
I. Les contrats d'achat et de vente	97
II. Les contrats de travail	98
III. Les contrats de crédit	98
IV. Les contrats de coopération	99
c) La nature des décisions devant être prises par les différents sujets économiques et instances sociales	99
d) Les différents types de hiérarchie	101
6. <i>Quelques problèmes de planification liés à l'existence de sujets économiques</i>	107
a) Rôle des sujets économiques dans l'élaboration des plans	107
I. Les procédures de consultation et de participation	108

II. Quelques facteurs qui influencent le contenu du projet de plan préparé par une entreprise	110
b) Le degré de précision et le caractère plus ou moins obligatoires des plans d'entreprise	111
c) Quelques contradictions ou faiblesses de la pratique actuelle du calcul économique et de la planification au niveau de l'entreprise	116
I. Les investissements à fonds perdus	116
II. Le caractère annuel des plans	117
III. Les indices quantitatifs	118
d) Méthodes utilisées par les organes de planification pour fixer les objectifs de production	119
e) Méthode d'exécution des plans	120
Conclusion	122
3. FORMES ET MÉTHODES DE LA PLANIFICATION SOCIALISTE EN FONCTION DU NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT DES FORCES PRODUCTIVES	129
I. La délimitation du secteur socialiste et du secteur privé sous la dictature du prolétariat	131
II. L'organisation du secteur socialiste	133
1. <i>Lois économiques et socialisme</i>	135
2. <i>Propriété et rapports de production</i>	137
III. L'organisation des échanges	142
1. <i>Production individuelle et échanges</i>	142
2. <i>Production socialiste et échanges</i>	143
IV. L'organisation de la distribution ..	150
4. A PROPOS DE QUELQUES CONCEPTS DE L'ÉCONOMIE DE TRANSITION	153
I. L'abstrait et le concret	154
II. Analyse marxiste et « analyse » précientifique	155
III. La spécificité de la dialectique marxiste	156
IV. La synthèse dialectique et le moment de la pratique	162
V. La théorie et les contradictions de la pratique	165
VI. Science et idéologie	168

5. PLANIFICATION ET RAPPORTS DE PRODUCTION	175
I. Possibilités et réalités	180
II. Nationalisation, socialisation et économie de transition	183
III. Le dépérissement des catégories marchandes	187
IV. Les perspectives de l'intégration technico-économique	190
V. Prix et calculs en temps de travail	192
VI. Propriété et subordination	194
6. LE PROBLÈME DES PRIX DANS LES PAYS SOCIALISTES D'EUROPE. QUELQUES RÉFLEXIONS A PROPOS D'UN DÉBAT RÉCENT	197
I. Le système des prix en Union Soviétique au début des années 1950	199
II. Les préoccupations de départ des participants au débat sur les prix	203
III. Les principales propositions	204
1. <i>Prix fondés sur la « valeur »</i>	205
2. <i>Prix fondés sur les « coûts propres »</i>	206
3. <i>Prix fondés sur les « prix de production »</i>	210
4. <i>Prix fondés sur les prix mondiaux</i>	218
IV. Les combinaisons entre systèmes de prix et les « prix à deux canaux »	219
V. Quelques questions posées par la fixation concrète des prix	222
VI. Quelques conséquences du débat sur les prix	224
VII. La problématique du débat sur les prix	228
VIII. La théorie de la valeur et la planification des prix	235
1. <i>Valeur et temps de travail socialement nécessaire</i>	235
2. <i>Prix et valeur</i>	239
IX. La spécificité du problème des prix dans l'économie de transition	246
CONCLUSION	251
Bibliographie sur le problème des prix (Chap. 6)	261

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN AVRIL 1974 SUR LES PRESSES
DE JOSEPH FLOCH
A MAYENNE (MAYENNE)
DÉPOT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 1974
N° imp. : 5019. N° édit. : 180
Quatrième tirage : 8 800 à 11 000 ex.

